LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

1er OCTOBRE 1949

LE NUMÉRO — 192 PAGES — 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LES LIVRES

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CLASSIQUE EN FRANCE, par Louis Hautecœur ; 2 vol., Picard.

C'est une œuvre considérable qu'a entreprise M. Louis Hautecœur : continuer et poursuivre jusqu'à nos jours l'étude de l'architecture française que Robert de Lasteyrie avait menée jusqu'à la fin de l'époque gothique. Après avoir analysé la période qui va du XVIe siècle à la fin du règne de Louis XIII, voici qu'il consacre deux volumes importants à la période de Louis XIV. On peut dire que la trame même de l'art classique s'était élaborée sous Louis XIII, avant que la création de Versailles n'eût imposé sa conception à une époque fertile en génies et en grands talents. C'est d'ailleurs de Paris et de Versailles que partirent désormais les directives : première étape de véritable centralisation artistique au cours de notre histoire.

M. Hautecœur a fait de très nombreuses recherches pour définir avec précision les théories et les réalisations du siècle louisquatorzien, et ses deux volumes sont de la plus solide et de la meilleure érudition, constituant une véritable mine pour les historiens et les historiens de l'art.

Ce qu'il sait mettre aussi en évidence, c'est l'originalité profonde de l'esprit classique français et ce qu'il a de nettement antibaroque. Le cartésianisme a ici sa place et il est certain qu'une intelligence aussi pratique et aussi claire que celle de Colbert joue son rôle dans cette évolution de notre architecture. C'est vers la sobriété de l'ordonnance générale que l'on se dirige, et Jules Hardouin Mansart, le petit neveu de François, est celui qui contribue plus que tout autre à donner sa grandeur au style d'une des époques les plus riches en beaux monuments. Ainsi la France se détache progressivement de l'exubérance décorative du baroque italien, et tend à une certaine austérité architecturale qui s'explique aisément au pays de Descartes et des Jansénistes.

L'AVENIR
DE
LA CULTURE CLASSIQUE

AVANT même que s'achèvent les vendanges, la rentrée d'octobre va repeupler nos grandes Ecoles, nos Universités et regarnir les bancs de toutes les classes de notre enseignement secondaire. Prenant là mon point de départ, je voudrais proposer aux lecteurs de *La Revue* quelques remarques sur une question dont ils savent avec quelle urgence elle se pose : celle de l'avenir de la Culture classique.

Que de fois l'éloquence civique ne nous a-t-elle pas représenté que la France était une nation de « cadres » et une nation appelée à rechercher ou à produire en toutes choses la « qualité » ! L'instruction reçue dans les lycées et les collèges avait tout justement été réglée selon les exigences de cette vocation ; l'élève n'était préparé là de façon particulière à aucune profession ni à aucun métier ; il y faisait comme un apprentissage de l'intelligence et de la raison, sans autre fin et sans autre objet que d'exercer et aiguiser son esprit. Ce genre de probation intellectuelle convenait, pensait-on, à tous ceux qui auraient accès à des carrières diverses ou à diverses fonctions sociales, comportant les unes et les autres, avec certains pouvoirs de commandement ou de direction, certaines responsabilités. Pédagogie de « cadres », consacrée tout entière au soin de la « qualité ».

On s'accordait jusqu'à ces tout derniers temps à reconnaître, et beaucoup persistent à penser, que le propre de l'enseignement secondaire est de distribuer ce que l'on appelle la *culture*. Ce mot est plus que jamais en honneur dans les écrits et discours publics.

Il ne semble pas qu'il fût usité, au sens particulier où nous l'employons, du temps de Racine et de Bossuet. Notre temps à nous en fait usage, dirait-on, avec d'autant plus d'assiduité et de ferveur que la chose qui s'y trouve signifiée apparaît comme sujette à de plus vives discussions et exposée à de plus grands périls. Tel est même pour ce substantif l'engouement de cette époque, qu'elle en a tiré un adjectif : « culturel », un des barbarismes les plus inexcusables dont elle se soit avisée. Il est probable que, de nos jours, c'est comme attachés « culturels » que débuteraient dans la diplomatie un vicomte de Chateaubriand, un Alphonse de Lamartine. Mais disons-nous bien qu'en dépit de ces bizarreries et incertitudes de langage, ce terme de culture garde sa signification et sa valeur là où il sert à désigner le résultat et le fruit de bonnes études. Il reste qu'il n'est pas très facile d'en donner une définition juste. Il en a été de nombreuses ; peut-être m'est-il arrivé d'en hasarder quelqu'une. Au bout du compte, je suis porté à croire que la meilleure, malgré son air de paradoxe ou de boutade, est celle dont nous sommes redevables à M. Edouard Herriot : « La culture, a-t-il dit, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ». Maxime à rapprocher de celle-ci qui est d'un autre grand orateur universitaire et d'un critique d'autrefois, Saint-Marc Girardin : « Je ne demande pas à un honnête homme de savoir le latin ; il me suffit qu'il l'ait oublié ». La culture ne s'estime ni ne se définit par la quantité de notions qu'un jeune homme aura retenues de son cours d'études, pas même par leur solidité. Peut-être aura-t-il cédé à l'oubli presque autant que le lui avaient libéralement accordé Saint-Marc Girardin et Herriot. Il n'en sera pas moins à considérer comme un esprit cultivé ou en voie de l'être, s'il lui est resté de son éducation un acquis où il entre moins de savoir que de méthode, de réflexion et de discernement. Acquis d'où il tirera de quoi acquérir sans cesse, pendant toute sa vie, ensemble de règles, d'habitudes et de pratiques d'esprit fort utiles pour le bon usage de la raison. Le véritable objet de la culture classique nous serait assez bien désigné et marqué par le fameux précepte de Pascal : « Travaillons donc à bien penser. »

La fonction scolaire et sociale dont le caractère vient d'être indiqué a été remplie chez nous par un enseignement fondé sur l'étude des langues et des littératures anciennes, singulièrement sur l'étude de la langue latine et des grands écrivains de

Rome. Le latin, le grec, les humanités classiques, les humanités modernes, les lettres et les sciences, la technique et la culture, la tradition et le progrès, nous retrouvons là tous les ingrédients d'une dispute chronique et interminable. Je me garderai de la rouvrir ici ; je n'en dirai rien qui ne me paraisse avoir rapport à certains problèmes d'un caractère assez nouveau et d'un intérêt très actuel.

Et comme la matière est extrêmement propice aux paralogismes et aux sophismes de toutes les variétés, aux équivoques et aux vaines arguties, je rappellerai d'abord un certain nombre de vérités peu originales mais propres, je crois, à conjurer quelques-uns des risques du sujet. Je me hâte donc de reconnaître et de confesser qu'il ne s'est pas plus rencontré en France ou ailleurs un âge d'or des études qu'un âge d'or de la poésie, de l'architecture ou de la politique ; que la formation de l'intelligence, et cela, on ne saurait trop le répéter, n'est qu'une partie de l'éducation ; qu'une bonne culture de l'esprit n'a jamais suffi pour produire un bon Français, un homme de ferme caractère et de jugement droit ; que l'on a connu de bons écrivains, même de grands écrivains et des savants illustres, en tout petit nombre à la vérité, qui n'avaient pas appris un mot de latin, de même que l'on a vu de prodigieux violonistes qui n'étaient sortis d'aucun conservatoire : de quoi personne n'a osé conclure qu'il y eût lieu de mépriser le solfège, sinon de supprimer l'enseignement officiel de la musique. Ce que je dis, et qui paraît indubitable, c'est que depuis l'avènement d'Henri IV environ, sans remonter au siècle de Saint-Louis et de Saint-Thomas-d'Aquin, jusqu'à des temps compris dans l'histoire contemporaine, l'élite de la France a été formée par ce que nous appelons les humanités classiques. Et sans nous laisser éblouir par d'imaginaires splendeurs d'âge d'or ou des gloires de légende, avouons que cette élite a concouru assez efficacement à établir et à étendre la renommée et l'influence de notre pays. Des jours de Guillaume Budé, de Rabelais, de Ronsard, à ceux de Victor Hugo, de Flaubert, d'Anatole France, de Claude Bernard et de Pasteur, les Français cultivés ont passé par un enseignement qui tirait de l'antiquité gréco-latine ses disciplines essentielles ; cette pédagogie traditionnelle demeure historiquement inséparable d'une suite de quatre siècles, merveilleux de richesse et de fécondité dans la création intellectuelle et la recherche scientifique : c'est là un fait. C'en

est un autre que des universitaires et des savants étrangers ont très souvent loué nos études classiques comme la partie la plus originale et la plus heureusement conçue de nos institutions scolaires. Pour être glorieusement mêlée à de grands et beaux chapitres de notre histoire, cette tradition pédagogique n'en demeure pas moins, depuis près d'un siècle, un objet de contradiction entre Français qui s'intéressent, à des titres divers, à l'éducation de la jeunesse. Il n'entre pas dans mon dessein de décrire, ni d'évoquer, ni de résumer même une ample querelle où pédagogues, moralistes et politiques ont rivalisé d'ingéniosité savante, d'idéalisme, d'éloquence, parfois de sophistique subtilité. Je rappellerai seulement l'essentiel des transformations foncières réalisées depuis bientôt cinquante ans dans notre enseignement secondaire. Aux humanités gréco-latines, on a donc accroché des humanités dites modernes, et l'on a décrété l'équivalence, du moins administrative, de celles-ci et de celles-là ; les unes et les autres se termineront par un baccalauréat conférant à tous les élus, de quelque secteur ou section qu'ils proviennent, les mêmes avantages et prérogatives. Il se rencontre quelque confusion, et même des choses difficiles à comprendre, parmi les considérations et motifs qui ont servi à expliquer et à justifier ces réformes. On nous avait dit que le « moderne » convenait aux élèves qui se sentiraient du goût pour les carrières « actives » et les combats de la vie économique. Comme il s'agissait cependant, et de la façon la plus expresse, de tirer d'un enseignement sans latin, quant à la formation de l'esprit, l'équivalent de ce que produisaient les vieilles humanités, le « moderne » ne s'est en rien caractérisé ni distingué par une préparation à la vie pratique ; il ne semble pas qu'il en soit sorti plus de chefs d'entreprise, ni de meilleurs, que des sections latines. Le nouveau régime a affaibli les études littéraires, sans remplir l'objet social qui lui avait été assigné. Puis c'est au nom de l'Egalité souveraine que ces nouveautés se sont introduites. Or si l'égalité de tous devant la loi et devant la justice demeure la chose du monde la plus juste et la plus nécessaire, l'idée d'égalité apparaît susceptible de déviations bien fâcheuses quand on prétend en étendre les applications à d'autres domaines que celui du droit. Entre les deux guerres universelles, des intellectuels, des doctrinaires du syndicalisme d'avant-garde avaient lancé cette formule, qui n'a pas laissé de faire du chemin : *un ajusteur cultivé est l'égal d'un avocat cultivé.*

Si l'on nous eût représenté que nous avions un plus grand besoin d'ajusteurs que d'avocats et que de sots préjugés, seuls, nous avaient fait exalter telles professions au détriment de quelques autres, nous eussions applaudi ; nous eussions même rappelé que Richelieu se plaignait déjà que la France « manquât de maîtres es-arts mécaniques plutôt que de maîtres es-arts libéraux », ceux-ci, ajoutait-il sans complaisance, se montrant plus propres à former des doutes et des questions qu'à les résoudre. Mais l'égalité de culture entre l'ajusteur et l'avocat reste peu *pensable* comme on aime à dire, à moins de supposer qu'ils aient été soumis l'un et l'autre à une même formation d'esprit, ce qui pourrait bien causer de semblables dommages à la métallurgie et au barreau. Toujours est-il que la plupart des changements opérés depuis un demi-siècle dans le plan d'études procèdent d'une sorte de principe qui veut que les élèves de l'enseignement moderne et ceux de l'enseignement classique soient égaux. Qu'est-ce à dire ?

On peut bien décréter qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir fait du latin pour être avocat, médecin, dentiste ou fonctionnaire. Cela est du même *ordre* que quantité de dispositions réglementaires touchant à des objets aussi variés que la vaccination obligatoire, la limite d'âge aux grandes Ecoles, le statut des auxiliaires ou le certifical pré-nuptial. Autre chose et d'un autre *ordre* est un jugement à porter sur la valeur relative et comparée de diverses disciplines et méthodes pédagogiques, considérées comme instrument de culture. Voilà qui n'est pas matière à décision administrative. Il faut avoir la loyauté de le dire : si l'on croit à l'égalité entre des jeunes gens qui ont été formés à des études différentes, il est à craindre que de telles formules ne soient dénuées de toute signification : *Inania verba*. Autant proclamer égaux dans l'orchestre le cor et la harpe, la flûte et le violon. Dans la doctrine officielle qui sert de justification et d'appui au système scolaire ici considéré, on décèle un type de raisonnement bien connu : celui qui consiste à comparer entre elles des choses différentes et qui ne sont pas comparables. C'est de telles comparaisons que tous les niveleurs partent pour réduire à une égalité nominale des différences voulues par la nature et reconnues par la raison. Certes, il advient que tels élèves qui n'ont jamais ouvert une grammaire latine se montrent, je ne dis pas égaux, mais supérieurs à tels autres qui auront pâli sur Lhomond et le « Conciones ». Et cette supériorité, dont on rendrait aisément compte par plusieurs raisons selon les cas,

ne prouve rien ni pour le « moderne » ni contre le « classique ». Mais ne perdons pas de vue que c'est deux groupes d'écoliers et deux genres d'enseignement : latin et grec ici, là, sciences et langues, que nos docteurs prétendent assimiler les uns aux autres. En admettant qu'ils n'y apportent aucune idée préconçue, sur quoi peuvent-ils se fonder pour prononcer cette assimilation ? Tout au plus sur un ensemble de résultats scolaires exprimés par des notes, des classements, des verdicts d'examen et de concours, c'est-à-dire sur des expériences dont les conditions varient trop, au gré de circonstances trop variables, pour qu'on en puisse tirer des conclusions sûres, ou même des conclusions plausibles. C'est en dernière analyse par des calculs de moyennes que se démontre l'égalité de culture entre élèves des diverses sections ; la statistique est employée comme instrument de mesure de la qualité : il n'est rien de moins scientifique.

Il reste que modernistes et classiques se sont jusqu'à présent accordés à respecter et à maintenir dans l'enseignement des lycées et des collèges quelques-uns des apports essentiels qu'il tient d'une longue tradition. En dépit de tous les coups qui lui ont été portés par ses réformateurs, l'enseignement secondaire a conservé en somme, dans notre système d'éducation nationale, un objet propre et des caractères distinctifs ; selon l'expression traditionnelle, il demeure désintéressé, c'est-à-dire qu'il fait servir à la culture de l'esprit l'étude de choses dites inutiles, de matières sans « débouchés » appréciables, depuis les versions tirées de Cicéron et de Virgile jusqu'à cet exercice fondamental, et au moins aussi difficile malgré les apparences : l'explication approfondie d'une page de Ronsard, de Montaigne, de Racine, de Bossuet.

Un point capital, dont il importe d'être bien persuadé, c'est que, de cette part laissée aux humanités, il ne subsisterait plus rien, le jour où se trouverait accomplie la réforme générale de l'enseignement connue sous le nom de projet Langevin.

Ce projet sera-t-il soumis quelque jour aux délibérations des Assemblées, et qu'en adviendra-t-il ? L'administration l'exécutera-t-elle morceau par morceau, à titre d'anticipation, comme certains précédents le feraient croire ? Mais l'énorme dépense que causerait cette reconstruction de tout l'édifice scolaire n'y fera-t-elle pas pour longtemps obstacle ? Autant de questions que je ne songe pas à traiter ici ; je ne veux que marquer le sens général et quelques-uns des caractères dominants de la réforme élaborée

par la commission que présida l'illustre physicien Paul Langevin. Ce sera prendre par là même une idée assez sûre des grands changements qu'elle apporterait dans l'organisation de l'enseignement en France.

Une chose vous saisit et vous frappe dès l'abord, comme le trait le mieux en vue, dans le travail de cette commission : c'est la volonté, de toutes parts manifeste, d'organiser l'éducation nationale selon les conditions et les nécessités de la vie économique. La pédagogie est, là, servante de l'économie. De ces jeunes Français, qui seront tous écoliers jusqu'à l'âge de dix-huit ans, si j'ai bien compris, il s'agit de faire des citoyens, sans aucun doute, mais aussi et au même degré, des « producteurs ». Des producteurs dont chacun sera affecté au poste et à l'emploi qui paraîtra convenir à ses aptitudes, scientifiquement mesurées et administrativement reconnues. Il est clair qu'il n'y a point de place, dans un tel système, pour un enseignement qui prétend façonner l'esprit de son élève sans le préparer à aucun genre particulier de production : œuvre soigneuse et lente dont tout l'objet est de concourir à une lente maturation de la pensée. Aussi les études classiques se trouvent-elles reléguées, dans le plan Langevin, en une sous-section obscure et comme perdue au milieu des larges voies et des options multiples réservées aux sciences et aux techniques ; elles sont en même temps réduites à une durée de trois ans. Combien se rencontrera-t-il de héros ou de « fossiles » prêts à s'aventurer dans cette impasse pédagogique ? Les humanités sont dépossédées là de leur fonction historique dans l'éducation des Français ; de discipline fondamentale, elles deviennent une spécialité, et peu enviable autant que peu « rentable », pour le dire en langage du jour. Le plus simple et le mieux est de ne garder là-dessus aucune illusion : ce plan scolaire mis en pratique équivaudrait à la proscription de l'enseignement secondaire gréco-latin.

Il ne semble guère possible qu'un esprit de quelque réflexion et de quelque critique ne discerne pas la grande part qu'ont eue au projet Langevin les idées marxistes-léninistes. Des universitaires éminents n'ont pas manqué d'y démêler cette influence et ils en ont fort exactement relevé les marques et les effets, sans donner pour autant dans la polémique quotidienne. Il n'est, je pense, interdit à personne de reconnaître avec eux, ou à leur suite et à leur exemple, une vérité visible à tous les yeux. Les propositions de la commission Langevin, où l'éducation se trouve

étroitement subordonnée à la « structure » économique, procèdent manifestement des dogmes du marxisme-léninisme ; il sera honnête d'en convenir ; il y aurait de la candeur à s'en étonner.

On s'interdirait, en le niant, d'apercevoir la signification véritable et la portée réelle du problème de l'enseignement à l'heure où nous sommes. Traditionnellement, en France, tout débat sur les questions scolaires, s'agit-il des plus humbles et des plus simples, répète et reflète les oppositions et contestations de principes où se divise le plus profondément notre pays. Cette particularité ne laisse point d'être parfois une cause de faiblesse et de faire obstacle à divers progrès techniques. Elle est en même temps un signe d'élection, un trait de noblesse et de grandeur. Le jour où le plan Langevin entrera dans le domaine de la discussion publique, on s'apercevra aisément qu'il touche par bien des endroits à l'objet de nos disputes les plus vives. Il se trouve, à vrai dire, impliqué de toutes parts dans les conflits idéologiques et passionnels qui remuent présentement le monde. Ce n'est rabaisser ni la réforme ni les réformateurs, que de marquer les hauts intérêts qui sont mêlés à ces innovations pédagogiques.

Ce que la commission Langevin nous apporte de plus original, de plus neuf à la fois et de foncièrement révolutionnaire, c'est une notion de la culture en opposition absolue avec celle qu'en avaient jusqu'à présent les théoriciens et les moralistes de l'éducation comme la plupart des éducateurs. C'est sur ce point capital que devrait porter la divergence la plus profonde, le jour de la discussion venu. (1)

Selon nos vues traditionnelles, il s'est constitué de siècle en siècle parmi les hommes, comme un capital de connaissance, d'idées, de vérités morales, tenues pour définitivement assurées ; par l'enseignement classique, les jeunes esprits sont appelés à recevoir quelque portion de cet héritage ; la culture est le fruit de cet enseignement. L'étude des grands écrivains y tient un rôle prépondérant. C'est par eux que se transmet ce fonds commun de l'esprit humain ; leurs ouvrages forment une sorte de répertoire de la sagesse et de l'expérience des générations. Tous les grands y ont concouru, tous y ont apporté leur témoignage : les grands que nous appellerons tout aussi bien les classiques, entendant

(1) On consulterait là-dessus avec fruit, une riche et très pénétrante étude de Jean Rollin, agrégé de l'Université, publiée sous le titre : *Le Projet Langevin, Marxisme et Culture* dans *la France Catholique*. Voir notamment le numéro de cet hebdomadaire du 28 novembre 1947.

ici par ce mot tous ceux qui restent, tous ceux qui ont duré, d'Homère, de Platon, de Virgile, de Tacite à Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Michelet, Balzac, Verlaine... Reconnaissons toutefois aux plus anciens de ces demi-dieux, un étrange et merveilleux privilège. En eux, dirait-on, la jeunesse de l'humanité se continue. Sur des sujets d'une actualité invariable : le juste et l'injuste, la bonne foi dans l'exécution des contrats et des traités, l'homme et la famille, l'homme et la cité, la guerre et la paix, la Patrie et l'Etat, la dignité de la personne, leurs leçons nous paraissent aussi pertinentes que si elles nous étaient expressément destinées. Leurs maximes les plus abstraites participent elles-mêmes de cette puissance de vie qu'une expression parfaite communique à la pensée ; cependant elles s'impriment d'autant mieux dans les jeunes cerveaux qu'elles les éloignent davantage des soucis et des querelles du jour.

Une telle conception de la culture implique de toute évidence l'idée d'un capital, selon l'expression usuelle et dont je viens d'user, d'un acquis humain dans l'ordre de la pensée ou de la morale ou de la civilisation. On l'a dit sous bien des formes diverses, la culture humaniste s'établit et s'appuie sur quelque chose *qui ne bouge pas*, sur un fonds stable de vérités certifiées par les plus longues expériences du monde. Certes Platon et Aristote feraient figure d'ignorants, en physique, auprès d'un élève moyen de la section B ou C ; de brillants théologiens eux-mêmes n'ont pas craint de faire remarquer que saint Thomas d'Aquin serait incapable aujourd'hui de passer son bachot. Qu'importe, si ces grands ancêtres de la civilisation et ces pères de la culture, tout en ne sachant rien de l'électricité, ont su, de l'homme, de sa nature, de sa condition, tout ce qu'on en peut savoir. Là-dessus, leurs enseignements n'ont rien perdu de leur valeur. Il faudrait, pour les récuser, admettre que par les progrès de la science et de l'industrie, l'homme lui-même a été changé, transformé et grandi jusque dans son esprit et son âme, ce qui est loin d'apparaître comme expérimentalement certain ; il faudrait professer un dogme de l'évolution et du progrès tel qu'on en viendrait à se demander, par exemple, si les prodiges accomplis en artillerie n'auraient pas eu la vertu de conférer au cerveau des canonniers une portée supérieure à celle du cerveau de César ou de Bonaparte. Rien n'a donc infirmé le témoignage des Anciens, et bien des faits le confirment chaque jour dans le spectacle du monde, rigoureuse-

ment observé. Et un irremplaçable bienfait des études classiques tient, si l'on peut ainsi dire, aux choses mêmes qui en constituent la matière : ensemble de connaissances dont l'efficacité en éducation est d'autant plus grande qu'elles sont plus certaines, pratiquement invariables, et sans aucun rapport apparent à l'*actuel*, au *mouvant*, au *controversé*. L'enseignement humaniste a rencontré là comme le milieu qui convient, par sa sérénité et son éternelle jeunesse, à la formation des jeunes intelligences. Sur ces sujets, un philosophe chrétien tel que Gilson se trouve pleinement d'accord avec un philosophe radical comme Alain. Et quiconque suit leur opinion serait fondé à invoquer en outre l'autorité de l'illustre Bergson.

Or ce sont là façons de voir que le projet Langevin contredit foncièrement et à quoi il ne pouvait manquer d'être contraire. Pour le marxisme-léninisme, il n'y a, il n'y aura jamais en ce monde rien d'acquis ni de définitif, en attendant cette consommation des siècles qu'il appelle la fin de l'histoire. Que nous allions chercher l'aliment substantiel de notre esprit chez les Grecs et les Romains ou chez les classiques du XVIIe siècle, pris les uns et les autres comme interprètes et dépositaires de vérités acquises : cette idée même ne lui est pas seulement étrangère et hostile, elle lui demeure à peu près incompréhensible. Pour lui, nulle autorité particulière, nulle valeur privilégiée ne s'attachent aux expériences et aux leçons du passé ; il n'y a que l'avenir ou le « devenir » qui comptent. L'essentiel, et à vrai dire le tout, est de suivre le « courant de l'histoire », d'être attentif à l'évolution de la matière tout en y travaillant de toutes ses forces : car l'homme agit sur la matière dont il n'est d'ailleurs qu'une partie ou un rouage ; cette « dialectique » ou ce courant nous porteront un jour, après des siècles peut-être de durs travaux et de sacrifices parfois sanglants, jusqu'à cette cité idéale et définitive, quoique terrestre, placée au terme des combats et au sommet des croyances de l'humanité, comme l'*et vitam venturi sœculi* du *credo* matérialiste.

Les thèses du marxisme moscovite ont été suffisamment étudiées, prêchées, répandues et vulgarisées chez nous ces derniers temps, pour que l'on suppose connue d'un grand nombre toute cette dogmatique. Beaucoup le comprendront sans peine, l'œuvre de la commission Langevin ne pouvait procéder que de principes systématiquement opposés à ceux d'où était dérivé

notre système d'éducation. La culture telle qu'on l'entendait, c'était d'abord une certaine connaissance de l'homme et de la condition humaine par l'étude d'une sagesse écrite où s'était cristallisée en quelque manière l'expérience du passé. Selon le travail de la commission, enseignement et culture ne sauraient être qu'un « reflet » de l'évolution économique ; programmes, matières et méthodes ne se conçoivent qu'en harmonie stricte avec le « courant de l'histoire » et les constats du matérialisme historique. Nous mettons la culture en amont ; les nouveaux réformateurs la mettent en aval. Il s'agit moins d'une réforme scolaire, comme nous en avons vu tant d'autres, que d'une révolution. Peut-être la distance est-elle aussi grande du projet Langevin aux plans d'études les plus démocratiques d'avant-guerre, que des institutions de 1789-1793 aux « lois du royaume » telles que les comprenaient Richelieu, Bossuet, voire le cardinal de Retz.

Bien des questions seraient à traiter pour une étude à peu près complète du vaste sujet qui a été abordé dans ces pages. Notre vieil enseignement des humanités n'est pas réglé par un « canon » invariable ; il se prête à des renouvellements et à des adaptations. Par quelles dispositions sera-t-il associé à l'enseignement des sciences mathématiques et expérimentales, à celui des langues littéraires modernes, lesquelles ont, à coup sûr, une part légitime et nécessaire à prétendre dans la culture d'un homme de maintenant ? Les plus beaux plans et les programmes les plus ingénieux resteraient vains, chacun le sait, si les méthodes étaient mauvaises. On a peine à croire qu'il n'y ait point quelque excès d'auto-critique, même quelque parti-pris d'auto-dénigrement, en de certains réquisitoires dirigés contre les méthodes suivies dans l'ensemble des établissements secondaires. Encore y aurait-il à rechercher et à discerner ce qui serait là susceptible de réformation. Un point capital est d'admettre à la culture tous ceux, fussent-ils parmi les plus pauvres, qui sont capables de la recevoir : ce n'est pas seulement la justice qui l'exige, mais l'intérêt de la nation. Terrain propice aux approximations oratoires sur les thèmes encore imprécis ou flottants de l'Ecole unique et de « l'orientation ». Les données de la discussion restent cependant bien concrètes et à peu près constantes ; d'ailleurs la difficulté n'a rien de pratiquement insoluble, puisqu'elle relève du Budget où l'on a accoutumé d'en résoudre tous les jours de plus ardues. Il s'agit toujours d'indemniser une famille du sacrifice réel que

lui coûtent les études de l'enfant, disons : de ce qu'elles lui coûtent même quand elles sont gratuites. Le tout est de ne point perdre de vue le but à atteindre, et c'est d'élever les enfants, de quelque condition qu'ils soient, jusqu'à ces « hautes et sévères études » dont parlait Victor Duruy, au lieu de réaliser, à l'intention on ne sait de quelle « moyenne », une espèce de *péréquation* de la culture. Il y aura longtemps à se défier de ce penchant niveleur dans un pays qui unit à la passion de l'égalité un amour immodéré des *distinctions*.

Toutes ces questions et quelques autres que l'on pourrait soulever sont donc de grande conséquence. Il ne pouvait entrer dans mon dessein d'en discuter ici. L'essentiel de mon propos était de noter quelques-uns tout au moins des caractères principaux de la réforme qui nous est proposée avec le projet Langevin, et en quel sens les données générales du problème de l'enseignement en France s'en trouvent profondément modifiées.

Environ 1923, le député Bracke-Desrousseaux prononçait à la tribune de la Chambre un discours sur et pour les humanités classiques, dont il liait d'ailleurs l'avenir au développement de la société collectiviste. Un des discours les plus beaux que nous ayons entendu là, et par la vigueur, la verdeur et l'originalité de la pensée, mieux qu'un chef-d'œuvre oratoire. Desrousseaux était, il est resté un helléniste justement réputé et un socialiste fervent. Parmi les livres, brochures et revues dont ses poches étaient d'ordinaire bourrées ou qu'il portait sous le bras, il y avait le plus souvent deux ou trois volumes de poèmes grecs et le *Capital* de Marx, que bien peu de Français ont lu avec autant d'assiduité et de soin que ce représentant des ouvriers du Nord. Or, après nous avoir montré ce que les peuples civilisés doivent à l'antiquité classique « point de départ et point d'appui » de tant d'idées qui ont contribué aux progrès des hommes, Desrousseaux nous dit ce jour-là : « La civilisation gréco-latine, ce n'est pas *une* civilisation, c'est *la* civilisation. » Voilà fort exactement ce qui est mis en question par le projet Langevin. La réforme annoncée là implique, si l'on peut dire, pour la France, un changement de civilisation, et comme le désaveu d'une filiation d'esprit attestée par son histoire, par l'histoire de l'Europe.

Une réflexion approfondie sur le présent état du monde nous conduirait à souhaiter une restauration intelligente de l'enseignement humaniste plutôt qu'à ratifier avec résignation sa déchéance.

On chercherait en vain la trace de l'humanisme classique dans les idéologies ou les mythologies qui viennent de ravager et d'ensanglanter tant de nations. Il n'y a rien de plus directement ni de plus manifestement contraire aux enseignements de la Grèce et de Rome que le mythe du sang et de la race. Ceux qui ont tiré de ce mythe un instrument d'oppression et de règne, se sont expressément donnés pour adversaires irréconciliables de la tradition intellectuelle et morale que le monde a héritée de la double antiquité gréco-romaine et chrétienne ; ils se sont comportés comme tels. Ils ont hardiment sacrifié la culture à la technique ; ils ont renié et rejeté la civilisation méditerranéenne, avec ce caractère universel et universaliste qu'elle tient des Grecs, de l'Evangile et de saint Paul ; ils ont exalté et divinisé les instincts et les privilèges supposés d'une communauté nationale ou d'une masse prétendûment « raciale » dont ils se proclamaient en même temps les interprètes nés et les guides infaillibles. Les responsables de la dernière Grande Guerre ont rendu témoignage aux humanités à la façon des fameux ilotes ivres. Leurs vainqueurs, en revanche, avaient légitimement inscrit parmi les devises et principes propres à marquer les buts et le sens de leur action : la dignité de la personne humaine. C'est-à-dire une certaine idée de l'homme que la Grèce a inventée, qui a été élargie et perfectionnée par le christianisme. Les droits naturels de la personne sont pour la Grèce les mêmes chez le Grec et chez le « Barbare », mais non pas encore chez l'esclave. D'ailleurs elle avait su mettre ces prérogatives en harmonie avec les devoirs envers la Cité, dont Rome devait nous laisser, avec des commandements plus rudes, une notion encore plus précise. Dans le christianisme, le caractère sacré de toute âme tient à son rachat par la mort d'un Dieu, à son « adoption » divine : « Le Christ en vous », dira saint Paul ; et la grande affaire de l'homme, pourrait-on dire, est de se rendre digne incessamment de son élection et de son propre prix. Au lendemain de la première Grande Guerre, dans une conférence sur la civilisation européenne, Paul Valéry résumait sa pensée en une proposition fondamentale qu'il exprimait en substance de la façon que voici : partout où Platon, Gaïus (c'est-à-dire le droit romain) et saint Paul sont connus, là est la civilisation européenne. Peut-on imaginer que les nations d'Occident, la France entre toutes, en viennent jamais, ne disons pas à renier et à trahir, mais à mettre en oubli et en péril, par abandon ou par égarement d'esprit,

une culture qui se confond avec les valeurs mêmes pour lesquelles elles se sont élevées contre les hommes du sang et de la race ?

Ne nous dissimulons point toutefois que ces temps sont peu propices à une renaissance de l'humanisme classique.

Les catastrophes et les calamités que nous appelons mondiales n'incitent pas toujours les hommes à tirer la leçon de leurs malheurs. Il leur plaît davantage de s'en faire quelque idée flatteuse et qui les autorise à prétendre qu'ils ne se sont jamais trompés. Au milieu des ruines, des misères et des angoisses que la guerre a multipliées dans le monde, beaucoup témoignent, parmi la jeunesse surtout, de dispositions d'esprit peu favorables à la réflexion sérieuse qui devrait précéder et inspirer leur action. On croit voir en eux un curieux mélange d'orgueil et de candeur. Ils condamnent et répudient sans nulle distinction et sans nul discernement un passé coupable, à leurs yeux, de ne leur avoir pas légué le bonheur sur terre ; et ils se croient appelés, eux, à renouveler la face de l'univers, en accomplissant des choses extraordinaires, rigoureusement nouvelles et inouïes. Par une contradiction bien caractéristique de l'infirmité humaine, ils s'appliquent d'ailleurs, dirait-on, à perpétuer quelques-unes des pires erreurs de leurs devanciers. Il faudrait relire les pages étonnantes que Chateaubriand publiait, sous le titre « Avenir du monde », dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1834 et qui sont reproduites en appendice aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome VI de l'édition Edmond Biré : « ... Je vois une population qui s'agite, qui proclame sa puissance, qui s'écrie : Je veux ! je serai ! à moi l'avenir ! je découvre l'univers ! On n'avait rien vu avant moi ; le monde m'attendait ; je suis incomparable. Mes pères étaient des enfants et des idiots... »

A de telles générations, où quelques-uns tiennent le père Hugo pour un vieux rabâcheur, tandis que d'autres se flattent d'avoir restitué Barrès, cet humoriste frivole, au « néant dont il n'aurait jamais dû sortir », que viendriez-vous parler de la sagesse et de l'immortalité des Anciens! A quoi bon leur représenter, à ces hommes si sûrs d'eux-mêmes, et à ces révoltés conformistes, que les faits donnent chaque jour quelque démenti à leurs messages prophétiques ?

Il n'en serait que plus urgent, en une telle époque, de rétablir et de remettre en honneur, dans l'éducation de la jeunesse, les disciplines de l'humanisme classique. Il est devenu banal de le

dire, l'homme de maintenant n'a pas su garder la maîtrise de ce qu'il a inventé. Les moralistes les plus sûrs nous ont décrit la mésaventure tragique de ce magicien victime de ses propres prestiges, de cet artiste asservi ou écrasé par son œuvre. Assez puissant pour triompher de la nature, pas assez sage pour se rendre égal à ses victoires et assurer ses conquêtes. L'histoire même de ses progrès ne suffirait-elle pas à le désabuser ? Après avoir si longtemps, si héroïquement combattu pour libérer le monde de la tyrannie et de la peur, pour fonder sur le droit les rapports des nations, il en est là qu'on le voit parfois contraint de placer son suprême espoir et la chance suprême de la paix dans la possibilité d'anéantir scientifiquement, en quelques heures, un certain nombre de villes, de gares, d'usines, une certaine quantité de vies et de richesses. Comme il était prophétique l'avertissement que Bergson adressait à cet homme moderne, l'adjurant de se donner « un supplément d'âme » afin de n'être pas inférieur à ses inventions ! Nul doute que l'enseignement des humanités n'eût une fonction à remplir dans ce redressement si nécessaire du moral à la fois et du mental. Il y contribuerait en proposant aux générations nouvelles cette cure de modestie, de bon sens et d'esprit critique qui paraît bien être un des besoins les plus urgents de ce temps-ci. Qu'on ne nous objecte pas une prétendue incompatibilité entre la culture littéraire et les justes exigences de l'enseignement scientifique, en une époque comme celle où nous sommes. Il est depuis longtemps établi que les lettres et sciences concourent harmonieusement et par des méthodes moins différentes qu'on ne le croit, à la formation des esprits. Où et quand les humanités ont-elles fait tort à la recherche scientifique ? Il s'est produit au XIX[e] siècle une sorte de miracle : les sciences, les sciences expérimentales surtout ont fait en quelques années plus de progrès qu'elles n'en avaient réalisé pendant de longs siècles ; et ces progrès ont renouvelé, en plus d'un sujet de conséquence, les connaissances humaines. Or il se trouve que la plupart des savants dont le nom demeure à jamais attaché à ces grandes découvertes ou qui ont aidé à cet avancement de l'esprit, avaient reçu une forte éducation littéraire où prédominait l'étude des langues anciennes. C'est vrai d'Ampère et de Cuvier comme de Claude Bernard, de Pasteur, de Charles Nicolle, de Pierre Duhem, d'Henri Poincaré comme de Paul Painlevé. Nous ne mettons certes à l'actif des humanités ni les expériences sur la fonction glycogénique du

foie, ni les sérums, ni les vaccins, ni la chirurgie aseptique, ni les maladies latentes ; reconnaissons seulement que le vieil enseignement tant décrié ne paraît pas avoir nui chez nous à la recherche savante. De même sachons discerner aux écrits de ces savants immortels, la marque de leur humanisme classique ; et demandons-nous si, moins lettrés, ils eussent communiqué aux idées scientifiques nées en France une aussi grande puissance d'attrait et de pénétration, donc s'ils eussent autant accru le renom de notre pays. On sait, quand on a quelque peu fréquenté l'étranger, comme la même remarque s'appliquerait, dans l'ordre des sciences médicales, à des hommes d'invention et de progrès dont la culture a égalé le savoir, depuis le grand Laënnec, qui ne cessait d'ausculter et de disséquer que pour relire les auteurs grecs et latins, jusqu'à ces cliniciens qui ont fait entrer la clinique dans le patrimoine commun des esprits cultivés, Trousseau, Dieulafoy, plus près de nous, un Paul Reclus, un Jean-Louis Faure, un Emile Sergent, un Fiessenger, un Pierre Mauriac, un Henri Mondor, un Pasteur Vallery-Radot.

Si notre enseignement secondaire classique n'a pas succombé aux innombrables réformes dont il a été l'objet, c'est à ses maîtres que nous en sommes redevables. Que grâces en soient rendues à l'ensemble de ceux qui ont enseigné et qui enseignent dans les établissements de l'Etat comme dans les établissement libres. Que de fois ils ont tempéré le programme officiel, rectifié ses erreurs, effacé ou réparé ses bévues ! Et sachons gré à l'Etat d'avoir su jusqu'ici se garder, en un point capital, des embûches du démon égalitaire : il ne lui a pas sacrifié l'Agrégation. Que certains professeurs, fussent-ils en petit nombre, aient à justifier d'un savoir et d'une culture hors de toute proportion, semble-t-il, avec la tâche qui leur sera confiée ; qu'ayant à corriger les copies de garçons de quinze à seize ans, candidats au bachot, ils aient été eux-mêmes soumis à une préparation telle qu'on les croirait appelés à dialoguer toute leur vie avec les plus puissants génies de l'humanité : il y a là, tenons-le pour certain, quelque chose d'extrêmement important. L'influence et l'autorité de tels maîtres s'exercent fort au-delà des classes qu'ils dirigent. Elles agissent à la façon d'un ferment d'émulation dans toute la corporation enseignante. Tant que l'Etat gardera un certain lustre à l'Agrégation on ne pourra dire qu'il a définitivement condamné ce qui s'est appelé l'enseignement secondaire classique.

C'est encore les professeurs, et ceux de l'Etat et ceux des établissements privés, qui le défendront le plus efficacement à l'avenir. Les « exécutants », n'en doutons pas, restent prêts à corriger et atténuer sur le terrain, autant qu'il dépendra d'eux, les excès possibles des réformes futures, qu'elles se réclament plus ou moins explicitement de quelque système de l'univers, ou qu'elles procèdent d'une sorte d'empirisme orthopédique. Une fonction et des responsabilités particulières sont réservées, dans cette défense, à l'enseignement libre. Sa liberté n'est assurément pas absolue, il s'en faut, puisqu'il se trouve dans une large mesure gouverné par les règlements officiels, puisque la pédagogie d'Etat attend tous les adolescents du « second degré », quelque itinéraire qu'ils aient suivi, à ce défilé unique qu'est le baccalauréat. Les établissements libres n'en conservent pas moins une large et précieuse faculté d'option quant à leurs méthodes et techniques scolaires. Selon l'âge des élèves et les excercices divers prévus par l'emploi du temps, il leur est loisible d'en essayer de nouvelles, d'en continuer d'autres parmi les plus anciennes et les mieux éprouvées, d'en remettre en honneur qui ne paraissent neuves que parce qu'elles étaient tombées en oubli. Cette liberté d'expérimentation correspond à une de leurs raisons d'être ; elle est une des voies par où ils participent, qu'on le veuille ou non, à l'œuvre et aux progrès de l'éducation nationale. Nous ne voulons pas croire nous ne croyons pas qu'une réforme s'accomplisse jamais qui équivaudrait à rayer et proscrire sans recours de l'enseignement d'Etat les humanités classiques. Si cette révolution était par malheur consommée, une tâche héroïque commencerait par là même pour l'enseignement libre. Il aurait à se rappeler qu'après l'effondrement de l'Empire romain, ce sont les évêques, les moines, les clercs de tout ordre qui ont sauvé la culture, eux qui ont rassemblé cet héritage du monde antique pour le transmettre au monde moderne. Il lui souviendrait qu'il y eut un humanisme chrétien dès la Renaissance, qu'entre l'influence gréco-latine et la pensée chrétienne, une heureuse harmonie s'est faite depuis longtemps, dont témoignent saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, Bossuet et Fénelon, que ce n'est pas la faute du professeur de grec et de latin si de jeunes catholiques se sont parfois montrés plus instruits de la chronique galante de l'Olympe que des paraboles de l'Evangile, que si Montalembert s'est plaint de cet excès d'érudition mythologique, son ami l'abbé Dupanloup n'a pour autant rien

relâché de son zèle pour les études anciennes, où continuèrent de briller ses meilleurs élèves, futurs cardinaux ou illustrations futures des carrières libérales, le jeune Lavigerie comme le jeune Renan. Dans le cas extrême et sinistre que nous supposons, l'enseignement libre aurait une grande œuvre à entreprendre au service de la civilisation d'Occident.

Il la servira encore dans les tâches que lui assignent des temps moins sévères, ou moins dramatiques, encore que difficiles. Et puissions-nous voir le jour où il serait enfin véritable qu'il n'est pas de divergence constitutive entre établissements et hommes consacrés les uns et les autres à l'éducation de la jeunesse, où cesserait ce qu'un instituteur laïque, homme de sens et de savoir, esprit vigoureux et libre, a si exactement appelé le *discordat* de l'Eglise et de l'Ecole.

Une cause n'est perdue que le jour où elle se trouve abandonnée de ses défenseurs naturels. Les hauts intérêts humains ne courent de périls mortels que s'ils cessent d'être compris même de ceux qui peuvent comprendre.

LÉON BÉRARD.

LA VICTOIRE DE PROVENCE

II

LA PRISE DE TOULON (1)

Exaltés par la certitude de vaincre, nos soldats trouvent en face d'eux des adversaires fanatisés par l'énergie du désespoir. Leur chef, le contre-amiral Ruhfus, commandant le front de mer de la Riviera française et responsable de toute la côte française du sud, a, le 12 août, adressé à toutes les unités et services placés sous son autorité un ordre du jour vibrant qui se termine par ces mots : « A l'heure actuelle, une seule pensée doit animer tout Allemand : tenir coûte que coûte jusqu'à la victoire finale ». En pleine bataille, le 21 août, il leur transmettra la consigne impérative du Führer : « Défendre Toulon et Marseille jusqu'à la dernière cartouche. »

Ce serait une grave erreur et une injustice de croire que soldats de la *Wehrmacht* et marins de la brigade de *Kriegsmarine* se dérobent à ces ordres. Fantassins, artilleurs, sapeurs, pionniers de la 242e I. D. (2) ne sont pas seuls à accepter cette mission de sacrifice. Tout ce qui porte un uniforme allemand, jusqu'aux secrétaires des Etats-Majors, aux employés de l'Intendance, aux ouvriers de l'organisation Todt, aux adolescents de la *Hitler-jugend*, est résolu à en prendre part et à défendre avec opiniâtreté chaque point d'appui, quitte à se laisser écraser par les tirs de l'artillerie et les bombardements de l'aviation.

Cet acharnement rageur et souvent héroïque va imprimer à la lutte un caractère d'une rare violence. Et il n'est pas facile de

---

(1) Le général de Lattre, qui prépare une *Histoire de la Ire Armée française « Rhin et Danube »*, a bien voulu donner à *La Revue* cette relation de la Victoire de Provence dont la première partie a paru dans notre numéro du 15 septembre.

(2) I. D. : infanterie divisionnaire ; D. F. L. : division française des forces libres ; D. I. C. : division d'infanterie coloniale ; D. I. A. : division d'infanterie algérienne ; R. S. A. R. : régiment de spahis algériens de reconnaissance ; R. T. A. : régiment de tirailleurs algériens ; R. I. C. M. : régiment d'infanterie coloniale du Maroc ; T. D. : tanks-destroyers ; R. C. C. C. : régiment colonial de chasseurs de chars.

réduire aux lignes maîtresses le récit des engagements multiples et pourtant coordonnés auxquels donnèrent lieu ces combats d'une semaine.

On y peut toutefois distinguer trois phases principales où se marque clairement l'évolution de la bataille :

D'abord *la phase d'investissement* (20 et 21 août) au cours de laquelle le groupement Monsabert tend un filet au nord et à l'ouest de Toulon tandis que le groupement Larminat s'en rapproche de l'est, l'un et l'autre devant former un large demi-cercle autour de la place d'Hyères à Bandol.

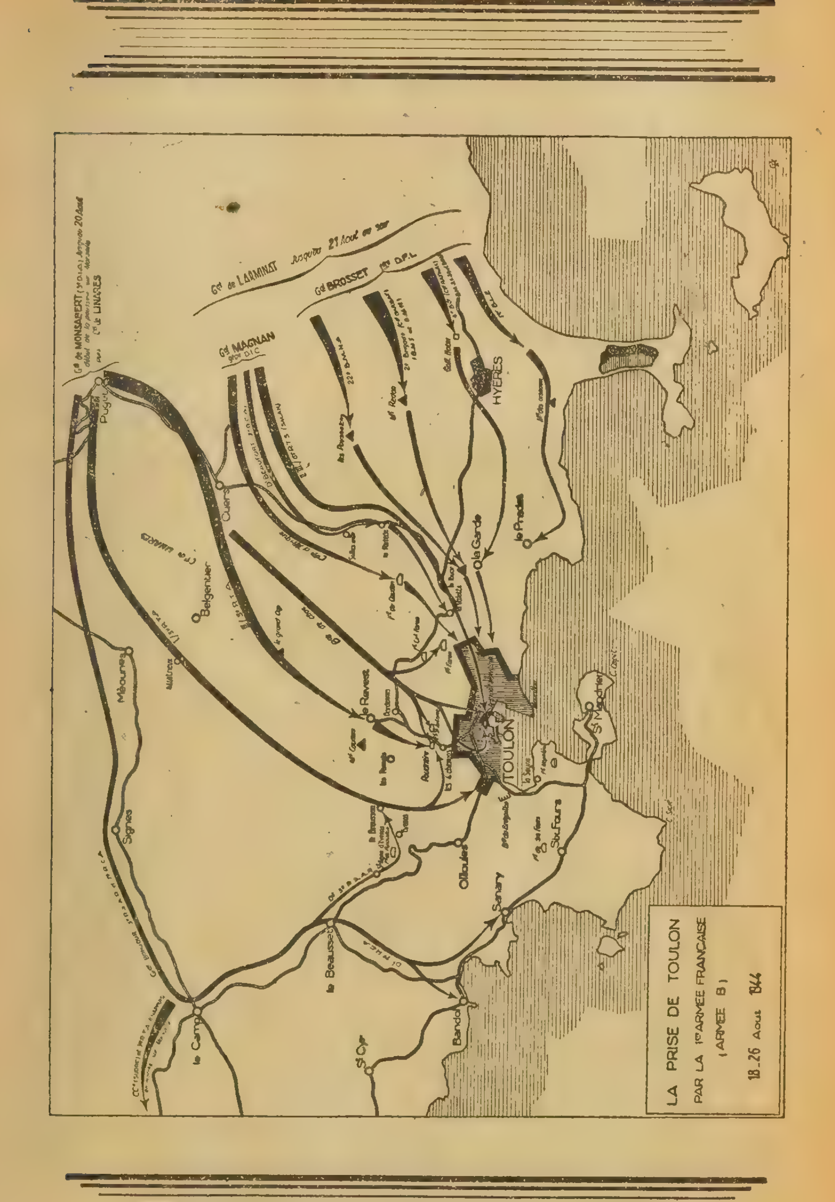
Puis *la phase de démantèlement* (22 et 23 août) marquée par la progression systématique et difficile de la 1re D. F. L. et de la 9e D. I. C. à travers la ceinture extérieure orientale de la ville que « Chocs » et tirailleurs de la 3e D. I. A. taraudent de leur côté.

Enfin *la phase de réduction définitive* des défenses intérieures, qui est surtout l'œuvre de la 9e D. I. C. et qui se termine, le 27 août à 23 h. 45, par la reddition sans conditions de l'amiral Ruhfus et de ses dernières forces.

L'investissement (20 et 21 août). — Lorsque, dans la nuit du 19 au 20 août, l'ensemble du front français s'ébranle, le général de Monsabert a déjà pris une sérieuse avance. De son P. C. de Puget-Ville, il a lancé dans l'après-midi du 19 son régiment de reconnaissance, le 3e R. S. A. R. sur la route départementale nº 2. Méounes et Signes ont été dépassées et en fin d'après-midi la colonne est arrivée à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Toulon, aux abords du carrefour du Camp, où la R. D. 2 rejoint la Nationale 8. Là, les Allemands ont établi un fort « bouchon » qui stoppe ce raid de 80 kilomètres. Au crépuscule, cette avant-garde est renforcée d'un escadron du 2e R. S. A. R. et provisoirement du 3e bataillon du 7e R. T. A. qui doit ensuite marcher sur Marseille. L'ensemble des éléments blindés constitue le sous-groupement Bonjour.

L'infanterie est également en mouvement. Deux bataillons incomplets du 3e R. T. A. ont quitté la région de Belgentier-Montrieux à l'ouest de Cuers et, sous la conduite du colonel de Linarès, entament l'ascension du massif désertique où culmine le Grand Cap.

Plus de 600 mètres de différence de niveau séparent la vallée


LA PRISE DE TOULON
PAR LA 1re ARMEE FRANCAISE
(ARMEE B)
18-26 Aout 1944
Gal de LARMINAT Jusqu'au 21 Août au soir
Gal BROSSET 1re D.F.L
Gal MAGNAN
Gal de MONSABERT
Gal de LINARES
TOULON
HYERES
Ola Garde
le Pradet
Cuers
Puget
Belgentier
Méounes
Signes
le Camp
le Beausset
Bandol
St Cyr
Sanary
Ollioules
Six Fours
St Mandrier
le Revest

du Gapeau de ce plateau sans vie et sans route. Des guides volontaires F. F. I., moines du couvent de Montrieux et Sanguinetti qui ont emprunté cet itinéraire pour venir à Cogolin, servent d'orienteurs. La nuit tombe, bientôt totale. La marche sur des pistes imaginaires et dépourvues de tout point de repère a quelque chose d'hallucinant. Chacun, matériel au dos, suit avec peine la trace de celui qui le précède. En tête du 1[er] bataillon, le commandant de Rocquigny utilise un nouveau procédé de signalisation : moderne Poucet, il déroule de temps en temps quelques mètres de papier blanc, emprunté à un rouleau que l'intendance américaine, si prévoyante qu'elle soit, ne destinait certes pas à cet usage... « Un véritable rallye-paper », écrira-t-il dans son compte rendu d'opérations.

A l'aube du 20 août, les tirailleurs commencent à descendre les pentes désolées et grandioses qui mènent vers la mer. A 8 h. les deux compagnies qui forment tout le III[e] bataillon dévalent sur le Revest-les-Eaux. Nul Allemand n'y veille sur la Tour Sarrazine : le petit détachement de *Feldgendarmerie* est en train de faire son marché !

Mais au sud du Revest, l'ennemi se ressaisit. Il bloque notre progression à hauteur des villages de Dardennes et de la Chapelle-Saint-Pierre, en bordure de la Poudrière, énorme obstacle qui barre l'entrée de l'étroite vallée du Las par laquelle on entre dans Toulon.

De son côté, le 1[er] bataillon qui s'est déployé à l'ouest du III[e] (commandant Ruault) s'est engagé dans le défilé entre le Mont Caumes et le Bau-de-Quatre-Heures. Au début de l'après-midi, il s'empare du carrefour des *Quatre-Chemins* à l'entrée nord-ouest de Toulon. Une de ses compagnies, dont le chef a emprunté l'uniforme d'un agent de police résistant pour aller faire sa reconnaissance, bloque à l'usine hydraulique le débouché de la vallée du Las. La Poudrière est donc isolée, mais elle interdit toute liaison directe entre les deux bataillons. Une autre compagnie occupe les lisières nord du faubourg de l'Oratoire, face à la croupe des Arènes, l'un des plus importants centres de résistance de l'adversaire dans Toulon.

Ainsi le détachement Linarès, par un coup d'audace magnifique, a porté le fer dans le flanc de la défense ennemie. Mais ce n'est encore, pour employer un terme d'escrime, qu'une « boutonnière », car son dispositif est bien léger et ses liaisons plus que précaires.

Heureusement, plus à l'ouest, le sous-groupement Bonjour a fermé le premier battant de l'unique porte qui relie Toulon à l'extérieur. Dès le début de la matinée, il s'est emparé du carrefour du Camp, puis il s'est rabattu vers la ville en descendant la Nationale 8. En fin de journée, le 3e R. S. A. R. enlève, après un bref engagement, le village du Beausset où le rejoint, dans la nuit, le 7e régiment de chasseurs d'Afrique débarqué depuis quelques heures.



La réussite de cette large manœuvre d'encerclement autorisait l'optimisme. Celui-ci est particulièrement vif au groupe Larminat.

Pour lui aussi, la journée a été bonne, mais moins décisive et beaucoup plus dure.

La division Brosset, conformément aux ordres reçus, a commencé le débordement et l'encerclement d'Hyères. Sur sa route, une première brèche avait été ouverte, dès le 18 août, par le groupe des commandos, encore à la disposition du corps américain. Dans un fol assaut, soixante hommes avaient enlevé la batterie de Mauvannes, forte de quatre canons de 150 de marine, tué une cinquantaine de ses servants et capturé une centaine de survivants. Cet exploit fantastique avait porté un coup sensible à la défense d'Hyères. Mais, le 20, la charnière de cette défense, le Mont Redon, se dresse en fasse de nous, intact.

Sa réduction est le début obligatoire de l'action. Elle incombe à la 2e brigade de la D. F. L. (1), la brigade Garbay, dont le bataillon de marche 5 (capitaine Bertrand) parvient à enlever la position ennemie et à s'y maintenir malgré plusieurs contre-attaques. Toutefois, à sa droite, en dépit de l'appui du 22e B. M. N. A. (commandant Lequesne), de la brigade Delange (1re brigade), le B. M. 2 (capitaine Boucard) se heurte aux casemates bétonnées des Pousselons et ne peut dépasser le couvent de Maubelle.

Au sud, la 4e brigade du colonel Raynal s'est trouvée égalcment arrêtée par le *Golf Hôtel*, immense bâtisse qui barre la route des Maures et dont les murs gris émergent sinistrement au-dessus des pins maritimes. Malgré deux attaques violentes, l'approche à moins de 400 mètres en demeure impossible.

Plus heureux, le B. M. 21 (capitaine Oursel) peut, en fin de

---

(1) La D. F. L. a conservé la terminologie britannique : une brigade y est l'équivalent d'un régiment d'infanterie. B. M. est l'abréviation de bataillon de marche ; ainsi B. M. N. A. signifie bataillon de marche nord-africain, B. M. 21, bataillon de marche 21, etc.

jour, s'infiltrer en suivant la voie ferrée jusqu'aux premières maisons d'Hyères, dans le quartier de la Lazarine.

Deuxième élément du groupement est, la 9e D. I. C. — qui n'est encore qu'un bataillon renforcé appartenant au régiment Salan, appuyé par les chars du commandant de Beaufort — met toute la journée à vaincre les fortes résistances implantées au nord de Solliès-Pont. Au prix de violents combats, elle atteint à la nuit la partie du village située à l'est du Gapeau, où elle s'accroche sous les feux provenant de la Farlède et des hauteurs de Solliès-Ville (1).

Sans surestimer ces résultats chèrement acquis, le fait que Toulon soit aux trois-quarts encerclé laisse escompter la chute rapide de la place. En conséquence, je diffuse à 20 heures de mon P. C. de Pierrefeu, mon ordre d'opérations no 7 qui, tout en soulignant que la prise du grand port de guerre demeure l'objectif immédiat et essentiel, prévoit l'articulation ultérieure de l'armée pour l'attaque contre Marseille, 1ère D. F. L. à gauche, groupement de Monsabert à droite, la coordination de la manœuvre devant revenir, dès après la prise de Toulon, au général de Larminat.

Mais celui-ci considère déjà que « la question prise de Toulon est réglée » (2) et qu'il s'agit de traverser la ville au plus vite.

C'est dire l'élan avec lequel la lutte reprend dès les premières heures du 21. Cependant la résolution allemande n'a pas faibli.

Il faut trois assauts meurtriers à la 2e brigade pour dépasser la ligne qu'elle a atteinte la veille et se frayer un chemin vers la Crau. Devant la 4e brigade, le *Golf Hôtel* résiste toujours...

Dans l'après-midi, une concentration d'artillerie dirigée de l'ouvrage de Mauvannes par le colonel Navereau, commandant l'artillerie du groupement de Larminat, se déchaîne. Plus de 1.000 obus s'abattent sur ce repaire. Enfin, après 40 heures de résistance, c'est l'hallali : les 160 survivants cèdent à l'assaut d'une compagnie du bataillon du Pacifique.

Pendant que se déroule cette bagarre sauvage, la pénétration

---

(1) Ce même après-midi et dans ce même secteur, l'hôpital de campagne 422, conduit par le médecin-colonel Robert, adjoint du médecin-général Le Guirriec, directeur du service de santé de l'armée, a l'audace de s'installer en pleine ligne de feu, au Séminaire de la Navarre. Coupée de l'arrière par des bombardements incessants, cette formation aura grand-peine, en fin de journée, à se reporter à la station de Cuers, d'un accès plus facile pour les blessés.

Je ne cite cet exemple que pour mettre en lumière l'allant de tous les services égal à celui des unités combattantes. Dès le 21 août, dépôts de ravitaillement et de matériel seront implantés, malgré l'insignifiance des moyens de transport débarqués, en pleine zone d'action des divisions.

(2) Ordre d'opérations no 3 du groupement L du 20 août 1944. Convaincu de l'imminence de troubles insurrectionnels graves à Marseille, le général de Larminat était anxieux de s'y porter de sa personne le plus tôt possible.

amorcée dans Hyères s'est poursuivie. En fin de journée, la ville est tout entière entre nos mains grâce aux B. M. 21 et 24. Et le 1er bataillon de Légion étrangère de la brigade Delange aborde le Mont des Oiseaux.

Pour sa part, à la 9e D. I. C., le sous-groupement Salan, maintenant plus solide, a remporté lui aussi des succès sérieux âprement mérités. Un de ses bataillons a enlevé à l'abordage Solliès-Ville et la crête de la Chapelle-Notre-Dame. Il les a conservés malgré quatre ou cinq contre-attaques. Un autre a traversé dans la vallée du Gapeau le réseau continu de barbelés derrière lequel se relaient tous les deux ou trois cents mètres des nids de mitrailleuses. Aussitôt les blindés de Beaufort ont sauté sur cette brèche.

Par la grand-route, c'est la ruée. *Toulon,* 14 *kilomètres* lit-on sur les bornes... Mais, dès La Farlède, le peloton de tête Destremau est coincé : le premier char, détruit, obstrue la circulation et derrière la colonne arrêtée, les Allemands se sont hâtés d'abattre deux platanes. Toute une opération doit être montée pour dégager les engins pris au piège. Elle réussit pleinement, mais elle nous coûte 8 chars moyens.

La Farlède enlevée, nos blindés se regroupent. L'objectif est La Valette. Le capitaine de Pazzis, avec un peloton de chars légers et ce qui reste de chars moyens, s'élance. A 16 heures, on apprend par sa radio qu'il a détruit des armes anti-chars à La Pierre Ronde. Un dernier message, capté à grand peine à 19 h. 15, annonce qu'il est dans La Valette. Sa radio, déjà très faible, tombe en panne. C'est le silence, de plus en plus angoissant, un silence qui durera 48 heures, le temps qu'il faudra à l'infanterie pour conquérir pas à pas la route refermée derrière les blindés qui, à bout d'essence et de munitions, tiendront seuls durant ces deux longs jours, embossés dans le village...

Pendant que s'accomplissait ce fait d'armes, le groupe de commandos entraîné par le lieutenant-colonel Bouvet en réussissait un autre, non moins remarquable et plus immédiatement payant. Après une progression harassante qui avait duré un jour et deux nuits, il était arrivé à s'infiltrer jusqu'à la dépression située immédiatement au nord de l'arête du Coudon. Puis, s'élevant sous un soleil torride le long des flancs du rocher, il avait à 14 heures donné l'assaut à l'ouvrage est, défendu par cent vingt hommes de la *Kriegsmarine*. Accrochage violent et d'abord incer-

tain. Sous les obus, le capitaine Ducournau se décide à quitter ses chaussures et à escalader à la corde les murs du fort, hauts de 10 mètres. Avec un petit groupe de grenadiers qui l'imitent, il pénètre dans l'ouvrage et se bat corps à corps dans la première enceinte, puis dans les galeries souterraines qui sont nettoyées à la grenade. A 15 h. 30, quand les *Kriegsmarine* se résolvent à capituler, six seulement seront trouvés indemnes. Mais, à la minute de se rendre, leur chef a lancé le signal « Tirez sur nous ». Un violent tir d'artillerie s'abat alors pendant plusieurs minutes sur le fort, frappant indistinctement Allemands et Français et, parmi ceux-ci, le lieutenant Girardon, l'un des héros de l'assaut qui venait de faire tomber le pivot de la manœuvre sur Toulon.



Ainsi, pour la 9e D. I. C., comme pour la D.F.L., cette journée du 21 août, coûteuse et âpre, prend fin sur des résultats importants. Dans toute sa profondeur, la première position ennemie est traversée.

Sur la face opposée de la place forte, un résultat comparable a été acquis, heureusement à moindres frais. Détaché par le colonel Bonjour, le 7e R. C. A., régiment Van Hecke, renforcé par un escadron du 2e R. S. A. R., est descendu du Beausset jusqu'à Bandol. Dès 9 h. 30, ses chars occupent la plage où, soumis à de violents bombardements, ils n'en barrent pas moins la route côtière aux groupes de fuyards qui cherchent à s'échapper de Toulon en direction de Marseille. Cette fois, le dernier pan de la porte est fermé. Toulon est définitivement dans la nasse.

Dans le même temps, la deuxième fraction du sous-groupement du colonel Bonjour, composée de son propre régiment, le 3e R. S. A. R., et d'un escadron de tanks-destroyers détaché du 7e chasseurs, occupe Sainte-Anne-d'Evenos. Puis, trouvant les gorges d'Ollioules infranchissables, le commandant Mauche qui conduit ce détachement laisse devant elles un « bouchon » et s'engage dans la montagne. Le fort du Pipaudon est tourné par le sud, Evenos est dépassé. A midi, filtrant par le Broussan et les Pomets, il arrive aux *Quatre-Chemins* où Linarès l'accueille avec joie.

Dorénavant, le régiment Linarès, renforcé d'autre part du bataillon de choc (1) qui arrive de Corse, se trouve moins « en

(1) Commandé par le capitaine aviateur Hériard Dubreuil, en l'absence du lieutenant-colonel Gambiez resté provisoirement en Afrique du Nord pour y former de nouvelles unités de choc.

enfant perdu ». Il se couvre sur son flanc gauche en enlevant le château de la Ripelle, sur la route de la Valette, et en établissant à proximité un solide barrage. D'autre part, il occupe le hameau de Dardennes. Pourtant, la Poudrière demeure imprenable. Nous ne sommes qu'à cent mètres de l'entrée de l'ouvrage, mais cent mètres à la guerre c'est parfois l'infini...

Malgré cette menace en son centre, le commandant du 3e R. T. A. pousse des éléments dans Toulon, groupe par groupe ; deux compagnies de choc et une section de tirailleurs s'infiltrent jusqu'au *Carrefour des Routes*. Une section et deux tanks destroyers atteignent la voie ferrée de Toulon à Marseille. Les combats de rues commencent.

La réaction allemande est extrêmement violente. Des Arènes comme du Malbousquet, *minnen* et obus arrivent sans cesse réglés par des observateurs auxquels aucun de nos mouvements n'échappe. Mitrailleuses et *panzerfaust* appuient de brusques contre-attaques. Avant la nuit, il faut replier les pointes les plus aventurées. Mais rien ne nous fait abandonner ni les *Quatre-Chemins*, ni *les Routes*, ni le quartier de l'hôpital militaire.

Non seulement l'investissement est maintenant total, mais déjà, de toutes parts, nous étreignons l'adversaire.

Le démantèlement (22 et 23 août). —Toutefois, nous sommes encore loin d'en avoir terminé.

Le 22 août commence dans le secteur est sur une impression très favorable. Dans la plaine entre Hyères et La Garde, l'avance de la 1ère D. F. L. est d'abord rapide (1). Mais bientôt la violence des tirs d'artillerie provenant du Touar et du Pradet montre que la deuxième position ne sera pas moins dure à enlever que la première.

Au milieu des bois de pins en flammes, la 2e brigade parvient à s'emparer de l'éperon est des hauteurs du Touar. A sa gauche, la brigade Raynal réduit les organisations du Pradet, mais elle

(1) Le 21 au soir, le général de Larminat m'a demandé à être déchargé de sa mission de coordination entre la 9e D. I. C. et la D. F. L. pour pouvoir se rendre à Marseille. J'ai fait droit à son désir, mais en précisant qu'il n'aurait à remplir à Marseille qu'un rôle d'information tant que la 3e D. I. A. y agirait seule comme grande unité d'infanterie. Il me paraissait, en effet, superflu d'établir un échelon hiérarchique supplémentaire entre le général de Monsabert et l'armée. Sur le front de Toulon, la conséquence du départ du général de Larminat fut que je repris le commandement direct des divisions Brosset et Magnan.

échoue devant La Garde. Une compagnie qui avait pénétré dans le village ne peut y tenir en face d'une contre-attaque. Ce n'est qu'à 21 heures qu'un nouvel assaut du bataillon du Pacifique nous en rend maîtres.

Sur tout son front, Brosset est de nouveau étroitement au contact. Il décide alors de concentrer ses moyens pour percer coûte que coûte le 23, et de confier à la brigade Garbay l'enlèvement du massif du Touar.

A 9 heures, Garbay attaque. Tout de suite l'avance dans le terrain accidenté est rendue très difficile par les tirs violents et de plein fouet des pièces d'artillerie sous béton et les feux d'infanterie. L'adversaire résiste avec acharnement. L'incendie embrase pins et buissons. Au milieu des flammes, dans le tonnerre des éclatements des obus et des explosions de dépôts de munitions, les coloniaux du B. M.4 et du B. M.5 progressent pourtant, mètre par mètre. Vers 16 heures, exténués mais triomphants, ils couronnent l'ensemble du massif.

Exploitant aussitôt ce succès, le bataillon du Pacifique du commandant Magendie entre à son tour en ligne. A 17 heures, il attaque la région de Mauranne, couverte de fossés et de réseaux de fil de fer barbelé. A la tombée du jour, il s'aligne entre Nole et le clos Pouvenel.

Glorieuse journée mais excessivement sévère. Partout, bien que sentant la partie perdue, l'Allemand s'est fait hacher sur place. Et ces quelques kilomètres de « reconquête » coûtent à la D. F. L. 55 tués, dont 6 officiers et 195 blessés.

Il reste d'ailleurs de sérieux noyaux de résistance au sud de la zone tombée entre nos mains. Mais peu importe à Brosset. Ses efforts joints à ceux de Magnan viennent d'ouvrir la route de Toulon. Seul en *jeep*, il fonce vers la ville, y entre, puis revient chercher ses éléments de tête :

— Allez-y, leur crie-t-il, j'ai déjà embrassé au moins 200 filles !

De fait quelques détachements filtrent à travers les dernières défenses ennemies par La Paillasse et Saint-Jean-du-Var et arrivent dans Toulon. Parmi eux, se trouve le commandant Mirkin de l'état-major de la D. F. L. qui, mettant à profit sa parfaite connaissance de la langue allemande, réussit un superbe coup de bluff et obtient la reddition sans combat du gros point d'appui de l'Arsenal terrestre, grâce à l'arrivée opportune d'un petit élément de la 9e D. I. C.

Car, pendant ces deux jours, la 9e D. I. C. n'a cessé de rivaliser avec la D. F. L.

Parti des abords de La Farlède, le 22 au matin, le sous-groupement Salan a pour mission d'agir en direction de La Valette. L'artillerie allemande, qui garde le bénéfice des hauts et des vues, sanctionne de ses tirs tous nos mouvements. Sous son feu meurtrier, La Farlède est nettoyée, le hameau de Grands conquis, les points d'appui de Pierrascas et des Moulières enlevés. A hauteur de Pierre-Ronde, les blindés épaulés par le IIe bataillon du 6e R. T. S. (commandant Gauvin) font sauter un gros verrou de dix bouches à feu. A 16 heures, une ligne jalonnée par La Platrière, La Calabre et le château de Redon est atteinte mais ne peut être dépassée. Nos pointes extrêmes sont stoppées à 600 mètres de La Valette.

Au nord de la localité, le ravin des Minimes constitue une véritable position fortifiée comprenant tout un ensemble d'organisation enterrées et souterraines. Le III/6 ne peut faire plus, et c'est beaucoup, que de prendre la hauteur de Baudouvin.

Mais les chars sont obsédés par le désir de rejoindre ceux qui, depuis la veille, sont encerclés à La Valette. Beaufort lance le peloton de chars légers du lieutenant Roulland. A quelques centaines de mètres du village une giclée de gros obus souffle le char *Bretagne* qui marche en tête. Le tank effectue un fantastique virage et culbute sur sa droite tandis qu'une de ses chenilles vole en éclats. Pourtant, à l'intérieur, les quatre hommes d'équipage ne sont qu'abrutis par le choc. Le pilote et son aide, cruellement brûlés par des projections d'huile bouillante, réussissent à sortir et se font cueillir par un cercle d'Allemands, le doigt sur la détente de leurs mitraillettes. Mais Raymond, chef de bord et son tireur Deperne restent coincés dans la tourelle. Deperne, la tête en bas, à demi assommé par les obus tombés de leurs alvéoles, écrase Raymond de tout son poids. Le malheureux a les doigts d'une main coincés dans la porte. « Prenez votre couteau, chef, et coupez-moi les doigts. » Raymond refuse catégoriquement. Alors, sans mot dire, Deperne saisit son propre couteau, l'ouvre avec ses dents et, phalange après phalange, il coupe...

Pendant que se déroule ce dramatique épisode, le commandant de Beaufort réussit à franchir avec deux chars légers les lignes adverses et à rejoindre son détachement de Pazzis. Mais, derrière lui, la brèche étroite se referme. L'infanterie ne peut suivre.

Après une courte nuit où le duel d'artillerie est à peu près

constant, l'effort reprend le 23 au matin. Il reste vain aux Minimes, où le 1er bataillon (commandant de Saint-Germain) et le IIIe bataillon (commandant Communal) du 6e R. T. S., malgré l'appui des commandos qui, descendant du Coudon, ont tourné le centre de résistance par l'ouest, ne peuvent que s'infiltrer très légèrement sans parvenir à déloger l'ennemi de ses tanières.

Par contre, nous sommes plus heureux à La Valette. Salan a rameuté tous les chars disponibles pour soutenir l'attaque du II/6. Leur progression est rendue malaisée par les innombrables fossés, clôtures, haies de cyprès et bassins qu'utilisent les *snipers*. Mais les équipages n'hésitent pas à s'exposer à bout portant à leurs tirs. Le sous-lieutenant Boin, du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, l'œil arraché par une balle, commande encore ses chars au micro lorsqu'on le dégage de sa tourelle...

Vers midi, les Sénégalais parviennent à crever les lisières sud et ouest et à reprendre enfin contact avec les blindés de Pazzis, installés, selon l'expression même des exécutants, comme « un ver dans le fruit » dans le centre de la localité depuis plus de 40 heures.

En même temps, une compagnie déborde La Valette par le sud, dépasse Beaulieu et entre dans les faubourgs est de Toulon. Sept chars légers du R.I.C.M. la dépassent, traversent la ville d'un trait et poussent jusqu'aux abords de l'Arsenal maritime où ils « donnent la main » aux unités du colonel de Linarès. Puis ils regagnent Saint-Jean du Var, ramenant 30 prisonniers à titre de témoins.

Mais le régiment colonial de chasseurs de chars ne veut pas être en reste avec le R. I. C. M. Les T. D. de l'un de ses escadrons participent à la prise du château de Fontpré où sont capturés 4 canons de 105, 2 de 155, 3 anti-chars de 25 et 37 m/m et 120 prisonniers. Sans perdre de temps, les Sénégalais dépassent alors Beaulieu et arrivent au contact des défenses du premier réduit intérieur, le Fort Sainte-Catherine.

Quant au peloton de reconnaissance du R. C. C. C., — deux autos-mitrailleuses et quelques *jeeps*, — il estime qu'il ne doit pas remettre au lendemain ce qu'il peut faire le soir même. A 19 h. 30, il démarre à toute vitesse et, faisant feu de toutes ses armes dans toutes les directions, échappant aux mitrailleuses et aux anti-chars qui défendent les principaux carrefours, il ne s'arrête qu'au cœur de Toulon, sur la place de la Liberté. C'est son irruption qui permet au commandant Mirkin de faire prisonnière la garnison de l'Arsenal terrestre... et de l'évacuer jusqu'à nos lignes.



A ce moment, le centre de la ville présente l'aspect le plus confus. Car si les troupes de Brosset et de Magnan font la course pour y accéder, on pense bien que celles de Linarès ne les ont pas attendues pour y prendre pied.

Nous les avons laissées, le 21 au soir, dans les faubourgs. Bien que l'artillerie n'ait cessé durant toute la nuit de les harceler, « Chocs » et tirailleurs n'en sont pas moins gaillards pour « remettre ça » au matin du 22.

Le capitaine Lefort, du bataillon de choc, forme deux colonnes. Lui-même en conduit une jusqu'à la place du colonel Bonnier (que les vieux Toulonnais continuent à appeler place d'Espagne) pour bloquer à son origine la route nationale de Marseille. Le I/3e R. T. A. assure la sécurité de ses communications avec le *Carrefour des Routes*.

La seconde colonne, aux ordres du capitaine Carbonnier, s'infiltre à travers toutes les petites rues. Par équipes, par groupes de deux ou trois, voire isolément, les chasseurs se répandent un peu partout, à la gare, place de la Liberté, boulevard de Strasbourg, à la Poste et jusqu'à la place Noël-Blache dans les quartiers est de la ville. Aidés de patriotes qui font avec enthousiasme le coup de feu, ils sont à leur affaire dans ce combat très spécial. C'est une guerre de Peaux-rouges contre les *pillboxes* édifiés un peu partout aux croisements de rues ou auprès des principaux bâtiments publics, contre les *snipers* dissimulés sur les toits ou dans les caves, contre les voitures ou les camions qui tentent de circuler encore. A la *gammon* (1), à la grenade incendiaire, à la mitraillette, au fusil-mitrailleur, le sort des uns et des autres est réglé et le maximum de désordre jeté chez l'adversaire. Peu à peu celui-ci se retranche dans ses bastions et n'en sort plus que pour de brèves contre-attaques qui donnent lieu, de notre part, à de très provisoires replis « élastiques ».

Toutefois, Lefort estime sagement que la nuit serait dangereuse à l'excès pour cette poussière de gangsters héroïques semés à travers toute la ville. Il regroupe donc ses éléments sur les points d'appui de l'avenue du XVe Corps et de la place d'Espagne. Seul un groupe continue à faire la guerilla avec l'appoint de F. F. I. Un autre,

---

(1) Grenade anti-char.

qui n'a pu décrocher s'enferme en face du Palais de Justice sans lâcher les 53 prisonniers qu'il a capturés dans la journée.

Mais tous les « Chocs » n'ont pas été engagés dans ces combats urbains. La 3e compagnie a, au contraire, passé sa journée à faire de la montagne. Démarrant de Dardennes vers 10 heures, elle a gravi les pentes nord du Faron et terminé son ascension par l'escalade des 40 mètres de la falaise abrupte qui couronne tout le versant. Elle a trouvé vide le fort du Faron. Par contre, celui de la Croix du Faron est occupé par une centaine d'hommes. Vers 10 heures du soir, il capitule, tandis qu'une fraction de la compagnie redescend vers Toulon en dégringolant les pentes sud-ouest du Mont et prend liaison avec les F. F. I. installés au fort Saint-Antoine.

... Ce n'est pas tout encore pour les « Chocs ». Car leur 4e compagnie est de l'affaire de la Poudrière, la plus dure de cette journée et peut-être de toute la bataille pour Toulon

On se rappelle la position occupée par cet ouvrage, sorte de brisant sur lequel viennent échouer de part et d'autre les 1er et 3e bataillons du 3e R. T. A. Adossé aux pentes ouest de la vallée du Las, il est entouré d'un mur d'enceinte élevé qui longe la route du Revest à Toulon. Dans la cour d'entrée, quatre trous sombres au flanc de la Falaise marquent l'orifice de quatre larges galeries qui s'enfoncent profondément sous terre. Ce sont ces galeries qu'une garnison improvisée, faite d'éléments hétéroclites — fantassins, artilleurs, marins, sapeurs, radios, ouvriers de l'arsenal, employés de l'intendance, boulangers, manutentionnaires — a transformées en forteresse et va défendre jusqu'à la démence.

Le premier soin du colonel de Linarès, au début de la journée du 22, est de resserrer son étreinte autour de ce bastion. Le III/3 l'investit au nord et à l'ouest, le I/3 au sud. Reste le côté est, c'est-à-dire les pentes du Faron qui font face à l'entrée de l'ouvrage. A 9 h. 30, la compagnie Torri (du bataillon de choc) y est établie. L'une de ses sections s'en est détachée pour donner l'assaut.

Mais chaque fois qu'un groupe prétend approcher de l'entrée, des rafales nourries partent des galeries et, dans un grand bruit de moteur, deux chars en sortent comme des diables d'une boîte. En outre, une centaine de tireurs d'élite sont cramponnés sur les superstructures.

Il faut d'abord régler le compte de ceux-ci. Chasseurs de choc et tirailleurs les visent comme à la cible et le IIe groupe du 67e régi-

ment d'artillerie les martèle inlassablement. Et pourtant, les morts seuls cessent le combat.

A 17 heures, la situation est la suivante : une galerie paraît vide, une autre est écroulée ; de la troisième, les chars vraisemblablement endommagés par des grenades incendiaires lancées par les groupes d'assaut des « Chocs » n'osent plus sortir ; reste la quatrième où se tient le gros de la garnison qui en défend les abords sans aucun signe de défaillance. Dans la cour intérieure des camions brûlent. Sur les superstructures trente obstinés continuent à interdire l'approche aux tirailleurs qui cherchent à venir surplomber l'entrée des galeries.

Il faut en finir.

Linarès amène de la zone qu'il tient dans Toulon deux chars du 3e R. S. A. R. et deux T. D. du 7e R. C. A. Accompagnés par une section de la 1re compagnie du 3e R. T. A., ces engins avancent au plus près et arrosent de toutes leurs armes le centre et les défenses supérieures de la Poudrière.

Foudroyés à bout portant, les derniers défenseurs extérieurs agitent enfin un drapeau blanc. Nous couronnons l'ouvrage.

Mais nous ne sommes pas encore à l'intérieur. Les tirailleurs qui arrivent jusque dans la cour sont repoussés à la grenade. Bien plus, les défenseurs des galeries se sont aperçus de la reddition de leurs camarades des superstructures et ils se hâtent de réclamer le tir de leur artillerie. Un violent bombardement des batteries côtières s'abat aussitôt sur les assaillants.

Il est 20 h. 30. La nuit est maintenant presque tombée. Le sous-lieutenant Laflèche vient, sous le feu des armes automatiques, reconnaître à travers les mines un passage pour son T. D. de tête, fait demi-tour, puis l'amène en bonne position. Cette fois, c'est la fin. Tirant de quelques dizaines de mètres, le canon de 76,2 envoie ses obus à toute volée dans les galeries. A 21 heures, celle du sud explose. La plupart de ses occupants sont carbonisés. Les survivants tentent une sortie en masse que nos fusils-mitrailleurs enrayent. Alors, confondus dans un même élan, tirailleurs et « Chocs » avec leurs grenades et leurs mitraillettes, sapeurs avec des lance-flammes se ruent pour l'ultime assaut. Tout homme qui ne se rend pas sur le champ est abattu. A 21 h. 45, tout est terminé : la Poudrière est conquise.

L'intérieur de l'ouvrage n'est plus qu'un immense charnier couvert de décombres, où règne une épouvantable odeur de

mort et que dévorent les flammes qui font à tout instant sauter des caisses de munitions.

250 cadavres jonchent le sol, alors que le nombre des prisonniers ne se monte qu'à 180 dont plus de 60 sont grièvement blessés. C'est un spectacle dantesque qui, d'un seul coup, réveille en moi les plus tragiques souvenirs de Douaumont et de Thiaumont, en 1916. Et il est admirable que nos hommes, dont beaucoup en sont à leur premier combat, aient égalé d'emblée les poilus chevronnés de Verdun.

Ils avaient devant eux des adversaires qui n'étaient pas inférieurs à ceux qu'avaient vaincus leurs pères : « Nous nous sommes défendus, voilà... Je suis officier, lieutenant. C'est la guerre pour moi comme pour vous, Messieurs », répond l'un des défenseurs à qui l'on demande les raisons de cette résistance héroïque et désespérée...

Maintenant que cette menace sur ses arrières est liquidée, Linarès peut concentrer tous ses moyens pour accélerer l'occupation définitive du centre de Toulon.

Toutefois, le 23 au lever du jour, ce sont les Allemands qui prennent l'initiative. Dès 6 heures, la garnison de l'arsenal maritime attaque le point d'appui, le plus avancé des « Chocs », au carrefour de l'avenue du XVe Corps et du boulevard Louis-Picon. Les deux sections Bonnard et Fournier qui l'occupent sont sévèrement touchées et doivent se resserrer sur la place d'Espagne. L'un des groupes de la section Bonnard, à bout de munitions, est tourné par les arrières de la maison où il s'embusque. Sauvagement, les Allemands font sortir les survivants et, en pleine rue, les fusillent de quelques rafales de mitraillettes. Par miracle, Bonnard n'est que grièvement blessé. Mais le sergent-chef de Lacroix-Laval, le sergent Demazel, le caporal-chef Calvet, les chasseurs Guesta, Planche et Arnoult tombent, victimes de ce lâche assassinat (1).

A toute force l'ennemi cherche à se frayer un passage vers l'ouest. Mais notre barrage de la place d'Espagne tient bon et, sous les coups de notre artillerie, les assiégés dispersés se replient sur l'Arsenal maritime et le Malbousquet. Ce sera leur dernière sortie.

---

(1) Une plaque rappelle aujourd'hui le souvenir de ces héros et la barbarie de leurs meurtriers.

A midi, un conseil de guerre réunit Linarès, Bonjour, Mauche, Rocquigny et Lefort. Il s'agit de régler les modalités de la « prise de possession » officielle de la ville en s'installant définitivement dans son centre. Et comme chacun a été à la peine, Linarès répartit les missions de telle sorte que chacun soit aussi à l'honneur. Pourtant la peine n'est pas finie...

Le détachement inter-armes, que commande Lefort et auquel les F. F. I. apportent une aide précieuse, ne progresse, en effet, que par bonds successifs sous le feu des armes allemandes qui enfilent les principales artères. L'avance est lente mais régulière. Finalement, trente fantassins avec un char léger et un T. D. parviennent place de la Liberté et hissent les couleurs françaises sur la sous-préfecture, quelques instants avant d'être rejoints par les éléments de la 9e D. I. C. et de la 1re D. F. L.

Comme tout le monde, je ne veux pas attendre davantage pour entrer dans la ville. J'en visite les quartiers nord où le moral et l'ardeur de nos troupes m'émerveillent.

Mais notre « prise de possession » reste encore bien légère. La nuit manque de charmes pour nos éléments incrustés dans la ville, et plus encore, on s'en doute, pour les Allemands qui y restent traqués.

Car eux ne peuvent plus se faire aucune illusion. Ils savent que rien ne les sauvera de la mort ou de la capture et qu'aucun secours ne leur arrivera plus désormais du dehors : dans la journée, le détachement Van Hecke, renforcé par une fraction du IIe bataillon du 3e R. T. A. (commandant Valentin) dernier bataillon débarqué de ce régiment, a fait sauter le bouchon allemand qui barrait encore la route nationale 8 dans les gorges d'Ollioules et a obtenu la reddition du fort de Pipaudon. La route directe Toulon-Marseille est désormais ouverte sans coupure à nos forces, à elles seules.

Il ne reste plus à nos ennemis qu'à se terrer dans les défenses intérieures de Toulon pour obéir jusqu'au bout aux ordres de leur Führer.

La réduction définitive. — La nature nouvelle de la bataille appelle un remaniement de notre dispositif. La réduction des centaines d'obstacles, allant des vieux forts à la Vauban jusqu'aux blockhaus individuels, que les nazis tiennent toujours dans la

ville demande à être opérée de la façon la plus systématique. Elle doit donc être confiée à un seul chef.

Monsabert est tout entier à Marseille et Brosset a besoin d'une journée encore pour liquider les gros îlots qui subsistent dans son secteur, à Sainte-Musse et au Cap Brun en particulier ainsi que sur le littoral.

En conséquence, c'est à Magnan et à la 9e D. I. C. que je fais appel pour la vaste opération de nettoyage qui reste à accomplir. D'ailleurs, les « Marsouins », pour qui Toulon est une capitale sentimentale, ne sont pas loin de penser que cet honneur leur revient. Mais la D. F. L., qui a tant lutté pour parvenir aux portes de la ville et qui a laissé plus de 900 des siens, tués ou blessés, à ses abords, le pense aussi. En lui imposant le sacrifice de ne pas prendre toute sa part de la victoire, je me promets à moi-même de lui donner bientôt sa revanche. Elle l'aura à Lyon...

A Magnan, je prescris de relever au plus tôt les éléments de la 3e D. I. A. que commande Linarès pour qu'ils puissent rejoindre sans délai le gros de leur division à Marseille. Jusque-là, ils seront à ses ordres. Ils formeront un sous-groupement jumelé avec le groupement tactique Bourgund. L'un et l'autre, sous la conduite du général Morlière, commandant l'I. D./9 auront la charge de la partie ouest de Toulon. Les colonels Salan et Le Puloch auront à remplir une mission semblable dans la partie orientale.

A la vérité, il serait sans doute fastidieux de suivre dans le détail, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, la progression de chacun de ces détachements. Il nous suffira d'en rapporter les étapes essentielles, non sans souligner la somme d'héroïsme qu'elles représentent.

Le 24 août, tombent le fort Sainte-Catherine, le fort Lamalque et les Arènes, croupe fortifiée creusée d'une multitude d'abris d'où le 4e Sénégalais du colonel Bourgund fait sortir, comme des lapins d'un terrier, 34 officiers et 1.000 hommes.

Dans le même temps, les Minimes sont occupés par deux bataillons du 6e R. T. S. (colonel Salan). Ce résultat vaut plus qu'une mention car il ajoute encore à la gloire de l'équipage du char *Bretagne*. C'est en effet aux quatre rescapés du char incendié qu'il a fait prisonniers que le commandant allemand d'un des réduits de cette forteresse finit par se rendre, « pour éviter un inutile massacre », et ce sont eux qui connaissent la revanche de livrer leur 150 gardiens provisoires aux Sénégalais.

Malgré Linarès, volontiers prudent pour les autres, j'estime que le moment est venu de faire mon « entrée » officielle à Toulon. Mais M. Diethelm entend bien être de la partie, en sa double qualité de commissaire à la guerre et de chasseur à pied habitué à marcher à l'avant-garde. Nous partons donc côte à côte dans ma *jeep*, accompagnés d'un officier affecté depuis la veille à mon cabinet, le commandant William Bullitt, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris qui a sollicité du général de Gaulle l'honneur de servir dans l'armée française (1).

L'opération s'avère bientôt sportive. A partir du Quartier Saint-Antoine, nous entrons dans la bagarre. Et lorsque nous arrivons à la voie ferrée, il n'est d'autre moyen de la traverser qu'à plat ventre. Chacun s'en trouve rajeuni. Nous atteignons cependant les alentours de la place du Colonel-Bonnier où nous nous mêlons aux « Chocs » qui, pour pousser vers l'Arsenal maritime, doivent enlever une à une, en d'âpres engagements, les maisons transformées en centres de résistance par l'ennemi. Puis, nous finissons par gagner l'avenue Vauban. Au numéro un, se dresse, à moitié démoli, l'ancien hôtel de la Subdivision. Pendant deux heures, j'en fais mon P. C. Et c'est là que je donne à Magnan, à Linarès et à Beaufort mes ordres pour l'achèvement de la réduction de Toulon. (2)

Au retour, nous avons la satisfaction d'assister au défilé des prisonniers capturés par le 4e Sénégalais sur la hauteur des Arènes ; et, en remontant vers Dardennes, nous nous arrêtons devant les entrées des galeries encore fumantes de la Poudrière qui exhalent toujours leurs effroyables senteurs de mort...

La journée du 25 voit nos éléments déboucher sur le port. De furieux combats se déroulent dans la presqu'île du Mourillon et à l'intérieur de l'Arsenal maritime, immense cité dont les différents blocs doivent être conquis successivement. Au crépuscule, nos fantassins sont au pied du fort de Malbousquet qu'ils encerclent étroitement. Appuyé par l'argument-massue d'une concentration de quinze minutes des feux de l'artillerie disponible, un de nos officiers somme le commandant de l'ouvrage de se rendre avant que l'assaut ne soit donné. Le colonel allemand, que nos obus

---

(1) Son Excellence William Bullitt, qui sert sous l'uniforme français, restera auprès de moi jusqu'à la victoire finale. Il sera pour nous tous le compagnon le plus loyal et l'ami le plus fidèle.

(2) La municipalité de Toulon a tenu à rappeler l'événement en apposant une plaque sur la façade de l'hôtel de la Subdivision.

ont gravement blessé, accepte. L'évacuation de la garnison est fixée au lendemain matin.

Cet exemple est contagieux. Presque partout, l'adversaire sent la partie définitivement perdue et accepte d'entamer des pourparlers de reddition. Mais non sans réticences ni exceptions. Au fort d'Artigues, le lieutenant-colonel adjoint au commandant s'est refusé, le 24, à toute conversation et une attaque n'a pu venir à bout ni de son obstination ni, malheureusement, de l'ouvrage. Mais le 25, le commandant lui-même est joint directement... par téléphone. Le chef des transmissions de la 9e D. I. C. a découvert la coupure du câble et l'a repérée. Il faut dire qu'il connaît le quartier : il y a sa maison. Le colonel Salan en profite pour lancer lui-même l'ultimatum : « passé 19 heures, mes Sénégalais recevront l'ordre de vous massacrer tous ». La menace fait réfléchir. Mais de longs palabres sont encore nécessaires pour obtenir la cessation du combat et rédiger les termes de la capitulation qui deviendra effective le 26 à 8 heures.

Cette journée du 26 est celle de l'écroulement définitif.

Au Malbousquet, 1.400 prisonniers, auxquels ont été accordés les honneurs de la guerre, défilent devant le colonel Bourgund et ses Sénégalais du 4e R. T. S. A d'Artigues, le colonel Salan, radieux, préside à la même cérémonie et dénombre 19 officiers et 485 hommes de troupe.

L'arsenal du Mourillon, écrasé par nos 155, fait sa soumission à 11 h. 30.

Au cap Sicié, les garnisons du fort de Six-Fours et de la batterie du Brégaillon — 17 officiers et 600 hommes — se rendent vers midi au colonel Van Hecke. Un groupement de la 9e D. I. C. que commande le colonel Voillemin, du 13e R. T. S., râtisse la presqu'île au cours de l'après-midi.

Seuls la pointe de l'Eguillette, le fort Napoléon et la batterie du Balaguier offrent quelque résistance.

Même vaincus, les Allemands ne perdent pas leur morgue. Lorsque les 210 hommes de la batterie du Peyras sortent du fort après avoir détruit leurs armes, ils se dressent encore pour crier : *Heil Hitler !*

Mais, à la nuit, les coloniaux couronnent les hauteurs qui avaient été, en 1793, l'objectif de Bonaparte. Cette fois, elles ne serviront plus à tirer à boulets rouges sur les vaisseaux de la flotte anglo-espagnole mouillée dans la rade, mais à en ouvrir l'accès

à l'escadre de l'amiral Lemonnier qui, une fois les passes dégagées et déminées, y pénétrera bientôt. Notre armée éprouve un légitime orgueil à rendre à notre marine ce grand port, témoin de ses fiertés et de ses deuils, libéré sans que l'ennemi ait eu le temps de lui infliger de nouvelles destructions. Ce retour émouvant est confirmé par la venue de M. Jacquinot qui n'attend pas la fin des combats pour installer l'amiral Lambert à la Préfecture maritime.

Dans la matinée du 27 août, nos troupes victorieuses défilent dans Toulon devant les commissaires à la guerre et à la marine, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Et pourtant le tonnerre de l'artillerie assourdit la foule en fête, car, de l'autre côté de la rade, la presqu'île de Saint-Mandrier résiste toujours.

Depuis le 18, l'aviation alliée n'a cessé, en dépit d'une D. C. A. meurtrière, de lancer des centaines de tonnes de bombes sur les casemates qui protègent ses pièces de 340. La flotte s'est jointe à ce déchaînement. A partir du 21, le bombardement a été quasi-ininterrompu. Toute la zone qui entoure le cap Cepet n'est plus qu'un immense chaos d'où émergent les squelettes calcinés des pinèdes. Mais à l'abri dans les galeries bétonnées, où se sont finalement réfugiés l'amiral Ruhfus et son état-major, les *Kriegsmarine* continuent imperturbablement leur service.

Chose inouïe, l'amiral est considéré comme un *fugitif (Flüchtling)* par la garnison qui lui dénie tout droit au commandement pour avoir abandonné son quartier général de La Valette à l'approche des chars et des Sénégalais et s'être réfugié à Saint-Mandrier, en traversant la rade dans une barque. Cette situation influence son moral. Vers 20 heures, il accepte de faire recevoir l'émissaire que lui dépêche le colonel Le Pulloch. A 23 h. 45, il se résoud à capituler sans conditions.

L'épilogue se joue le lendemain 28 août, à 8 heures du matin : une colonne de 1.800 marins dont 40 officiers présente sa tête aux Sablettes, première étape de la captivité.

Je fais aussitôt comparaître l'amiral Ruhfus et lui donne trois heures pour me fournir le plan détaillé des champs de mines dont la presqu'île est infestée. Sans ambages, je le préviens que, passé ce délai, il sera fusillé si, dans ce secteur, un seul de mes hommes saute sur une mine allemande.

Trois heures plus tard, j'avais les plans. Et pas un seul de mes hommes ne sauta à Saint-Mandrier sur une mine allemande.

***

Faut-il dire à quel point l'Histoire, couchée sur le papier, reste morte au regard des souvenirs et, plus encore, de la réalité insaisissable en ses aspects fugitifs et multiples ? Quelques-uns de ceux qui furent les artisans de cette première bataille sur le sol de Provence trouveront peut-être que j'ai insuffisamment souligné la part que leurs unités y ont prise. Mais aucun, je l'espère, ne me reprochera d'avoir sous-estimé l'héroïsme dépensé par tous les combattants. Et, c'est là certainement l'essentiel, car la rapidité même de notre succès, acquis à une heure où l'opinion française, privée de liaison, concentrait son attention soit sur des péripéties locales soit sur l'immense nouvelle de la délivrance de Paris, a trop souvent fait croire qu'il avait été obtenu facilement de la faiblesse d'un adversaire démoralisé et d'avance consentant.

Les faits demeurent. Huit jours de luttes ininterrompues. De notre côté, 2.700 Français, dont 100 officiers, tués ou blessés. Chez les Allemands, des milliers de cadavres et plus de 17.000 captifs. Un matériel énorme et un butin de centaines de canons. Finalement, le plus grand port de guerre de l'Europe Occidentale conquis et ouvert aux forces alliées pour servir de base à de nouvelles victoires. Le témoignage est irrécusable.

Ce témoignage suffit à magnifier le courage de nos soldats. Mais leur fierté légitime ne saurait leur faire méconnaître l'appui trouvé auprès de la population varoise. Et je ne pense pas seulement à son accueil exaltant, à sa complicité sympathique. Je pense expressément à l'aide proprement militaire fournie par la fraction combattante de cette population enthousiaste.

Si, en raison de la densité de l'occupation allemande, le Var n'a pas donné aux F. F. I. des bataillons aussi nombreux que d'autres régions, ceux qu'il avait pu constituer sous les ordres du colonel Lelaquet s'avérèrent braves et efficaces.

J'ai déjà dit combien précieux avaient été pour le succès du débarquement l'exactitude et l'intelligence des renseignements transmis, avant le jour J, par la Résistance. Au cours de la bataille même, ce concours ne fit que croître en importance.

Ce sont les F. F. I. qui, dans la nuit du 19 au 20 août, conduisent les tirailleurs de Linarès à travers la montagne désertique du nord de Toulon puis qui les aident à nettoyer les approches de Dardennes. Ce sont eux qui, à l'intérieur de la ville, font le

coup de feu avec nos « Chocs », harcèlent l'adversaire, attaquent ses véhicules où même prennent part à l'attaque de ses points d'appui comme au fort Lamalque ou au château de l'Aiguillon.

Ce sont les F. F. I. qui, avec les Sénégalais, empêchent l'ennemi de faire sauter le pont de l'Escaillon, en coupant sous le feu la mèche lente adaptée à la charge explosive.

C'est le groupe hyérois du lieutenant Sivirine-Vallier qui obtient, le 23 août, la capitulation d'une des plus grosses batteries côtières, celle de la Badine, à l'extrémité de la presqu'île de Giens, et en ramène 154 prisonniers.

Exemples choisis entre beaucoup d'autres. On y lit la vaillance des fameux « terroristes », mais aussi la fraternité qui d'instinct s'établit entre eux et nos soldats. Beaucoup d'ailleurs demandent à s'engager dans nos unités afin de pouvoir continuer la guerre. La ville d'Hyères à elle seule fournit 150 de ces volontaires à la D. F. L.

Ainsi, la victoire de Toulon, capitale pour nos armes parce que décisive pour l'évolution de toute la campagne de France, nous apporte au surplus la promesse de ce qui sera bientôt « l'amalgame ».

GÉNÉRAL DE LATTRE.

VINGT-HUIT ANS A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

JOURNAL [1]

JANVIER 1896 - MARS 1897

19 *janvier* 1896. — Pierre Loti est venu me parler d'une pièce qu'il a faite pour Sarah Bernhardt et qui porterait ce titre : *La Révocation de l'Edit de Nantes.*

— J'ai fait, me dit-il, les deux premiers actes. Sarah les a emportés en Amérique, mais je crois comprendre qu'elle hésite à les jouer parce que son personnage vêtu de bure ne lui convient qu'à demi. Ceux qui ont lu ces deux actes ont pleuré.

Je lui fais des objections sur le titre.

— C'est un drame dont j'ai trouvé les éléments dans mes papiers de famille.

— Mais *les Huguenots* pouvaient s'appeler *la Saint-Barthélemy* et *les Huguenots* cela vaut mieux. Mais pourquoi ne pas faire une pièce sur les marins ? les Cols bleus ?

— Je n'osais pas. Je ne veux pas avoir l'air de toujours faire la même chose. Mais puisque vous le voulez, je le ferai. J'aime mieux ça.

Ce qui ne l'empêche point, avec sa voix douce, son œil étonné et rond, de revenir têtu à sa *Révocation de l'Edit de Nantes.* Il me l'enverra quand Sarah aura répondu. D'où ?...

Il me dit que *Pêcheur d'Islande,* débarrassé de la musique qui ralentissait et des entr'actes qui allongeaient, fait pleurer tout le monde en province.

Il part le soir même, mais reviendra jeudi pour donner sa voix à Anatole France ; il passera l'été à Hendaye où il retrouve sa petite maison : « Si je l'avais achetée, je l'aurais prise en grippe. »

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 décembre 1948, 1er janvier, 1er et 15 juillet, 1er août 1949.

27 *janvier.* — Reichenberg me demande une lettre lui défendant d'aller jouer à Metz. Je la lui donne. Et elle a été y jouer naturellement.

1er *février.* — Ouf ! C'est fait. Quatre sociétaires. Non sans peine. Brandès, Du Minil, Leitner, Duflos nommés à trois douzièmes chacun. Fayolle, avec deux voix sur le carreau malgré ma proposition de la nommer à deux douzièmes. Nous allons avoir la paix pour un moment, pour des années, mon successeur ou moi. Mounet-Sully me dit après le Comité :

— Je ne suis pas fier de notre besogne et il n'y a plus à souhaiter qu'une épidémie et qu'elle emporte les quatre derniers élus.

13 *février.* — A noter durant la répétition d'hier de la pièce de Meilhac, *Grosse Fortune,* la nervosité de Bartet se rendant très bien compte de l'éclat de Brandès, plus jeune, à ses côtés. Cela m'a attristé. J'aime les auteurs et les acteurs de *mon temps.* Bartet joue là du reste un rôle un peu jeunet, ce qui faisait dire à Reichenberg l'autre jour :

— Elle fait sa petite Reichenberg.

16 *février.* — Meilhac a passé une partie de la soirée, qui a été froide, dans mon cabinet, enfoui en mon fauteuil. De temps à autre, roulant et bedonnant, le dos rond, fatigué, il venait sur le théâtre, regardant de ses yeux inquiets et guettant la porte de la scène pour y voir apparaître quelque souriant ami. Quand je l'ai vu partir seul, la pièce finie, il m'a fait peine. Mme et Mlle Félix Faure étaient venues priant qu'on n'attendît pas le président. Il est arrivé après le premier acte et je l'ai conduit à sa loge. Il souriait et pourtant le Sénat venait pour la seconde fois de souffleter le ministère. Mais peut-être (qui sait ?) n'en est-il point fâché. Il a trouvé la pièce bien jouée mais terne. « Et puis, il y a des choses raides. » Il m'avait fait demander dans la journée si l'on pouvait y mener une jeune fille.

16 *février.* — Ce matin, presse fraîche : « Meilhac somnole... N'avons-nous plus notre Marivaux du XIXe siècle ? » Got me disait hier : « C'est distingué mais cela manque de coups de poings. »

Meilhac était si troublé hier qu'il avait oublié d'envoyer des fleurs à ses interprètes. Pierson lui a dit :

— On vous a changé. C'est la première fois que Meilhac néglige une occasion de dépenser de l'argent.

24 *février*. — Beau, très beau temps. Du soleil. Et je vais m'enfermer pour entendre la lecture de *Manon Roland*, la pièce de Bergerat et de Camille de Sainte-Croix dont Paul Mounet, à qui ils avaient promis le rôle de Barbaroux qu'ils donnent à Baillet, me disait hier :

— Ce sont des mufles. Ils ont promis des rôles pour faire recevoir leur pièce. Je le leur dirai, moi !

2 *mars*. — Ce soir première représentation de *Thermidor* à la Porte Saint-Martin. Si l'on m'avait dit que le jour où l'on reprendrait (sous un ministère Bourgeois) cette pièce interdite du temps de Bourgeois, que ce jour-là on répéterait pour la première fois à la Comédie-Française une pièce de ce Sainte-Croix qui menait dans *la Bataille*, contre le théâtre et contre moi, une campagne odieuse, je ne l'aurais pas cru.

8 *mars*. — Conférence de Georges Vanor sur *Naples qui chante*. M. de Rambuteau est à côté de moi. Il me cite ce mot de son grand-père voyant sous la Restauration deux conventionnels aux Tuileries :

— Je ne sais lequel de ces deux misérables m'a sauvé la vie !

2 *avril*. — Rue de Paradis, nº 4, une foule. C'est Mlle Couesdon, la prophétesse, qui fait recette. J'aperçois Chincholle et je monte avec lui. Au quatrième étage, un petit appartement. Un gros homme rougeaud, vulgaire, très fier des visites que reçoit sa fille, nous ouvre la porte. C'est M. Couesdon, un avocat de Nantes. Un intérieur plus que modeste ; lui, le père de la débutante, glorieux : « Nous avons eu hier deux cent cinquante visites. Un monsieur était si content qu'il a envoyé un bouquet de cent francs à ma fille. » La mère, Parisienne maigre, l'œil vif, la joue creuse, les dents altérées. Névropathe peut-être. La fille, le teint du père, la maigreur et l'œil de la mère, me semble une simulatrice. Elle me parle, gentiment souriante, disant que les visites ne la fatiguent pas, puis ferme les yeux, laisse voir ses pupilles un peu retournées et récite des verselets assez niais sur un ton de mélopée :

Quoique pas très âgé
Il faut vous corriger.
Il est temps de songer
A toute vérité.

Et les banalités sur « les pièges qu'on me tend et les traîtrises dont je suis entouré ».

En sortant je dis à Chincholle qui m'avait présenté et poussé à monter, qu'à mon avis ce n'est pas même une hystérique mais une poseuse.

22 *avril.* — Il y a eu ces jours-ci dans *l'Echo de Paris*, à propos de Reichenberg, un mot prêté à une actrice de la Comédie : « Son âge ? Elle a vécu ce que vivent les rosses ! »

Pierson croit que le mot est de Kolb.

3 *mai.* — *Manon Roland* n'a pas déplu à la répétition et Baretta a gagné la partie. On dit bien que cette *Manon* est un opéra-comique. Pour moi, c'est le *Thermidor* des familles.

4 *mai.* — J'avais oublié d'envoyer pour *Manon Roland* un fauteuil à Poincaré qui écrit à Roujon : « Est-ce pour me punir de n'être pas entré dans le ministère ? » Léon Bourgeois a aussi fait demander une place. Guilloire, qui n'avait plus qu'un strapontin, allait le lui faire payer : « Ce n'est plus qu'un simple citoyen », me disait froidement cet ancien officier d'intendance. J'eusse été désolé d'une pareille bévue.

22 *mai.* — Mounet-Sully en bourgeron brun, une casquette sur ses cheveux en broussaille, la barbe longue et grise, montant en fiacre avec Leloir pour aller jouer la *Grève des Forgerons* à la matinée Marie Colombier à la Gaîté, a l'air d'un rôdeur emmené au dépôt par un agent de la sûreté. Toute la figuration qui répétait *Hamlet* a poussé des cris en le voyant ainsi.

27 *mai.* — Georges Berr, en fossoyeur dans *Hamlet*, a fait rire, trop rire, en disant : « C'est ainsi qu'un tanneur se conserve sept ans ! »

Il y a « neuf ans » dans le texte. Fort heureusement Félix Faure n'était pas là.

30 *mai.* — *Manon Roland* n'a donné hier que 2.800 francs et Bergerat m'écrit que la pièce « ne demande qu'à prendre son vol ». Nous allons entrer avec lui dans la période des injures. C'est moi qui dois avoir tué *Manon Roland* et qui commets le crime de ne pas prendre les passants au collet en les forçant d'entrer.

Jeudi nous avons voté à l'Académie. Gaston Paris a été élu. J'ai cru Zola nommé quand je lui ai vu quatorze voix et Barboux quand il en a eu seize. On a remis l'élection à six mois. Coppée

croit Zola perdu, Gréard, non. J'ai parlé de du Barail au duc d'Aumale.

— Il a donné dans la *Boulange* me dit-il, mais il s'y est jeté en sabreur. J'aurais voulu le voir commander une des grandes charges d'autrefois. C'était un fier cavalier.

6 *juin.* — Je raconte à Bartet que pour *Patrie* Sardou veut une femme rosse :

— Qu'il prenne Brandès. Elle est assez rosse celle-là !

La douce Bartet !

24 *juin.* — Grand effet, mon toast, avant-hier au banquet offert à Mounet-Sully par ses amis et ses admirateurs. « Une manière de chef-d'œuvre », m'a dit Sarcey. Larroumet, pendant que je parlais, affectait de lire et de relire, en le retournant, le menu. La grimace du rival est la meilleure des ovations.

Mounet, durant tout le repas, me répétait :

— Il ne me semble pas que ce soit de moi qu'on parle, que ce soit pour moi que tout ce monde est là.

Parmi les convives : Rodin, barbu, Roty, rasé, Benjamin Constant, plus rasé encore, Catulle Mendès qui s'est colleté moralement avec Sarcey à propos de vers.

J'ai vu hier cette petite Leconte mince, frêle, grêle mais prenante, une voix, une âme. Je l'engagerai. Elle a été refusée au Conservatoire en 1890. Je verrai mes notes d'alors.

20 *juillet.* — Rencontré hier Guillaume, le sculpteur, qui se rendait à Ville-d'Avray. Causerie charmante en chemin de fer. Il a la voix lente, le mot juste, le sentiment élevé. Il n'a jamais autant travaillé que de soixante à soixante-douze ans, se reposant de sa leçon du matin au Collège de France en travaillant dans son atelier où il a des albums pleins de travaux non exécutés. Il trouve dans Plotin et dans Bossuet *(Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même)* des idées sur l'art que son auditoire de passants, de prêtres, de voyageurs, de curieux ne comprend pas toujours. C'est un heureux, un doux, un juste, un apôtre.

Il va repartir pour Rome bientôt. De Mounet-Sully il me disait :

— Il s'est encore affiné. Ses jambes sont superbes. Sa barbe est plus longue. Tout cela s'est effilé et comme Hamlet est un personnage en hauteur et non en largeur, l'impression y gagne.

Un soir, il pleurait en écoutant Mounet dans *Œdipe.* Il se

retourne et voit derrière lui Falguière qui, lui aussi, s'essuyait les yeux. Les peintres et les sculpteurs du temps de Talma avaient devant lui de ces émotions.

25 *juillet.* — Aux funérailles de Goncourt (1), Octave Mirbeau faisait office de secrétaire perpétuel et se multipliait. Mme Daudet, Mme Zola recevaient et la princesse Mathilde était plus loin.

— Princesse, va lui dire Mme Zola, venez avec nous *au premier rang...*

— Je vous remercie, répond la princesse, je suis très bien ici, avec mes amis.

Goncourt disait, en son « grenier », comme quelqu'un l'appelait le « Vélasquez des mots » : « S'il croit me faire plaisir ! »

12 *août.* — Depuis dimanche à Guernesey. J'ai fait la traversée avec Jean Charcot sur sa goëlette le *Pourquoi pas ?* Séjour charmant.

La maison de Victor Hugo, pittoresque et bizarre, dépasse tout ce que j'en attendais. Causerie le soir dans la serre ornée de vignes.

Nous avons parcouru l'île. Le peintre Helleu était en admiration devant les tons bleus, verts, couleur de plumes de paon, de l'eau du « gouffre », couleurs qui sont celles des maquereaux frais pêchés que j'ai vus hier au marché. Je passerais des heures à regarder les pêcheurs ramener le poisson.

21 *août.* — *Brichanteau* paraît aujourd'hui. Je fais les dédicaces. J'ai plaisir à écrire un volume, déplaisir à m'en occuper pour le produire dans le monde. Et en lisant la liste des journalistes je suis navré : tous mes amis ou presque tous ont disparu. Il en reste si peu, *Rari nantes*, dans le grand naufrage.

22 *août.* — Note tirée des causeries de Lockroy à Guernesey : « Au conseil des ministres au moment de l'affaire Schnaebelé, Boulanger, résolu, voulant prendre les devants, attaquer, demandant la mobilisation. Goblet dans ce sentiment. Grévy, calme, parlant de se retirer au delà de la Loire et d'en appeler à l'Europe. Discussion violente. Et tout à coup, comme une massue assommant Boulanger, Grévy laissant tomber ces mots :

— Mais enfin, général, qu'est-ce que cela vous fait d'être battu sur la Meuse ou sur la Loire ?

(1) Edmond de Goncourt venait de mourir à Champrosay.

La discussion fut close.

22 *août*. — Picard, le vieil huissier du théâtre, qui savait tant de choses, tenait un *Journal* de la Comédie. On y lisait : « Le 12 juillet 1886 le général Boulanger a attendu au Comité une heure et quart Mlle Reichenberg, qui l'a reçu au Comité pour ne pas le recevoir dans sa loge. »

Lorsque Boulanger est mort, c'est moi qui ai annoncé à Reichenberg le suicide. Son mot a été :

— Ah ! la canaille ! Il aurait bien pu se tuer plus tôt. Il m'avait si compromise !

Viroflay, 19 *septembre*. — J'entame un cahier nouveau à la veille d'une période curieuse et qui, à tout prendre, sera un jour historique. Dans quelques jours Nicolas II sera à Paris et la ville a déjà pris un aspect inaccoutumé. Des drapeaux se montrent. Les portraits du Tsar, de la Tsarine et de leur petite fille, la grande-duchesse Olga, s'étalent aux boutiques des libraires et dans les kiosques. Je vais être, les fêtes débutant par un gala à la Comédie, au centre des curiosités, mais que de soucis !

Boissier, avec qui nous venons de dîner à Vélizy chez Mme Michelet, me disait que Félix Faure veut assister à la visite de l'Empereur à l'Académie. Coppée y dirait quelques vers, un sonnet à l'Impératrice.

Très curieuse cette maison où Mme Michelet entasse les souvenirs de son mari et qu'elle voulait léguer à l'Ecole Normale ou vendre à la Société des Gens de Lettres. Un buste-médaillon de Michelet, tête laurée, face quasi dantesque, par Bourdelle, en surmonte la porte d'entrée. De Bourdelle, je retrouve le Coquelin cadet dans le chalet recouvert de chaume qui sert de salle à manger d'été. Il ne reste rien de la bibliothèque de Michelet qui contenait de très rares plaquettes annotées par lui et qui ont été dispersées. Cela s'est vendu presque au tas. En revanche, je vois sur sa table de travail — en acajou à rallonges — et devant son encrier carré — qui seront le lot du musée Carnavalet — des manuscrits, pages de voyages et des lettres, à lui adressées, que Mme Michelet range.

24 *septembre*. — Tout est modifié. Il y aura aussi un gala à l'Opéra. Comme on veut caser les neuf cents membres du parlement — trois cents sénateurs et six cents députés — on n'aurait

pas eu la place à la Comédie. Je suis enchanté de n'être pour rien dans la distribution des places. Tout se fera par la présidence ou le protocole.

Hier j'ai été chez Hanotaux où m'attendait Roujon. J'y trouve Guadet, l'architecte du Palais-Royal, qui apporte des projets de décoration. On discute les aménagements de la salle, lumière électrique, emplacement des buffets, etc.

— Et le programme ?

J'avais parlé de la scène des comédiens d'*Hamlet*.

— Une pièce d'un Anglais où un souverain est tué, cela devant le tsar ? dit Hanotaux.

Un Caprice, des scènes du *Cid* et des *Femmes Savantes*, Musset, Corneille, Molière, avec le *Compliment à l'Empereur* pour finir, rallient tous les suffrages.

— Pas de couleurs sombres, de robes noires, dit encore Hanotaux : l'Impératrice ne les aime pas. Beaucoup de fleurs : elle les adore. Je peux vous dire en confidence que la ville de Paris, qui a les plus belles serres du monde, veut pousser jusqu'à l'obsession le soin qu'elle mettra à ce que l'Impératrice trouve partout où elle ira, une fleur rare, rose ou orchidée précieuse.

26 *septembre*. — On me remet un télégramme officiel jaune. On m'attend à l'Elysée. Affaire très urgente. Il s'agit du programme à imprimer. Clairin dessine celui de Versailles, Detaille celui de l'Opéra. Je propose pour celui de la Comédie Jean Béraud et Stern le graveur, présent, s'offre pour le graver.

Je voudrais bien aujourd'hui faire les vers du *Compliment à l'Empereur* dont je me suis imprudemment chargé. J'avais bien besoin de me donner tout ce tracas ! Enfin allons *tout uniment*, comme disait Turenne.

30 *septembre*. — Hier mardi on vient me prévenir au théâtre que l'on m'attend à l'Elysée avec Roujon à trois heures. C'est Félix Faure qui tient à me dire qu'il a demandé à Coquelin (1) de jouer à Versailles, mais à la condition qu'il ne jouerait pas de répertoire. Or, Coquelin a répondu : « Je jouerai *les Précieuses ridicules* avec Jean et la troupe de la Porte Saint-Martin. »

Félix Faure, en pantalon noir à large bande de soie, les mains dans les poches, assis sur les bras des fauteuils, cause avec Le Gall

(1) Coquelin n'appartenait plus à la Comédie-Française : un procès venait même de se dérouler.

et Roujon quand j'entre. Il a le teint haut en couleur du vigneron et le hâle du chasseur. Aimable, familier, la tête rase, l'œil malicieux, roublard. « Un placier qui vient s'informer si les commandes vont bien », dit Roujon.

Sully-Prudhomme a écrit de beaux vers, la *Nymphe de Versailles*. Sarah les récitera. Coquelin ne veut pas jouer avec Réjane... Réjane et Sarah feront tout ce qu'on voudra...

5 *octobre*. — Journée passée dans la foule hier dimanche. Elle est laide cette foule accourue de partout et Paris maquillé ressemble à quelque gigantesque fête de Neuilly. Le vent souffle, et la pluie va peut-être tomber sur les drapeaux. Le baromètre est le journal le plus lu. Ce qui m'a frappé c'est la décoration mâle et sobre du Cercle militaire, avec des trophées d'armes et des guirlandes de chêne.

Hanotaux m'a écrit un gentil petit mot sur mes vers. Je vais les donner aujourd'hui à Mounet-Sully qui doit les réciter.

Et le protocole ne m'a pas encore dit comment je dois après-demain recevoir l'Empereur de Russie. Quelle organisation ! On aura tout improvisé, au petit bonheur. L'éternel mot de la France : « On se débrouillera toujours. »

7 *octobre*. — J'ai vu l'entrée du Tsar. Impression profonde produite par les caïds d'Algérie. Le Tsar plait et a l'air heureux. La représentation de l'Opéra a été bien. L'Impératrice ne m'a séduit qu'à demi. Je l'ai mal vue du reste. Lui est charmant, mais il a eu l'air de s'ennuyer à l'Opéra et tournait durant *Sigurd* ses pouces gantés de blanc. Félix Faure avait l'air à la fois embarrassé et trop à l'aise entre l'Empereur et l'Impératrice. Mme Félix Faure, devant ses deux filles, immobile, était très bien. Elle et l'Impératrice en robes bleues.

Roujon a reçu un grand cordon qu'il a passé tout de suite en ôtant son habit dans sa loge.

La sortie, avec l'avenue de l'Opéra illuminée, était superbe. Près de moi, un député bonapartiste, d'une voix retentissante, criait :

— Vive l'empereur ! Vive l'impératrice !

Puis il ajoutait gaiement : « J'en ai bien le droit. Il y a vingt-cinq ans que je ne peux plus le faire ! »

8 *octobre*. — Je suis bien fatigué mais le gala d'hier à la Comédie

a tout à fait réussi. Il n'y a qu'une opinion ce matin dans les journaux. L'Empereur m'a dit avec un bon sourire : « J'ai passé une soirée charmante. »

J'ai écouté mes vers du fond de la loge impériale. Roujon, à ma droite, me serrant la main et me demandant de les lui recopier. L'Empereur a applaudi et j'ai été heureux de sentir un frisson courir sur ces vers :

C'est du nord aujourd'hui que nous vient l'espérance !

Le Caprice a plu. Nicolas II m'a fait demander et m'a dit combien on aimait la Comédie-Française en Russie. J'ai répondu que c'était notre fierté et que la date du 7 octobre serait glorieuse pour l'histoire de la Maison. Puis je lui ai demandé s'il nous ferait l'honneur de visiter le Foyer.

— Je n'aurai pas le temps, me dit-il.

Coquelin cadet était désolé, répétant, semainier affolé :

— Alors, on ne jouera pas *les Femmes savantes ?*

Pendant qu'on joue *Le Cid*, Roujon vient me dire que l'Impératrice a manifesté le désir que tous les artistes qui jouent dans la représentation lui fussent présentés devant sa loge. J'avais vu l'Empereur lui parler tout bas et sans doute, ne voulant pas la quitter, ils avaient trouvé cette combinaison. Toute la troupe traverse le Foyer et je présente aux souverains Reichenberg, Mounet, Baretta, Bartet, Coquelin cadet. L'Empereur parle assez familièrement avec Reichenberg. L'Impératrice grande, rouge, sèche, le nez fin et la narine ouverte, un profil un peu aigu, tend la main avec une certaine grâce qui veut être aimable.

— C'est la première fois que je viens à la Comédie-Française, dit l'Empereur, mais j'espère bien y revenir.

Tous les artistes, un moment auparavant éperdus parce qu'ils avaient peur de ne pas finir la représentation, sont enchantés. Le Tsar s'amuse aux *Femmes savantes* et cela intéresse l'Impératrice. Ils ont appris Molière. Ils le voient. Ils restent jusqu'à la fin.

On joue la *Marseillaise*. Je monte jusqu'à la galerie toute verdoyante où j'entends le hourra, le salut final. J'accompagne l'Empereur. Il me redit combien la soirée a été charmante. Le ton est sincère, l'œil doux, le sourire bon. Jusqu'à la calèche blanche et superbe, je suis le cortège. Tout disparaît et nous partons à travers Paris, joyeux, illuminé, magnifique.

Le président tout à l'heure clignant de l'œil familièrement m'avait dit :

— Ça a bien marché !

Et moi :

— Vous devez être bien heureux !

— Oui.

10 *octobre.* — C'est fini. Après une journée inoubliable — la revue — toute une armée, tout un peuple défilant sur un rythme qui semblait le battement d'un pouls, la pulsation d'une artère, celle du sang de la France.

Je ne sais pas comment nous avons pu partir à travers cette foule, cette gare encombrée de voyageurs dormant dans leurs couvertures et ces quais envahis. Nous faisons enfin la conquête d'un wagon.

...Eveil du jour sur les champs tout dorés : les bois de bronze, les prés d'émeraude pâlie. A Mourmelon nous embarquons Léon Bourgeois. Grande impression : ces 80.000 hommes en masse, cette force en marche. Je suis très ému en voyant les alpins, les turcos, le 3e zouave, les uniformes de ma jeunesse, les chasseurs à pied jouant leur marche poignante de *Sidi-Brahim*, les fantassins défilant au son de *Sambre et Meuse*, les cavaliers, le sabre haut, abaissé devant ce jeune homme qui, tout à l'heure, passait sur le front des troupes, tandis que l'hymne russe montait comme un cantique dans le ciel clair.

Le Tsar, tout rouge, suivi des spahis, des caïds aux chevaux blancs était bien en selle. Et en marche, au galop, tous les soldats fantassins, cavaliers, artilleurs sur leurs attelages, se retournaient vers lui, d'un mouvement instinctif, comme les cavaliers de Meissonnier vers *l'autre*...

Il est cinq heures. Déjà la nuit s'annonce. Des soldats du génie allument des feux de pétrole le long de la voie qu'ils ont construite et que nous avons inaugurée ce matin. Joli tableau : les sentinelles à cheval, les soldats campés dans un bois de sapin, les divisions massées dans les terres labourées et que nous traversons en les touchant presque et en criant à tous ces braves enfants par les portières ouvertes : Vive l'armée !

Il ferait bon voir le départ du Tsar dans ce crépuscule qui tombe. Mais le train file, et nous entendons les coups de canon qui saluent l'Empereur une dernière fois. Nous traversons, dans la

nuit, des gares pavoisées, encombrées : Reims, La Ferté-Milon, Meaux, et tandis que la pluie fouette les vitres du wagon, nous pensons à ces pauvres soldats partis dès le matin nocturne pour la revue et qui, ne pouvant cantonner dans les petits villages essaimés près du camp, marcheront encore...

14 *octobre*. — On recueille maintenant les bribes d'anecdotes comme après le repas les miettes du festin. Il paraît que la draperie de satin blanc, qui ornait le rebord de la loge impériale à la Comédie et qu'on a fort admirée, est le dessus du maître-autel de Notre-Dame de Paris le jour du mariage de Napoléon III. *Habent sua fata...*

Et le *buen retiro* ménagé pour l'Empereur près de la statue de George Sand et tout tendu de satin broché a fait dire à Reichenberg :

— C'est là qu'on mettait en 70 les mains, les doigts coupés à l'ambulance : les lits étaient placés entre les bustes. Ça me fait quelque chose ; j'ai vu là la jambe coupée du pauvre Sevestre.

Il faudra que je fasse mettre au Foyer le portrait et la croix du pauvre garçon.

Le Tsar aurait été malade le soir du gala de l'Opéra. De là son brusque départ qui a fait dire à Mlle Mauri, restant la jambe en l'air au moment du baisser du rideau :

— C'est *oun mouffle*.

Et encore :

— Comment les élève-t-on ?

19 *octobre*. — J'ai conduit le roi de Grèce au Foyer de la Comédie. Il s'est fait présenter Mlle Lara et il a souri à la doyenne. Je lui ai montré l'acte de fondation de la Comédie signé par Louis XIV. Il m'a dit : « Je croyais que c'était Napoléon qui l'avait créée. »

21 *octobre*. — Journée passée hier au Conservatoire. C'est fatiguant. Et dire, comme Halévy me le faisait remarquer, qu'on travaille toute sa vie pour avoir le droit de s'enfermer pendant trois jours dans une salle trop chaude ou trop froide pour écouter des jeunes gens sans talent. « C'est là le bâton de maréchal des maîtres », dit Roujon.

4 *novembre*. — La pauvre Bartet a joué hier *l'Ami des femmes* en mourant de peur, la voix rauque et les larmes aux yeux. Son

fils avait 40° de fièvre. Elle ne jouait que parce qu'elle m'avait demandé une loge pour le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir. Le grand-duc aimable s'informe de ce qu'a le malade :

— Une néphrite.

— Cela ne pardonne pas.

C'est la maladie dont est mort son frère le tsar Alexandre III.

La reine de Portugal était venue l'autre soir pendant *le Monde où l'on s'ennuie*. Grande, brune, très jolie, très aimable, un collier de fourrure sur sa robe bleue, heureuse de voir les coulisses et le foyer de la Comédie dont on lui a tant parlé :

— Nous l'aimons, dit-elle, c'est de tradition dans la famille.

Faisant gentiment son métier de reine, parlant à chacun, à chacune au Foyer, à Pierson de ses cheveux blancs qui ne la vieillissent pas, à Reichenberg, au jeune Esquier :

— Vous êtes depuis peu de temps à la Comédie ?

— Oui, Madame, et on ne me confie que des rôles de second plan !

— J'espère vous voir plus tard dans des rôles plus importants.

Elle avait oublié Truffier.

— Repassons, dit-elle, je n'ai rien dit au « Sous-Préfet ».

Politesse royale. Elle m'a beaucoup plu.

Nancy Martel a eu ce mot épique :

— Elle est très bien mais elle a l'air un peu timide.

8 *novembre*. — Au dîner Bixio, Galliffet prétend que Félix Faure devient mégalomane. C'est la nouvelle légende, déjà rapportée par les amis qui font un *rubicon* avec le président.

— Autrefois il escortait les grands-ducs revenant de Rambouillet, dit Galliffet, maintenant, non. Il dit avec naïveté : « Je me promène *bourgeoisement* dans les rues de Rambouillet... »

Dimanche, 15 *novembre*. — Dîner à l'Elysée hier. Il s'agit de faire pour le Tsar et pour le Président un album, un double album, contenant les autographes des pièces dites, entourées par les peintres qui ont dessiné les programmes. Dîner de choix : Reyer, Saint-Saëns, Coppée, Sully-Prudhomme, Heredia, Detaille, Crozier...

Partie de billard entre Reyer et le Président qui gagne et donne à Reyer une pipe en papier, de contrebande anglaise. J'ai vu dans la salle de billard de l'Elysée une magnifique tapisserie des Gobelins, *Marie-Antoinette et ses enfants*, de Mme Vigée-Lebrun (1787) que le Président voulait offrir à l'impératrice de Russie. Il ne le

peut pas. Elle est cataloguée. On va la refaire aux Gobelins. Il faudra deux ans. L'Impératrice en avait admiré les étoffes, le velours et la fourrure de la Reine, le pantalon de soie du Dauphin.

Je suis revenu du théâtre avec Hanotaux, enchanté de se présenter à l'Académie, et qui me dit à propos de l'expédition projetée de la Comédie à Athènes :

— Mounet aura une déception. On ne nous aime pas et on nous en veut un peu présentement de n'être pas intervenus dans les affaires de Crète. De plus, la Grèce n'a pas payé les coupons de l'emprunt. Ce sont les Marseillais de l'Agora.

Chateaubriand, dans une lettre que je lisais hier, disait déjà qu'il faut voir la Grèce dans Homère.

A la Comédie, le duc d'Aumale avait donné asile à sa nièce, la reine Amélie de Portugal, et m'avait demandé ma loge pour la suite. La Reine, toujours aussi gracieuse, fait appeler Mounet-Sully que je lui présente dans le petit salon derrière ma loge. Grande en sa robe bleue à dessins noirs, si grande, la jeune reine, qu'elle semblait toucher au plafond et que Mounet paraissait petit. Elle le complimente sur son costume. Hamlet était ému. Le duc d'Aumale, les pieds quasi tors, descend avec peine les trois marches de la loge et dit à Mounet :

— Ma nièce s'acquitte fort bien de vous féliciter et elle est très informée de toute chose littéraire.

— Oh ! mon oncle, mon oncle !

Et elle devient tout de suite intimidée, presque enfant devant le duc.

Dimanche, 22 *novembre*. — La pièce de Brieux, l'*Evasion*, allait passer. On devait répéter généralement demain et hier à 10 h. 30, Bartet me faisait téléphoner qu'elle ne pouvait quitter son fils gravement malade. On murmurait tout bas que le pauvre enfant était perdu, que c'était une question d'heures. Et les acteurs arrivaient à la répétition, la salle éclairée, s'étant fait leurs têtes, Prudhon ressemblant à Charcot, Nancy Martel en robe rose, Moreno en vert. Je faisais tout éteindre et le théâtre prenait cet aspect de navire désemparé qu'il a les mauvais jours. A six heures les nouvelles étaient meilleures. Le docteur Bouchard, venu en consultation, déclarait que la situation, bien que grave, était loin d'être désespérée.

Le soir, chez Bartet, je trouvais des visages souriants. Bartet

elle-même presque gaie, gaie par comparaison et espérant... Très nette, précise, calme, elle m'exprime son désir de jouer Brieux mais trouve tout naturel que la jeune Lara répète le rôle. Je sens même que cela ne lui serait désagréable que si c'était Brandès qui répétait. Ce qui fait dire à Brandès :

— Quel espoir voulez-vous que j'ai d'arriver quand en présence d'un tel malheur possible Mme Bartet ne lâche pas un rôle ?

Ce matin Cartier me téléphone que la nuit n'a pas été mauvaise et que Bartet, pleine d'espérance, n'a pas l'air de se douter de l'état du malade mais que la concierge a entendu dire à un monsieur parlant avec le docteur : « Il est perdu. »

23 *novembre.* — Reichenberg a déjà déclaré que si Bartet ne jouait pas, elle ne jouait plus.

— Elle n'a, dit Prudhon, accepté le rôle que pour avoir des robes neuves à emporter en province. Et elle rêve, quoi ? La croix de la Légion d'honneur. « Je vais me marier, dit-elle, et quand j'irai en Amérique, baronne et décorée, cela fera bien pour les Américains. »

26 *novembre.* — Le fils de Bartet est mort à 4 heures du matin. Je viens de le voir sur le petit lit où il repose avec des œillets à ses pieds. Ce fin profil, ce front intelligent pâli, ces cheveux châtains, ce jeune homme endormi, m'ont fait une impression douloureuse. La pauvre Bartet était étendue sur sa chaise longue dans son salon. Elle m'a dit nette, ferme, idéalement brave et bonne :

— Que vais-je faire maintenant ? Oh ! les réveils quand il ne sera plus là !...

29 *novembre.* — Au théâtre répétition lugubre. *On ne badine pas avec l'amour.* Wanda de Boncza en deuil de sa mère, Fayolle en deuil de son frère, Muller en deuil du père de sa fille, Laugier en deuil d'Etienne Arago, Prudhon attendant la mort de sa tante, Leloir redoutant celle de son père.

J'ai vu Bartet brave et forte, mais brisée et incapable de marcher. Elle me demande de conduire le deuil et ses pauvres petites mains ne quittent pas la mienne.

Hier à 10 heures, rue de Rivoli. Bartet toujours étendue sur sa chaise longue, les cheveux épars, étreinte par la douleur mais ne faisant pas de phrases. Elle demande que l'amiral Courrejolles,

le chef de son fils, soit à côté de moi. Des officiers de marine ont apporté à Henry Regnault, leur jeune camarade, une couronne enrubannée de tricolore. Tout le char disparaît sous les fleurs.

Bartet s'est traînée à la fenêtre pour voir les soldats rendre les honneurs militaires à son fils.

J'ai remarqué la douleur sans pose de l'assistance. Bartet, redoutant de se donner en spectacle, a eu un cortège d'amis vraiment navrés. Seule dans le défilé Sarah Bernhardt, en toilette excentrique, chapeau de pelleteries grises, s'est avancée les yeux rouges, comme titubant, avec trop de douleur.

30 *novembre.* — Bartet vue hier presque plus triste encore. Elle peut se lever, pareille à une enfant, avec ses cheveux dénoués et sa robe noire, pour aller de sa chaise longue à sa fenêtre, me montrer une lettre de Brieux et le portrait de son fils par Dagnan-Bouveret :

— Je ne peux pas me faire à cette idée qu'il n'est plus là... Je me figurerai qu'il est parti pour un grand voyage et que si je n'ai pas de ses nouvelles c'est qu'il ne peut rien lui arriver...

Pour l'*Evasion* :

— Faites ce que vous voudrez. Vous ne pouvez pas attendre. Cette enfant (Lara) sera très bien. Elle a de la chance. J'ai eu de ces chances là à mes débuts, ce qui prouve qu'elle est prédestinée.

3 *décembre.* — Hier répétition. L'*Evasion* n'a pas réussi mais la jeune Lara a soulevé la salle et s'il n'y a pas un auteur nouveau, il y a une nouvelle comédienne rue de Richelieu. Après le deuxième acte, qui a été froid, Brieux disait déjà : « Ah ! si c'était Bartet ! »

Quelqu'un a dit de cette pièce médiocre : Elle sent l'iodoforme ! Hervieu pense que la presse sera dure. Il est d'ailleurs venu tout de suite me parler de *la Loi de l'homme.*

9 *décembre.* — *L'Evasion*, froidement accueillie à la répétition, mieux à la première, a été applaudie hier par les mardistes. La pièce semble avoir plu. Lara a réussi tout à fait.

Bartet très courageuse, m'a dit :

— Je répéterai dans huit jours et M. Hervieu bénéficiera de mon chagrin car son rôle... (avec une inconcevable expression de douleur) c'est une mère.

23 *décembre.* — Temps de neige. Bartet est venue avant-hier répéter *la Loi de l'homme,* très triste, très simple, sans pose, sans

phrase. Elle a indiqué son rôle avec une netteté étonnante et on la voyait sortir d'elle-même et de sa douleur pour entrer dans la passion de son personnage. Nul ne lui parlait. Worms l'a embrassée sur les deux joues sans dire un mot. Il y a deux ans que pareil malheur l'a frappé.

25 *décembre, Noël.* — Hier, réception d'Anatole France à l'Académie. Intéressante. « Mais c'est toujours trop long », me dit Joseph Bertrand en sortant.

31 *décembre.* — Coquelin, à une répétition du *Colonel Roquebrune,* disait devant Georges Ohnet et parlant de lui :

— Il n'y a rien à faire avec ce coco-là.

Et je suis menacé de voir ce *coco* reparaître avec une pièce rue de Richelieu. C'est fort assommant.

4 *janvier* 1897. — Visite à Ernest Hébert. A quatre-vingts ans, il a encore du charme. Petit, la barbe longue, rappelant à la fois Meissonier et Gounod, avec la voix gutturale et prenante d'Arsène Houssaye. Des madones et des portraits dans son grand atelier. Il est mélancolique et attristé de n'avoir pas retrouvé, dans sa seconde direction de Rome, les braves gens d'autrefois :

— Les jeunes manquent trop de tenue morale. Ils trouvent inutiles les fonctions du directeur et songent à les faire distribuer entre les élèves. On me devait bien comme fonctionnaire cette croix de grand officier qu'on me donne un peu tard.

10 *janvier.* — La marquise Arconati me répète ce mot fait sur Félix Faure : « Il est plus Félix que fort. »

13 *janvier.* — Avec Roujon, vu Rambaud hier à 6 heures et demie au ministère. Il tient à ce qu'on aille à Athènes. Et de fait je suis assez engagé. Liard a reçu d'Homolle (1) une dépêche où celui-ci demande qu'on donne *Œdipe* en avril si l'on veut avoir du monde.

« Nous n'avons pas envoyé de canons aux Grecs », dit Liard. « Envoyons-leur des cabots », complète Roujon.

30 *janvier.* — Il tombe de la neige fondue. Temps lugubre. Les pièces de Pailleron *Mieux vaut douceur... Et Violence* ont été goûtées. Après le premier acte, Félix Faure va au Foyer. Rencontre du duc d'Aumale sur la scène.

(1) A. Rambaud était ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Méline, Homolle directeur de l'Ecole d'Athènes.

— Je suis heureux, Monsieur le Président, d'avoir l'*occasion* de vous saluer, dit le duc.

31 *janvier*. — Répétition de *la Loi de l'homme*. Bartet est admirable avec des cris douloureux de bête égorgée.

4 *février*. — Hier journée boulevard Flandrin chez André Brouillet. Il fait un tableau, *le Tsar à l'Académie*, pour le Salon. J'ai posé de 2 heures à 4 heures et demie. Très intéressant Brouillet quant il conte que le docteur Roux, lorsqu'il le peignait, lui disait : « Il y a quatorze ans que je n'ai pas traversé la Seine. » Le docteur Roux ne va jamais au théâtre et se couche à 9 heures et demie pour être à son laboratoire à 6 heures. Il n'aime que la science et économise pour elle sa vie.

6 *février*. — Hier au dîner Bixio, il n'a — grâce à Boissier et Halévy — été question que de l'Académie, des prix, des commissions. Albert Sorel nous a lu une amusante parodie de Victor Hugo qui eût fait rire Hugo lui-même. C'est une lettre de Hugo à Zola : « Vous êtes courageux, monsieur, vous avez dit le mot m... C'est bien. Il n'est pas inédit mais il est fier. »

10 *février*. — *La Loi de l'homme* s'annonce bien. La répétition a été bonne. Bartet m'a fort ému. Féraudy me disait : « C'est triste à dire, mais sa douleur lui fait faire des choses qu'elle ne faisait pas. »

15 *février*. — *La Loi de l'homme* a trouvé des résistances à la répétition générale. J'attendais mieux. Bartet, très émue, n'a pas attaqué la pièce avec sa certitude ordinaire, mais elle s'est bientôt retrouvée et elle a été admirable et acclamée.

Worms était revenu du Midi tout exprès pour se plaindre du temps qu'il fait à Paris. Mounet-Sully trouve la pièce d'Hervieu sèche et sommaire. Il est évident qu'il y a là un scénario plus qu'une pièce mais il est magistral.

20 *février*. — Reichenberg, prévenue que Muller, malade, ne pourrait jouer dans *l'Evasion* hier soir, n'a pas répondu, a fait semblant de dîner en ville et n'a pas joué. Après une annonce de Baillet, semainier, Mlle Frémaux (malade et dont le frère se meurt à Bruxelles) a lu le rôle. Il y a lieu de parler au Comité d'aujourd'hui — après la lecture de *Catherine* de Lavedan — de cette conduite de Reichenberg. Elle se moque de tout. Mme Michelet la connaît assez bien pour m'avoir dit hier : « C'est une petite peste. »

28 *février*. — Jules Lemaitre a lu hier *l'Aînée*, quatre actes. Il a mal lu. Sentant qu'il avait devant lui des visages de bois, il se pressait et se congestionnait. J'ai voulu lui éviter un refus ou une correction et je lui ai conseillé d'être malade. Après le troisième acte, il a prétexté un malaise et s'est retiré. Je lui ai rendu son manuscrit qu'il publiera dans quelque revue. Mais je n'oublierai jamais le regard effaré de noyé qu'il m'a jeté lorsqu'il a cru qu'en faisant du bruit je lui donnais le signal de cesser. Il avait l'air d'un condamné que le bourreau réveille et je lui ai coupé là un beau rêve. J'en souffrais. Il en était malade. Moi aussi. Mais que sa pièce est faible !

6 *mars*. — Dîner Bixio. Le duc d'Aumale nous conte que Le Flô et Victor Hugo faisaient à Jersey tourner les tables.

— Nous avons évoqué Louis XVI et je dois reconnaître, disait Le Flô, que devant le Roi l'attitude de M. Victor Hugo a été très bonne.

Sardou ne rit pas quand on rit du spiritisme.

16 *mars*. — L'autre soir, à la représentation du Nouveau-Théâtre, Pierson me demande :

— Avez-vous vu Caroline Letessier ? là, au balcon...

Je regarde et je vois un monstre. Des cheveux blondasses, tignasse lavée, des paupières gonflées retombant comme des cloques sur des yeux éraillés, un profil de Mme de Metternich en charge, du plâtre, du fard, du rouge, un maquillage macabre, de la peinture sur une momie. C'est là une des déesses du Second Empire !

21 *mars*. — Au dîner du ministère de l'Instruction publique, Magnin, me parlant de Barthélemy Saint-Hilaire, me raconte que Jules Simon disait : « Il traduit Aristote depuis cinquante ans et ne sait pas le grec. Il y a toujours en France trois hommes qui savent le grec, pas plus. Barthélemy Saint-Hilaire a vécu quatre-vingts ans sans être jamais un de ces trois-là. »

Victor Cousin disait, lui : « Barthélemy Saint-Hilaire, c'est un érudit, un travailleur, un homme d'honneur, un philosophe, un écrivain. Vous ne me ferez pas dire plus que ma pensée si j'ajoute que c'est un imbécile. »

27 *mars*. — On reparle de Panama et Arton a parlé. Hier, chez le prince Roland Bonaparte, qui donnait une fête en l'hon-

neur de Nansen, je vois Andrieux, blanc et vieilli. Il doute qu'on poursuive.

— Il est cependant bien difficile d'arrêter ce qui est commencé.

— Ah ! fait-il, j'en ai tant vu ! On a arrêté tant de poursuites !

En sortant, j'ai été écouter la comédie chez Mme de Loynes : *Le Plaisir de rompre* de Jules Renard. On nous avait donné cela comme un chef-d'œuvre. C'est gentil. Jeanne Granier y est charmante de naturel, mais une voix éraillée, perdue. Henri Mayer très bien. Ils ont été déçus, s'attendant à un triomphe. Devant Halévy, Lavedan, Abel Hermant, c'était difficile. « Le moindre dialogue de Gyp vaut mieux », me dit Halévy.

L'auteur est une sorte de Yan Nibor blond, avec le regard de Rochefort enfoncé sous les arcades sourcillières. Il avait l'air désolé.

28 *mars*. — A Chantilly par un jour de printemps. Le duc d'Aumale fort en train, de belle mine, ayant monté à cheval le matin, la voix forte. A table, anecdote que je lui ai déjà entendu raconter : « Le duc de Chartres, son père (son titre était le général Louis-Philippe, prince français) partant le soir de Valmy et allant voir Servan, ministre de la guerre. Il le trouve coiffé d'un bonnet de coton.

— Ne perdez pas votre temps à écouter cet imbécile, dit au duc de Chartres un homme grand et fort, en lui frappant sur l'épaule. Je suis le garde des Sceaux, venez me voir demain.

Et le lendemain, place Vendôme, Danton l'accueille en lui disant :

— Vous parlez trop. Laissez la politique à ceux que cela regarde. Vous avez bavardé sur les massacres de septembre. Eh bien ! c'est moi qui les ai faits. Les Parisiens sont des j... f... ; il fallait mettre un ruisseau de sang entre eux et les émigrés... Je l'ai fait pour vous... Vous avez un bel avenir... Nous vous envoyons à Strasbourg parce que nous ne voulons pas, à cause de votre père, vous laisser tomber vivant parmi les Autrichiens. Allez ! Retournez à l'armée et ne vous mêlez plus de ce qui ne vous regarde pas.

La princesse Mathilde maigrie, arrive avec le comte Tornielli. Le duc lui offre le bras et lui baise la main en haut de l'escalier en la quittant. Mme de Clinchamp fait de même.

(A suivre.) JULES CLARETIE.

AUTRICHE, « PAYS AMI »

Pour un Nancéien épris d'histoire, Vienne était, avant la grande guerre, une seconde patrie. François-Joseph respectait les traditions de son trisaïeul l'empereur François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse de Habsbourg. Apprenant la présence en Autriche de M. de Ligniville, le dernier de nos « grands chevaux », il le priait à sa table et l'appelait « mon cousin ». Il conservait précieusement l'une des trois clés de la chapelle des Cordeliers de Nancy, le Saint-Denis de la Maison Lorraine. Aujourd'hui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, cette fidélité dans le souvenir s'affirme dans le Schoenbrunn restauré. Les bustes et portraits du Lorrain sont à l'honneur. Dans la crypte des Capucins, les Viennois montrent avec émotion le sarcophage élevé par l'impératrice Marie-Thérèse. L'épouse reconnaissante a voulu figurer son réveil au Jugement dernier, en face de son mari. L'empereur et la souveraine se regardent avec tendresse, tandis qu'auprès d'eux des pleureuses portent les couronnes du Saint-Empire, de Hongrie, de Bohême, de Jérusalem. François sut, en effet, fonder une famille de douze enfants, régner sur une pléiade d'empires et de royaumes. Administrateur et économe, il assurait à sa femme une fortune et instituait le domaine public de l'Autriche.

Les mérites de Charles V de Lorraine au XVII[e] siècle ne sont pas moins reconnus aujourd'hui. On sait qu'il fut le véritable libérateur de Vienne assiégé en 1683 par les Ottomans. C'est lui qui conçut la manœuvre de débordement par le Wienerwald ; concentrant ses troupes vers Pötzleinsdorf, il galopait vers le campement des Turcs, y entrait le premier. Après un pèlerinage dans les forêts, des Viennois avisés me conduisirent auprès du Môlkerbastei, me montrèrent les vestiges des remparts, les lieux

mêmes où les Turcs furent battus. Pour des raisons politiques, Charles V de Lorraine, me dirent-ils, dut s'effacer devant son allié polonais Jean Sobieski.

Il appartient alors peut-être à un Lorrain de chercher à comprendre l'Autriche actuelle et de définir les contacts de la nouvelle République et de la France en rappelant tout d'abord les heures émouvantes de 1945.

Dans la nuit du 18 avril, le général de Lattre convoque à Karlsruhe, à 4 h. 30, le général Béthouart qui s'apprêtait à chercher l'ennemi dans la Forêt Noire, cependant que nos goums marocains fonçaient sur Stuttgart.

— Fais face à l'est.

— Mais mon corps d'armée est orienté vers le sud.

— Je te dis de faire face à l'est. Je veux que tu sois demain à Freudenstadt, deux jours après sur le Danube. Ta prochaine étape sera ensuite le lac de Constance. Tu enverras aussitôt une division à Ulm et une autre en Autriche.

Ces phrases sont prononcées au galop de charge parmi les décombres d'un faubourg. Béthouart revient avant l'aube à Achern auprès de Bade. Ses chars pénètrent aussitôt dans la montagne. Il gagne de vitesse les unités allemandes, ne leur donne pas le temps de combattre de front, se jette sur leurs arrières, atteint le Danube le 21, vingt-quatre heures avant la date prévue par le général de Lattre. Il est à Constance le 26. La 4e Division marocaine arrive aussitôt à Lindau. La 5e Division blindée est le 1er mai à Bregenz avec la 2e Division marocaine du général de Linarès arrivée par la vallée de la Zusbach. Le premier geste de Béthouart en débouchant au Vorarlberg est de planter aux frontières des inscriptions affectueuses : *Ici, Autriche, pays ami.*



Autriche, pays ami. Les alliés ont, en effet, le 30 octobre 1943 signé la déclaration de Moscou. « Ils désirent le rétablissement d'une Autriche libre et indépendante. » Et le 16 novembre 1943, le Comité français de la libération nationale rappelle d'Alger que « la France a toujours pris position en faveur de l'indépendance autrichienne ». Tandis qu'à Stuttgart, les ordres étaient de s'abstenir de tous rapports avec la population, en Autriche, au contraire, nos camarades avaient une mission d'amitié. L'été de 1945 fut

au Vorarlberg l'occasion de touchantes manifestations de sympathie dont je conserve le meilleur souvenir.

Dès juillet 1945, les alliés signent à Londres un accord de contrôle. Ils créent un conseil composé de quatre généraux, les haut-commissaires militaires dont les quatre adjoints constituent un comité exécutif assisté de divisions quadripartites, chacune correspondant à un ministère : Finances, Intérieur, Transports, Personnes déplacées, etc...

Vienne est divisée en quatre zones, à l'exception du premier arrondissement, celui des ministères, qui devient international. L'administration de la ville est alors confiée à quatre commandants délégués par les haut-commissaires militaires. La mise en place de ces autorités s'effectue en septembre 1945.

Un accord du 9 juillet rétablit l'Autriche dans ses frontières de 1937. La France a la charge du Tyrol et du Vorarlberg. La Russie, des provinces orientales ; l'Amérique, de celles du nord ; l'Angleterre de celles du sud auprès de l'Italie.

Pendant la bataille, les troupes soviétiques avaient constitué un gouvernement dont la présidence était revenue à M. Renner, militant du socialisme dont la silhouette était bien connue dans Vienne : longue barbe blanche, redingote et cigare. En novembre 1945, des élections avaient lieu dans les quatre zones. Elles assuraient le succès du parti populaire le volkspartei, juxtaposition de centristes et de modérés et, en second lieu, du socialisme. Sur les 150 sièges, quatre seulement revenaient au communisme. Vers l'ouest, dans la montagne, la tendance était à droite, à l'ouest dans les plaines on inclinait vers le socialisme.

Les puissances reconnaissent en janvier 1946 le nouveau gouvernement. Son chancelier, M. Figl représente les masses paysannes catholiques. Le portefeuille des Affaires étrangères est confié à M. Gruber. De haute stature, il incarne le Tyrol. Le chef de la diplomatie autrichienne s'installe au Ballhaus entre deux salons très évocateurs : la fameuse salle aux cinq portes destinée pendant le congrès de Vienne aux cinq souverains qui pouvaient ainsi entrer en séance, en même temps ; l'autre, l'ancien cabinet où Dollfus fut exécuté pour avoir déplu à Hitler.

Par un nouvel accord de contrôle du 28 juin 1946, le conseil allié reconnaît à l'Autriche le droit de promulguer des lois, à moins qu'un veto unanime ne survienne dans le délai de 31 jours, condition difficilement remplie. Le gouvernement a donc le moyen

de gouverner et il le fait, il faut le dire, à la faveur des divergences alliées.

***

A mon premier séjour d'après-guerre, en 1947, Vienne se réveille d'un cauchemar. Pendant la bataille, des blocs entiers ont été incendiés, la toiture de plomb de Saint-Etienne s'est écrasée sur les voûtes de la cathédrale. Le baptistère n'a pas résisté à ce choc apocalyptique. Pendant ce long siège, l'historien du roi de Rome ne trouve rien à manger et ne se soutient qu'à la faveur de deux bouteilles de Bordeaux découvertes dans une cave. La rudesse du Russe a dépassé ce qu'on peut imaginer, le soldat affirmant aux propriétaires « tout cela se retrouvera à Moscou ». Finalement, il y eut surtout un gaspillage de richesse et la majorité des objets volés furent jetés à quelques lieux de là le long des voies ferrées et des routes.

Que demande alors l'Autriche : manger et circuler. Estomac et locomotion. En 1947, on voit encore des visages hâves et des villes en décombres. Celui qui visite aujourd'hui Vienne et les provinces constate une existence à peu près normale et peut employer l'expression de « miracle de l'Autriche ». C'est le phénomène que nous nous devons d'analyser.

Entre les deux guerres, nous avons été une dizaine de fois à Vienne et nous avons toujours constaté que la République n'était pas viable. Cette « tête sans corps » cherchait une raison d'être et finalement s'est offerte à Hitler qui s'en est emparé au balcon de la Hofburg. Depuis, que s'est-il passé ? La houille blanche a été exploitée dans les hautes montagnes et l'Autriche est désormais créditrice de courant et d'énergie électrique, marchande de force et de lumière. Dans la plaine danubienne, des forages ont été exécutés, des pétroles ont été découverts et mis en valeur. Cette région produit autant de pétrole que la Pologne. On cite le chiffre d'un million de tonnes d'huile par an. L'Autriche de Maximilien est née de deux mariages heureux : *Bella gerant alii, tu felix Austria nube*, selon l'adage latin. Depuis la botte hitlérienne, la nouvelle Autriche s'enrichit de deux découvertes industrielles. La République de 1949 serait donc viable économiquement. C'est là le grand fait. Nous verrons les hypothèques tout à l'heure.

Des chefs d'entreprises existent et se sont mis au travail. L'Au-

triche des valses, de la musique, de l'empereur Alexandre, de lord Castlereagh qui dansaient à l'Augarten, pendant le Congrès de Vienne, s'est mise au labeur. Laissons parler les faits.

Saint-Etienne est ouvert au culte et sa carcasse de pourpre s'élève comme une grande prière. Ce miracle de reconstruction est dû au denier des fidèles. Des gratte-ciel, des immeubles modernes ont pris la place des ruines. Des bulldozers ont littéralement avalé les décombres et les ont transformés en briques. Les magasins ont repris un aspect normal. Soyons juste. Il est plus courageux de construire à Vienne située géographiquement au delà du rideau de fer et peut-être à l'emplacement d'un futur champ de bataille qu'en Afrique, loin des combats éventuels. Certes, et nous allons le voir, il y eut de généreux cadeaux de l'occident, mais il y eut aussi la volonté de gens qui s'accrochent à leur Danube et entendent vivre et mourir chez eux quoiqu'il arrive.

En 1947, nous avons connu une population anémiée, en septembre 1948, la consommation était à 74 % du temps de paix et aujourd'hui, l'alimentation est suffisante. En 1946, la France a livré 90.000 tonnes de denrées alimentaires. L'U. N. R. A. a ravitaillé la République de 1946 à 1947, aujourd'hui l'Amérique accepte de lourdes charges pour aider la jeune République.

L'industrie dans ce pays, où tout est à refaire, s'oriente vers l'équipement et l'outillage. Dès l'été de 1948, on constate que la production est de 104 % par rapport à 1937 et pourtant, dans une Autriche sans charbon, il faut organiser des livraisons supérieures à la consommation de 1935.

Tandis que certain allié opère des saisies d'outillages et de machines massives dans la partie orientale du pays, la France spontanément renonce aux prélèvements les plus importants de manière à soutenir une industrie autrichienne renaissante. Localement, des animateurs économiques ont surgi, qui franchissent avec aisance les barrières douanières. L'un d'eux vend ses produits à Bogota. D'autres, en disciples de Metternich, ont réussi à expliquer aux occupants russes les difficultés de la gestion d'une entreprise. Dans cette partie, le jeu s'est engagé entre les capitaines soviétiques, l'interprète autrichien, le délégué du syndicat ouvrier. Devant le mécontentement des prolétaires viennois, les officiers russes ont dû parfois renoncer à exercer les fonctions de directeur d'usine quitte à opérer des prélèvements sur les produits manufacturés.

Quand nous disons : bolchevique, l'Autrichien dit : slave. Pendant des siècles il a connu, compris et finalement dominé le tchèque, le hongrois, le croate, le slovène. Il a fait, selon l'expression d'Albert Sorel, de la diplomatie à l'intérieur. Le syndicaliste, l'interprète et l'industriel viennois se sont révélés, au delà du rideau de fer, des psychologues remarquables.

C'est surtout après la deuxième loi monétaire que l'Autriche s'est remise au travail. En décembre 1947, une masse de billets ont été supprimés à raison de 3 contre 1. Tout le monde a dû chercher un gagne-pain au lendemain de l'inflation, le marché noir a été tué. Pour déjeuner et pour dîner, il fallait se procurer des signes monétaires et donc travailler. La réforme a provoqué une poussée de labeur.

Pour définir cette reconstruction, rappelons les principaux cadeaux des occidentaux. Dotations de l'U. N. R. A. ; attributions de stocks militaires américains et anglais ; crédits britanniques de 10 millions de livres, secours de 3 millions de dollars du Canada ; 57 millions de dollars américains le 1er semestre 1948. Dans le même laps de temps, le plan Marshall accorde 70 millions.

Enfin, dès juin 1947, les Etats-Unis renoncent à leurs frais d'occupation. Ce montant était partagé entre les occupants à raison de 170 millions de shillings. Le Russe, quant à lui, est le seul à ne rien ristourner du tout et perçoit même le double puisqu'il ne rembourse pas les frais de réquisition transport et de personnel que le gouvernement autrichien paie directement.

L'énergie et le labeur autrichiens ont donc, dans leur berceau, trouvé des bonnes fées dont la principale est certes l'Amérique. Par l'article 6 de l'accord de contrôle du 28 juin 1946, l'Autriche a gagné la liberté de conclure des traités avec l'une des puissances occupantes. Elle en a usé pour bénéficier du plan Marshall. Le Russe de réclamer aussitôt, lors d'un conseil allié : « Je vous écoute avec intérêt, déclare alors le général Béthouart. Mais nous ne sommes pas compétents en raison même de l'accord de contrôle que vous avez signé et provoqué. Votre protestation doit suivre la voie diplomatique. » Les occupants, tout au moins trois sur quatre, sont donc avant tout de généreuses marraines.

***

L'avenir serait rose et charmant, si les richesses autrichiennes n'étaient frappées d'une sérieuse hypothèque. Les signataires de

l'accord de Postdam avaient en effet concédé à l'U. R. S. S. à titre de réparation, les biens allemands sis en Autriche dans sa zone d'occupation. Mais Moscou, avec sa finesse orientale, a donné à l'expression *biens allemands* une élasticité avantageuse. L'État totalitaire hitlérien avait, au lendemain de l'*Anschluss*, mis la main sur l'essentiel des avoirs autrichiens. Le meilleur de l'Autriche est donc devenu allemand, puis du fait de l'accord de Postdam, soviétique. La République viennoise à la veille de devenir viable économiquement se trouve ainsi étouffée par l'ogre russe qui s'est emparé de la presque totalité des pétroles, des 3/4 de la compagnie danubienne de navigation, de la moitié des usines de l'Autriche orientale, du cinquième des fonds bloqués dans les banques et les assurances. Les Républiques populaires ont, il faut le reconnaître, un sens capitaliste que les trusts n'ont pas à ce degré. La valeur des biens soi-disant allemands revendiqués par la Russie s'élève ainsi à la somme coquette d'un milliard de dollars.

On comprend alors ce que représente l'enjeu autrichien pour la Russie. Il s'agit à coups de refus, d'exigences, de lenteurs d'obtenir ce milliard de dollars.

Les négociations du traité de paix s'engagent à Londres en janvier 1947, sont reprises à Moscou en mars 1947. Une commission siège ensuite à Vienne. Elle ne peut que faire l'inventaire des biens autrichiens revendiqués. « Trente-quatre séances viennent d'être échangées sans résultat », me dit philosophiquement l'un des négociateurs cependant que M. Gruber se répand dans tout l'occident pour réclamer l'application des lois autrichiennes sur les biens soi-disant allemands que l'U. R. S. S. veut exterritorialiser.

C'est la France qui, par la voix du général Cherrière, essaie de concilier les points de vue. Celui-ci s'attaque à ce problème avec la même ardeur qu'aux monts d'Italie, alors qu'il était colonel de tirailleurs. Il présente un projet de conciliation qui servira de base, plus tard, au compromis de l'accord de Paris de 1949. Et, pourtant, le délégué russe, M. Navicot, lui dit : « Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez nous ne changerons rien. » Avec ténacité, Moscou entend surtout éviter un tribunal arbitral, un arbitre, des sentences arbitrales. Le 18 juillet 1947, on ne peut que constater, en autant de cas concrets, que des accords partiels et des désaccords.

A la suite des récents accords de Paris, l'U. R. S. S. va avoir

droit, pendant plusieurs années, à soixante pour cent de la production et à une participation, à la prospection des terrains pétrolifères et ensuite à leur exploitation. Elle pourra aussi raffiner 420.000 tonnes par an et envoyer ses bénéfices en Russie, soit en nature, soit en devises.

Cet accord est donc déjà fort lourd. Et pourtant les Russes marchandent avec âpreté et espèrent obtenir bien davantage. Les négociations actuelles sont, du reste, surtout une bataille de pourcentages. Mais, selon que les pourcentages des pétroles, par exemple, sont comptés sur la superficie d'exploitation ou sur le tonnage d'extraction, le résultat change du tout au tout. Les Russes ont, en outre, des prétentions sur le matériel roulant qui doublent, en fait, la valeur du forfait de 150 millions de dollars. Les alliés maintiendront-ils leurs positions ? céderont-ils par lassitude ?

Certes oui, disent ceux des Autrichiens qui préfèrent un mauvais compromis à l'absence d'accords, « mais les lois autrichiennes vont s'appliquer aux entreprises et l'U. R. S. S. ne bénéficiera pas de l'exterritorialité qu'elle avait voulu imposer tout d'abord. Cela vaut bien l'indemnité de 150 millions de dollars que nous nous sommes engagés à verser. » Et puis les Viennois, habitués au slave héréditairement ajoutent que les sociétés soviétiques, *die sovietischer aktiengesellshafen* ont une majorité soviétique mais une minorité autrichienne et « nous sommes bien assez grands garçons pour savoir manœuvrer à l'intérieur de nos conseils ». En outre disent-ils, « il n'est pas d'Autrichiens de *paille*, les Russes n'ont pas d'industriels marrons à leur solde, par ailleurs, il n'existe pas de commissaires soviétiques versés dans les questions industrielles. » Même en minorité, l'industriel autrichien a la supériorité de l'intelligence et de la manœuvre. « Nous sommes arrivés au point de saturation, maintenant le soldat russe aide la ménagère. Comme l'intendance soviétique a beaucoup de billets, elle paie cher le paysan du Burgenland qui reconstruit ainsi sa maison. L'officier prend des leçons d'allemand et rénumère bien le professeur. Dans les magasins, officiers et soldats se mettent à parler autrichien. » Enfin, revenant au problème économique, on conclut : « Peut-être l'accord de Paris a-t-il été conclu un peu vite, mais c'est, pour nous, une grande chose de pouvoir vendre notre production et, même dans les entreprises dans lesquelles nous sommes minoritaires de conserver nos recettes en

devises. » L'Autrichien a donc une confiance absolue dans les vertus de la diplomatie. Mais n'y aurait-il pas quelque légèreté à croire à la supériorité du charme sur la force ?

Fondée sur le patriotisme il existe, en outre, une bonne entente entre syndicats et industriels, cette entente a été payée cher par des salaires élevés, mais elle existe et les entreprises travaillent.

Les pessimistes, qui sont peut-être des clairvoyants, notent que les Russes évacueront sans doute l'Autriche orientale, mais que, sous le couvert des sociétés pétrolifères et de la compagnie de navigation danubienne, ils reviendront en civils et plus nombreux que par le passé.

Les Russes disposent de tous les biens de cette société de navigation en Hongrie, en Yougoslavie, en Roumanie. Ils ne se contentent pas de la location des installations du port de Vienne. Ils réclament une propriété entière. Sans doute proposeront-ils la constitution d'une société mixte de navigation, mais on sait dans les Balkans ce que société mixte veut dire. Or qui tient le Danube et le port de Vienne possède la clé des routes qui mènent en Suisse et en Alsace.



Vienne n'a pas connu le sort de Berlin. Peut-être est-ce une question d'hommes. Les commissaires alliés sont sympathiques et conciliants. Le général Keyes que j'ai connu à la bataille d'Italie est un guerrier bienveillant. Son collègue anglais adore la pêche. Le général Béthouart est populaire au Tyrol comme sur les rives du Danube. Le charme de Vienne a opéré sur le maréchal Koniev et sur le général Kurasof. On ne peut demeurer sous les ombrages de Baden et rester intransigeants. Le sirocco de l'été, le foehn est amollissant pour le Soviétique comme pour l'Américain. Personne ne cherche à susceptibiliser sans raison le Russe. Le transit à travers les zones a du reste été réglé par des textes plus précis que ceux de Berlin. Et pourtant en cas de crise, Anglais, Américains et Français se trouveraient bloqués puisque l'aéroport de Schwechat, aux lieux mêmes qu'occupait la division Marulaz avant la bataille d'Essling, est en zone russe.

La commission alliée siège depuis 1945 en permanence dans un des palais du Ring. Le premier drapeau est celui de la puissance qui assure la présidence. Afin d'éviter un fonctionnarisme inutile, il n'y a pas de secrétariat permanent. Deux fois par mois,

lors de la séance de la commission alliée, chaque général commissaire est assisté d'un diplomate et d'un adjoint. Pour la France, M. de Monicault, notre ministre, et le colonel Carolet, notre secrétaire général.

Les généraux parlent seuls, puis on traduit en trois langues. Les conférences sont généralement longues, mais il n'y eut jamais de rupture comme à Berlin. Il arrive de discuter sur le procès-verbal pendant 1 h. 1/2. Le Russe adore les byzantinismes. L'autre jour, il s'agissait dans le procès-verbal du problème des cas ; dans certaines langues il y a un masculin, un féminin, et un neutre ; dans d'autres langues, seulement un masculin et un féminin. D'où interprétations des traductions. Souvent aussi, il y a désaccord sur la notion de butins de guerre. Nous, nous disons armes et chevaux ; le Kremlin entend immeubles et donc usines. Dans le communiqué de Paris, les Occidentaux ont commis l'imprudence d'adopter le terme de butin de guerre immobilier, ce qui est contraire à la convention de La Haye.

Le Russe c'est un caprice. J'ai circulé tant et plus en zone russe sans rencontrer un soldat, sans qu'il me soit demandé un papier. Et si je rencontrais un policier, il examinait à l'envers mon laissez-passer. Mais un beau jour, on est enlevé, interrogé, emprisonné. Les vôtres sont sans nouvelles de vous pendant des mois.

Jadis, les Soviétiques applaudissaient volontiers au théâtre. Et un journaliste français se rendant à une charmante opérette, le *Zigeunerbaron*, câblait à Paris que les officiers de l'U. R. S. S. applaudissaient comme les Viennois un défilé émouvant des anciens drapeaux de l'Autriche impériale. Sans doute, en raison de cet article, la garnison a-t-elle reçu l'ordre de ne plus jamais applaudir. En tous cas, depuis lors, j'observe les Russes au théâtre et je remarque qu'ils ne peuvent ni rire, ni battre des mains.

Chaque année, une dizaine d'officiers répondent à notre invitation du 14 juillet. En 1947, ils avaient amené leurs femmes et dansaient des valses. En 1948, un général et son adjoint fort brillants avaient reçu l'ordre de rester au souper. En 1949, leur délégation atteignait le chiffre record.

Au début du drame de Berlin, Vienne était fort inquiète J'ai entendu les hommes d'Etat autrichiens dire au général Béthouart : « Naturellement vous resterez à Berlin. Si vous abandonnez Berlin, nous, nous n'avons qu'à partir. » Le sort de Vienne et de l'Autriche s'est donc joué avec le pont aérien.

Les *command cars* de la police circulent avec leurs sergents de ville des quatre nations alliées et cette image de la paix signifie qu'à Vienne, aucune situation n'évolue comme à Berlin.



La période électorale est ouverte, son enjeu est la liberté de l'Autriche. En 1947, 1948, 1949, au cours des négociations du traité, le Russe n'a cessé de dire : « Si vous accomplissez les réformes de structure, vous aurez les avantages que vous réclamez. Laissez M. Fischer, le chef communiste local, devenir chancelier. Vous refusez les réformes de structure, nous disons non à chaque demande de concession. » Le grand état-major de l'armée russe avait peut-être projeté un grand plan d'occupation totale de l'Autriche, de la Suisse et de la France. Mais la pensée du Kremlin était surtout de s'emparer du pouvoir dans le premier arrondissement. A chacun de mes séjours à Vienne j'ai reçu la confidence de préparatifs de putsch autrichien et d'invasion de l'occident. M. Fischer, les quatre parlementaires communistes sont tout de même restés dans la minorité, loin du pouvoir. Les mesures prises par le gouvernement autrichien et les alliés occidentaux ont donc réussi jusqu'ici à éviter une troisième guerre mondiale.

Les optimistes, et il y en a toujours, séduits par la douceur apparente des Soviétiques de Vienne, s'expriment avec fatalisme : « Rien ne peut être pire que ce que nous avons subi en 1945 du fait de l'armée rouge. Quant aux Suisses qui n'ont souffert d'aucune guerre, une bonne invasion leur fera du bien. »

Quelle est alors la position des partis ? Les socialistes voudraient affaiblir le Volkspartei qui a la majorité à la Chambre et demandent aux alliés d'autoriser la constitution d'un 4[e] parti qui mordrait la droite du parti populiste. Comme tous les partis bourgeois, celui de M. Figl et de M. Gruber est une juxtaposition plutôt qu'une coalition. Sous la République, l'Autriche demeure, comme par le passé, un pays de castes. L'aristocratie, les industriels, les commerçants, les professeurs, les agriculteurs forment chez les populistes autant de sectes jalouses. Les alliés ont, en principe, avantage à un émiettement des partis de gouvernement. Une désarticulation rendrait le contrôle plus aisé, mais cette politique semble être à courte vue. Pour que l'Autriche soit viable, il lui faut un gouvernement fort. La discussion des partis

actuels ne bénéficierait finalement qu'à la Russie. S'il y a demain carence du gouvernement fédéral, Moscou donnera à sa minorité communiste agissante l'ordre de s'emparer du pouvoir plus ou moins légalement. Et c'est peut-être pour cela que le commissaire russe et son adjoint sont d'anciens spécialistes du putsch de la Hongrie.

En attendant, l'U. R. S. S. favorise la constitution de petits groupements qui joueront, comme dans les Balkans, le rôle d'attrape-nigaud. L'accès du Ballhaus ne sera finalement plus qu'un jeu d'enfant.

Le prochain scrutin d'octobre est plein d'incertitudes parce qu'il y a un million d'électeurs nouveaux : parmi eux 500.000 nazis qui pourraient être absorbés par le 4e parti. L'autre demi million est partagé entre les jeunes et les anciens prisonniers. Quelle est dans l'ensemble la position des alliés occidentaux ? Les Américains cherchent à rassembler les éléments d'ordre pour opposer au communisme une barrière solide. L'Angleterre travailliste veut avant tout une victoire du socialisme. La France est partagée entre les influences réciproques des socialistes et du M. R. P. et a avantage à la stabilité. En fait l'Autriche jouit de libertés importantes : la présentation des listes, les réunions publiques, etc... Le Dr Krauss groupe ainsi aisément les mécontents dans des réunions publiques très suivies. Les alliés délibèrent entre eux de l'autorisation à donner à un 4e parti et des garanties de dénazification à exiger. Ne sont-ils pas dépassés par les événements. Devant tant d'inconnus, d'indécisions et de divergences, de graves surprises sont à redouter.



La France a joué depuis 1945, le rôle de modérateur et d'arbitre et ce sera le mérite du général Béthouart de l'avoir exercé avec intelligence. Elle a évité le rôle ingrat qu'elle s'était attribué en 1919, celui du gendarme de l'Europe; ses troupes sont réduites au minimum : le bataillon de chasseurs cantonné à Vienne, composé de jeunes soldats de six semaines défile cependant merveilleusement au son de la *Sidi-Brahim* et nos troupes ont, au Tyrol, fière allure. Elle défend, à chaque occasion, le gouvernement autrichien et facilite sa tâche. Sans nous, le gouvernement de Vienne aurait-il pu imposer son autorité dans un Tyrol qui,

en 1945, regardait vers la Bavière catholique, aspirait à l'indépendance, et voulait surtout se délivrer des souvenirs d'une Vienne qui, monarchique ou républicaine, était toujours autocratique par sa bureaucratie. Ce succès d'amitié, au Tyrol, a une valeur. La France de 1809 avait fait surgir Andréas Hofer et plutôt que l'influence de nos voyageurs tels que Montaigne qui, écrivait-il, « s'engouffrait vers Innsbruck dans le ventre des Alpes », c'est celle du résistant local anti-français qui s'était exercée. Aujourd'hui les autorités et la population d'Innsbruck ont demandé aux Français, le 14 août, de présider une manifestation en l'honneur des morts de 1914-1918 et des compagnons d'Andréas Hofer. L'archiduc Eugène, petit-fils de notre adversaire de Wagram, dernier des maréchaux d'Autriche, était venu du haut de ses 87 ans, et de sa légendaire stature apporter le salut de la tradition et de la grâce. Des vétérans, des porte-drapeaux par centaines défilaient, tête gauche devant le général Béthouart. Quelle évolution morale ! Notre administration présidée par M. Voizard aura laissé un souvenir aimable et bienfaisant. Notre haut-commissaire, chasseur alpin d'origine, a tout de suite compris la qualité de l'amitié et la mission internationale du Tyrol. Vingt milliers d'Autrichiens ont ainsi pris part, cette année, à notre fête du 14 juillet sur la place d'Innsbruck.

Dans ce cadre merveilleux, les semaines internationales d'Alpbach sont des rencontres spirituelles auxquelles nous nous associons. Nous avons organisé des camps universitaires, des camps de professeurs de langues, d'enseignement technique et une maison d'édition et de traductions. Cinquante mille jeunes Français et Autrichiens ont pris contact depuis quatre années. Les intellectuels et les fonctionnaires se sont, enfin, rencontrés au cours de missions et de congrès en France. Des notables tyroliens disaient l'autre jour : « Nous ne sommes plus occupés, nous sommes protégés. » A Vienne, le lycée sur 350 élèves compte 200 Autrichiens. Il est souhaitable qu'il s'installe bientôt dans l'ancien palais de Rothschild. L'Institut de Vienne au palais Lobkowicz est lui aussi un grand centre d'attirances intellectuelles comme celui d'Innsbruck.

Pour résumer l'état d'âme en 1949, rappelons le mot d'un Autrichien : « Si Béthouart n'était pas là, comme on s'ennuierait ! » Le général a établi sa résidence à Hütteldorf dans le Wienerwald ; ce lieu est du reste prédestiné. Les avant-coureurs de la Grande-

Armée y parvinrent en 1805. Le 12 novembre, le général Mouton écrivait à l'Empereur installé alors à Mölk et préoccupé du sort des troupes du maréchal Mortier : « Les habitants accourent en foule vers les soldats. » Devant cet accueil, Murat, malgré la défense de son maître, s'approche des portes de Vienne, et reçoit une lettre sévère de Napoléon : « Mon cousin... vous êtes un étourdi », mais cette étourderie nous a valu une gloire immortelle ; grâce à l'audace de Murat les ponts de Vienne furent pris sans coup férir et quelques jours après ce fut Austerlitz.

Les portraits de cette résidence émeuvent les Autrichiens. Un délicieux François-Joseph enfant, debout auprès d'un torrent alpestre ; une divine impératrice Elisabeth qui rappelle les meilleures pages de Barrès dans *Amor et dolori sacrum*, un archiduc Rodolphe jeune qui porte déjà le trouble dans ses regards. Le parc, le seul au monde qui s'élève en feu d'artifice est traversé dans son milieu par un étang minuscule dont les plantes aquatiques rappellent celles du lac des Lotus à Pékin. Il est entouré de cèdres argentés et d'arbres nains. Des fleurs s'avancent par vagues et ces flux et reflux tracés de mains de femme sont violets ou pourpres. J'ai assisté constamment, dans ce cadre enchanteur, à des rencontres sous l'égide de la France. L'un de nos amis, ardent intellectuel viennois enthousiasmé par cette demeure, ce paysage colorés par Mme Béthouart, disait au général : « C'est tellement français. Laissez-moi rester encore... prolonger cette minute. Je repartirai d'ici fortifié pour mes luttes quotidiennes. »



Donner de la vie à l'Autriche, est-ce suffisant ? Ne faut-il pas aussi lui préparer une existence internationale ? Ne serait-ce pas là le moyen d'assurer à la capitale danubienne un rôle de trait d'union entre l'orient et l'occident ? Des arguments ont milité en faveur de Strasbourg. Ils sont évidents. Mais ne faut-il pas considérer que la présence d'organismes internationaux à Vienne reculerait d'autant les frontières de l'orient. L'Autrichien est du reste un Européen par définition. Sa mère est italienne, ses grand'mères sont polonaises, allemandes, françaises. A l'un de mes premiers déjeuners à Vienne après la grande guerre, la conversation se développait avec esprit en allemand, en français, en anglais et en polonais tout à la fois.

Vie internationale, certes, mais aussi vie économique. Si l'*Anschluss* a eu lieu, c'est parce que l'occident n'a pas offert à la République autrichienne les éléments commerciaux nécessaires.

De même Belgrade a dû se rallier à l'Allemagne parce que l'occident protectionniste ne voulait pas, dans les années 1930 et suivantes, de ses exportations. L'Autriche reçoit les produits agricoles de l'Est européen, mais il faudra que ses produits industriels trouvent place sur les marchés de l'occident, sinon, cette industrie, faute de débouchés, obéira à l'appel de Moscou.

Si l'économie autrichienne n'est pas orientée vers les satellites du Kremlin, l'U. R. S. S. menacera de rompre les accords commerciaux, d'affamer la population, obligera le gouvernement de l'Autriche à accepter quelques ministres communistes dans le cabinet. Il importe donc d'appuyer économiquement la jeune République pour lui permettre de résister à ce chantage éventuel.

Que d'incertitudes ! L'Autriche est partagée entre deux sentiments. La joie de voir s'éloigner les occupants et de recouvrer son indépendance. La crainte de garder les Russes et de subir le sort de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie. Ceux qui avaient été hier les premiers à nous dire : « Partez ! », s'écrient maintenant : « Je vous en prie, ne partez pas. » L'Autriche veut vivre. Alors que tant de pays s'acharnent à déchirer leurs souvenirs, Vienne témoigne un attachement émouvant. Le lit de l'Aiglon, celui-là même dans lequel couchait l'Empereur à la veille de Wagram, a été remis en place. Les aigles élevées par Napoléon à l'entrée de Schoenbrun sont toujours là et personne n'ajoute rien à la réponse que faisait l'empereur François à Metternich : « Ils ne font de mal à personne, laissez-les. »

Le désir de devenir une nation est un fait. La jeunesse ne veut pencher ni à droite, ni à gauche, elle ne tient pas à servir de tremplin à l'un des partis politiques, elle a le désir d'être elle-même. Cela rappelle la réponse d'une dame autrichienne à l'empereur Alexandre qui se montrait trop assidu : « Me prenez-vous par hasard pour une province ? ». Tous s'ingénient à rendre à Vienne son aspect de capitale. De merveilleux dessins, les plus beaux Dürer ont été rassemblés au musée de l'Albertina. L'exposition des porcelaines est, quant à elle, unique en Europe.

Ce désir de se retrouver elle-même s'exprime par le souhait d'avoir un traité. Ce vœu est logique. Puisque les alliés ont décidé d'admettre une Italie « résistante », pourquoi n'y aurait-il pas

une Autriche résistante ? J'ai, en effet, entendu à Mathausen, en contemplant la chambre des gaz, les fours crématoires et les murs crochetés, le discours d'un Autrichien « résistant » qui avait là, subi les mêmes sévices que les Anglais et les Français.

Il est donc naturel que l'Autriche tienne à un traité comme à ses anciennes frontières. La Yougoslavie, alliée de l'U.R.S.S., revendiquait dès 1947 un tracé qui était un émiettement de l'Autriche. La Russie soutenait alors la Yougoslavie communiste, mais en 1948 abandonnait la Belgrade de Tito. Les alliés allaient-ils, en aidant l'Autriche, donner à Tito anti-stalinien sa première déception ? Des Autrichiens me disaient en 1948 : « Pour aider les Yougoslaves contre les Russes, les alliés vont-ils appuyer la Yougoslavie contre l'Autriche ? » Finalement, malgré le grand intérêt européen que présentait cette réaction des nationalismes slaves, contre les Soviets, les accords de Paris n'ont pas accepté la revendication yougoslave mais des facilités scolaires et municipales ont été données aux minorités.

Le sort de l'Europe se joue donc à Vienne, cité enchantée comme Rome et comme Florence. Lors des campagnes de 1805, de 1809, à Sadowa, l'Autriche entre le quadrilatère de Bohême, les routes d'Italie et de Suisse, a été un carrefour stratégique de premier ordre. L'Autriche a prouvé depuis 1946 que, placée à l'intérieur du rideau de fer, elle mettait son charme et sa diplomatie au service de la paix. Mais peut-être était-il nécessaire de rappeler que la France, par l'ingéniosité de ses délégués et notamment de son Haut-commissaire, le général Béthouart, a proposé des solutions qui permettaient d'endiguer le flot slave, d'adoucir les ambitions russes. La présence de la France à Vienne entre 1945 et 1949 a permis et la création d'une Autriche viable et une liberté de rapports entre alliés.

Entre le charme autrichien et la force russe, une partie est engagée. L'appui de l'occident est donc indispensable si nous voulons éviter une catastrophe. Nos représentants ont su éviter jusqu'ici les prétextes de guerre, maintenir le contact avec les alliés, tous les alliés, et donner des bases à l'amitié de l'Autriche. Toute imprudence, toute légèreté seraient fatales.

PIERRE LYAUTEY.

CEUX DE LA « GALATÉE »

CINQUIÈME PARTIE (1)

I

Un soir, que le youyou venait de le ramener, le capitaine, en enjambant la lisse, avisa Nicolas, assis contre le grand panneau. Il achevait de polir le bec d'albatros, dont M. Monnard voulait faire une poignée de canne. Le capitaine s'arrêta aussitôt.

— Tiens, dit-il, le remorqueur est parti chercher le *Condor* de ton ancien patron. Tu vois, t'étais trop pressé de lui faire faire le tour.

Il l'avait dit sans intention mauvaise, parce que le second lui avait raconté l'histoire de l'albatros, et uniquement afin de prouver au matelot combien ses anciennes terreurs étaient stupides. La leçon donnée, il passa et ne vit point le couteau, qui avait glissé des doigts subitement paralysés, tomber sur les genoux de l'homme. Rolland, qui le suivait, haussa les épaules et se penchant vers Nicolas :

— Ne va pas t'en faire : il arrive ce soir. Nous, on part demain.

— N'empêche, murmura Nicolas, il me courrait après, ça serait tout comme...

La *Galatée* ne faisait que débarquer son charbon à Iquique. Elle n'avait point, comme la plupart des navires sur rade, à s'y charger de salpêtre, à aligner dans sa cale, en pyramides tronquées, les sacs de nitrate que les *lancheros* laissaient tomber du haut des panneaux, avec un coup d'œil et un coup d'épaules infaillibles, exactement à leur place. Le trois-mâts du capitaine Le Gac devait, d'Iquique, se rendre sur lest à San-Francisco pour y embarquer sa cargaison de blé.

(1) Voir *La Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre.

Le lendemain soir, la cloche de la *Galatée* tinta, et aussitôt la Croix du Sud monta à l'étai de misaine : deux feux rouges, deux blancs cloués à des traverses et qui signifiaient le départ.

— Bonne chance, bon voyage pour le capitaine de l'*Antonin*, pour ses officiers et son équipage. Hip, hip, hip, hourra !

Ceux de la *Galatée* le criaient en chœur, tournés vers l'*Antonin*, le navire le plus éloigné du premier rang. La cloche du collègue répondit aussitôt, et les souhaits, hurlés par son équipage, arrivèrent distincts à la *Galatée* malgré l'éloignement, par dessus le grondement de la barre qui déferlait sans fin sur les récifs et la plage. L'air sonore de la nuit portait d'un bout à l'autre de la rade ces tintements d'angélus et ces clameurs. Le mur de la montagne en amplifiait l'écho.

Après l'*Antonin*, ce fut un anglais, puis un autre quatre-mâts Bordes, puis un allemand, qui répondirent de leur cloche et de leurs cris. Cela ressemblait aux versets et aux répons d'énormes complies, qu'on se renvoyait de navire à navire, sous le clignotement tout proche des étoiles. Rolland et Gouret, lors de leur dernier voyage à terre, étaient partis plus tôt du bord. Ils avaient passé entre les rangées de navires, relevant leur nom, et leur criant, en même temps, que ce soir ils leur feraient leurs adieux.

Rolland se trouvait donc tout naturellement chef du chœur. Un bout de papier en main, il se penchait, afin d'y lire, à la lueur d'un fanal, le nom du bateau à saluer :

— Pour l'*Emilie*, pour la *Margaret*, le *Faithful*, pour la *Reine Blanche*, pour la *Gerda*...

Français, Anglais, Allemands, répondaient du même cœur, mais les derniers avec plus d'ensemble.

— Pour le *Condor*.

— Bonne chance et bon voyage pour les officiers du *Condor* et pour son équipage. Hip, hip, hip !

Le capitaine Thorin, ce détesté, était cette fois exclu des vœux de la *Galatée*. Ils attendirent. Le silence se creusa sur la rade : ni cloche, ni souhaits. Le *Condor* ne répondait pas.

Des coups de sifflet stridents jaillirent d'abord des navires étrangers : ceux-là s'indignaient seulement du silence, sans connaître la cause de ce manquement à la politesse traditionnelle de la mer. Puis une clameur sauvage monta des navires français, des Bordes, des Nantais, des Dunkerquois :

— Hou, hou, Thorin, la chique à Thorin, la chique !

Sur la *Galatée*, Nicolas était le seul à ne pas crier. Il écoutait, la bouche tremblante, se déchaîner, se prolonger le hourvari de haine. Il savait, lui, qu'à son bord, Thorin l'écoutait aussi, en ricanant d'aise : il était fier d'être honni. Il semblait au matelot que ces malédictions, lancées à travers la nuit à son ennemi invisible, les rapprochaient dangereusement. Il les connaissait, ces silences, tout ce qui s'y accumulait de menaces... Quand les voix, épuisées d'avoir tant hurlé, abandonnèrent l'une après l'autre, que les derniers « la chique à Thorin ! » tombèrent avec les derniers sifflets, il murmura :

— Il le sait que je suis à bord, le maudit !

Rolland, pas plus que la première fois, ne reconnut l'idée fixe. Il crut de nouveau à de l'outrecuidance. Celui-là s'imaginait qu'un navire faisait le mort en son honneur ! Il se retourna :

— Non, mais pour qui que tu te prends ? T'as fini de la ramener tout le temps comme un pou sur un évêque ? Il se f... pas de mal de toi, le Thorin.

Mais avec un ricanement nerveux, Nicolas se contenta de promettre :

— Tu verras, tu verras que j'ai raison. Il me cherche, comprends-tu ? Tu verras...

— Pour le *Fearless*, interrompit Rolland, à pleine voix.

Le concert de clameurs reprit.

Cette nuit-là, quand son tour de garde fut venu, et qu'il fut seul à veiller sur le navire, Rolland alla défouir de sous un rouleau de cordages un cageot d'oranges. La veille au soir, il l'avait subtilisé sur le quai et embarqué dans le youyou avec les provisions qu'avait fait emporter le capitaine. Il descendit à tâtons jusque chez Barquet qui dormait, posa le cageot au bord de la couchette, et frappa sur l'épaule du pilotin Barquet sursauta et s'assit effaré.

— C'est des oranges. C'est pour toi. Cache-les.

Puis sans attendre que l'autre eût compris, il remonta sur le pont.

Ce n'était, croyait-il ni le remords ni la pitié qui l'avaient poussé. Il continuait seulement à se sentir responsable du garçon. S'il avait attrapé la crève, c'était toujours pour lui avoir obéi, et cela lui créait des devoirs.

Le lendemain matin, les capitaines, amis du partant, vinrent

vider une coupe de champagne à bord, immédiatement avant le départ. Certains, avant de rembarquer, dans leur canot, après un dernier souhait de bon voyage, embrassaient les grosses joues de Le Gac : le Français, loin de chez lui, est volontiers expansif...

Thorin était venu, moins par amitié que par bravade après les cris de la veille. C'était un courtaud chauve, ventru comme un brave homme, mais avec un visage de suif jaune, des yeux ronds et sanglants de coq de combat. Il allait, le dernier, passer la lisse, quand Nicolas traversa le pont, sans l'apercevoir, car la carrure de Le Gac le cachait. Le capitaine du *Condor*, lui, l'avait immédiatement reconnu, et en deux pas, il lui barra la route.

— Tiens, dit-il, comme on se retrouve !

Le matelot s'était arrêté, pétrifié. Le capitaine Le Gac se retourna et demanda sèchement :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Rien, dit Thorin. Un compte en souffrance, mais ça se réglera. Tout se règle !

Il prit l'échelle.

Nicolas restait là, immobile, fasciné comme une bête des champs sous un vol d'épervier. Le Gac lui cria, assez haut pour être entendu du canot qui débordait :

— Qu'est-ce que tu attends ? Tu es à mon bord, hein ! C'est moi qui réponds de toi. Ça doit te suffire !

Quand le remorqueur eut déhalé la *Galatée* hors de la rade, qu'on eut passé le long des navires où les hommes, sur les ponts, interrompaient le lavage pour un dernier signe d'adieu, Barquet apparut sur le pont, comme on finissait d'établir la voilure. Il attendit Rolland au pied du grand mât.

— Cette nuit, murmura-t-il, c'était vous ?... Je vous ai reconnu à la voix. Personne n'y avait pensé.

Rolland répliqua, maussade :

— C'est justement parce que personne n'y a pensé, qu'il fallait que moi, j'y pense. Si tu ne manges rien de frais, tu vas encore décoller. Et t'auras avalé ta gaffe avant Frisco. Il ne te reste plus beaucoup à perdre. Où les as-tu mises ?

— Dans mon coffre, sous mon linge.

— Et le cageot ?

— Mais elles sont dans le cageot.

Rolland leva les yeux au ciel, comme pour le prendre à témoin de tant d'hébétude.

— Tu n'as pas deviné qu'elles tiendraient moins de place et qu'elles se conserveraient mieux entre tes liquettes ? Allez, file les installer. Et puis casse-moi le cageot en petits bouts, que tu mettras dans tes poches et que tu balanceras par dessus bord, quand le capitaine regardera ailleurs. T'as compris ?

Comme Barquet docilement s'éloignait, il le rattrapa.

— Et puis, ne vas pas laisser traîner les pelures... Et commence par les plus avancées.

Le jeune homme s'arrêta, ébaucha un geste pour lui saisir la main. En même temps, il le regardait avec des yeux éperdus de reconnaissance, d'amitié.

Rolland rencontra ce regard, et sa figure durcit. Il serra les dents : ce qu'il détestait, ce qu'il méprisait le plus au monde ! Un, une, qui s'accrochent, quand on ne veut pas de lui, d'elle. Il en avait fait tomber, comme cela, d'un coup de poing, des mains qui se tendaient pour le saisir.

— F... le camp ! ordonna-t-il de cette voix basse que tous à bord connaissaient, et qui annonçait une de ses terribles colères. Tu me dégoûtes... Plus qu'avant ! F... le camp !

II

Plusieurs tours sur lui-même, les bras fouettant la nuit, avant de tomber, la tête en avant, sur quelque chose de dur, de froid. Un éclatement de cloches sous le crâne, et tout de suite, la musique, l'orphéon, de longs mugissements de trombones, les cris chatouillés des pistons... Etendu, la joue contre une autre joue de pierre glacée, il crut avoir rêvé tout ce qui s'échappait de sa tête en tournoyant, la banquette de velours rouge où il était assis entre deux filles, une Espagnole faite de ballons de chair rose, une grande Allemande musclée... Non, pas de Françaises, jamais de Françaises, pour lui, ailleurs qu'en France... Ce serait comme si on mouillait sur rade, parmi des étrangers, avec un bateau sale, un bateau qu'on aurait amené de si loin, exprès pour le montrer sale, pour qu'on dise : « C'est un Français et il est sale... » Impossible !...

Alors, cette musique ? Le gros piano mécanique ?... Les robes acides des filles lui tournaient dessus maintenant, avec des marbrures de lumière bleue, rouge, sur leurs épaules nues... Il avait dû cogner, une fois de plus, et avoir dégusté puisqu'il

était là. Pourquoi ? Comment ?... Il y avait eu des chopes dans l'histoire, de grosses chopes à bière, avec des facettes... Des facettes, ça, il en était sûr, il voyait encore des lueurs jouer dans les épaisses tailles du verre.

Il restait étendu sur le côté, sans essayer de se relever, parce qu'il n'y avait, pour le moment, que la tête à travailler, au bout du corps de plomb. Tout l'effort se faisait là, en dedans pour se retrouver, se rappeler, comprendre. Et pour cela, il fallait soulever des choses pesantes et molles, comme s'il était étouffé sous un amoncellement de couettes.

Il ne retrouva d'abord que des images de mer : la *Galatée* se traînant dans les mers chaudes, le long du Pérou, puis du Mexique. La Ligne repassée, sans qu'elle fût marquée d'un mot, comme on enjambe un caniveau pour rentrer chez soi. Des jours et des jours de mer, une mer aveuglante et monotone... Puis des calmes, des semaines et des semaines d'immobilité, sous le linge sale des voiles, l'eau chaude qu'on buvait au charnier et qui grouillait de petits vers, les vivres déjà rationnés, le Vieux qui fondait de dépit... Et Nicolas, Nicolas qui s'était mis en tête que le *Condor* allait les rattraper, dans cette mollasse, que le Thorin allait s'amener sur des courants ignorés des capitaines honnêtes, mais parfaitement connus des capitaines maudits... Nicolas qui, alors que tout le monde vivait à peu près nu, était sorti du poste, un soir, habillé en dimanche, avec une cravate ! « Le vent est mort, qu'il disait, je vas à son enterrement. » Ici, ce soir, il aurait seulement été saoul, comme lui. Rolland, l'était. Mais là-bas, ça voulait dire qu'il était devenu fou !

C'est pourtant vrai que le vent est mort !

Pas un souffle, au fond de cette fosse où il s'est écroulé. On n'y sent pas les fraîcheurs de la nuit, pas même, comme tout à l'heure, ces bouffées fades et tièdes des odeurs de femmes. Rien que l'orphéon qui souffle et qui rote, avec des types qui chantent en même temps. Cela lui tombe dessus, de tout près, cela le recouvre, cette musique, comme des chants de curé sur un mort. Mais ce ne sont pas des chants de curés : ça y ressemble, mais ça n'en est pas...

Une autre houle de souvenirs, qui le soulève, mais sans le rapprocher du bord, d'un endroit où il prendrait pied, où il comprendrait enfin où il est, pourquoi il y est, ce qui lui arrive et ce qui lui est arrivé. Des bonites... Oui, il a fait sauter des bonites

des daurades même, et des grosses ! Même des encornets, à la turlute. Temps beau, mer belle... Et Gouret qui dégringole de la mâture en criant :

— Un serpent par bâbord !

Une tête qui s'allonge, une tête de congre mâtiné de phoque, deux muids de grosseur, huit à neuf mètres de corps noir hors de l'eau. Il se laisse tomber dans un éclaboussement formidable... Rêve-t-il cela aussi, d'avoir vu le serpent de mer au large du Mexique ? Non, puisque Barquet l'a crié, toutes ses dents jaunes à l'air : « Le serpent de... »

Barquet ! Bon Dieu !... Rolland se relève sur les avant-bras, il regarde devant lui avec des yeux qui recommencent à voir.

Des pavés s'enfuient. Ils ont encore l'air de bouger dans leurs alvéoles, mais ce sont bien des pavés, et qui luisent d'une pluie récente. C'est donc dans une rue qu'il est couché. Mais il n'y reste qu'une seconde ! Il est maintenant retourné sur le pont de la *Galatée*, car cette fois les souvenirs affluent. Ce n'est plus la houle molle de tout à l'heure, qui vous soulevait pour vous laisser retomber au fond obscur de l'alcool, avec un crâne traversé d'éclairs d'ombre. Ce sont des lames qui galopent, courtes, précises, fracassantes. Il est sur le pont, à côté de Guézennec le lieutenant. Il n'est pas de quart, et il en profite pour regarder approcher San-Francisco. Il n'a jamais vu San-Francisco. Par ici, il ne connaît que Portland-Orégon, sa Columbia River, un fleuve triste, des forêts de sapins sur les berges et ses pêcheries mécaniques de saumon. Il les a vus, les saumons, s'engouffrer entre des claies de roseaux qui se resserrent et les jettent sur une grande roue à godets. La roue les cueille et les déverse sur une plate forme où on les ramasse à la fourche. C'est ainsi qu'on s'échoue, quand on se croit pourtant sûr de sa route... Mais ce n'est pas des saumons qu'il s'agit. Il s'égare à leur courir après. C'est le pont qu'il faut rallier, à côté du lieutenant.

C'est que Guézennec, lui, est déjà venu à Frisco, comme pilotin. En tant qu'officier, il s'est mis en tête de participer à l'instruction de Rolland, et maintenant, doctoral, il explique la côte, la rade, le port. Cette coupure dans la montagne, c'est la Golden Gate. Tu la dirais étroite, cette Porte d'Or. C'est pourtant une passe large et profonde. Là-bas, au Nord, c'est la Punta Bonita, et au Sud le cap Lobos, où les eaux grouillent de veaux

marins. Dans le Nord encore, l'embouchure du Sacramento. Et la rade, une des plus belles du monde, toute sillonnée de ferry-boats, où les Américaines, balancées comme des statues de squares, vous font « bonjour, bonjour » avec leurs mouchoirs. On mouillera devant la ville même, une ville magnifique, à flanc de colline, avec l'électricité partout. Market Street la traverse avec ses buildings, ses policemen verts, son « San-Francisco Hôtel » où déjeunent les capitaines...

De Market Street, Guézennec glisse à présent à droite dans Pine Street et Bush Street, les rues des *Red Lamps*. Beaucoup trop de Françaises dans les Maisons. Lui, Guézennec il se croyait tenu à parler anglais : « Ne nous casse pas les oreilles. Tu peux parler français. » Il conclut, et ça c'est bien vrai : « En France, on est pour les extrêmes. On exporte le meilleur et le pire : les missionnaires et les filles. »

C'est à ce moment, oui, à ce moment juste, qu'on demande derrière leur dos :

— Savez-vous où est l'hôpital, M. Guézennec ?

Ils se retournent, abrutis. C'est Barquet, Barquet flottant dans son pardessus, maigre comme un fil de carret et jaune comme du lard rance, qui s'informe. Il n'a plus que les yeux dans la tête. Mais des yeux qui flambent de joie. Le Vieux a décidé de le débarquer, de le fourrer à l'« hosto » : des tisanes l'attendent, et il en bave déjà de convoitise... Guézennec, qui s'est repris, et qui ne perd pas une occasion de le mettre en boîte, finit par répondre :

— L'hôpital ? Il est dans la ville chinoise. On t'y servira de la tortue au goudron, de la confiture au poivre et des œufs couvis de pingouin sur des plateaux de laque. En huit jours, ça t'aura requinqué !

Il s'en va. Barquet a ri.

Puis il se rapproche jusqu'à souffler au nez de Rolland son haleine fade, et tout tranquillement, il lui dit des choses abominables, qui retentissent maintenant si haut au fond du trou où il est tombé, que pendant quelques secondes, il n'entend même plus le roulis de l'orphéon.

— Je voulais vous dire une chose... Je sais que vous voudriez devenir officier. Sitôt chez nous, j'en parlerai à papa. Il se chargera de tout ! Ah ! c'est bien le moins !

Lui, il a empoigné la lisse à deux mains, les ongles à rentrer

dans le bois. Quand il se retourne, Barquet a disparu, discrètement, sa commission faite...

Voilà pourquoi il est là, à genoux, sur le pavé de Bush Street, pourquoi il a bu tout à l'heure tant de whiskys à la file, que la grande Allemande, renversée dans la banquette, les comptait : *Acht... Neun... Zehn...* Puis elle n'a plus compté... Parce qu'à la table voisine, on venait de compter, le dernier en rigolant : « *Elf* ! »

Lui, n'a pas compté non plus combien ils étaient, les matelots de la Leitzer, qui s'entonnaient de la bière en le narguant. Il a sauté sur leurs chopes, une dans chaque main, et les a abattues sur deux têtes. A son tour, il a chancelé, la nuque sonné d'un coup de poing éblouissant comme un coup de marteau. Il croit qu'il y a eu, à un moment, dans le groupe qui le coiffait, deux nègres gigantesques. Ce sont ceux-là qui l'ont empoigné et éjecté dans cette rue où il se relève maintenant.

Il se passe la main sur la tête : des cheveux poissés par le sang comme toujours, du sang qui lui coule dans l'oreille, une douleur atroce qui le casque dès qu'il remue la tête. Et le whisky qui continue à cogner aux tempes, en grands élancements sourds, les coups d'une matraque de caoutchouc.

Malgré tout, l'orgueil lui rentre au ventre, un sombre contentement le réchauffe. L'est-il assez redevenu, matelot ? Et il le restera, toute sa vie, plutôt que de devoir une bouchée de pain à une loque qu'il aurait honte de sembler connaître dans la rue, un jocrisse à qui Monnard, un beau dégoûtant, celui-là, a été mendigoter des sous, pour lui, pour lui Rolland ! Mais, vingt dieux, pour qui le prennent-ils, tous ?

Il est debout, cette fois, il tient debout. Lentement. les forces se réveillent, se dénouent. Il regarde la porte par où on l'a balayé. Elle est jaune, épaisse, bardée de gros clous. Une de ces portes qui se ferment sur la vie.

Sauvagement, il s'y rue, l'ébranle à coups d'épaules, à coups de pieds, tandis que la musique de l'Armée du Salut, qui stationne en permanence dans ces rues à pécheurs, attaque de tous ses cuivres le Cantique numéro dix : « *Ninive et Babylone, tremblez devant le Seigneur.* »

***

— Combien en as-tu, toi, Robert ?

— Quatre.

— Et vous, Le Gac ?

— Deux.

— Moi, j'en ai cinq, déclara le capitaine Rozier, de la *Duchesse-Anne*. A moi le pompon... Alors, on va les chercher ?

C'était un lundi matin, et chaque lundi, les capitaines long-courriers s'inquiétaient de récupérer les hommes qui n'étaient pas rentrés à bord le dimanche soir. C'était habituellement facile, car à San-Francisco, les ivrognes, comme le reste, étaient rapidement centralisés. A travers les grandes rues déjà fiévreuses, les trois collègues s'en allèrent donc jusqu'au *building* de la police, où le *cop* de faction les arrêta. Le capitaine Robert expliqua en anglais qu'ils venaient reconnaître leurs matelots et, éventuellement, payer pour eux le cautionnement de rigueur.

— *Well.*

Un ascenseur les hissa jusqu'au septième étage du bâtiment. Là, un policeman galonné jusqu'aux coudes les conduisit devant la « Fosse aux lions ».

C'était une immense rotonde grillée, une cage circulaire où les hommes prenaient spontanément des attitudes de bêtes enfermées, les uns ramassés en boule dans un coin, les autres allant et venant sur quelques pieds carrés, avec une obstination d'ours, d'autres enfin, debout le long des grilles qu'ils empoignaient à deux mains, comme de grands singes à barbe sale. Et il sortait de là, comme d'une cage mal tenue, d'affreuses odeurs animales.

Il y avait de tout dans la Fosse, des clochards en guenilles, aux yeux vitreux, avec des faces mortes, où s'était empreinte la terrible abjection américaine, capable de pomper l'âme d'un corps jusqu'à ses dernières traces, des fêtards aussi, en habits et en capes doublées de satin blanc. Les *cops* les avaient ramassés avec la même indifférence impartiale, parce qu'ils étaient saouls comme le reste. Mais les matelots, surtout, étaient nombreux, de tous les navires, de tous les pays. Chez ceux-là, à l'entrée des capitaines aussitôt reconnus, il se fit un remous, des bousculades à coup d'épaules pour arriver à la grille. Et aussitôt, des voix rauques appelèrent :

— Par ici, cap'taine... Me v'là, cap'taine !...

Rozier, le premier, avisa un de ses hommes qui fermait un œil violet et lui adressait un sourire aimable auquel il manquait des dents.

— Moi, cap'taine !

— Non.

Et Rozier passa, tandis que l'homme lui décochait, de l'œil qui lui restait, un regard meurtrier, puis reculait en grommelant des choses sur les capitaines dégueulasses qui laissaient tomber leurs bonshommes, et qu'on laisserait tomber, et comment ! quand ça serait leur tour...

La sortie de la Fosse aux Lions, en effet, se faisait au choix. Il fallait, pour libérer sur le champ un prisonnier, payer une caution de deux dollars. Pour les bons gars, les capitaines payaient : ils retiendraient cela sur les cinquante francs mensuels. Mais il y en avait qu'on avait intérêt à laisser mariner. Ceux-là, les récidivistes, les mauvaises têtes, les grandes gueules, les fainéants, on les abandonnait au juge qui passerait dans l'après-midi pour liquider le lot. Ils en seraient quittes pour trois jours à la prison de Martinez, trois jours au régime du riz pourri, après quoi, ils galoperaient droit sur la cambuse...

Le capitaine Robert, en réponse aux supplications de deux de ses hommes : « Emmenez-nous, cap'taine... Vous n'allez pas nous laisser crever là, cap'taine », leur lança avec rancune :

— Quand vous m'aurez ramené Bobby.

Les deux matelots, accablés, lâchèrent la grille.

— J'avais un petit chien, expliqua Robert aux collègues, un mélange de colley et de griffon, mignon comme tout. Il faisait des tours, il dansait, et les hommes l'emmenaient avec eux pour lui faire faire le singe et se faire payer à boire. Je fermais les yeux. Eh bien, ces deux salopards-là l'ont vendu !

Le Gac, lui, fut hélé par Morbecque, mais un Morbecque curieusement installé. Il s'était fait tondre les cheveux sur la moitié droite de la tête, et pour l'équilibre, raser une demi-barbe du côté gauche. Robert et Rozier étaient déjà arrêtés à le contempler, et comme il n'était pas de chez eux, ils s'amusaient franchement. Le succès de son matelot dérida le Grand Mât. Il fit signe au *cop*, qui les accompagnait : il était disposé à cautionner celui-là.

Ce ne fut qu'après avoir cherché qu'il aperçut Rolland, debout en retrait, les mains dans ses poches, et qui le regardait. A son tour, le capitaine Le Gac fixa sur l'élu de Monnard, retombé dans la crapule, un regard à la fois réprobateur et satisfait. L'avait-il assez prévu, que sitôt le pied à terre, il redeviendrait la tête de fer, le bagarreur de toujours, celui que trois verres de pisco ou de whisky transformaient en projectile. Et c'était avec cela que son second

voulait faire un officier ! L'idée ne lui en était jamais venue à lui, Le Gac, et pour cause.

Il allait le dire tout haut à l'intéressé, quand Rolland sourit, un sourire d'une insolence telle que les lèvres épaisses du capitaine remuèrent fortement comme s'il broutait une herbe dure. Il se domina pourtant, devant les autres, et baissant sa tête massive, il tourna le dos.

Rolland ne revint que cinq jours plus tard, vers dix heures du matin, à son navire. Tous y étaient en plein travail. La *Galatée*, à demi délestée, s'était élevée sur l'eau. Le charpentier et un matelot, debout dans une plate le long de la coque, la grattaient jusqu'où on pouvait atteindre, car le navire s'était sali dans les eaux chaudes. Des herbes grasses et tenaces le tapissaient, et cela mangeait de la vitesse. A bord, on grattait de même, et on peignait de la lisse à la pointe des mâts. Il n'y avait pas de fainéant, car c'était déjà la toilette du retour. Dans la cale, on achevait le « grenier », une double coque intérieure en planches recouvertes de serpillière, où l'on emmagasinerait la cargaison de blé. Déjà, les premiers sacs arrivaient sur le pont.

Rolland le traversa sans daigner rien voir de ce qui s'y faisait et rentra dans le poste désert à cette heure. Il en ressortit, cinq minutes plus tard, traînant son sac, le grand sac de toile noire, si bourré qu'il lui arrivait au-dessus de la ceinture. Le sac fait tellement corps avec l'homme, que de le jeter comme il le faisait maintenant sur son épaule et de l'emporter vers la planche, en plein soleil, devant tout l'équipage qui avait arrêté net le travail et le regardait, c'était dire en face, à tous : je déserte.

— Allez mettre votre sac au salon.

Le second s'était approché de son allure habituelle, les mains derrière le dos. Il le commandait de sa voix habituelle, sans même relever ses paupières lentes, et Rolland ne trouva pas son regard, quand il refusa de la tête. Puis il fit un pas de côté, à la seconde même où M. Monnard adressait au bosco un signe bref du menton.

Le maître d'équipage d'un voilier doit toujours être un homme capable d'en secouer deux à la fois, un dans chaque main. Hervic savait le faire, Il savait aussi, comme le capitaine, que Rolland devenait fou au contact de la terre. Et au fond, cela ne lui déplaisait point que le protégé du second se fût mis dans un mauvais cas : un vieux sous-off n'aime pas voir un deuxième classe proposé

pour l'école d'officiers, une école interdite aux gens solides et consciencieux, mais à qui une multiplication fait mal à la tête... Il se jeta sur Rolland, le ceintura de ses bras musculeux, et d'un effort de reins, le déplanta.

— Dans la voilerie, commanda M. Monnard.

Hervic l'y jeta, par le panneau ouvert, l'assujettit ensuite sur sa tête, la tringle en travers.

— Reprenez le travail, ordonna l'officier.

Puis il frappa sur l'épaule de Gouret, lui montra le sac de matelot qui avait roulé sur le pont.

— Portez cela au salon.

Le second resta debout au bord de la soute condamnée. Ce furent d'abord des bonds de fauve tombé dans une trappe, des chocs d'épaules et de dos qui faisaient trembler les planches. Puis vinrent les injures, vomies à pleine bouche, qui passaient à travers les panneaux épais, mais des injures seulement, sans rien qui pût apprendre à M. Monnard ce qu'il désirait savoir.

Le capitaine arriva comme d'habitude à bord pour déjeuner.

— Alors, il paraît qu'il est rappliqué, votre élève ? Voulez-vous mon avis ? Vous pourrez toujours l'enfermer, vous ne l'empêcherez pas de se faire shangailler, puisqu'il en a envie.

Le Gac en profita pour exposer sa théorie du shangaillage. Au début, il avait réagi, comme tout le monde, contre les marchands d'hommes qui lui écrémaient ses équipages. Il le leur avait fait, parfois, acheter cher, le *blood money*, ces dollars qu'ils touchaient comme prime d'embarquement, lorsqu'après avoir volé un homme à son bord, ils le revendaient à un autre navire. A Takoma, une nuit, il avait laissé tomber un cabillot de quarante kilos dans un canot pas catholique qui nageait à toucher son bord. Les canotiers avaient toujours emporté ça à défaut de ses matelots ! A Portland-Orégon, il avait eu affaire à O'Sullivan, lui-même, un monsieur qui vendait bien ses cinq cents blancs par jour, et il avait fait rattraper par la police deux hommes que ce roi des shangailleurs lui avait enlevés...

— Résultat : certitude d'être assommé si je m'attardais à terre passé six heures du soir... Aussi, maintenant, j'ai compris. Pour moi, le shangailleur, c'est un chiffonnier : il me débarrasse de mes fatras, de mes types en peau de lapin. Qu'il en arrive un, là, tout de suite, et je lui montre du coin de l'œil trois ou quatre qu'il pourra embarquer. Ainsi, il me laissera le reste.

M. Monnard n'écoutait que d'une oreille. Lui aussi, connaissait les shangailleurs. S'il était absolument certain que Rolland, à l'instant même où il l'avait arrêté, allait tout droit se jeter dans les bras d'un marchand d'hommes, il était tout aussi sûr qu'il n'avait mordu à aucun de leurs appâts habituels. Pas de bock drogué dans son cas, pas d'évasion, la nuit, par l'avant du navire, dans un canot aux avirons ouatés ; pas à craindre non plus le bouge où l'on chambre un homme, où on l'assomme d'alcool pour le jeter ivre-mort sur le pont d'un navire en partance. Pas même l'attrait de l'Amérique et de ses placers. Un marin comme celui-là ne rêve pas de fouiller la terre, même pour y trouver de l'or... Rolland partait au grand jour, il voulait changer de bateau à tout prix, parce qu'il avait subitement pris le sien en haine. Pourquoi ? Là, le second se perdait en conjectures.

L'après-midi, il remarqua sur le wharf un type bien mis, en complet clair, le panama rejeté en arrière. L'homme n'en finissait plus de fumer son cigare en examinant la *Galatée*, en inspectant attentivement ceux qui y travaillaient. Habitué à tout voir sans paraître regarder, le second eut soin d'ignorer le curieux, qui, après une heure de faction et d'examen, repartit, sans avoir reconnu parmi l'équipage celui qu'il cherchait.

Ce fut seulement alors que M. Monnard fit déverrouiller la soute aux voiles.

Quand il eut fait soulever le panneau, une chose blanche et longue lui jaillit au visage, une sorte de fusée molle, comme un mirliton d'étoffe. Ce fut si imprévu qu'il se rejeta en arrière. A ses pieds s'allongeait maintenant un foc soigneusement découpé en lanières. Le second fut alors envahi d'une véritable épouvante : il avait enfermé l'homme dans la soute aux voiles, sans lui ôter son couteau ! Toutes les voiles du bord, tous les rouleaux de toile devaient être en charpie. Une vengeance monstrueuse, dont l'énormité même avait dû séduire le rebelle.

— Ne faites donc pas cette gueule-là. Il n'y en a qu'un, et c'est un vieux...

La voix gouailleuse sonnait au fond de la fosse, encore amplifiée par la caisse de résonance que lui faisaient les cales creuses qui l'entouraient.

Le second rougit, mais jusqu'à la racine de ses cheveux rares. Les hommes le virent se pencher, poings serrés, comme attiré par le vide. Ils pensèrent tous : « Il va sauter et le tuer »...

En bas, Rolland, qui, tête levée, l'observait, le crut aussi, tant le visage tendu vers lui était terrible. Sans bouger d'un pas, il eut pourtant un recul inconscient du buste et cela évita à tous deux une bagarre qui eût été grave. Monnard sentit qu'il venait d'avoir le dessus dans cet affrontement et il eut la force de s'en contenter. Il rompit d'un pas, respira profondément, puis, faisant le tour, il descendit l'échelle, ouvrit la porte de la voilerie et ordonna :

— Sortez.

Rolland obéit, mais en marchant de côté, en garde, prêt à recevoir l'assaut. Comme le stade du poing était depuis longtemps dépassé, M. Monnard le méprisa de ne l'avoir point deviné, et cela acheva de lui rendre son calme.

Il emmena le prisonnier dans le salon, meublé d'un canapé de moleskine, d'une commode d'attache, d'une table carrée, fixée par les pieds au centre de la pièce, et recouverte d'un tapis de drap rouge. Rolland, en entrant, avait jeté un regard à son sac debout dans un coin. Le second reprit cette éternelle promenade qu'il menait, depuis Dunkerque, dans tous les coins de ce bateau où on ne l'avait jamais vu assis.

— Pourquoi vouliez-vous quitter le bord ?

La voix était redevenue unie, inattaquable. Rolland, saisi, regarda son interlocuteur. Il s'attendait à ce que, dans ce lieu bien clos, la colère maîtrisée devant les hommes éclatât. C'était la règle, de s'enfermer ainsi, sans témoins, quand les officiers avaient un compte à régler avec un homme. Que cette fureur eût été aussi vite domptée, alors qu'il avait lu une volonté arrêtée de meurtre dans les yeux qui le foudroyaient tout à l'heure, cela l'écrasait.

Il savait par expérience que, pour revenir de ces colères homicides à ce calme, il fallait à défaut d'une lutte où l'on épuisait d'un coup toutes ses forces, des jours et des jours d'usure et d'oubli. Or, cela s'était fait devant lui, en quelques pas. La crainte, de nouveau l'envahit, cette crainte atavique du matelot devant l'incompréhensible. La honte en même temps le brûlait de ne paraître, lui, à cet homme si parfaitement maître de soi, qu'une brute élémentaire, irrésistiblement poussée par l'instinct. Afin d'échapper à cette crainte, comme à cette honte, il se livra à fond tout de suite, et murmura avec horreur :

— Vous avez dit à Barquet que je voulais devenir officier... Vous lui avez demandé de l'argent !

M. Monnard s'arrêta, le regarda avec attention, puis hocha la tête.

— Ah ! murmura-t-il, c'était cela !

Ayant tout dit, Rolland se taisait.

— Vous vous trompez, repartit le second. Je n'ai jamais parlé de vos projets à Barquet. Mais ce n'était un mystère pour personne : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il l'ait su... Et il vous a offert de l'argent ?

— Oui.

— Pour vos études ?

— Oui, et ça !...

M. Monnard l'arrêta d'un geste net.

— Même si c'était maladroit, l'intention était bonne. En tout cas, cela ne venait que de lui. Moi, j'avais pensé à un prêt d'honneur de notre Association d'anciens élèves de l'École d'Hydro. Cela se fait, parfois.

Il répéta, mais cette fois les yeux dans les yeux :

— Un prêt d'honneur...

Puis il se détourna pour regarder le sac noir, comme s'il ne l'avait pas encore vu.

Rolland attendait, immobile, ce qui maintenant devait être dit. C'était comme dans Bush Street, lorsqu'il s'était relevé sur les genoux, la tête sonnante, et qu'il essayait de rattraper ce qui s'enfuyait de lui comme d'un crible.

— Maintenant, conclut le second, vous êtes au courant. Etes-vous toujours décidé à essayer ? Mais je veux un *oui* ou un *non*.

Il prononça les deux mots si durement, que Rolland, fouaillé, tressaillit. Le ton voulait dire : « Etes-vous encore capable de prononcer un mot comme il doit l'être, de prendre un engagement et de le tenir ? » Il fut sur le point de crier : « Vous croyez donc que je vais sortir de là comme j'y suis entré, que je vous regarde comme je vous regardais tout à l'heure ? »

Mais il dit seulement et à voix basse :

— Oui, Monsieur.

M. Monnard s'arrêta, comme s'il eût voulu laisser les deux mots descendre en lui, sans les troubler d'un mouvement, puis il enregistra d'un profond signe de tête. Il fit encore trois pas, s'arrêta de nouveau, regarda Rolland et de sa voix de dunette, cette voix lente qui s'abaissait aux notes graves chaque fois que l'ordre était impérieux et difficile à exécuter :

— Dans ce cas, jamais à terre, sauf avec moi.

Rolland inclina la tête.

— Rejoignez vos camarades. Le capitaine pouvait vous remettre au consul. Vous aurez à le remercier de ne pas l'avoir fait. Il a embauché un homme à vos frais pour vous remplacer. C'était juste. Vous avez donc intérêt à reprendre immédiatement le travail. Allez !

Rolland comprit qu'il devait partir sans remercier.

— Tu peux remmener ton sac, dit M. Monnard, comme il poussait la porte.

III

La *Galatée* venait de larguer la remorque et achevait les derniers mètres du voyage. Les hommes, debout contre la lisse, ne conservaient plus que les pieds sur le navire. Ni les yeux qui couraient déjà sur le quai, ni les oreilles sourdes aux derniers ordres, ni les voix qui hélaient les femmes reconnues, ni les bras qui répondaient à leurs signes, n'étaient vraiment restés à bord.

Souvent, à ces instants du retour, ils jetaient cent sous à des débardeurs, à des commissionnaires, pour amarrer ce bateau qui leur brûlait les semelles, et sauter plus vite à terre.

Au premier rang des curieux, attirés par l'arrivée, ils se montraient les visages de connaissance, où restait figé le sourire d'accueil lisible comme une enseigne.

— V'là la mère Miche.

— Vise le père Ruche, avec sa gueule de fanal-babord. Il n'a pas dû démouiller depuis le départ.

— Et ce salaud de Fortuné ! Salut, Fortuné !

Les « hôtesses », mâles et femelles — le nom est des deux genres au long-cours — avaient tout lâché pour venir les attendre, dès qu'ils avaient été signalés. Ils et elles étaient là, bien rangés, et l'air heureux comme tout de les revoir. Six mois de solde à toucher, plus trois mois d'avances du prochain voyage. Il y avait de quoi découvrir les dents des femmes dans un beau sourire. Car les femmes dominaient. Et comme elles comptaient seules, sur un quai, pour un marin, Fortuné, le père Ruche, Célestin, se flanquaient pour l'occasion de leurs bonnes les plus accortes.

Pourtant, Nével, Gouret et Le Corre regardaient au delà de leur groupe qui, les dernières manœuvres achevées, affluait tout

au bord du quai et engageait la conversation d'un bout à l'autre du navire. Les trois matelots virent enfin déboucher une grosse femme rougeaude, le chapeau à fleurs oscillant au roulis de la marche, et qui s'épongeait en marchand.

— La v'là ! Qu'est-ce que je te disais, Charles ! Regarde-là au bout du quai, si elle torche !

Nével Charles parut soulagé d'une inquiétude.

— Je me disais aussi : comment que ça se fait, bon Dieu, qu'elle n'est pas encore là ?

L'arrivante, en quelques coups de coude décidés, se fit jour jusqu'au premier rang. Ils crièrent ensemble :

— Bonjour, la mère Chandelle !

— Bonjour Louis, bonjour Charles, Bonjour Marcellin ! Ça va ? Un bon voyage ? Pas trop de misère ?... Alors, je prends vos coffres, hein ? Et ceux à qui encore ?

— Y a le grand Léon, le petit Paulo, et puis p't' être Jules.

C'était cela la terre : un lieu où on ne vous appelait que par vos prénoms...

— Où sont-ils ? demanda la mère Chandelle.

Ils les hélèrent.

— Alors quoi, Léon, Paulo, vous venez avec nous ?

Les deux matelots qui avaient eu le temps de reluquer la mère Chandelle, dont on leur avait fait tant de récits, et qui la trouvaient conforme, acquiescèrent.

— Ben sûr, on te l'a déjà dit.

L'hôtesse les adopta d'un coup d'œil, d'un signe de tête.

— Où que sont vos coffres ? Je connais ceux à Louis et aux autres, qui sont à moi. Mais faut me montrer les vôtres. Qui c'est qui vient encore ?... Ah! v'là Jules. Je prends ton coffre, Jules ? Où c'est qu'il est ?

Jules, comme les copains, content d'être en si bonnes mains, lui montra aussitôt son coffre, sur le pont. La mère Chandelle se fouilla, tira de sa poche un gros porte-monnaie noir, joufflu comme elle.

— V'là cent sous pour tous. Mais tâchez de rentrer pour la soupe : on ne pique pas trente-six fois la ration, chez nous.

Elle rassemblait déjà de l'œil les bagages de ses pensionnaires, quand Nével demanda :

— Dites-donc, mère Chandelle, Maria est-elle toujours là ?

— Pour sûr. Et la petite Léonie aussi... Dépêchez-vous de

venir leur raconter votre voyage. Je paie une tournée, et de la liche, que je vous dis.

— Eh ben ! dit Nével, ça ne sera pas de trop ! Depuis le temps qu'on s'envoie le charnier sur c'te maudit' barque, avec le Vieux qui les refilait à retour, les boujarons et les quarts de vin. Qu'est-ce qu'on va se faire gicler dans le porte-voix, hein ! Marcellin ?

Ceux-là seraient ivres une heure après leur arrivée. Des femmes boiraient avec eux, pour que cela fût fait vite et bien. Après cela, elles n'auraient plus qu'à les entretenir jusqu'au prochain départ, et personne ne serait volé, puisqu'ils n'attendaient que cela de la terre.

Déjà la mère Chandelle faisait charger sur un camion les coffres, les cirés, les petits modèles soigneusement emballés, les bateaux en bouteille, les têtes d'albatros. Soudain, elle se retourna sur Nével.

— Et Pierre ?

Le matelot eut un sourire goguenard :

— Il est à confesse.

La mère Chandelle fit remarquer, bourrue :

— Tu blagueras tant que tu voudras à la maison, mais ici, je n'ai pas de temps à perdre.

— Dans ce cas, enchaîna Le Corre, n'en perdez pas pour Rolland. Il va à la Maison du Marin.

— A la Maison du Marin, Pierre !

La mère Chandelle en restait bouche ouverte.

— Dame, c'est le second qui lui a choisi le mouillage. C'est son poussin.

L'hôtesse déclara :

— On va régler ça.

Juste à ce moment, le capitaine Le Gac apparut sur le pont, et cria à la cantonnade :

— On passe au bureau jeudi à neuf heures !

Au bureau de la Marine, pour toucher les soldes... L'avis immobilisa quelques secondes les hôtesses subitement attentives. Ce jour-là, toutes accompagneraient les matelots à l'Inscription Maritime. Toutes les attendraient à la porte, pour leur ressauter dessus, dès la sortie, les ramener affectueusement, et dare-dare, au bercail. Sitôt rentrés, sitôt offertes les tournées de la patronne,

du patron, elles se feraient remettre l'argent : « Tu te le ferais voler, mon pauvre gars ! »

Et le plus fort, c'est que certaines étaient sincères, telle la mère Chandelle, qui tout en faisant largement ses affaires, administrait le pécule de façon que le matelot eût de quoi se gréer convenablement pour le départ.

— Bonjour, capitaine !

— Bonjour, madame Kandaël. Bonjour, madame Miche, bonjour monsieur Fortuné, bonjour père Ruche. Attention, j'ai dit jeudi, à neuf heures, hein ?

La mère Chandelle promit pour tous :

— Ils seront tous là, cap'taine, et bien dessaoulés.

— Je compte sur vous, madame Kandaël.

La vieille Dunkerquoise se rapprocha de Le Gac :

— Je vous ai-t'i' jamais trompé? Je vous ai toujours donné mes meilleurs gars : le Charles Névei là, le Louis Le Corre et le Marcellin Gouret, et Yvon Marjou. Il y a au moins six ans qu'ils sont à moi, et ils peuvent dire, ceux-là et les autres aussi, mon homme, qu'ils sont toujours fameusement gréés pour rembarquer. C'est pas ceux à Fortuné qui sont gréés comme ça.

Le Gac la laissait aller, amusé de sa faconde.

Il n'en va pas des capitaines comme des matelots : l'arrivée au port ne les transporte pas nécessairement au septième ciel. Ce n'est que la conclusion d'un voyage dont il va falloir rendre compte. Or, dans ce voyage, il y avait eu, comme dans les autres, du bon et du mauvais. Mahé perdu, Nicolas interné. Le bon, pourtant, dominait. Le capitaine venait de le chiffrer en gros dans sa cabine. Le retour, surtout, avait été rapide, sinon facile. On avait essuyé, chemin faisant, quelques solides coups de torchon, mais avec des vents qui vous faisaient faire de la bonne route. La *Galatée* avait même laissé à la traîne l'*Antoinette*, un quatre-mâts des Bordes. Le capitaine Le Gac ponctuait donc de coups de tête, aussi aimables qu'il pouvait les donner, l'apologie de la mère Chandelle, quand elle conclut :

— Aussi, ça fait mal au cœur, cap'taine, quand votre second, qui ne me connaît même pas, débauche un de mes gars, le Pierre Rolland, qui était à moi depuis quatre ans, et pour le mettre à la Maison du Marin !

M. Monnard descendait justement l'escalier de dunette, un

Monnard détendu, heureux. On venait de lui remettre une lettre qui lui annonçait l'heureuse naissance d'un garçon. Il avait un garçon de sept mois.

Le Grand Mât fit un quart de tour, et le désignant du regard à l'hôtesse :

— Expliquez-vous avec lui, Madame Kandaël. Le voilà qui arrive.

Lui, il s'en alla serrer la main de Fortuné, celle du père Ruche, qui surveillaient, eux aussi, le transbordement des coffres de leurs pensionnaires. Car le capitaine Le Gac ménageait les hôtesses de France comme les marchands d'hommes de Frisco.

— C'est tout de même grâce à elles, expliquait-il, s'ils embarquent avec l'indispensable. Autrement, ils s'amèneraient aussi bien à bord tout nus !

La mère Chandelle, pendant ce temps, avait délibérément abordé le second :

— Comme ça, demanda-t-elle, l'œil noir et le chapeau vent arrière, c'est vous qui défendez à Pierre de venir chez moi ?

— Puisque vous le connaissez, répondit tranquillement M. Monnard, vous devez savoir qu'il ne fait que ce qu'il veut.

La mère Chandelle se tut, frappée. C'était vrai, ce qu'il disait le grand-là. Lui aussi devait s'y être frotté. Alors, qu'est-ce qu'il chantait, Névél ? Un Rolland chambré, un séminariste à qui on défendait les mauvaises fréquentations ?...

Elle reprit d'un tout autre ton :

— Oui, je le connais, et je l'ai empêché de faire plus d'une bêtise ! Mais vous, vous ne me connaissez pas. Vous ne les avez pas entendus à bord qui disaient, le jour qu'ils ont visité leurs coffres : « A nous a'core refait la vieille ! Mais avec elle, on est sûr qu'on ne manquera de rien. » Je pourrais vous en montrer, des lettres ! Des lettres de leurs mères qui m'écrivent leur contentement que leurs gars aient trouvé une femme comme moi pour s'occuper d'eux. Pour sûr qu'ils m'en font voir de toutes les couleurs quand ils sont saouls, mais j'en ai la charge quand même, n'est-ce pas ? Savez-vous combien que j'en paie, moi, des chopes, et des gouttes de schiedam pour qu'ils aient de bonnes bottes ? C'est toujours mon même cordonnier, et y a pas un de mes gars qui m'ait jamais reproché de lui avoir fichu des passoires. Vous avez tort, vous savez, de ne pas avoir confiance en moi.

M. Monnard la regarda.

— Je ne vous connaissais pas, en effet, madame. Mais je suis persuadé maintenant que chez vous Rolland serait en bonnes mains. S'il n'y va pas cette fois, ce n'est pas qu'il ait quelque chose à vous reprocher, mais parce qu'il ne rembarque pas. Il faut qu'il quitte Dunkerque dès jeudi soir, pour retourner chez lui. Il doit rester à terre pour préparer les examens d'officier.

La mère Chandelle, à son tour, le considéra.

— C'est sûrement vous, monsieur, qui l'y avez poussé. Le capitaine Le Gac, lui, n'y a jamais pensé. Si je vous disais moi, que j'en ai eu l'idée, y a déjà longtemps... Mais je ne lui en ai jamais parlé... Faire un capitaine, il en est capable. En sera-t-il plus heureux ? Allez donc le dire, avec son caractère. Il s'envie de ce qu'il n'a pas, il s'ennuie de ce qu'il a... Mais si vous voulez qu'il rentre chez lui, c'est une raison de plus que pour que je l'emmène. A la Maison du Marin, il va tellement se dépiter qu'il s'en échappera comme d'une caserne. Et avec l'argent qu'il aura touché, vous pourrez être sûr qu'il ratera son train ! S'il vient chez moi, je vous donne ma parole qu'il le prendra, parce que je le mènerai à la gare.

***

Elle l'y avait mené, dès onze heures du matin, sitôt après la sortie de la Marine.

— C'est pas la peine que tu retournes à la maison : je t'ai apporté de quoi manger dans le train. Les autres vont boire à ruisseler, et quand on commence, on ne sait plus quand on s'arrête. Je ne serai contente que quand tu seras embarqué.

Et lorsque le train s'ébranla, elle lui fit de la main un petit signe qui s'envolait, et qui pouvait aussi bien signifier « bon voyage » que « bon débarras ».

Lui, s'était laissé pousser dans le compartiment, comme si le voyage eût concerné un autre. Il lui semblait vivre dans un monde renversé, où les hôtesses vous empêchaient de boire, où on s'en allait coucher chez les curés, et où le but était de s'enfermer entre quatre murs et de vivre assis. C'était parce qu'il se sentait tout à fait étranger à cette vie, qu'il s'y laissait guider si docilement.

Le second lui avait dit :

— Tu iras embrasser ta mère à Erquy. Mais comme les cours sont déjà commencés, tu ne t'y arrêteras pas. Arrange-toi pour être

à Trézel dimanche, et pour voir ce jour-là le père Rémy. Comme ça, tu pourras débuter lundi.

Il avait suivi le programme de point en point. La mère Rolland, plus dissoute encore qu'au départ par les buées, avait dit simplement, quand il lui avait fait part de ses projets.

— Ça te fera ben longtemps sans gagner. Mais si t'as ça dans l'idée...

Il ne la voyait point, tandis qu'elle parlait, parce qu'elle était debout de l'autre côté du fil où séchaient des serviettes. Il avait répliqué, en jetant un regard de haine au linge étendu :

— Quand ça ne serait que pour que t'en finisses avec cette crasse !

La voix avait assuré :

— T'es vrai bon gars, mais tant que j'aurai la force, je ne veux point être à charge.

Puis elle était sortie de son couloir de linge, pour aller à la cheminée, en s'inquiétant :

— Je ne t'attendais point. Tu ne vas pas manger gras à né. Mais demain, on fricassera le lapin.

Ils l'avaient mangé le lendemain à midi, et pendant le repas, son tourment était revenu à la mère. Elle n'avait cessé de s'inquiéter de tout l'argent que coûteraient ces études.

— Comben que te prendra le recteur-là ?... Et l'instituteur ?... Et quand tu seras à l'école ?... Tu gagnais ben ta vie, et p'is tu n'es pas à l'habitude d'étudier.

Il en avait posé sa fourchette.

— Ecoute, avait-il demandé, aimes-tu mieux que je rembarque ?

Si elle avait dit oui, il repartait pour Dunkerque, tant il était excédé de trouver, dès les premiers pas, la route aussi encombrée de découragements. Mais elle avait répondu :

— Puisque tes chefs t'y poussent, c'est qu'ils croient que tu peux arriver.

— Eh bien alors !...

— En tout cas, avait ajouté tranquillement la bonne femme, je n'ai point touché à ta délégation. Tu vas pouvoir l'emporter. Avec mes journées, j'en avais de trop pour moi.

Il s'était levé, l'avait embrassée avec tendresse et colère.

— T'as donc juré de te crever ? Tu n'as pas gagné de te reposer ?

Elle avait répliqué, en rajustant sa coiffe :

— Je me reposerai-t-i' pas dans le Paradis ?

L'après-midi, il était allé à pied jusqu'à Lamballe y prendre son train pour Dinard, où il avait couché dans un petit hôtel près de la gare. Puis le lendemain matin, il était reparti, toujours à pied, pour Trézel. Cela faisait douze kilomètres, mais il se disait : « J'ai le temps, avec sa messe... Et je ne vais pas lui tomber dessus juste pour déjeuner. » Au vrai, plus l'instant approchait de s'enfermer chez ce curé, plus cela lui pesait.

Il faisait doux, bien qu'on fût à la mi-novembre, les arbres déjà étaient dépouillés, sauf les chênes qui gardent les derniers leur ramure de bronze. Sur les labours violets et gras, des corbeaux s'abattaient par centaines, piquant les semailles d'automne. Rien de tout cela ne l'intéressait. Pour s'occuper, il changeait sa valise de main à chaque hectomètre, et guettait, dans l'herbe, les petites bornes carrées de granit. Il s'arrêta pour casser la croûte au bord d'un talus, avala quelques bolées dans les auberges, et à deux heures de l'après-midi, il sonnait au presbytère, à un cordon de sonnette fait d'un fil de fer où était enfilée une bobine de bois vide.

Quand la porte s'ouvrit, il retint un haut-le-corps. C'était le second qui s'encadrait dans l'embrasure, le second en corsage noir et en frileuse de velours, le même corps sec et long, le même visage immobile, les mêmes paupières lentes à se lever sur les gens et les choses. Et c'était encore la même voix, plus douce, il est vrai, mais plus triste, quand la vieille dame dit, après qu'il se fut nommé :

— Nous vous attendions pour déjeuner.

Ils traversèrent une petite cour sablée. Deux tilleuls s'y dressaient à un bout, et supportaient dans leur fourche une poutrelle à crochets de fer, où pendait une escarpolette. Un perron de trois marches, une autre porte, et il se trouva dans un vestibule dallé au fond duquel montait un escalier.

— Mais on vous attendait pour déjeuner !

Enfin une voix chaude, vivante, qui tombait de haut et lui fit lever la tête vers l'étage d'où l'abbé Monnard descendait pour l'accueillir. Le vestibule, mal éclairé par une étroite imposte, laissait l'ombre envahir la cage d'escalier. Rolland ne distingua d'abord qu'une silhouette noire, un visage gris qui s'éclairait à chaque degré descendu, puis aux dernières marches, ce fut un prêtre si jeune, que le marin en fut choqué. Mais quand il vint à lui, sur le carrelage noir et blanc, Rolland comprit que cet air de jeunesse venait de la fragilité extrême du corps flottant dans la soutane.

On eût dit d'un adolescent grandi trop vite, avec ses poignets minces, ce cou trop long, qui semblait emmanché dans le col rond.

Mais l'arrivant fut tout de suite fasciné par le regard brillant que le prêtre fixait sur lui, un regard de surprise heureuse, presque admirative. L'abbé souriait, et ce sourire découpait des rides rondes dans les joues maigres, découvrait des dents trop longues, des gencives pâles. Pourtant, ce sourire était si affectueux et si joyeux à la fois, que Rolland s'en sentit gêné, comme s'il lui avait été adressé par erreur. L'abbé lui prit les mains dans les siennes, des mains chaudes et moites, des doigts longs et nerveux.

— D'abord, avez-vous déjeuné ?

— Oui.

— C'est bien cela que je vous reproche !

Un coup de cloche leur parvint, suivi à long intervalle d'un autre. Le tintement maladroit se prolongea, coupé de ratés, et ne parvint pas à attraper la cadence.

— Le catéchisme, dit l'abbé. Ce sont les enfants qui sonnent, et ils se disputent la corde. Cela s'entend... Mais j'ai quand même le temps de vous montrer votre chambre.

Il le précéda dans l'escalier, et Rolland s'étonnait de monter ainsi vers ce qui allait être « chez lui », derrière cette soutane battante.

La chambre était blanchie à la chaux avec des murs bosselés, un plancher à larges lames, lavé de frais. Un lit de fer à boules de cuivre, une commode de merisier, une table de bois blanc, mais vraiment blanc, parce qu'elle venait, elle aussi, d'être lavée et brossée, une planchette pour le pot à eau, et près de la porte, trois ou quatre têtes de porte-manteaux, sous un rideau. Un crucifix, écharpé d'une branche de buis sec, était cloué à la tête du lit, et une petite Vierge de faïence étendait les mains sur une console.

L'abbé traversa la chambre sans s'arrêter au seuil, comme le font les propriétaires, afin d'inviter leurs locataires à faire, d'un coup d'œil, l'inventaire de la pièce. Il alla tout droit à la fenêtre et l'ouvrit.

Un large versant de prairies descendait jusqu'à une ligne d'osiers et d'aulnes qui marquaient un cours de ruisseau invisible. Puis les pentes s'enlevaient sous des bois, des labours, jusqu'à la cime d'une colline où se découpait un rideau de pins.

— Vous n'aurez pas l'impression d'être trop enfermé. Mais quand vous l'aurez...

L'abbé força Rolland à se pencher pour apercevoir, juste sous sa fenêtre, un poulailler de treillage :

— Vous vous imaginerez que vous êtes déjà lieutenant de cage à poules.

Il le quitta avec le même sourire heureux, auquel Rolland, cette fois, répondit.

Mais quand il fut seul, son regard quitta la fenêtre, pour faire le tour de la chambre. Il allait vivre là, des mois, isolé, lui qui n'avait jamais vécu qu'en équipage. La simplicité des choses, autour de lui, l'effrayait. Au lieu de la complexité des mâtures, de l'enchevêtrement précis des grèements, des surprises de la mer, des foucades des vents, ces murs nus et cette table ! Il allait falloir, pour peupler les interminables heures qui l'attendaient là-dedans, tout tirer de soi, alors qu'il se sentait si pauvre, si vide ! « Tu n'es point à l'habitude », avait dit sa mère. Ah ! non.

Il ouvrit sa valise, rangea son linge dans la commode, accrocha ses vêtements au porte-manteau. Voilà, il avait fini ! Il pouvait toujours chercher, il ne trouverait rien d'autre à faire dans cette chambre.

Il résolut de se rendre tout de suite à Saint-Briac, pour se présenter au père Rémy. Cela dissiperait peut-être cette accablante impression d'inutilité, de désœuvrement. L'instituteur, au moins, lui parlerait des travaux qui l'attendaient.

Il sortit : sa chambre donnait sur un couloir assez obscur. Au bout, il y avait une petite marche qu'il ne vit point et qui le fit trébucher. Il jura à mi-voix, et aussitôt on lui demanda, dans l'escalier :

— Vous êtes-vous fait mal ? C'est ma faute, j'aurais dû vous prévenir.

L'abbé, qui descendait avec, sous le bras, une boîte de bons points et d'images, qu'il venait de prendre dans sa chambre...

Confus, Rolland balbutia :

— Mais non... C'est moi qui vous demande pardon...

L'abbé leva la main.

— Oh ! je crois, voyez-vous, que les jurons du marin doivent équivaloir à peu près aux « Mon Dieu » de la dévote... Vous allez sans doute voir M. Rémy ? Dans ce cas, voulez-vous me rendre un service, un service que je vous redemanderai tous les jours ? Ce serait de prendre ma bicyclette pour aller à Saint-Briac ? Je ne m'en sers plus, et vous l'empêcherez de se rouiller. A moins

que vous n'ayez honte de pédaler sur un vélo de femme ?... Non ? Alors, vous n'avez qu'à remonter la selle.

En roulant vers Saint-Briac, Rolland s'efforça de débrouiller tant bien que mal ses impressions. L'amabilité, il le savait, faisait partie de la stratégie des curés. Quand il était gosse, les recteurs lui tapotaient la joue affectueusement, et il avait toujours senti que ce n'était qu'un geste. Aussi, d'instinct, il avait supposé chez le prêtre, dès l'accueil, sous la cordialité des mots, une intention, si lointaine fût-elle, de conversion. C'était son métier.

Pourtant, il était sûr que l'abbé avait eu du contentement à le voir entrer chez lui, du plaisir à lui ouvrir sa maison. Mais là, il ne comprenait plus. Il avait considéré cette pension dans un presbytère comme un genre de service militaire, ou un embarquement avec un capitaine quinteux. Quelques mois maussades, mais inévitables, puisqu'il n'y avait que là qu'on lui faisait crédit... La seule chose qu'il pouvait dire maintenant, c'est que ça ne se présentait pas aussi mal qu'il l'avait craint. Il en était même à lutter contre la sympathie qu'au premier coup d'œil cet abbé, fichu pourtant comme un grappin dans un sac, lui avait inspirée. Attention à voir venir, garçon ! C'est malin, un curé. Ça ne vous envoie pas, comme un bosco, sur le noroît de la gueule, ce que ça pense ou ce que ça veut...

— A l'autre maintenant, dit-il tout haut.

L'autre, le père Rémy, le second en avait plein la bouche ! Rolland savait qu'il était le fils d'un petit sabotier de la forêt, qu'il étudiait tout seul, le soir, après avoir, durant tout le jour, poussé ses mèches dans le hêtre, et que son père le bourrait de taloches, quand il s'endormait sur sa leçon, en laissant brûler pour rien le quinquet de résine. Des trucs comme on lit dans les livres de prix... Puis Rémy avait décroché une bourse, passé son brevet, et après différents postes, il avait été nommé à Saint-Briac.

Ce bourg était rempli de gars comme lui, Rolland, qui paumoyaient de la toile à longueur de vie. alors qu'avec un peu d'instruction, ils eussent escaladé la dunette pour y commander plus vite et mieux que bien des fils de bourgeois. Le nouvel instituteur en avait comme cela débrouillé trois ou quatre, le soir, puis il avait ouvert un vrai cours de préparation à l'Ecole d'Hydrographie, pour les gars du pays d'abord. Il faisait cela en dehors et en plus de sa classe, à cinq heures du matin l'été, et jusqu'à neuf heures du soir. Peu à peu, sa renommée de fabricant de capitaines s'était

étendue : des élèves étaient venus d'ailleurs, de loin parfois ! Et comme cela durait depuis vingt ans, il y avait, sur bon nombre de long-courriers, des capitaines, des seconds, des lieutenants qui ne juraient que par le père Rémy et le vénéraient comme le Bon Dieu.

— Dur pour lui, dur pour les autres, avait conclu M. Monnard. J'ai vu des gars, qu'aucun capitaine n'avait pu mater, bafouiller et trembler comme des gosses devant lui.

Ça, ce serait à voir...

Car le jour où le second, dans la chambre de veille, lui avait ainsi parlé du père Rémy, Rolland avait eu l'impression, vraiment extraordinaire, étant donné le monsieur, qu'il s'emballait, qu'il grandissait à plaisir le bonhomme. Et cela lui avait déplu d'entendre exagérer cet homme précis comme un chronomètre, un chronomètre qui eût pris le galop pendant quelques minutes... C'était le jour, d'ailleurs, des abus. Quand M. Monnard après cela, en était venu à son frère l'abbé, il ne lui en avait dit que deux mots, mais deux mots à s'asseoir par terre : « Vous l'aimerez. » Mince d'amour !

Il arrivait à Saint-Briac : une place avec une pharmacie. Dans une rue étroite, des villas carrées, reculées derrière des jardins nus, ou défendues par des haies de palmes, de cupressus. L'école, une bâtisse comme toutes les écoles, flanquée à sa droite d'une maison de granit gris à un étage, l'habitation. C'était là.

ROGER VERCEL.

(La dernière partie au prochain numéro.)

CLAUDEL RÉPOND LES PSAUMES

Labia deo sculabitur qui recta verba respondet.
(Proverbes 24-26).

Il ne manque pas de traductions des psaumes. Il en est même d'excellentes. Avec elles, nous pouvons être tranquilles : nous avons le sens. Il ne manque pas de livres très bien faits qui replacent le psaume dans l'histoire, en commentent la lettre, nous présentent, reconstitué, le plan de chaque poème. Nous avons, à les lire, cette bienfaisante sensation qu'enfin nous comprenons. David et les fils de Core deviennent à nos yeux des hommes qui ont eu des aventures comme les nôtres et qui les ont mises en vers comme certains d'entre nous ont fait. Et il est clair aussi que ces gens-là, quand ils écrivent, ont ceci de commun avec nous : ni la joie ni le malheur ne les atteignent au point de leur faire perdre la tête ; il y a toujours derrière cet état de transe où l'événement peut les plonger une espèce de logique qui continue de diriger leur plume.

Cependant quand le traducteur nous a donné son texte et ses explications, c'est curieux, nous comprenons, nous comprenons même très bien, mais nous sentons que, du poète à nous, il y a quelque chose qui ne passe pas. Il y a quelque chose, du mot ou de la phrase, qui reste en suspens, qui ne rejoint pas notre cœur ; il y a quelque chose d'essentiel qui manque. Nous restons sur l'appétit. On peut bien dire : quelque chose d'essentiel, parce qu'enfin puisqu'il s'agit de poèmes, il s'agit essentiellement de cette vertu spécifique que l'on appelle incantation. C'est par elle que se transmettent les réactions du poète devant

le sujet. C'est elle qui communique l'émotion. Le sujet, les idées appartiennent à tout le monde. Mais le ton, la mélodie appartiennent à *ce* poète...

David, c'est un homme qui souffre, qui se lamente, qui pèche, qui gémit, qui se repent, ou qui est pris d'enthousiasme et qui tressaille de joie, qui appelle Dieu et à qui Dieu répond. Mais si dans la foule des petits Juifs de Jérusalem, il se distingue, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il en est le roi. Si sa parole est venue jusqu'à nous, c'est peut-être qu'il était chargé de parler, de dire des choses importantes, durables. Pour le faire, il avait été sacré poète ; c'est-à-dire qu'un souffle musical le traversait de temps en temps et le mettait en état de vibration. Alors, si, de ses poèmes, nous perdons la musique, que reste-t-il ? Allusions à des circonstances : un historien peut nous les rapporter très bien. Idées, conseils : le prône de M. le Vicaire ne suffit-il pas à nous les dispenser ? Elans du cœur : c'est ici précisément que commence à buter le traducteur ; il ne démarre pas, il ne décolle pas ; il est rivé à ras de terre ; tout lui est résistance de ce qui semblait fait pour lui donner élan. Il patine, le ventre sur de la musique, vacillant sur sa propre pesanteur. Ni arc, ni flèche ; ni hélice, ni moteur. On a coupé les ailes de l'aigle.

Il est vrai qu'elle est paradoxale la position du traducteur de poèmes. Que lui demande-t-on ? De refaire avec des moyens qu'il n'a pas ce qu'un autre a fait avec les moyens qu'il avait ; de transposer le jeu d'une certaine technique qui repose sur les ressources d'une langue donnée dans une autre langue dont les ressources techniques sont tout différentes ; de retrouver autant que possible le mouvement, la couleur, l'accent, tout ce qui enfin fait poétique une suite de mots. Le savoir et l'application n'y suffisent pas. Il faudrait qu'il ait un peu de génie lui aussi...

Dans ses merveilleux *Souvenirs sur Igor Stravinsky*, Ramuz, avec minutie, raconte comment ils s'y prirent, Stravinsky et lui, pour établir le texte français de *Renard* dont l'original était russe. Il faut lire ces pages succulentes pour voir à quelles difficultés se sont heurtés le poète et le musicien. Chaque cas particulier « comportait sa solution, et solution n'est pas le mot, car chacun d'eux supposait bien plutôt l'intervention du goût que de l'entendement... On faisait la soupe. Celui qui fait la soupe la goûte, puis il rajoute de l'eau et du sel. On cuisi-

nait un plat qu'il s'agissait d'assaisonner ; c'est l'affaire du palais. Tel accord, tel timbre, tel son... Il fallait, à chaque fois, en trouver l'équivalent sonore, sans oublier le sens dont il fallait de même trouver l'équivalent ». Ici, les choses se compliquaient encore puisqu'on devait approprier le texte aux exigences de la musique. Tout le monde n'est pas Ramuz...

***

Ces problèmes que présente la traduction des poètes, Claudel les connaît. On peut dire mieux que personne : il a passé sa vie à les affronter. Une fois de plus, il vient de se colleter avec eux. Et nous arrive de Neufchâtel ce nouveau livre de psaumes où le vieux poète, à sa manière, poursuit conversation avec Dieu.

Scrutez les Ecritures, lui a-t-il été dit un jour. Ce commandement, il l'a entendu, il n'a point cessé de lui obéir. « C'est un père qui me parle et j'écoute à ses pieds, noyé d'émerveillement et de respect. » Tel qu'il lui est donné par l'Eglise, le texte, il le prend, non certes comme un objet d'art à reconstituer avant de lui attribuer une place dans la nouvelle salle du musée local, mais « comme une chose à utiliser, comme une chose à manger, comme une chose que l'affaire du chrétien est de *remplir* ».

David aime Dieu. Un jour, il souffre de le sentir éloigné. Un autre, il exulte de le sentir tout proche. Expérience commune. Mais David, je l'ai dit, se distingue par sa puissance de chant. Claudel aussi. Alors, pense-t-il, accordons-nous à ce diapason. Et il fait, non point une traduction mais une espèce de transmutation : « J'ai pris mon élan à la conquête de l'or, je serre entre mes doigts la pierre qui voit clair. »

Il ne traduit pas : il redit. Il redit les mêmes choses. Il les redit en poète, c'est-à-dire qu'il les rechante. Il les rechante avec ses poumons, avec ses cordes vocales, avec ses joues, avec cette langue qu'il a dans la bouche tout comme Sganarelle, avec son cœur surtout. Et voici que les textes, par son ministère, ces textes que nous connaissions, que nous avions lus si souvent, tout-à-coup d'austères deviennent délectables. Ils nous étaient familiers, mais, dépouillés de ce qui, pour Israël en faisait le charme, il restaient un peu lointains, distants, mystérieux. Or, ces cris de David, ils deviennent aujourd'hui

les cris de l'un d'entre nous. Ces vieux mots fatigués, ressassés : loi, justice, précepte, voie, justification, *éloquia, testimonia, misericordia, judicia,* mots usés, élimés, qui risquaient de ne nous toucher plus, de nous sembler cette défroque de la prière que l'habitude a vidée non de sens mais d'émotion, les voici rajeunis, revigorés. On leur a rendu odeur d'homme. Ils ont une naïveté, une activité renouvelées. Et il devient évident qu'il y a là-dedans quelque chose qui peut encore exciter quelqu'un qui prend le métro ou qui monte en avion.

***

J'ai dit : il ne traduit pas. Rien cependant qui soit soustrait à son investigation. *Scrutez les Ecritures.* Il scrute comme le chirurgien décape un abcès : il faut voir ce qu'il y a là-dessous. Verset à verset, il avance avec le psaume. Pas une intention qui lui échappe. D'autres veulent du littéral. Ce qu'il nous offre est plus littéral que le littéral. Non seulement il donne le sens, mais, grâce à la puissance de pénétration de son calame, au-dessous de ce sens, il semble qu'il rejoigne le choc premier, élémentaire dont sont émanées à la fois l'idée et l'émotion. On peut dire qu'il nous restitue le mouvement. Le mouvement primitif ? Bien sûr que non. Mais le mouvement d'un homme sur qui tombe la parole de Dieu et qui s'est mis à genoux pour la recevoir, et qui réagit à ses appels, et qui répond. D'où ce sentiment d'extraordinaire authenticité qui nous gagne devant ces psaumes. Non pas cette authenticité que confère la stricte exactitude, mais celle plus profonde, comme provoquée par un parallélisme vital. A tout instant, nous nous croyons en présence d'un poète premier qui, devant nous, invente. Traducteur ? Oui, mais qui recrée.

Repenser un texte pour en rendre le sens, c'est ce que fait tout traducteur. Mais souvent poursuivi par cela, le sens, il neutralise le vers, impuissant à en rendre le tremblement. Claudel a non seulement repensé les mots, il les a absorbés, il s'en est longuement nourri, il les a sucés jusqu'à la moëlle, il les a insérés dans ses muscles, dans son sang, dans son cœur. Alors, ce caractère de truchement dont ne peut se défaire le traducteur honnête qui à la fois nous livre le texte et nous en sépare, il ne l'a à aucun degré. C'est lui-même qui parle à Dieu.

Il lui parle de quoi, de qui ? De lui. Il reprend à son compte les mots du vieux David. A la fois ce sont et ce ne sont plus ceux d'un autre. Il les a adoptés. Il s'est tellement assimilé le psalmiste que le jour où de soi-même il veut enfin dire le fond, il n'a plus qu'à prêter aux versets son propre accent : « J'ai haï et j'ai aimé... Il est sorti de moi un cri, une espèce d'appel informe. Une espèce d'appel au secours, une espèce de salutation... » Qui dit cela ? David, Claudel ? On ne sait plus. On se trouve en présence des jeux d'une insondable réciprocité.

***

Sens littéral, avons-nous dit. Sens suggéré serait plus strictement exact. A condition d'admettre que le sens suggéré inclut le littéral. Jamais il ne le déforme. Souvent il le paroxise. Transcription opérée grâce à des ressources personnelles, adaptation à un certain mode d'être qui est celui du traducteur d'un certain temps, doué de certains dons et qui, convaincu que ces textes ont été écrits *pour lui*, découvre à travers eux et exprime par eux ce qui le concerne. Ils sont en somme pour lui un membre qu'il s'ajoute pour mieux opérer sur soi, pour se mieux toucher, pour se mieux entendre, pour se mieux regarder. Ce recueil de psaumes, c'est le plus profond, le plus intime des livres de confidence. On y retrouve l'homme des *Odes*, de *Corona Benignitatis*, des *Feuilles de Saints*, mais un peu calmé, un peu tassé. Par l'âge ? Par cette présence continue, à côté, du guide liturgique ? On y retrouve ce même Claudel composite en la peau de qui *Tête d'Or*, *Pierre de Craon*, *Louis Laine* et *Thomas Pollock*, tant d'autres que nous avons connus, et même ce Christophe Colomb découvreur de la terre, tout à tour ont habité. C'est toujours le Claudel des anciens jours que depuis quarante ans l'on fréquente ; mais on le comprend mieux maintenant, le voyant se confronter avec ses propres racines.

Seigneur, apprenez-nous à prier, a-t-il écrit un jour. Et lui, aujourd'hui, nous apprend à prier les psaumes. Mais pardon. Qui donc, parmi nous, s'en allant à ses affaires, tourné vers sa misère, ne s'est pas pris quelque jour, sur le trottoir, à mâchonner : *miserere, miserere mei, Deus* ? Parlant de soi-même avec soi-même et en même temps avec ce quelqu'un qui, inlas-

sablement en lui s'obstine à se tenir envers et contre tout, il répétait : *miserere*, et il traduisait, transposait, adaptait au moment, à la circonstance. Et les mots du psaume, un à un convoqués, en lui-même s'inviscéraient. Par leur ministère, à la fois il devenait un autre et davantage lui-même. Par eux, sous cette apparence où il est entraîné à voir son propre individu, il apercevait un homme nouveau, jusqu'alors insoupçonné, plus lui-même que lui. Singulier pouvoir que celui de la Parole. Pouvoir que l'on croyait de longtemps aboli et que l'on voit ainsi se poursuivre devant nous, en nous, qui nous assaille sans crier gare au coin de la rue...

C'est ainsi qu'à sa mode, Claudel parle David à Dieu. Ce livre de David, repensé, réexpérimenté par un homme de notre temps, il nous apprend la pérénité de l'homme ; il nous aide à nous scruter à notre tour, à converser avec nous-mêmes, car il y a « quelqu'un qui me connaît bien qui s'est arrangé pour continuer avec moi cette conversation ».



Le poète a donc écouté le bourdonnement que font en lui depuis soixante ans les stiques du Roi et il répond. D'où le titre de son livre : *Claudel répond les psaumes* (1). Dans le regard des anges, il s'est saisi de la harpe. « Laissez-moi tranquille, s'écrie-t-il, que je m'écoute parler à Dieu, que je m'écoute parler Ta propre parole. J'ai mâché jusqu'à Toi cet énorme chemin de paroles... Et voici que je me dresse devant Toi, hymne, gamme, dans toute la profondeur de mes restitutions. » Le vieux poète imite le vieux Poète. Il lui demande encore de lui apprendre à chanter. C'est une nouvelle musique, la sienne, qu'il fait sur l'ancien texte, une espèce de contrepoint qui suit la ligne primitive et s'y accorde. Ainsi procède Bach à l'égard du choral qu'il reprend, qu'il malaxe, qu'il harmonise, qu'il surcharge de sa propre éloquence. Et, pour nous, voilà enfin ce que nous voulions retrouver dans le psaume : un chant.

« Ces cris d'un homme ivre de Dieu » a-t-il écrit sur l'exemplaire qu'il m'a envoyé. L'homme ivre ne raisonne pas. L'ivresse est un mauvais état pour raisonner. Il grommelle, il crie, il chante.

(1) Ides et Calendes, édit.

Cependant, quand Claudel reprend les élocutions de David, nous comprenons très bien ce qu'il dit et, par-dessus le marché, nous comprenons ce qu'il ne dit pas, ce qu'il veut seulement faire *entendre*. Avec lui, nous sommes comblés : il y a le sens et il y a la musique. Sa musique n'est plus tout à fait celle de l'ami de Saül, mais elle est musique. La musique de quelqu'un que David a empoigné à la nuque ou touché à l'estomac. Cette musique dont le pouvoir de conquête est inépuisable. Cette musique qui est, dans le poème, le vestige même de l'inspiration.

Ce n'est pas beau, a-t-il écrit, ce tas de psaumes que j'ai gribouillés depuis trois ou quatre ans. Il est vrai, la beauté n'est plus ici recherchée pour elle-même. Ce chrétien de quatre-vingts ans n'a plus que faire de littérature. Il est possédé d'une passion exclusive : « Marche à marche, j'ai gagné lentement jusqu'à Toi. Que je m'écoute maintenant parler Ta propre parole et vivre Ta propre vie, et posséder mon attente comme une possession. » Qu'importe le reste ? Obsession dure, austère, aride et dont l'expression dépasse l'art. Mais au visage du lecteur, quel jaillissement d'étincelles et en son esprit quel désir soudain de fermer tous les livres et de demander toute parole à Celui qu'ainsi on l'aide à déchiffrer !

J. SAMSON.

LA LETTRE

I

Vers trois heures, Gilberte Morane rentra fatiguée. Ce déjeuner de gens fort brillants ne l'avait point distraite. Elle était demeurée lointaine, faisant un effort pour sourire, elle, Gilberte, qu'un rien intéressait ou amusait, et que l'on invitait pour mettre de l'entrain.

Elle n'eut pas un regard vers la corbeille de fleurs qui l'attendait, encore enveloppée de papier blanc, ni vers ses bibelots, plus particuliers que jolis, mais dont cependant l'acquisition avait été la source d'enchantements infinis.

Elle lança son chapeau sur un fauteuil, où il s'aplatit, navré, perdant sa forme de chapeau, puis, l'esprit ailleurs, elle s'avança jusqu'à la porte-fenêtre, ouverte sur la lassitude énervée du printemps. Les deux mains appuyées au balcon, où s'entortillaient un lierre poudreux et les tiges bien lustrées de capucines toutes neuves, un long moment, elle regarda dans la maison d'en face une femme qui cousait auprès d'un petit garçon qui faisait ses devoirs, le visage attentif et taché d'encre.

En bas, sur le trottoir, des silhouettes se pressaient ou se traînaient vers n'importe quoi, ce « n'importe quoi » dont est composé le secret univers des autres...

Enfin, la femme cessa de coudre, se leva, et, en passant, serra contre elle le visage barbouillé du petit garçon, puis se mit à chanter en fermant la fenêtre.

Avant de quitter le balcon, Gilberte hésita... Tournée vers le silence de son appartement, elle imaginait, posée sur la commode, une paire de gants d'homme à côté des siens, une pipe près du cendrier, des papiers en désordre sur sa table, quelques-unes

de ces frêles présences qui rassurent... Mais, seul, l'annuaire du téléphone, largement ouvert, et marqué d'une croix devant un nom, traînait au milieu de la table.

« Ah, oui, le plombier ! Amélie m'a demandé de lui téléphoner ».

Gilberte repoussa l'annuaire, et prit sa tête dans ses mains, Elle était fatiguée... Fatiguée ou triste ? Chez certaines natures. la différence est si subtile, si ténue... Triste, peut-être... Pas découragée en tous cas ! Le mot lui faisait peur. Confusément, elle se sentait incapable de vivre découragée. D'ailleurs elle n'avait aucune raison de l'être, puisque Pierre l'aimait toujours. Non, elle était un peu triste, voilà... Sans doute souffrait-elle de cette solitude parmi la foule. Il habitait si loin, venait si rarement... Puis, peu à peu, elle changeait... Jadis, elle n'eût pas éprouvé de goût pour la sécurité. Le sens de la durée est étranger à la jeunesse ; il s'insinue lentement, à mesure que les limites du temps se restreignent. Et, à présent, elle regrettait de n'être pas la femme dont le cœur est habitué à entendre chaque soir se rapprocher un pas familier. Celle qui dirige un foyer, celle à qui l'on dit : « Ce bouquet n'est pas réussi. Tu avais mieux arrangé les zinias la semaine dernière... » Celle que l'on embrasse le matin, encore laide, sans fard, et toute décoiffée, avec cette passion simple qui laisse un sentiment de certitude.

Malgré son apparence, elle aussi restait attachée au charme gris d'une vie banale. Alors, pourquoi certains propos de Pierre, propos raisonnables, lui inspiraient-ils tant de tristesse ?... Il était marié, il tenait à sa femme, à ses enfants, à la dignité de son existence. Elle comprenait cela très bien... Des êtres auprès de lui méritaient leur bonheur, gagné par la fidélité, le dévouement, l'amour même probablement. Ils ignoraient un autre bonheur, radieux et un peu effrayant, que pouvait dispenser Pierre, mais le leur, celui qu'ils croyaient être le seul, leur appartenait, et Gilberte n'aurait jamais voulu en troubler la quiétude. Elle avait sa part à côté — tellement plus riche dans sa misère.

Elle revoyait Pierre, lors de sa dernière visite, et prêt à s'éloigner pour de longs mois... Le lendemain, elle avait espéré un mot, un signe, n'importe quoi. Malgré tout... malgré le train déjà parti.

Il pouvait difficilement écrire, c'est vrai... Mais il y a les

mille causes insignifiantes du retard, que l'éloignement et l'insomnie transforment en accident, en maladie, en abandon. Alors, il faut lutter, continuer d'espérer à chaque courrier avec autant de confiance, continuer d'attendre... Elle comprenait cela aussi très bien. Seulement, elle se sentait triste, d'une tristesse diffuse, qui perfidement altérait ses gestes, sa voix, et rendait ternes les images.

Personne ne l'eût comprise, cette femme entourée, comblée, et qui semblait avoir choisi son sort. Pour pouvoir confier sa détresse, pour que celle-ci ait de la valeur, il faut qu'elle appartienne à une catégorie définie, avec une petite étiquette bien nette. Gilberte, elle, devait marcher silencieuse et seule au bord du ravin où la moindre inattention la ferait trébucher, où nulle branche ensuite ne la retiendrait plus. Aussi lui fallait-il rester muette, au bord du découragement, et ne s'attacher qu'à ses souvenirs. ... Revivre avec obstination ses belles heures... Relire encore de vieilles lettres sues par cœur...

Elle s'appliqua à en murmurer quelques passages ; puis, à une phrase, s'arrêta : « Je respire l'air qui t'environne, tout vibrant dans l'air morne d'autour »... Un instant, ces mots lui rendirent la sensation d'un soleil se dégageant d'elle pour frémir de joie sur sa peau... Alors, instinctivement, elle prit une feuille de papier, un crayon, et écrivit d'un jet, en vrac, dans une sorte de délire.

Mais au moment de mettre l'adresse, brusquement elle retrouva le sentiment de son intempestive, de sa lassante exigence, et elle eut un regard de chien perdu.

Pourtant, combien en avait-elle déjà déchiré de ces pauvres lettres impossibles, qui ne doivent jamais connaître de destination, et dont les cris s'étouffent dans le vide !

— Ma pauvre lettre ! murmurait-elle.

Amélie frappa à la porte.

— Madame devrait téléphoner au plombier, ce soir, c'est urgent. Le robinet...

— Oui, vous avez raison. Je vais le faire tout de suite.

Gilberte regarda le nom marqué sur l'annuaire : Oliphant Eugène, Plomberie, Zinguerie, 83, rue Nicolo. « Il s'appelle Oliphant. Un beau nom, pensa-t-elle. Et il existe aussi un Oliphant Gustave, Membre de l'Institut... ».

Ce soir, elle était lâche devant l'enveloppe, si tiède sous sa main qu'elle crut la sentir palpiter, essayer de s'enfuir...

— Ma pauvre lettre...

Et, tout à coup, irrésistiblement poussée par son absurde pitié, elle traça sur l'enveloppe : Monsieur Gustave Oliphant, Membre de l'Institut, 121, rue du Sommerard. Comme si elle eût ouvert la cage d'un de ces oiseaux que les hommes s'obstinent à priver de ciel.

II

Gustave Oliphant, professeur de Diplomatique à l'Ecole des Chartes, se découvrit avec une politesse extrême, en passant près de la loge de sa concierge. Celle-ci se précipita pour le voir — elle n'était pas encore blasée de la vue de son locataire — et répondit, la bouche fendue jusqu'aux bigoudis par un gros rire :

— Bonsoir, Monsieur Oliphant... Alors, ça va ? ajouta-t-elle, dans l'espoir de le retenir un instant et de prolonger ainsi une occasion de s'amuser.

Hélas ! après avoir souri gracieusement, M. Oliphant se dirigea vers l'escalier sans s'arrêter. Il était, lui, blasé sur l'effet comique que produisait à coup sûr son étrange apparence. S'il eût été naïf, sans doute se serait-il étonné du soin mis par la Providence à placer sur sa route exclusivement des gens gais, à une époque cependant mélancolique ; ou aurait-il cru, simplement, l'humanité entière heureuse envers et contre tout. Mais il avait lui-même, dès l'enfance, jugé son aspect ridicule, et, par la suite, essayé de se donner un genre. C'est-à-dire d'accuser le sien : allongeant encore son visage par des cheveux coiffés en saule pleureur, ses pieds par des bottines effilées, ses jambes par des pantalons collants ; attirant l'attention sur son nez, triste de forme et joyeux de couleur, par un lorgnon qu'entraînait sans cesse le poids d'une chaîne inutile en liberté sur sa poitrine ; entourant de fort loin son cou grêle par un col droit, dont sa tête émergeait soudain très haut, et où elle pouvait à son choix rentrer jusqu'aux oreilles comme une « attrape ». Puis, ayant adopté une large cravate que le temps amenait d'un strident framboise à un mauve rêveur, et une étonnante rosette de la Légion d'honneur, absolument méconnaissable quant à la

couleur, il avait tiré tout le parti possible de sa cocasserie physique, et pris ainsi, au regard des passants, l'air d'un homme à la fois célèbre et inconnu, bien au-dessus de l'opinion publique.

Il réussissait à aborder les gens (quand ceux-ci en valaient la peine) par une phrase originale, et si vivement trouvée qu'elle les laissait un instant indécis. Etait-il spirituel ou grotesque ?... Et bientôt l'on optait pour son esprit, tant M. Oliphant avait de courtoisie et de fine culture.

Pour agir ainsi chez lui, il eût fallu à M. Oliphant fournir un trop constant effort. Et là, d'ailleurs, il se savait voué à l'échec. Il s'était donc habitué aux sarcasmes et aux bâillements de sa femme et de son fils ; leur mépris s'émoussait sur sa pensée absente et sur ses aimables façons, et, comme sourd, il voyait leurs lèvres remuer sans qu'aucun murmure l'atteignît vraiment.

Pour faire plaisir à une tante de province, il s'était marié dix-huit ans auparavant, et se réjouissait encore de lui avoir ainsi donné cette satisfaction. Il n'oubliait pas qu'elle seule jadis s'était intéressée à ses travaux, émerveillée de ce prodigieux élève qu'aucun concours n'arrêtait, partageant avec lui le goût du passé, du gratuit et du rare. Nous avons tous besoin d'un grain d'encens... La jeunesse de M. Oliphant ne devait compter que celui-là, auprès d'une famille de marchands de conserves, révoltée de le voir ainsi perdre son temps à des études superflues, alors qu'il pouvait si aisément entrer dans la maison « Oliphant Frères ».

Après son agrégation d'histoire, il remercia sa tante à sa manière, en épousant, comme elle le désirait, une jeune fille de Bazas, dont il n'avait rien à redire... ni même à dire, sinon qu'elle était sans dot. L'attrait de la capitale est plus violent encore pour les médiocres, pour ceux qui, n'ayant pas en eux de ressources, espèrent les trouver ailleurs. Et Marguerite mourait d'envie d'habiter Paris, à tel point qu'elle ne regarda même pas M. Oliphant et fut la seule à ne découvrir en son mari ni un objet d'hilarité, ni un causeur étincelant.

A présent, il semblait toujours difficile de rien dire de Marguerite. Elle était bien. Ni maigre, ni grosse, ni grande, ni petite, ni intelligente, ni absurde ; elle paraissait s'être arrêtée juste au milieu de tout, sans pour cela évoquer le moins du monde cette « mesure », souvent intraduisible mais cependant perceptible à tous parce qu'elle est proche du divin. Non, elle était

bien, voilà. Et ce soir-là, M. Oliphant revenait vers elle, enfermé dans le souvenir d'un précieux incunable.

Penché sur la cage de l'escalier, Julien, leur fils, épiait son retour et regardait le chapeau tourterelle régulièrement balancé à chacune des marches, et le gant glissant sur la rampe. Depuis longtemps son père ne possédait qu'un gant ; ce n'est certes pas que l'avarice l'empêchât d'en acheter une paire, mais sa faiblesse était de s'attacher aux choses, et il n'eût pas aimé abandonner ce gant tout seul. S'il avait perdu son gant gauche, en revanche il avait trouvé son chapeau dans un compartiment de chemin de fer. Malgré l'insistance de M. Oliphant, le chef de gare refusa de le prendre, et les porteurs de bagages, les voyageurs, les garçons de buffet aussi. Alors, timidement, il le mit sur sa tête, et c'était justement ce chapeau-là qu'il lui fallait. Un chapeau de feutre, aux souples ailes, assez ordinaire à première vue, mais dont on ne tardait pas à deviner, à un je ne sais quoi de palpitant, d'osé, et de mystérieux, qu'il arrivait de loin, après s'être abaissé devant des cathédrales et envolé sur des ponts de navire, avoir servi de piège à de curieux insectes ou d'éteignoir aux fumées d'une tête exaltée. En somme, ce chapeau correspondait à l'exacte idée que M. Oliphant se faisait de la fantaisie.

Pendant qu'il gravissait les dernières marches, Julien lui cria, de sa voix en pleine mue :

— Tu as une lettre !

— Encore !...

Il en avait déjà reçue une, deux mois auparavant.

— Ce pauvre Paul passe son existence à m'écrire, reprit-il.

Car seul son ami Paul Ravier lui écrivait de temps en temps.

Il déposa son parapluie, sans prêter nulle attention au ricanement godiche de son fils, et entra dans le salon avec un charmant :

— Bonsoir, Marguerite.

— Tu as une lettre, dit-elle à son tour, la bouche pincée, l'œil hostile.

— Comment va ta migraine ?

Il se trompait parfois de nom, dans les malaises de sa femme, mais tout de même, aujourd'hui, il lui semblait bien qu'il s'agissait d'une migraine.

— Je te remercie, ça va mieux.

Et M. Oliphant, sa serviette sous le bras, s'apprêtait à gagner sa chambre, lorsqu'elle ajouta :

— Tu ne lis pas ta lettre ?

— Je ne suis pas pressé, chère amie, Paul m'a écrit récemment.

Le cri de Marguerite éclata, si aigre, qu'il frappa l'oreille de son mari comme un coup de sifflet.

— Elle n'est pas de Paul !

Il la regarda surpris... Elle lui tendait une enveloppe d'un air « à nous deux ».

« Tiens, c'est curieux » pensa M. Oliphant. Mais il ne s'attarda pas à l'air de Marguerite, dès qu'il eut aperçu l'écriture sur l'enveloppe. Il se rapprocha de la lampe, et, sous l'abat-jour, retourna la lettre en tous sens. C'était bien son nom, son adresse, tracés par la main d'une femme. Un papier bleu, élégant. Il remarqua le cachet de la poste : XVI[e] arrondissement... Il ne comprenait pas.

— Mais lis donc, je t'en prie.

Pourquoi se prit-il à trembler ? Il n'était pas en faute... Il lut cette lettre avec une émotion grandissante, une affreuse et douce émotion qui l'obligea à s'asseoir. Les mots crayonnés en désordre, les phrases échevelées, s'enroulaient et grimpaient à lui, comme certaines lianes s'accrochent à tout ce qu'elles trouvent.

— Montre-moi cette lettre !

Il eut un geste pour la retenir. Trop tard ! Maintenant, Marguerite lisait, et de fureur, tremblait aussi.

— Et dire que je n'ai rien à me reprocher ! gémissait-elle.

— *Casta quam nemo rogavit*, laissa, malgré lui, échapper M. Oliphant.

— Que dis-tu ? hurla Marguerite. Julien, que vient de dire ton père ?

Julien non plus ne comprit pas...

« Un cancre, pensait son père. Il ne pourra même pas passer son baccalauréat... Mais, au fond, ce que j'ai fait n'a servi qu'à m'ouvrir à moi-même un monde de délices, et s'il préfère vendre des conserves ou des vélocipèdes... » Ces réflexions se dégageaient de lui par habitude, mais sans le distraire de son émotion de plus en plus aiguë.

Sa femme sanglotait avec des gestes. Alors il fit un effort :

— Voyons, Marguerite, calme-toi, on m'a fait une blague.

— Tu mens... S'il avouait encore !

Enfin, au bout d'un long moment, frémissante, soutenue par son fils, elle quitta la pièce.

Par terre, un bouchon de papier demeurait, bien modeste, là où on l'avait jeté, mais la lumière tombant de l'abat-jour l'entourait d'une auréole sur le tapis sombre.

M. Oliphant ramassa la lettre, la défroissa, la remit dans son enveloppe, essaya de penser : « C'est une blague ». Mais pensa : « Non... ce n'est pas une blague ».

III

Un silence glacé entourait chaque meuble de la salle à manger Henri II, choisie par Marguerite sous l'œil indifférent de son mari dont le goût ne s'éveillait, en remontant à travers les âges, qu'aux formes médiévales. Après le potage tiède, les légumes arrivèrent froids, glissés sans bruit par la bonne, qui, chaque jour, servait dans un joyeux fracas ; mais aujourd'hui, inquiète et passionnée, elle pressentait le drame et, avec beaucoup de naturel, y jouait sa petite partie.

Malgré son émotion et l'habitude que, depuis si longtemps, son esprit avait prise de s'abstraire, l'attention de M. Oliphant fut bientôt attirée par le caractère anormal de l'ambiance. Autour de lui, les yeux étaient baissés, les lèvres immobiles, les gestes eux-mêmes réduits au strict nécessaire, donnant au chou-fleur un air de dignité, et à la nappe une noblesse de suaire. Les dessins des assiettes lui parurent étrangers, et les initiales des fourchettes un indéchiffrable rébus. Tout semblait n'être là que pour la circonstance.

Il en éprouva une certaine gêne qu'il chassa d'abord assez aisément, mais qui ne tarda pas à revenir, chassant à son tour ses autres pensées. « Ils se taisent... mais je ne devrais pas m'en soucier, puisque je ne les écoute jamais. On dirait vraiment que j'ai besoin de leur tumulte pour retrouver le sens de mes méditations. L'absence de leurs voix me dépayse... »

L'un des malheurs les plus cruels est d'en changer. Et rien ne ressemble au bonheur comme une disgrâce quotidienne, à laquelle on s'était fait et que l'on vient de perdre.

M. Oliphant ne s'intéressait plus qu'à son angoisse, dont pourtant, il s'efforçait de sortir avec autant de vaillance que d'égoïsme, mais en vain. Et ses livres, ses recherches, ses cours ne lui donnaient plus aucune joie. Dans un dernier sursaut d'énergie, il décida : « Il faut que cela cesse. Voyons, réfléchissons... Si je demandais à Ban de m'aider ? Lui sait parler aux gens du genre de ma famille, et Marguerite le trouve charmant... Essayons ».

En arrivant à l'Ecole des Chartes, il aborda donc M. Ban, professeur de philologie romane.

— Mon cher ami, j'ai besoin d'un conseil, ou plutôt d'un service.

La figure ronde, déjà naturellement étonnée, de M. Ban devint l'image même de la stupéfaction. M. Oliphant avoir besoin de quelque chose !

— Mais avec plaisir, mon vieux.

— Eh bien, voilà. On m'a fait une blague — peut-être amusante à sa naissance, mais, à coup sûr, lugubre à son épanouissement, car ma femme en est désolée — Une lettre d'amour... oui, oui, une lettre d'amour... qu'elle croit m'être vraiment destinée, et je n'arriverai point à la détromper. Vous êtes plein d'entrain, de bonne humeur, ne pourriez-vous me sauver, en vous prétendant l'auteur de cette blague ?

— Mais si, mais si ! Oh, c'est gondolant !

Son expression de jubilation permit à M. Oliphant de traduire « c'est gondolant » par « c'est très amusant ». Aveugle, M. Oliphant eût été bien incapable de comprendre certains des termes dont M. Ban émaillait son vocabulaire. En dehors de ses cours, chefs-d'œuvre de purisme, un curieux penchant entraînait vers l'argot le professeur de philologie romane. Devait-on voir là une réaction ? Le souvenir d'une enfance passée dans l'arrière-boutique d'un bazar ? Le goût d'un parler populaire, robuste et jeune, où puiserait sans doute la langue châtiée de l'avenir ? En tous cas, il y revenait irrésistiblement, et apportait alors, à l'employer dans sa conversation, le même scrupule qu'à assurer l'élégante correction de ses discours professoraux.

— Et vous n'y entravez que peau !

Non, vraiment, M. Oliphant n'y entravait que peau.

— Seriez-vous assez bon pour faire une visite à Mme Oliphant, et pour lui suggérer discrètement que Mademoiselle votre sœur, par exemple, a écrit cette lettre sous votre dictée ?

— D'accord. J'irai après le déjeuner, mine de rien.

— Comment vous remercier... Je suis confus de vous importuner ainsi.

— C'est la moindre des choses. Mais montrez-moi la lettre, qu'on se marre !

— Hélas, je ne l'ai plus. J'en ai bien du regret, puisque cela vous eût distrait.

Montrer sa lettre, ah non, jamais !

— Dites-moi au moins comment signe votre poupée !

— Gilberte... murmura, fort à regret, M. Oliphant.

Quelques heures après, Marguerite souriait, en reconduisant M. Ban :

— Figurez-vous que j'ai été sur le point de prendre au sérieux cette histoire... Pauvre Gustave !... Vous avez dû beaucoup vous amuser, votre sœur et vous, en écrivant une lettre aussi drôle... Ai-je été sotte, mon Dieu !

Elle minaudait sous les protestations polies de M. Ban.

Puis, revenus dans le salon, Julien et sa mère se poussèrent gaiement le coude :

— Ton père est la tête de Turc de l'Ecole !

— Pas seulement de l'Ecole, maman. Dis donc, je peux aller au ciné ?

Ils recréaient l'atmosphère accoutumée, appelaient la servante, claquaient les portes, traînaient les fauteuils. Tout était rentré dans l'ordre

Pourtant M Oliphant ressentait encore un inexprimable désarroi inaperçu de son entourage. Sa pensée se brouillait sous de fins jambages tracés au crayon, qui la recouvraient comme une impalpable mais tenace toile d'araignée. « Ecris-moi, je t'en supplie... — Ma vie se passe à t'attendre... — Je sais bien que je ne t'aurai jamais à moi, mais une lettre de toi me console un peu de ce malheur... — Ecris-moi... Ecris-moi... ».

— Alors, maman, je pars pour le ciné ?

— Oui, mon trésor, je vais avec toi.

— Oh, la barbe !

— Impertinent !

Maintenant, à tout prix, M. Oliphant souhaitait la solitude :

— Quelle bonne idée ! Allez donc tous deux au spectacle. Je regrette de ne pouvoir vous y accompagner...

L'idée que le professeur avait un instant pu former le projet de les suivre remit immédiatement d'accord Marguerite et son fils, et ils se bousculèrent vers la porte dans la crainte de le voir se raviser.

IV

Il faisait beau.

M. Oliphant gagna le bord de la Seine, qu'il longea de son pas irrégulier. Comme la plupart des gens qui méprisent le sport, il était infatigable, et pouvait marcher indéfiniment, s'accompagnant, souvent à haute voix, de réminiscences littéraires, s'enchantant d'une ligne ou d'un contour évocateur, s'arrêtant à l'angle d'une rue d'où surgissait pour lui quelque ombre prestigieuse.

Aujourd'hui, il était sensible à la légèreté du ciel sur les feuilles nouvelles encore un peu fripées, au parfum du muguet, trimballé en charrette à bras, ou empilé dans des corbeilles, près des bouches de métro.

Au fond de sa poche, ses doigts se posèrent sur l'enveloppe bleue, comme on met naturellement la main sur l'endroit qui vous fait mal... Et il marchait sans but, parmi les passants amusés, avec son regard mélancolique et son demi sourire qui auraient assuré un certain charme aux autres hommes, et qui achevaient de le rendre ridicule.

Rarement il dépassait les Invalides, mais, absorbé par son angoisse, il continua droit devant lui jusqu'au pont du Trocadéro, qu'il franchit, et, sur l'autre rive, il monta le boulevard, attiré sans s'en rendre compte, par un quartier qui lui était presque inconnu.

« Et si cette lettre m'était vraiment destinée ? » L'espace d'un éclair, il le supposa sans y croire. D'ailleurs la glace d'une boutique lui renvoya son image, entre des choux de ruban rose et des flots de dentelle. « Oh ! non, c'est impossible.. En dehors de Marthe, l'année de ma philosophie, aucune femme jamais... non. Encore ai-je ignoré que je plaisais à Marthe, et quand je m'en suis aperçu, tout de suite elle est morte. Alors, pour moi,

même Marthe n'a pas existé. Puis Marthe était si laide... Tandis que celle-là est belle. Je sais qu'elle est belle, généreuse, passionnée, et sincère surtout... Mais où suis-je, mon Dieu ?... Comment donc ai-je fait pour me trouver dans son quartier ?... Peut-être vais-je suivre sa rue ?... Peut-être allons-nous nous croiser ?... La reconnaîtrai-je à sa sincérité ? Cela devrait marquer un visage de femme. Mais elles cachent avec soin, m'a-t-on dit, ce qu'elles ont de meilleur, pour montrer ce qu'elles supposent séduisant. C'est peut-être elle devant moi ? Grande, solide, avec cependant un air si las... Non, ses cheveux sont noirs, ceux de Gilberte gardent tous les reflets... Et celle qui arrive ?... Non, elle est trop jeune pour savoir autant de mots tristes... Peut-être celle-là là-bas ? De dos, elle lui ressemble... Non, elle a ri en me voyant. Elle, elle n'aurait pas ri... Et celle-là avec son chien ?... Non, quand on a un chien, on ne se sent pas si solitaire ? »

— Le beau muguet ! Le beau muguet ! Qui n'a pas son porte-bonheur ? criait-on.

« Elle, la pauvre » pensa M. Oliphant, et il acheta le porte-bonheur.

« Peut-être que voilà son coiffeur, son bottier ? Peut-être est-ce à elle qu'on livre ce grand carton ?... Et cette femme arrêtée sur le coin du trottoir ?... Oh, non, pas celle-là, elle est vulgaire !... Peut-être une de ces maisons l'abrite-t-elle ?... Peut-être ce balcon envahi de lierre et de capucines est-il le sien ?... Je l'imagine volontiers, rêvant là-haut, contre ce lierre ?

La tête levée vers le balcon, M. Oliphant se heurta rudement au facteur qui entrait dans la maison, une lettre à la main.

— Je suis confus ! Excusez-moi. Vous aurais-je fait mal ?

— Espèce d'abruti !... Oh là là, quelle touche !

Mais le rire du facteur résonnant sous la voûte, puis sa voix : « C'est bien ici, Mme Morane ? » apportèrent à M. Oliphant une soudaine et curieuse impression d'allègement. Pendant une seconde, il demeura devant la porte, puis se mit à penser : « Qu'est-ce que je fais ici ? » et brusquement, il rebroussa chemin, d'un pas alerte, un pas sans trouble, sans angoisse.

Près de lui passaient des femmes qu'il ne regardait pas. Il ne cherchait plus le fantôme.

Et, bien entendu, M. Oliphant ne songea pas à associer son subit apaisement à l'arrivée de ce facteur qui apportait une

lettre à Mme Morane. Non, mais avec la mystérieuse sensibilité des êtres à qui tout un monde romanesque est fermé, il se sentit simplement consolé de l'indéfinissable détresse qu'il avait partagée avec cette inconnue. A présent — il en était sûr — elle n'avait plus besoin de lui. Aussi regagnait-il la rue du Sommerard, comme il le faisait quotidiennement depuis dix-huit ans, avec son même cœur résigné et un peu dédaigneux, mais calme.

Son demi sourire aux lèvres, il s'arrêta sur le pont, et regarda la Seine. Presque chaque jour de sa vie, il avait regardé la Seine. Mais ce soir-là, peut-être se plut-il à reconnaître, glissant sans heurt au fil de l'eau, l'image de sa solitude...

Avant de repartir, il déchira la lettre en tout petits morceaux et, d'un coup, les jeta devant lui. Dispersés par le vent, ils s'envolèrent un peu, puis se rapprochèrent pour former comme une vague silhouette aux longs voiles qui descendit en tremblant vers le fleuve.

Alors M. Oliphant se découvrit, fit un grand salut, cassant en deux sa haute taille, pour dire d'une voix forte :

— Adieu, Madame...

Tandis que le brin de muguet s'échappait de sa boutonnière et rejoignait le fantôme dans l'eau.

Une femme qui tenait un enfant par la main prit cet adieu pour elle et se retourna, furieuse. Puis elle éclata de rire :

— Mon petit, mon petit : regarde vite ce bonhomme !

— Oh ! maman, qu'il est drôle !

FRANÇOISE PINGUET.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LE SOMMEIL

Les Anciens avaient divinisé le sommeil. Un dieu seul peut, en effet, chaque nuit rajeunir l'homme que chaque journée a vieilli.

La vie n'a-t-elle pas deux faces ? Le Sommeil n'est-il pas aussi utile que l'Action ?

Chaque cellule se repose. Le cœur, qui sans doute est le muscle le plus actif de l'organisme, donne ses cent mille contractions par jour. « Laïc », c'est-à-dire profane, on pourrait admettre que, à ce régime, le cœur ignore le repos et pourtant l'analyse graphique qu'en ont faite il y a près d'un siècle Marey et Chauveau indique que, si les fibres ventriculaires se contractent pendant trois dixièmes de seconde (systole), c'est pendant cinq dixièmes de seconde qu'elles se reposent (diastole), récupérant ainsi leur énergie. Que les contractions se précipitent, que le rythme s'accélère, que le moteur s'emballe, alors c'est la fatigue, puis l'épuisement cardiaques. Donc chaque cellule a besoin de repos. Ce n'est pas tout à fait le sommeil, mais déjà le créateur de la physiologie générale, Xavier Bichat, l'avait dit : « le sommeil général est l'ensemble des sommeils particuliers ».

Dans chaque cellule, il est vrai, l'activité permanente des minuscules granulations extériorisée par les mouvements browniens n'est pas suspendue. Heureusement, car cet arrêt de tout mouvement intracellulaire serait le signe de la mort. Mais pourtant cette vie intracellulaire se ralentit, comme le prouve la diminution des échanges chimiques.

Même nécessité de repos pour certains corps que nous considérons à tort peut-être comme non vivants. Une lame

de caoutchouc, par exemple. Tendue au maximum son existence sera brève, et cette lame se rompra plus rapidement que si entre deux phases de tension, il y avait repos moléculaire. Le sommeil de la terre en hiver est peut-être quelque chose de plus qu'une expression poétique.

Donc le sommeil, c'est-à-dire le repos, est une nécessité. Tout ce qui vit doit se reposer.

D'ailleurs ce que nous appelons sommeil chez les êtres organisés, non activité pour une cellule, est parfois une autre forme de travail. Le fait a été démontré pour la fibre musculaire. Sa décontraction, elle aussi, est un travail. A ce moment, en effet, elle élimine certains sous-produits de sa contraction et fabrique certaines substances qu'elle aura à oxyder lors de la phase seule apparente de son activité.

***

Qu'est-ce donc que le sommeil ? Quel est son mécanisme ? Dans ce sommeil la vie intellectuelle persiste-t-elle ?

D'abord la quantité de sommeil. Voici un nouveau-né, mieux encore un prématuré. La faim seule le réveille, car la faim est la grande sensation, presque la seule, de cet âge. « On ne donne à têter à l'enfant que lorsqu'il crie », dit le classique proverbe espagnol. Après la tétée le nouveau-né s'endort en général immédiatement. La vie à cet âge est donc un somme à peine ininterrompu, prolongement de la vie intra-utérine.

Mais bientôt ce besoin devient moins impérieux. Progressivement, peut-être par suite de son développement intellectuel, l'enfant n'aura plus que 18, 16 ou 14 heures de sommeil réparties jusqu'à 7-8 ans en deux périodes : l'une courte diurne, l'autre nocturne.

Est-il utile d'insister ici sur la nécessité jusqu'à 14 ou 15 ans du sommeil prolongé ? Dix heures dans la seconde enfance nous paraissent l'*optimum*. Le préjugé des succès scolaires avant cet âge, préjugé que rien n'extirpera de la sollicitude maternelle, ici néfaste, incite parfois les parents à faire travailler leurs enfants après le repas du soir. C'est ce que, avec Edmond Lesné, nous avons appelé la « grande erreur scolaire » ; l'enfant la payera tôt ou tard.

Il est devenu adolescent, puis adulte. A ce moment la

nécessité du sommeil prolongé devient moins intense. Malgré la vie physique sportive ou professionnelle, malgré les activités intellectuelle ou autre, l'homme de 16 à 22 ans dort de moins en moins. Il a maintenant 25, 40, 60 ans et spontanément il a adopté le rythme qu'il va suivre : de 6 à 9 heures de sommeil en général sans repos diurne. Plus tard, il sera vaincu par des somnolences de vieillard qui lui permettront de se reposer au cours d'une journée pour lui trop longue. Et dans son fauteuil il retrouvera progressivement une vie végétative pleine de sérénité, de plus en plus comparable à celle qui, quatre-vingt-dix ans auparavant, le rendait heureux dans son berceau.

On cite toujours le principe de l'Ecole de Salerne : « cinq heures de sommeil à l'homme, six heures à la femme, sept heures au paresseux et huit heures pour personne ». Eh bien ! non, c'est à tort que Jean de Milan, qui mit en vers ces principes, se piquait de philosophie ; il ne cultivait pas la vraie sagesse.

Ne rester dans son lit que six heures, mais en somnolant dans la journée est le contraire d'une bonne économie. Mieux vaut dormir huit heures en étant actif les seize autres heures. Peu dormir la nuit, c'est mal travailler le jour. De plus, ne le lui reprochons pas, cette école méconnaissait un des grands principes de la Biologie moderne : la Physiologie individuelle ; l'*homme est différent de l'homme.*

Nombreux, en effet, sont les adultes qui ont besoin de neuf heures de sommeil pour être à leur *optimum* intellectuel ou physique et non exceptionnels sont ceux chez qui six heures sont parfaitement suffisantes. « A chacun son sommeil », aurait dit Pirandello.

Naturellement la fatigue physique ou intellectuelle augmente le besoin de sommeil, mais que cette fatigue s'exagère, et surtout s'il y a angoisse, le phénomène change de face et c'est avec difficulté que nous nous endormons.

L'absence de sommeil peut-elle tuer ? Chez le jeune chien la mort survient de la 92e à la 143e heure. Adulte il résiste plus longtemps — 12 à 17 jours et même parfois, comme l'ont montré Pieron et Legendre, jusqu'à 21 jours. Il succombe hypothermique avec lésions multiples et diffuses des cellules de l'encéphale et formation de ce que les auteurs ont appelé une « hypnotoxine ».

Plus simplement peut-on diminuer chez l'homme notablement le nombre d'heures réservées au sommeil ? L'homme

peut rester aisément 48 heures, voire 60 heures sans dormir. Des expérimentateurs ont pu veiller 115 heures. Il est arrivé à tous les étudiants, la semaine qui précédait un concours, de ne dormir que 2 à 3 heures par nuit, à de nombreux soldats combattant le jour, marchant la nuit, de ne pas dormir davantage. Conséquence : une fatigue progressive, mais qui cède à quelques nuits complètes.

Peut-on ne dormir que quelques heures, 4 ou 5 par exemple pendant plusieurs mois ? Certainement. Cette observation a été faite dans la vie militaire. Nous avons étudié en Allemagne quelques milliers d'hommes qui ne dormaient pas en moyenne 6 heures par nuit et cela souvent durant plus d'un an. Certes il y avait en plus exagération du travail physique, émotions multiples, alimentation insuffisante, solitude morale, maladies infectieuses ; aussi nous est-il impossible de faire la part exacte qui revient à l'insuffisance de sommeil. Mais il est certain que cette diminution de sommeil contribue à l'épuisement nerveux qui aboutit souvent à la mort.

Cependant on peut, par des moyens artificiels, supprimer ce besoin de sommeil. Le café ou le thé fort sont bien connus, mais il est aussi certaines drogues trop appréciées des étudiants en médecine, qui permettent de veiller et cela sans fatigue apparente plusieurs nuits de suite. Nous en proscrivons l'emploi sauf circonstances exceptionnelles, par exemple chez les aviateurs de grand raid. De même contre l'insomnie des procédés existent, artificiels, parfois nécessaires, mais qu'il convient de ne pas manier de façon inconsidérée.

La sieste peut être nécessaire. Napoléon Ier, qui dormait peu, mais n'importe où et quand il voulait, s'y adonnait, paraît-il, souvent. Winston Churchill, dans ses *Mémoires*, avoue que cette sieste lui est indispensable. Elle est pratiquée dans les pays tropicaux. Pourtant certains médecins la proscrivent, peut-être à tort. La nature nous montre en effet que les fauves, ou plus simplement les chiens, dorment quand ils sont rassasiés. Qui de nous, après un repas trop copieux, n'a eu à lutter contre une invincible envie de dormir ? Y succomber n'est-ce pas la sagesse ?

La quantité de sommeil n'est pas le seul élément qui compte. La qualité intervient. Il est de bons, il est de mauvais sommeils. Chacun de nous l'a noté : certains nous reposent ; d'autres,

plus prolongés mais meublés de cauchemars, nous laissent brisés, plus fatigués qu'au début de la nuit.

Parfois, nous l'avons vu, le sommeil nous envahit alors que nous luttons contre son intrusion. Au contraire il nous fuit parfois alors que nous le cherchons. Ceux qui souffrent d'insomnie se créent une série de procédés pour la vaincre, procédés qui finissent par agir mais après souvent quelques heures. D'ailleurs il y a deux insomnies. L'une calme et non pénible, avec conscience, sens critique et intelligence intacts, l'autre pleine d'agitations traduisant souvent un état d'angoisse.

Le début physiologique du sommeil est progressif. Il s'empare de nous avec une certaine lenteur. C'est d'abord un état de demi-veille. Notre conscience est encore complète, mais notre volonté de réagir aux excitations légères extérieures s'atténue. Plus rien ne compte ; ni les ennuis de la veille ni les soucis du lendemain. Il y a euphorie et progressivement notre conscience du monde extérieur s'évanouit, chaque fraction de minute laissant tomber un voile supplémentaire devant les réalités.

Mais le début du sommeil est parfois subit, mieux brutal ; en particulier l'enfant s'endort au milieu d'un jeu ou d'une phrase. L'adulte également peut être « assommé » par le sommeil. Nous en avons observé qui pouvaient être homologués à une migraine. Un automobiliste de nos amis s'endormit au moment exact où il franchissait le portail de « l'hostellerie » où il avait déjeuné, normalement, m'affirma-t-il. L'anecdote médicale est restée classique du professeur X... qui s'endormit, alors qu'auscultant une malade et penché sur elle, il lui faisait compter les rituels trente-trois, trente-quatre, etc... Le mari d'abord admiratif, puis étonné, enfin inquiet, réveilla le médecin alors que la malade épuisée atteignait le chiffre de deux cents.

Est-il utile d'indiquer que le sommeil nocturne repose mieux que le diurne, qu'il est en général plus profond au début qu'à la fin de la nuit, qu'il est favorisé par l'obscurité, par l'absence de bruit, par la position couchée. Certains sujets, l'expression est classique, « sont plutôt du matin » (en général les manuels), d'autres « sont du soir » ; le réveil est tantôt brutal, ce qui est presque douloureux, tantôt progressif et alors autrement désirable. Ce sont là autant de vérités premières.

***

Physiologistes et cliniciens ont permis d'élucider nombre de points dans le mécanisme du sommeil. Tout d'abord il y a un centre, peut-être deux demi-centres localisés dans la région de l'encéphale appelée le mésocéphale (ou le cerveau végétatif). Un centre de l'insomnie, un de l'hypersomnie. Ces centres sont excités soit directement par les drogues, les modifications circulatoires ou humorales, une piqûre localisée, l'injection d'une goutte de sel de calcium, un courant électrique, peut-être les poisons de l'état de veille, soit indirectement par l'influx nerveux partant des centres supérieurs. Cependant les chiens auxquels on a enlevé la presque totalité de l'encéphale et les enfants anencéphales dorment ou du moins présentent un état rappelant le sommeil. Ces centres, à l'état pathologique, peuvent être altérés (tumeurs cérébrales, encéphalite léthargique, trypanosomiase) d'où l'hypersomnie progressive, parfois les insomnies, qui caractérisent les « maladies du sommeil ».

Le sommeil provoqué ou physiologique s'accompagne d'un ralentissement de la plupart de nos activités. La température centrale baisse, le pouls se ralentit, le nombre de respirations diminue et parfois leur rythme se modifie, la plupart des muscles sont en état de relâchement sauf, fait curieux qui montre bien que la finalité domine notre physiologie, l'orbiculaire des paupières dont la contracture occlut l'œil ; les tracés encéphalo-électrographiques, qui indiquent dans une certaine mesure l'activité cérébrale, se simplifient.

Le sommeil suspend l'action inhibitrice que normalement les centres supérieurs nerveux exercent sur la moelle qui, dès lors, ne va plus guère être contrôlée. Elle ne le sera plus du tout si le sommeil est profond. Et pourtant il y a persistance d'une certaine vie cérébrale.

C'est chez certains la notion de l'heure exacte quand on les réveille en pleine nuit ; la mère se lève au moindre cri de son enfant alors qu'elle ne semble pas percevoir le bruit d'un fardier ou même des boueux, chacun se réveille à l'heure qu'il s'est fixé (ou, par angoisse du retard, avant). L'écolier se rappelle mieux la leçon le matin après la nuit que la veille au soir.

« Les dieux hantent le dormeur », disaient les Anciens et en effet c'est durant le sommeil que surviennent les *monitions*, sinon les prémonitions infiniment plus rares.

En citerais-je deux personnelles qui m'ont frappé et qui

sont objectives, car le rêve fut raconté avant que les événements n'aient été connus et toute coïncidence eût été extrêmement improbable. Ma femme rêve qu'on se bat autour d'un cercueil et le matin les journaux signalent en effet une bagarre survenue dans ces conditions.

Je rêve un matin à 7 heures 15 qu'un de mes amis très chers, L. B... a une fracture du crâne. Malgré ce rêve, qui interrompt mon sommeil et dont je parle à ma femme, je me rendors immédiatement mais quelques minutes après (de deux à huit minutes), je suis réveillé par un coup de téléphone. L. B..., en allant dans sa salle de bains, vient de tomber et de se fendre le cuir chevelu. Sa première pensée avait été de me faire téléphoner.

A chacun de nous il est arrivé dans le sommeil « d'avoir des idées » souvent stupides car dénuées de tout esprit critique, mais justement pour cette raison, parfois extrêmement curieuses, avec associations d'images que nous n'aurions pas eues à l'état de veille.

Probablement nous rêvons dans le sommeil de façon permanente. Mais nous ne nous souvenons que de la millième, de la dix millième partie de nos rêves. Les littérateurs, surtout anglo-saxons : Wells, Jack London, etc., se sont plu à cette dissociation de nos deux existences : la vie onirique opposée à la vie vigile.

Longtemps avant Freud, la psychanalyse des rêves avait attiré l'attention de tous, du public comme des charlatans, des philosophes comme des médecins. Certes il est puéril de la nier mais ne gravite-t-elle pas trop souvent autour soit du mysticisme soit d'un érotisme que justement cette analyse, parfois quelque peu nocive, risque d'exacerber ?

Si nous mettons à part les faits de vrai somnambulisme, au sens étymologique du terme (lorsque notre moelle libérée de nos centres supérieurs exerce sa fonction normale : la marche automatique), le rêve est à peu près la seule activité dans le domaine non végétatif que nous puissions avoir au cours de notre sommeil.

A tout prendre cette dissociation des fonctions nerveuses est une des caractéristiques du sommeil. Chaque partie du système nerveux fonctionne à ce moment isolément. Il y a donc rupture de l'unité nerveuse qui constitue notre personnalité.

Nous constatons cette dissociation dans deux sommeils « toxiques ». Le sommeil chloroformique présente, comme il y a soixante ans, mon père l'a montré, une série de phases :

1) cérébrale avec au début excitation (logorrhée, etc.), puis dépression ;

2) médullaire avec abolition des réflexes (c'est la phase chirurgicale) ;

3) bulbaire avec abolition de la respiration (mais on peut, par la respiration artificielle, sauver l'animal en expérience) ;

4) enfin phase ganglio-cardiaque ou syncope blanche toujours mortelle.

Nous-même avons, entre la phase médullaire et la bulbaire, intercalé la phase végétative, qui se caractérise par la paralysie vaso-motrice.

La psycho-narcose en psychiatrie rend de grands services. Mais en médecine légale l'Académie de Médecine en a fort justement proscrit l'emploi car c'est un véritable viol de la conscience. En effet, quand le sujet ainsi exploré se réveille, et qu'il n'a pas encore récupéré son autocritique, il laisse errer son imagination et sa mémoire au gré de son subconscient. Souvent d'ailleurs il « fabule ». On peut, dans une certaine mesure, assez faible d'ailleurs, le rapprocher du sommeil hypnotique.

Que conclure de cette courte étude ?

Phénomène passif pour certains physiologistes, actif pour d'autres, le sommeil correspond à une nécessité vitale. Les hommes, les animaux, les plantes, les cellules, voire les choses, ont besoin de repos. Certes dans le sommeil la vie n'est pas arrêtée, elle n'est pas suspendue complètement. Elle est simplement ralentie.

Le sommeil, chez l'homme, provoque le repos cérébral indispensable. Lequel d'entre nous, s'il sait que son sommeil sera profond, n'est pas heureux de s'endormir ? La vie seraitelle tolérable s'il n'y avait pas cette période de huit heures par nycthémère grâce à laquelle nous échappons aux difficultés, aux meurtrissures, aux angoisses dont sont forgés les neuf dixièmes de notre existence ? *S'endormir*, disait Bergson, *c'est se désintéresser*. Peut-être est-il encore plus humain de dire : ***S'endormir c'est s'évader.***

CHARLES RICHET.

EN ÉGYPTE

LA FIN DES TRIBUNAUX MIXTES

L'année 1949 a vu disparaître une des institutions internationales les plus anciennes, les plus intéressantes et les plus curieuses qui aient, jusqu'à présent, existé dans le monde. En vertu de conventions internationales, les tribunaux mixtes d'Egypte viennent d'être supprimés. Il est intéressant de faire ici l'historique de ces tribunaux, de dire à qui ils doivent la vie, ce qu'ils ont remplacé, sous l'empire de quelle nécessité ils ont été institués, les progrès qu'ils ont représentés, quelle fut leur œuvre et ce qu'ils laissent après eux dans le domaine des faits et des idées.

LA CRÉATION DES TRIBUNAUX MIXTES

L'Egypte était, avant 1867, et de longue date, un pays de capitulations, c'est-à-dire que les étrangers de toute nationalité y jouissaient d'un statut spécial. Elle était, en principe, turque, mais depuis l'avènement de Méhémet Ali, elle avait acquis une autonomie presque complète et les descendants de ce grand homme avaient obtenu, sous le titre de Khédives, le gouvernement héréditaire de l'Egypte.

La Porte, depuis plusieurs siècles, avait accordé, aux « Francs » (1), des privilèges que d'aucuns trouvaient exorbitants, mais qui étaient cependant respectés dans tout l'empire ottoman. Ces privilèges étaient connus sous le nom de capitulations ; celles-

(1) On sait que, par extension, l'on appelait « Francs », dans le Proche Orient, tous les Européens chrétiens d'Occident.

ci n'avaient pas été codifiées et d'excellents auteurs ont pu écrire que leur application en Egypte résultait plutôt d'usages qui s'étaient introduits dans ce pays que du texte même des capitulations qui était largement dépassé.

Nous négligerons de nous étendre sur les privilèges fiscaux dont il est inutile de parler ici parce qu'ils n'ont pas de rapports avec notre sujet. Nous ne rappellerons que les privilèges judiciaires. En vertu des usages, nul étranger ne pouvait être arrêté, en Egypte, sans l'accord du gouvernement auquel il appartenait ; nul étranger ne pouvait être jugé au point de vue pénal par d'autres que par les magistrats de son propre pays. L'usage s'était établi que lorsqu'un conflit judiciaire se produisait au point de vue civil ou commercial, c'était le tribunal du défendeur c'est-à-dire du débiteur qui avait à se prononcer sur la cause. Pour l'application des capitulations, des tribunaux consulaires avaient été créés en Egypte pour la plupart des nations intéressées (dix-sept en tout). D'autre part, pour les indigènes, il n'y avait guère, en 1867, que des tribunaux religieux entre les mains des Cadis. Un vague essai de tribunaux civils n'avait pas donné de résultats encourageants. Inutile de dire qu'aucun demandeur n'avait confiance dans les tribunaux devant lesquels il appelait son débiteur ; les indigènes soupçonnant les consuls étrangers et les Européens n'admettant pas d'être jugés par les Cadis. Les procès s'éternisaient ; aucune solution n'était possible. Si plusieurs défendeurs de nationalités étrangères étaient impliqués dans la même affaire, les créanciers pouvaient être entraînés à plaider, en première instance, devant deux ou trois tribunaux consulaires et en appel devant des juridictions situées en Italie, en Autriche, en France, ou dans la plupart des pays d'Europe.

Il faut reconnaître que, dans ces conditions, la justice n'existait pas en Egypte ; il était, notamment, à peu près impossible d'obtenir justice contre un Egyptien et surtout contre le gouvernement égyptien ; les conflits ne se réglaient qu'à la suite d'énergiques interventions des puissances européennes, et, à plusieurs reprises, la France, l'Angleterre et l'Italie furent obligées de menacer le gouvernement égyptien de démonstrations navales pour que des règlements intervinssent.

On peut penser que lorsque le règlement se produisait à la suite de telles menaces, des étrangers peu scrupuleux en profitaient pour faire payer par le gouvernement égyptien certaines

créances à des taux usuraires, et quelquefois même pour obtenir ce qui ne leur était pas dû. Il faut également dire que certains tribunaux consulaires appelés à juger les défendeurs dépendant des pays qu'ils représentaient ne montraient pas plus de zèle que les tribunaux d'Egypte pour condamner les débiteurs récalcitrants ou malhonnêtes. On a pu écrire avec la plus grande objectivité que l'Egypte se trouvait en présence d'un « chaos judiciaire ».

Avec le développement du commerce, les difficultés s'étaient accrues. Tant que l'Egypte était restée isolée et que les Européens n'avaient entrepris sur son sol que les actes commerciaux qui peuvent entourer un comptoir de vente, la situation était, sinon tolérable, du moins possible, mais, peu à peu, les intérêts européens avaient grandi et, en 1874, les étrangers étaient déjà, en Egypte, près de 80.000 dont 34.000 Grecs, 17.000 Français, 14.000 Italiens, 6.000 Anglais, 6.000 Autrichiens, et quelques Allemands, Hollandais, Espagnols, Russes et Belges, atteignant à eux tous 2.000 personnes.

Le canal de Suez allait attirer en Egypte de nouveaux étrangers ; l'Egypte allait devenir ce qu'elle est aujourd'hui : un des carrefours du monde, une plaque tournante entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique ; il était indispensable qu'une justice y fût organisée. Son absence entravait grandement l'avenir de l'Egypte et sa prospérité.

A cette époque, l'Egypte avait un grand ministre, Nubar Pacha qui avait vécu sa jeunesse auprès de Méhémet Ali et n'avait cessé de servir les Khédives successifs. Il avait donné tout son cœur à l'Egypte ; il attendait d'elle de grandes choses et son ambition était de l'amener à un plus haut degré de civilisation, à une grande prospérité agricole, industrielle, financière qui permettrait l'émancipation politique, économique et sociale du peuple égyptien. Nubar Pacha ne croyait pas qu'il pût exercer une bonne administration sans une justice indépendante et efficace.

L'Egypte avait besoin d'être équipée ; elle ne possédait que des agriculteurs et des artisans, sa population croissant elle manquait de terres arables et cependant, en étendant les irrigations, on pouvait accroître les surfaces fertiles. Les villes étaient très primitives, elles n'avaient ni éclairage, ni distribution d'eau, les chemins de fer étaient à créer, les canaux à creuser, et à remplir. Toute la modernisation du pays était dans le devenir.

Pour réaliser cette transformation, il était indispensable de trouver des capitaux ; l'Egypte n'en possédait pas, elle n'avait ni ingénieurs, ni architectes, ni professeurs ; il fallait en attirer, amener les capitaux à s'investir et les ingénieurs à s'installer en Egypte. Le mouvement qui avait commencé se ralentissait car bâtisseurs et capitalistes ne pouvaient être sûrs de l'avenir de leurs entreprises, de la restitution de leurs avances, même pas du paiement de leurs livraisons ou de leurs salaires. Et cependant, Nubar Pacha rêvait d'une Egypte moderne, prospère, saine, en un mot, grande et forte. Il fallait, pour qu'elle le devînt, mettre de l'ordre dans le système judiciaire et administratif. Les desseins de Nubar Pacha étaient multiples. Créer d'abord une justice de transition à caractère international qui lui permettrait d'obtenir une renonciation au moins partielle aux privilèges capitulaires ; habituer les Egyptiens à la justice pour former en Egypte une classe dirigeante égyptienne respectueuse des droits des autres ; faire entrer dans la magistrature, au barreau, des Egyptiens qui prenant conscience des idées modernes pourraient un jour se suffire à eux-mêmes. Il croyait fermement que la justice une fois restaurée, l'Egypte se développerait, que son agriculture l'enrichirait, qu'elle deviendrait prospère par l'apport des capitaux et l'effort étranger, impossible sans la garantie d'une justice.

Nubar Pacha, dont les aspirations devançaient son siècle, voyait également, dans le caractère international de la justice qu'il fallait créer, une idée moderne ; il voulait intégrer l'Egypte à l'Europe, la mettre au niveau d'un certain progrès ; il devinait et savait que l'avenir était aux institutions internationales et espérait que l'exemple qu'il voulait donner serait suivi par d'autres nations. Ayant une forte culture historique, il avait observé l'évolution du monde et compris que le progrès réside dans une extension de plus en plus grande des échanges internationaux, dans la solidarité internationale et non dans le compartimentage de nationalismes étroits et intransigeants. La justice internationale qu'il voulait obtenir devait être faite par l'Egypte et pour l'Egypte, mais il espérait bien que l'exemple qu'il allait donner aurait des suites fécondes.

Il eut d'abord à convaincre son souverain le Khédive Ismaïl.

C'était un personnage complexe que ce descendant de Méhémet Ali. Intelligent, subtil, autoritaire, fastueux, il était séduit par les progrès de l'Europe, mais hésitait à abandonner ses préroga-

tives de souverain absolu qu'il était en fait, car son suzerain le Sultan ne pouvait rien contre lui, l'Europe n'aurait pas toléré que l'Egypte devint à nouveau une vraie province turque. Vis-à-vis de l'Europe elle-même il gardait son indépendance en se servant de la rivalité des puissances, en particulier de celle de l'Angleterre et de la France; il savait jouer de cette situation et si par la concession du Canal de Suez à une société française il semblait avoir manifesté une certaine préférence, il avait su se reprendre et s'appuyer sur sa rivale l'Angleterre.

Seul un condominium que la France et l'Angleterre tentèrent de réaliser aurait pu lui en imposer, mais il devinait qu'une telle convention ne serait jamais qu'éphémère et peu sûre, et que l'Angleterre chercherait à empêcher la France de devenir, par une alliance trop étroite avec l'Egypte, gardienne de la route des Indes.

Nubar Pacha, qui était un grand Egyptien, voulait éviter que ce condominium qu'il pressentait et qui pouvait être fatal à l'Egypte ne devînt une réalité ; que pouvait-il faire de plus adroit que de créer en Egypte une institution internationale dans laquelle de multiples puissances auraient des droits égaux et où le petit Danemark et la lointaine Suède pourraient parler à égalité avec l'Angleterre ou la France ? Grâce à lui, pour la première fois, la Prusse allait avoir une situation diplomatique importante dans la Méditerranée orientale. Il prévoyait qu'il pourrait en user pour contrebalancer la prédominance anglo-française.

Les pressions diplomatiques exercées sur le Khédive lui avaient été parfois insupportables. Nubar Pacha sut le convaincre et lui faire comprendre qu'une justice internationale et partant sereine vaudrait mieux pour lui et son gouvernement que les menaces répétées des grandes puissances. Nubar Pacha fut autorisé à négocier ; les négociations furent longues, elles durèrent de 1867 à 1874.

Nous ne saurions mieux faire que de donner ici la parole à M. le Procureur Général des tribunaux mixtes Van den Bosch qui a résumé en un magistral discours les négociations laborieuses du souverain et de son ministre :

« A l'occasion du cinquantenaire de nos juridictions, la Haute bienveillance du Roi Fouad nous a ouvert les archives du Palais d'Abdine, et nous a permis de prendre connaissance de documents jusqu'ici inédits et qui jettent une lumière décisive sur les longues

et laborieuses péripéties de la création en Egypte d'une justice internationale : c'est la correspondance échangée au cours de six années, de 1867 à 1873, entre le Khédive qui se trouvait au Caire, à Alexandrie ou à Constantinople et son ministre Nubar qui se fit, à travers les cours d'Europe, d'abord Paris, Londres, Berlin, Florence, Vienne et ensuite à Constantinople, le pèlerin obstiné, vigilant et subtil des idées de son maître.

« Quel trésor, pour l'histoire véritable des origines de notre institution que ces centaines de lettres, aujourd'hui jaunies par le temps, et où revit une lutte diplomatique prolongée, serrée, passionnée, traversée de tensions qui voisinent la rupture, puis ramenée à des détentes qui approchent la solution, brusquement interrompues par la catastrophe guerrière de 1870, et reprise avec vigueur et célérité, aussitôt après la conclusion de la paix.

« Pour avoir été longuement mûrie, l'idée n'en était pas moins hardie, vis-à-vis de la Turquie, vis-à-vis des Puissances étrangères et vis-à-vis de l'Egypte elle-même. Faire rentrer les Capitulations dans le cadre strict de l'action qui leur fut assignée, et restreindre ainsi la compétence des juridictions consulaires, convier l'Occident à participer directement, par sa législation et ses magistrats, à une organisation radicale de la justice égyptienne, on comprend qu'une telle initiative, à l'époque où elle se produisit, devait nécessairement provoquer, au delà et en deçà de la Méditerranée, une sensation profonde, suivie immédiatement d'une instinctive réaction. La Turquie craignait que l'ordre nouveau intronisé par Ismaïl ne s'étendit à tout l'empire ; les puissances étrangères redoutaient que le projet du vice-roi introduise dans le monument séculaire des Capitulations une fissure qui, un jour, le ferait écrouler tout entier ; quant à l'Egypte elle-même, elle n'était pas suffisamment préparée à la brusque perspective que son souverain faisait surgir devant elle, d'un appel direct à l'Occident pour l'aider à se réformer judiciairement.

« Dès son entrée en action, la tactique initiale du Khédive fut la dénonciation de ce que la correspondance entre le souverain et son ministre appelle, par une expression qui revient en perpétuel « leitmotiv », les abus de la juridiction consulaire.

« Au début, le mot parut un peu gros à la diplomatie européenne et particulièrement à la diplomatie française qui ne consentait à voir, dans les faits relevés, que des usages imposés par la nécessité. »

La résistance à laquelle les négociateurs égyptiens se heurtaient venait aussi des colonies étrangères en Egypte. Elle dura jusqu'au dernier jour les négociations. Les citoyens français avaient adressé une énergique protestation à l'Assemblée Nationale de Versailles, protestation qui se terminait ainsi : « Convaincus du patriotisme de l'Assemblée, nous osons espérer qu'elle ne voudra pas abandonner la politique séculaire de la France en Orient, en laissant disparaître des lois et les usages sur la foi desquels se sont créés et développés des établissements français prospères et dont l'avenir est *menacé* par les projets du gouvernement égyptien. »

Les colonies anglaises suppliaient le roi de n'admettre aucune proposition ayant pour objet l'abolition des cours consulaires britanniques en Egypte. Leur protestation est longue, motivée et énergique.

Les colonies italiennes employaient des formules encore plus brutales ; elles traitaient la proposition de création des tribunaux mixtes, employant une expression aussi originale que vicieuse, « d'avorton » le projet de Nubar Pacha, « n'offrant aucune garantie », constituant une véritable mystification et elles affirmaient que la réforme telle qu'elle avait été « rêvée par le gouvernement égyptien » ne produirait d'autre effet que la ruine irrémédiable de toutes les colonies « en les laissant désarmées au gré du caprice de l'arbitraire et du despotisme le plus effréné, en les réduisant à l'état de misère des sujets indigènes ». La pétition italienne manquait d'ailleurs de logique, car elle se servait comme argument du fait que de nombreux procès intéressant des sujets italiens contre le gouvernement égyptien, les administrations, le prince et les indigènes ne recevaient pas la solution réclamée par l'équité et la justice.

D'accord sur les inconvénients que présentait la situation en cours, les colonies étrangères s'imaginaient qu'elles allaient faire un immense sacrifice en admettant les tribunaux mixtes et, cependant, dans l'intérêt de la justice tout court, les grandes puissances, après des hésitations qui, il est vrai, avaient duré deux ans, acceptaient de discuter l'institution des nouvelles juridictions.

Nubar Pacha allant de Paris à Londres, de Berlin à Rome, du Caire à Constantinople, luttait au cours des conférences du Caire en 1868, de Constantinople en 1872, ayant tour à tour

comme adversaires le marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III dont la disgrâce fut en partie occasionnée par la négociation égyptienne ; puis M. de la Valette plus conciliant, mais tout aussi réticent ; il avait su convaincre Ménabréa, ministre des Affaires étrangères du roi d'Italie, Bismarck heureux de voir s'étendre l'influence allemande en Egypte où elle n'existait pas, le Prince Napoléon, l'Impératrice Eugénie, et bien d'autres. A Constantinople, en 1872, il eut en la personne du marquis de Vogüé un adversaire de taille dont la courtoisie était égale à la fermeté. La France accepta enfin une partie de la réforme, mais, appuyée cette fois par la Russie, dans la question de la compétence pénale que le Khédive et Nubar voulaient voir attribuer à la nouvelle institution.

Les magistrats furent désignés. La France fut la dernière à envoyer les siens perdant ainsi la chance qu'elle avait d'avoir, dès le début, la présidence de la Cour et de l'un des tribunaux.

L'institution était née du double sacrifice consenti par le souverain de l'Egypte et par les Puissances. Le Khédive Ismaïl était parfaitement conscient de ce qu'il allait perdre de pouvoir et de liberté. Au régime du bon plaisir il demandait lui-même qu'on substituât celui du droit et, souverain absolu, il acceptait de se soumettre à la nouvelle juridiction, lui-même, son gouvernement et sa famille. Ce désintéressement lui était inspiré par son désir d'être utile à l'Egypte et c'est avec fierté qu'il pouvait dire :

« En introduisant en Egypte la réforme judiciaire, c'est un exemple que je donne, un grand, un bien grand service que je rends à tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la population » (1). Aussi est-ce avec raison qu'Eugène Melchior de Vogüé a pu écrire dans *le Rappel des Ombres* (2) parlant du Souverain et de son ministre : « D'autres Egyptiens ont leurs Pyramides, qui n'en avaient pas fait autant. »

Les Puissances, de leur côté, croyaient avoir fait un égal sacrifice. Elles ne se rendaient pas suffisamment compte que le Khédive Ismaïl avait renoncé à cette forme spéciale de la justice dont les puissances européennes et la France en particulier sont si jalouses : à cette justice administrative à laquelle les gouvernements tiennent parce que, en théorie tout au moins sinon en fait, elle semble

(1) Lettre du souverain à Sir Elliot ambassadeur de S. M. britannique à Constantinople (Archives du Palais d'Abdine.)
(2) Le *Rappel des Ombres*. Colin 1900, p. 261

devoir être plus docile que la justice ordinaire puisque les magistrats ne sont pas inamovibles.

Le Khédive Ismaïl avait accepté au cours des négociations que tous les actes de son gouvernement sauf les actes de souveraineté fussent soumis à la juridiction mixte et exécutoires à la suite de ses arrêts. Il avait donc fait à la nouvelle juridiction une confiance plus complète que celle que lui accordaient les Puissances étrangères qui redoutaient de voir tous les peuples d'Orient et d'Extrême-Orient revendiquer la même réforme que l'Egypte. C'est à ce préjugé que l'Egypte dut l'échec partiel de son souverain et que les vingt consulats purent conserver la compétence pénale sauf en ce qui concernait les crimes et les délits commis contre les tribunaux eux-mêmes ; encore fallut-il toute l'énergie du souverain et de Nubar Pacha et la sorte d'ultimatum qu'ils énoncèrent pour obtenir cette parcelle de compétence pénale.

FONCTIONNEMENT DE CES TRIBUNAUX

Disons maintenant sommairement en quoi consistait exactement la réforme.

Dans ses débuts et, en ce qui concerne l'essentiel et au cours de toute son existence, elle a surtout été compétente en matière civile et commerciale. Cette compétence était d'ailleurs réduite à un certain nombre de conflits ; tout le statut personnel était exclu de la réforme. Les tribunaux mixtes obtenaient le pouvoir de juger tous les procès se déroulant entre des étrangers et des Egyptiens. Le gouvernement, le vice-roi, les princes étant soumis, comme tous les Egyptiens à la juridiction de ces tribunaux pour tous les cas où les Egyptiens y étaient soumis eux-mêmes ; elle jugeait également tous les procès entre étrangers de nationalité différente pour tout ce qui concernait les contrats. Enfin, elle était compétente en matière immobilière lorsque les droits immobiliers en litige étaient situés en Egypte ; dans ce cas, elle était compétente même si le procès avait lieu entre étrangers de la même nationalité.

A l'origine, sa compétence pénale était, comme nous l'avons dit, extrêmement restreinte puisqu'elle n'avait à juger que des crimes ou des délits qui pourraient être commis contre les cours

et les tribunaux eux-mêmes. Cette dernière compétence ne lui avait été donnée que pour mieux assurer sa protection et son indépendance ; par la suite la compétence pénale des tribunaux mixtes s'est un peu étendue ; ils ont eu à juger les délits de banqueroute frauduleuse, et toutes les contraventions commises par des étrangers.

Enfin, timidement d'ailleurs, on leur donna une sorte de compétence législative ; ils ont d'abord été chargés d'examiner si les lois et règlements égyptiens pouvant s'appliquer à des étrangers étaient conformes aux capitulations : les ordonnances et les décrets visant les étrangers ne devenant exécutoires qu'après approbation de la Cour. Puis, la Cour a été chargée, sur la proposition du gouvernement égyptien, de modifier la législation qu'elle appliquait, par conséquent les articles du code civil, des codes de commerce et de procédure. Elle devenait ainsi beaucoup plus qu'un Parlement de l'ancien régime puisqu'en réalité on ne pouvait légiférer sans elle, dans les matières qui les concernaient.

Cette dernière attribution avait singulièrement amélioré la situation du gouvernement égyptien puisque jusqu'au jour où les puissances ont consenti à confier un pouvoir réglementaire ou législatif à la cour mixte, il fallait pour modifier un texte des codes mixtes, l'assentiment de *toutes* les puissances ayant signé le traité avec l'Egypte au sujet des tribunaux ; ce qui nécessitait de multiples démarches diplomatiques et rendait presque impossible toute modification et tout progrès dans la législation en vigueur. La loi de la majorité se substituait à la loi de l'unanimité, c'était un progrès incontestable qui n'aurait pas été réalisable si l'existence et la réussite des tribunaux mixtes n'avaient incité les puissances à abdiquer une partie de leurs prérogatives.

Ayant progressé dans un sens logique et libéral, les tribunaux mixtes avaient réussi. Dire aujourd'hui qu'ils furent impopulaires en Egypte, ce serait affirmer une contre-vérité, car il est de notoriété publique que de nombreux Egyptiens qui auraient pu échapper à la juridiction mixte se sont volontairement soumis à elle. Comment y sont-ils parvenus ? Par le détour d'une jurisprudence extrêmement curieuse qui s'était instituée peu à peu dans les tribunaux mixtes et qui avait interprété les règlements d'organisation judiciaire, les codes et les traités en ce sens que les tribunaux mixtes pouvaient juger toutes les affaires dans lesquelles on pouvait découvrir ce que la Cour appelait un « intérêt mixte ». Ainsi,

une société de nationalité égyptienne, qui comprenait des capitaux étrangers, devenait justiciable de la législation mixte. Connaissant cette jurisprudence, de nombreux Égyptiens et non des moindres, au lieu d'essayer de lui échapper, avaient cherché à introduire, quelquefois même d'une façon plus apparente que réelle, des étrangers dans leurs affaires pour pouvoir se prévaloir de « l'intérêt mixte ».

M. Salvatore Messina écrit, en 1926 (1) : « On sait qu'il est d'un usage courant et toujours plus fréquent parmi les sujets locaux de constituer un prête-nom de nationalité étrangère pour donner à la contestation le caractère mixte qui rend les juridictions mixtes compétentes pour en connaître. Il est également de notoriété publique qu'il est rare qu'une société se constitue entre sujets locaux sans y associer, toujours dans le même but, un sujet étranger dont la présence justifie l'existence d'un intérêt mixte et dont la valeur réelle ne dépasse quelquefois, comme j'ai eu l'occasion de le constater, quelques centaines de piastres par rapport à des capitaux de milliers de livres ».

Cela démontre à l'évidence que si le nationalisme égyptien était choqué par l'institution mixte, les gens d'affaires du pays en goûtaient au contraire l'impartialité et la sécurité. Les magistrats du « mixte » peuvent être fiers de l'hommage que d'innombrables Egyptiens leur ont ainsi rendu.

L'article où nous avons puisé ce renseignement est il est vrai de 1926 ; depuis cette époque, beaucoup d'hommes nouveaux en Egypte sont parvenus à de hautes situations dans la magistrature égyptienne ; les établissements d'enseignement se sont multipliés, la Faculté de Droit d'Egypte, création des Khédives, a formé une élite et c'est pourquoi les tribunaux mixtes disparaissent aujourd'hui pour faire place à des tribunaux purement égyptiens ayant déjà fait leurs preuves.

Encore faudrait-il, à l'heure où ils disparaissent, être justes envers eux et l'être aussi pour leurs fondateurs, le généreux et clairvoyant Ismaïl, le prévoyant, tenace et subtil Nubar Pacha. On peut en effet affirmer que ce sont les tribunaux mixtes qui, en permettant depuis 1875 une justice sereine, impartiale, savante, ont aidé au prodigieux développement du pays des Mameluks et de Méhémet Ali, lui assurant aujourd'hui la situation

---

(1) *Le Cinquantenaire de la Réforme* édité en Egypte par l'Ordre des Avocats

considérable qu'il occupe dans le monde, en réalisant toutes les espérances que le Khédive Ismaïl avait mises en eux.

C'est avec raison que des auteurs qui ont écrit sur les tribunaux mixtes ont pu dire (1) :

« Le mouvement économique et social dont la vie judiciaire de la réforme n'a été que le reflet n'aurait pu acquérir sans elle un véritable et intense développement. »

« Comment des établissements tels que le Crédit Foncier, la Banque agricole, le Land Bank et tant d'autres encore auraient-ils pu se créer ou se développer, investir d'énormes capitaux en des provinces entières, si une organisation judiciaire à toute épreuve n'était venue, dès l'abord forcer leur confiance ? »

« Et serait-il venu tant de navires dans nos ports si l'Egypte était restée plongée dans ce chaos judiciaire qui décourageait jadis les plus audacieuses initiatives des commerçants, si les tribunaux et les cours mixtes n'avaient assuré aux importateurs de tous les pays une justice éclairée. »

« C'est bien parce que la Cour a montré sa claire conception de « l'intérêt mixte », qu'elle a ensuite, dans une série d'espèces affirmé si heureusement cette notion, que la finance internationale a été encouragée à s'intéresser chaque jour davantage à des entreprises auxquelles la prospérité de l'Egypte se voyait indissolublement liée. »

Voici enfin pour terminer ce bref historique des tribunaux mixtes un témoignage qui ne peut être suspect à personne, celui du célèbre chef du Ouafd, Saad Zagloul. En novembre 1918, un haut fonctionnaire anglais ayant formé le projet de bouleverser, à l'occasion de la guerre, la juridiction mixte, le barreau égyptien protesta avec vigueur contre le projet britannique ; trois cent cinquante avocats signèrent la protestation. Le bâtonnier avait communiqué ce document à Saad Pacha Zagloul, le chef du parti nationaliste répondit par une longue lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Le maintien des juridictions mixtes, avec une compétence élargie quant aux affaires pénales, constitue pour nous, avec le pouvoir législatif des Chambres réunies de la Cour d'Appel mixte, la clef de voûte de l'édifice capitulaire futur. » (2)

Quel plus bel hommage que celui rendu par le fondateur et

---

(1) Article de Maxime Pupikofer dans *Le Centenaire de la Réforme.*
(2) *Le Cinquantenaire de la Réforme.*

le chef du mouvement nationaliste aux intentions et aux réalisations de S. A. Ismaïl Pacha et de Nubar Pacha et à l'œuvre de ceux qu'ils appelèrent en Egypte.

L'AVENIR DES JURIDICTIONS INTERNATIONALES

Inspiré par les résultats que nous avons rapportés, nous sera-t-il permis, après ce rappel historique, de nous demander si l'institution qui disparaît ne pourrait pas, sous une autre forme et après avoir été transposée, revivre un jour dans un monde qui de plus en plus cherche à fonder une organisation internationale, où les intérêts s'enchevêtrent de plus en plus, où il est nécessaire de rationaliser les industries, d'empêcher le désordre d'une libre concurrence effrénée, de spécialiser les peuples dans certaines tâches, d'unifier et d'organiser en un mot les nationalités disparates qui s'affrontent, se concurrencent, se jalousent, portant ainsi le plus grand préjudice au développement normal de l'humanité, au bonheur des peuples et créant sans cesse des risques de guerre.

Nous constatons chaque jour davantage que les peuples cherchent à se rapprocher ; sous l'égide des Etats-Unis s'est constitué une sorte de Parlement panaméricain où toutes les puissances du nouveau continent se réunissent pour discuter de leurs intérêts communs, la Russie a groupé autour d'elle les peuples divers qui composent l'U.R.S.S. réussissant à unifier très fortement des hommes qui parlent plusieurs centaines de langues ou de dialectes différents. Une Europe enfin semble s'organiser ; l'Angleterre et la France y apparaissent comme indissolublement unies, entraînant autour d'elles de nombreuses puissances de l'Europe occidentale. On parle d'intégrer à ce groupement nouveau l'Allemagne, vaincue d'hier, l'Italie y a déjà pris sa place, bien qu'elle ait été l'adversaire des principaux instigateurs de l'Union Européenne. Le Portugal en fait virtuellement partie ; l'Espagne frappe à la porte et il semble bien qu'elle ne saurait manquer de s'intégrer à la nouvelle Europe.

Ne serait-il pas possible que, rééditant le noble sacrifice du Khédive Ismaïl, les gouvernements des différents pays qui s'unissent acceptent d'abandonner une partie de leur souveraineté au profit d'une justice qui aurait une compétence étendue pour

régler, non seulement les conflits juridiques de droit international qui pourraient se produire, mais des conflits portant sur des questions économiques, financières, sociales, ethniques, et surtout sur la distribution des matières premières qui plus que toutes autres divise aujourd'hui les peuples.

La Cour de La Haye, dont la création fut un progrès incontestable, n'a compétence qu'au point de vue du droit international ; il faudrait que les institutions nouvelles puissent trancher des questions toutes différentes et statuer, non plus en droit, mais en équité, recherchant l'intérêt général des peuples au delà des traités et des textes écrits.

Il est à remarquer que deux constitutions nouvelles : la constitution française de 1946, si médiocre à certains points de vue, a tout de même prévu que la nation française pourrait renoncer, dans certains cas et sur certains sujets, à sa souveraineté pour déléguer à des institutions internationales les pouvoirs nationaux ; la constitution de Bonn vient d'édicter un article analogue ; pourquoi les autres puissances n'accepteraient-elles pas de suivre l'exemple de la France et de l'Allemagne ?

A l'heure actuelle, au moment où certaines divergences d'intérêt se manifestent, aucune institution n'est là pour dire ce qui est juste et équitable, pour indiquer à telle ou telle nation qu'elle se trompe, qu'elle est trop égoïste dans les manifestations de ses intérêts, pour lui faire sacrifier quelquefois un intérêt même réel et justifié auquel elle s'accroche, pour le bien d'un groupement européen, américain, oriental ou même dans l'intérêt mondial tout court.

De même que lors de leur constitution, les tribunaux mixtes ont apporté, en Orient, quelque chose de nouveau : l'abandon pour l'Egypte des prérogatives souveraines devant le droit, l'effacement des puissances occidentales devant l'intérêt du peuple égyptien, de même verrait-on avec plaisir, peut-être même avec enthousiasme, les nations européennes organiser cette justice nouvelle.

Mais, dira-t-on, les institutions que vous voudriez voir se créer seront composées d'hommes, et quelque éminents qu'ils soient ne conserveront-ils pas leurs préférences nationales, leurs préjugés ethniques ? Sauront-ils s'élever au-dessus des intérêts de la nation à laquelle ils appartiennent ? Ici encore l'expérience des tribunaux mixtes permet de répondre. Si les magistrats mixtes

avaient des origines diverses, des traditions différentes, des connaissances disparates, s'ils gardaient dans leur vie privée leur caractère national, s'ils restaient anglais, français ou allemands ; dans leurs fonctions ils ont su oublier leurs préférences, et c'est à juste titre que Me Vermont (1) a pu relater, dans une étude sur la juridiction mixte, les faits suivants ; il raconte que les fondateurs eux-mêmes de la juridiction mixte égyptienne étaient inquiets sur les relations qu'auraient entre eux les nouveaux magistrats, mais il ajoute : « A l'étonnement des sceptiques, on assista à une fusion complète des éléments composant tout le personnel de la réforme, quelque disparate qu'il fût. Jamais on ne vit un renoncement aussi complet de la part de chaque magistrat de la réforme, à ses idées, à ses sentiments personnels. On ne rencontra point, dans les délibérations et les discussions des assemblées des tribunaux mixtes les questions irritantes de religion, de nationalité. Les hommes qui rendaient la justice constituèrent, pour ainsi dire, une variété nouvelle de l'espèce humaine : les magistrats de la réforme. La magistrature de la réforme forma un corps à part, planant au-dessus de tous les intérêts particuliers, décidant souverainement, dédaignant, voulant les ignorer toutes les intrigues, toutes les compétitions. »

L'auteur se place entre 1875 et 1926. Depuis lors les idées internationales ont encore évolué ; les nationalismes se sont atténués ; il y aurait donc aujourd'hui plus qu'hier des chances pour que ce qui a été possible dans l'institution égyptienne le devienne dans les nouvelles juridictions internationales que nous souhaitons. Ne pourraient-elles donner aux peuples dont la tutelle est encore indispensable l'impression qu'au-dessus du droit de la nation occupante chargée de réaliser les progrès sociaux et économiques il y a des juridictions internationales qui fixent une limite à l'autorité des nations dominantes.

Ne voit-on pas aussi combien des institutions internationales de cet ordre apporteraient d'apaisement à des peuples que l'on qualifie de nations secondaires, de « petites puissances » et qui, quelquefois, par « l'esprit » sont très au-dessus de ce qu'on appelle les « grandes puissances ». La Suisse aux règles démocratiques si sages, si mesurées, les puissances scandinaves à la civilisation si avancée dans son égalitarisme, si respectueuse aussi de la liberté

(1) *Le Cinquantenaire de la Réforme.*

humaine, ne recevraient-elles pas l'assurance d'une paix définitive et ne trouveraient-elles pas dans ces institutions le moyen d'éviter d'être malgré elles, comme le Danemark et la Norvège le furent récemment, entraînées dans un conflit qu'elles auraient voulu éviter.

Evidemment, pour réussir, de semblables institutions devraient avoir à leur service comme la Papauté du Moyen Age, un bras séculier, une force internationale suffisamment puissante au milieu d'un désarmement général pour imposer leurs décisions. C'est ce qu'André Tardieu proposa un jour à la défunte Société des Nations ; c'est encore ce qu'avaient compris le Khédive Ismaïl et Nubar Pacha lorsqu'au cours des conférences de Constantinople de 1872, ils exigèrent que les tribunaux mixtes eussent à leur service une compétence pénale qui leur permit de punir tous ceux qui auraient entravé l'exécution de leurs jugements. Les tribunaux mixtes eurent même à leur disposition une garde personnelle composée de quatre-vingt gardes qui auraient pu accompagner les huissiers des tribunaux mixtes pour l'exécution des jugements et des arrêts au cas où la Police locale aurait refusé ses services, ce qui d'ailleurs ne s'est jamais produit.

En ce qui concerne la juridiction que nous souhaitons, comme pour les tribunaux mixtes, son organisation, sa composition, sa compétence pourraient être réalisées d'une façon cohérente et efficace. Les magistrats devraient être désignés soit par chacune des puissances intéressées, soit par l'O. N. U. sur des listes présentées par les puissances. Les magistrats devraient jouir de privilèges diplomatiques, être inamovibles aussi bien vis-à-vis des pays auxquels ils appartiendraient que vis-à-vis des autorités qui les auraient désignés. Nommés à vie ou jusqu'à un âge qui serait déterminé à l'avance, ils auraient une indépendance absolue. Le siège de ces tribunaux pourrait être choisi de telle sorte qu'ils fussent à l'abri de toute pression de tous genres. Les magistrats devraient jouir de traitements élevés leur permettant d'écarter toutes les préoccupations matérielles ; leur compétence devrait être extrêmement étendue dans le cadre que nous avons indiqué tout à l'heure, ils devraient jouir de pouvoirs d'enquête et d'investigation leur permettant de connaître les situations réelles au sujet des litiges qui leur seraient soumis. Il devrait être entendu que leurs sentences seraient inspirées par les principes de l'équité, et qu'ils devraient les modifier en se plaçant au point

de vue de l'intérêt général de tous les peuples beaucoup plus qu'en s'inspirant des principes de droit public, privé ou même international. La jurisprudence qu'ils appliqueraient se formerait peu à peu. Nous sommes persuadés qu'ils rendraient d'immenses services pour la Paix des peuples. Si ces magistrats étaient bien recrutés ils arriveraient à s'imprégner d'une conscience mondiale au-dessus de toutes les contingences nationales ; ce à quoi, sur le terrain beaucoup plus étroit où ils ont pu se mouvoir, les tribunaux mixtes d'Egypte étaient, comme nous l'avons vu, arrivés.

Le besoin d'une telle juridiction se fait de plus en plus sentir, les idées pacifiques sont dans l'âme de presque tous les citoyens du monde, et la guerre qui devient de plus en plus atroce apparaît à tous les esprits cultivés comme une odieuse barbarie.

Vos ambitions sont, me dira-t-on, excessives. Vous rêvez, c'est possible ; mais le rêve est pour les hommes une consolation au milieu des cruelles réalités, et d'autre part le rêve n'est-il pas souvent une anticipation ?

CHARLES-MAURICE BELLET.

LA RENCONTRE D'ORTHEZ

L'AMITIE DE FRANCIS JAMMES ET DE CHARLES GUERIN

Un demi-siècle s'est écoulé depuis ce « triste et long dimanche des Rameaux » où Charles Guérin fut, pour la première fois, l'hôte de Francis Jammes. Quelques jours après, la poste d'Orthez transmettait à celui-ci une lettre datée du samedi saint, timbrée de Biarritz et qui commençait en ces termes : « Si je tardais tant à vous remercier de l'heureuse journée que j'ai passée avec vous, c'est à cause de ces quelques vers que je voulais vous offrir. Jamais je n'ai tant souffert de l'impuissance où est l'homme d'exprimer en écrivant un sentiment fort qu'il éprouve. L'infini du cœur fait éclater les mots. Si vous aimez les vers que je vous envoie, je les mettrai dans mon volume. » A cette lettre était joint un poème daté du 8 avril 1898. Ce poème est devenu justement célèbre. Jamais l'amitié entre poètes, et peut-être l'amitié tout court, n'avait, semble-t-il, trouvé une expression plus vraie, plus poignante, plus musicale. Cette admirable élégie habite aujourd'hui tant de mémoires, elle honore tant de florilèges qu'il est à peine utile d'en rappeler au moins le début et la fin :

O Jammes, ta maison ressemble à ton visage.
Une barbe de lierre y grimpe, un pin l'ombrage,
Eternellement jeune et dru comme ton cœur
Malgré le vent et les hivers et la douleur.
Le mur bas de ta cour est doré par la mousse,
La maison n'a qu'un humble étage, l'herbe pousse

Dans le jardin autour du puits et du laurier.
Quand j'entendis, comme un oiseau mourant, crier
Ta grille, un tiède émoi me fit défaillir l'âme.
Je m'en venais vers toi depuis longtemps, ô Jammes,
Et je t'ai trouvé tel que je t'avais rêvé.
.. ..
Ce soir, un des plus lourds des soirs où j'ai souffert,
Tandis que, de leur gloire éparse sur la mer,
Les rayons du soleil couchant doraient la grève,
Les cheveux lavés d'air et d'écume, j'allais,
Roulé comme un caillou par la force du rêve.
La terrible rumeur des vagues m'appelait,
Voix des pays brûlés, des volcans et des îles.
Et le cœur plein de toi, j'ai marqué d'un galet
Veiné comme un bras pur et blanc comme du lait
Le jour où je passai ton seuil, fils de Virgile.

La réponse ne se fit pas attendre :

« Je suis d'autant plus ému par la page d'azur que vous m'envoyez que c'est moi qui l'ai provoquée, écrivait Jammes dès le 10 avril. Elle repose mon âme torturée par la vie. Si je souhaite que paraisse, en votre livre, ce chef-d'œuvre ? Combien j'en serais heureux même que vous m'eussiez rendu service, en même temps que ravi, en publiant au moment où mon volume va paraître, maintenant, ces vers *précieux* pour moi au *Mercure* ou à l'*Ermitage*. Je crois que cela me porterait bonheur. Bientôt je vous ferai signe, que vous reveniez me voir. La maison est en ce moment pleine de jolies cousines, mais ni leurs gazouillements de mésanges, ni la grâce de leurs âmes d'iris n'arrivent à égayer mon cœur. Causer avec vous m'est une joie parce que vous avez dans les yeux cette lumière sacrée, méditative et mystérieuse du vrai poète et que la moindre de vos pensées revêt ce je ne sais quel rayonnement que les Japonais appellent la *révélation*. »

Le vœu formulé par Jammes ne put être exaucé. *Le Cœur solitaire*, premier recueil où s'affirmait entièrement la personnalité de Guérin, était, en effet, à l'impression : son auteur eut juste le temps, sans doute, d'ajouter à ce livre, où il forme un chapitre à lui seul, les vers inspirés par son nouvel ami et qui étaient alors sa plus récente composition ; achevés d'imprimer le 6 juin, les cinquante-quatre poèmes du *Cœur solitaire* s'échelonnent entre les mois d'octobre 1895 et avril 1898. Quant au volume de Jammes, *De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir*, il était sorti des presses le 20 avril.

Ce fut vraisemblablement en septembre de l'année précédente, comme il accomplissait une période au 26e de ligne, à

Nancy, que Charles Guérin découvrit l'œuvre de Francis Jammes, par l'entremise d'un camarade qui lui en lut des fragments, empruntés à une revue ou à l'une des deux plaquettes accessibles à cette époque, *Vers* et *Un jour*. L'écho d'une admiration émue se manifesta dès la mi-automne de cette année-là : le fascicule de novembre de *L'Ermitage* contient, accompagnées de sa signature, des *Litanies en l'honneur de Francis Jammes*.

« Vraiment, vous êtes celui qu'on doit lire aux mauvaises heures, aux heures où l'on se semble être descendu de l'autre côté de la tristesse humaine. Car vous venez à nous avec la simplicité et la sincérité d'un vieil enfant, vous regardez la vie quotidienne avec des yeux profonds, et vous nous avez montré l'infini qu'il y a dans les petites choses, Francis Jammes... Vos bucoliques sont baignées d'une lumière limpide. Elles abondent en vers venus avec bonheur, en vers inattendus, en vers si fermes, si pleins, d'un relief si net, qu'ils s'égalent aux beaux vers de Virgile. »

Quelques mois auparavant, exactement le 17 mars, soit dix ans, jour pour jour avant sa mort, Guérin, alors âgé de vingt-quatre ans, achevait un petit poème par ces deux vers :

Tristesse du poète, abreuve
L'harmonieux concert des âmes.

De tels mots ne paraissent pas seulement exprimer le vœu d'une inquiétude juvénile : ils prophétisaient vraiment l'une des plus pures et pathétiques amitiés qui aient uni deux poètes de France. Car ce fut bien sous le signe de la tristesse que cet « harmonieux concert » trouva, douze mois après, son diapason.

Toi, brisé sur l'amour comme un roseau sur l'eau,
Qui tremble et sous le flot secrètement sanglote,
Moi, frémissant, avide à mourir du départ
Sur la mer où tournoient les barques sans pilote,

écrivait Guérin à son aîné de cinq ans, comme il venait de franchir le seuil de la paisible demeure où celui-ci venait de s'installer avec sa mère. Très longtemps après, Jammes évoquera, dans une brève pièce de *Ma France poétique*, cette seconde résidence orthézienne, précisément quittée

En ce dimanche des Rameaux, jour où les anges
Commencent leurs sanglots dans le jardin amer.

Fraternité des poètes ! Communion des esprits par la grâce du chant ! Certes. Et l'on peut proposer cette simple explication de leur ferveur : une commune fierté du privilège inné dont les poètes sont revêtus et qui leur donne de faire, de sentir et de dire des choses mystérieuses, insoupçonnées de la plupart des hommes. Mais de telles effusions n'ont-elles pas d'abord leur source dans l'exil où une société bavarde, indiscrète, frivole, relègue ses créatures de choix ? Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'elles éprouvent le besoin d'unir leurs solitudes, de se consoler entre elles de l'ostracisme qui les frappe et à quoi elles sont déjà résignées. Adeptes d'un même culte sans profit, ainsi les poètes fraternels puisent le meilleur de leur joie dans l'échange de leurs mélancolies, plus encore peut-être, que dans le secret espoir que leur double plainte survivrait au cœur des *happy few.*

Francis Jammes, Charles Guérin, noms désormais inséparables, depuis que les êtres qui les portèrent ici-bas se sont rejoints — voici dix ans bientôt — dans l'immortelle paix de la mort ! Et ce beau lien ne se détendit jamais ; il ne souffrit ni des intermittences dues à la distance entre Orthez et Lunéville, ni de la rareté des séjours de Jammes à Paris, ni des fréquents voyages de Guérin à l'étranger. Si les contacts directs entre les deux grands poètes furent, au cours de dix années à peine, peu fréquents et chaque fois de courte durée, les lettres qu'ils échangèrent et les témoignages écrits du survivant accusent l'exceptionnelle importance, la valeur décisive, providentielle de ce pacte fraternel :

> Mais que nul de nous deux, malgré l'âge, n'oublie
> Le jour où fortement nos mains se sont unies.

Je n'ai pas le dessein de retracer ici dans toutes leurs phases deux destinées parallèles et par moments confondues. Cependant, si celle de Jammes nous est aujourd'hui connue par les fragments de ses *Mémoires* et de sa correspondance qui nous ont été révélés, celle de Guérin demeure enveloppée de pénombre, encore que le drame intime qui le déchira et anima son lyrisme apparaisse suffisamment, à mon gré, pour qui sait lire entre les vers. Il ne semble donc pas superflu de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la première partie de sa carrière, c'est-à-dire sur les étapes de sa production antérieures à la genèse de son premier grand livre. Mais je ne crois pas moins opportun de pro-

céder à cet examen en fonction des phases contemporaines de la vie poétique de son futur et si vite inséparable compagnon.

***

Presque au moment où, cédant à la douce violence de Hubert Crackanthorpe, Francis Jammes se décidait à faire tirer trois minces carnets, *Six Sonnets* et *Vers*, sur les presses de l'imprimeur orthézien Goude-Dumesnil, paraissait à Nancy, chez le moins obscur typographe Crépin-Leblond, une plaquette intitulée *Fleurs de Neige* et signée Heirclas Rügen.

Ce prénom et ce patronyme vaguement scandinaves attestaient le scrupule d'un adolescent soucieux de ne point compromettre une famille fort honorée dans sa province, les Guérin-Keller, héritiers et continuateurs d'une lignée d'industriels faïenciers unie à la noblesse lorraine depuis plusieurs générations. Inféodé aux artifices verbaux et à la fausse perversité de l'esthétique symboliste, curieux des recherches de la sensation rare et du vocabulaire subtil, volontiers néologique, des gauches imitateurs de Mallarmé et de Rodenbach, Charles Guérin mettra plus de trois ans (nous sommes en 1893 et il n'est pas encore majeur) à se débarrasser de cet attirail factice et de ces tarabiscotages spleenétiques où nul ne saurait pressentir le magnifique « frisson de vie » dont sera parcouru *Le Cœur solitaire*.

Cependant, un troisième groupe de poèmes, toujours intitulé *Vers*, allait paraître à Paris, sous la firme achalandée d'Ollendorff, grâce aux recommandations de Pierre Loti et d'Arthur Chassériau. Cette publication valut à Jammes de précieux encouragements des poètes et littérateurs parisiens déjà presque célèbres ou à la veille de le devenir : Mallarmé, Henri de Régnier, Marcel Schwob, André Gide. D'abord humble ménétrier villageois, aussi timide dans la forme — encore sujette d'un Parnasse décomposé — que dans le choix des thèmes — certes plus enfantins que naïfs, — il accusait maintenant une brusque rupture avec la prosodie traditionnelle et se révélait tout d'un coup un étonnant imagier à la fois rustique et impressionniste.

A quelque temps de là, au mois d'avril 1894, Guérin, qui voyageait en Bavière et subissait à l'état aigu sa crise de wagnérisme, écrivait, puis faisait imprimer à Munich, à trente exemplaires, un poème abscons et coruscant, qu'il intitulait *L'Art*

parjure et signait cette fois de son nom véritable. On ne découvre pas davantage dans ces strophes « d'un symbolisme parnassien », dédiées « au poète absolu, Stéphane Mallarmé », le moindre symptôme de la manière du premier élégiaque français. En revanche, le recueil des *Joies grises,* paru la même année et — touchante coïncidence ! — chez Ollendorff lui aussi, apportait une note personnelle, ne fût-ce que pour les deux charmants sonnets des *Veilles de Départ,* où le thème de la séparation des amants, qui sera chargé d'une telle angoisse à mainte page du *Semeur de Cendres*, est en germe et chante sur un clavier déjà savant :

Les veilles de départ, chère âme, sont si tristes,
Si tristes et pourtant si pleines de douceur :
C'est pleurant dans la nuit un rêve qui se brise
Et le Passé qui chante en lointaines rumeurs...

Malgré les *Notules*, rédigées en une prose « décadente », qui l'achèvent, ce livre de très jeune homme ne nous laisse point indifférent. En particulier, l'assonance y est utilisée de façon presque continue, en tout cas systématique. L'expérience ou, à son défaut, la lecture attentive des maîtres de la poésie française depuis Rimbaud prouve que l'assonance, loin d'être une parente pauvre de la rime, laquelle en procède d'ailleurs, constitue au contraire un enrichissement, un raffinement infinis des timbres et du registre limité des finales classiques du vers. Guérin fut peut-être, dans la seconde génération symboliste, le premier en date, avant Régnier, avant Jammes lui-même, avant Paul Fort, à user de cette admirable ressource sonore ; et je suis de ceux qui regrettent l'abandon qu'il en fit à partir du *Semeur de Cendres*, dont la composition coïncide précisément, dans le temps, avec la providentielle entrevue d'Orthez.

Ce fut l'année suivante que le nom de Francis Jammes commença de rayonner sous les yeux d'un public plus vaste : l'enthousiasme et la générosité d'André Gide lui permirent en effet de recueillir un plus grand nombre de poèmes et d'acquitter les frais de leur impression sous la firme déjà florissante du *Mercure de France.* Ce recueil prit son titre au dialogue champêtre d'*Un Jour,* sur lequel il s'ouvre ; il contient, en outre, une vingtaine de pièces dans la nouvelle manière du poète et qui devaient passer ensuite dans le premier livre compact de Jammes, *De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir.* Cependant,

à la fin de cette même année 1895, dont Jammes venait de passer une partie à Paris, c'est encore la maison d'Alfred Vallette — laquelle ne prendrait que plusieurs mois après pour emblèmes le pétase et le caducée — qui publia *Le Sang des Crépuscules.*

Cette quatrième œuvre de Guérin s'annonçait alors comme le panneau central d'un triptyque intitulé *L'Agonie du Soleil* ; le volet de gauche était figuré par *Joies grises* ; celui de droite, *La Marée de Ténèbres,* ne vit jamais le jour. On y décèle un acheminement vers le naturel, l'émotion sincèrement exprimée, la parfaite aisance de style qui seront les qualités essentielles de l'art et de la pensée de Guérin à partir du *Cœur solitaire.* C'est encore un livre « à programme » ; il n'est certes pas exempt des recherches, complications verbales et sensorielles dont un symbolisme exacerbé et une fréquentation assidue de Bayreuth étaient en partie responsables. Mais les vers, les strophes, voire les poèmes entièrement beaux et profonds abondent dans cet ouvrage conçu, ne l'oubiions pas, entre les vingt et unième et vingt-troisième années, soit moins de deux ans avant les plus anciennes pages du *Cœur solitaire.* Une humanité déjà large y respire ; le vocabulaire s'épure dans le même sens que les thèmes, devenus plus aérés, plus graves, plus médicatif :

Souffle d'amour profond dont palpitent les feuilles,
Souffle d'amour plus fort que toutes nos douleurs,
Songe des nuits, lourds de parfums et de rumeurs,
Heure infinie et calme où l'âme se recueille ;

Toi qui troubles le cœur paisible des jardins,
Epargne les enfants graves qui se souviennent
D'une bouche effleurée ou d'une peine ancienne
Et pleurent au chevet de leurs rêves éteints.

Et l'on y trouve encore cet aveu, annonciateur de l'inspiration future :

Je suis las des perversités,
Je voudrais que mon âme lasse
Redevienne enfant des cités
Où les lys règnent sur les places.
. . . .
Je songe un livre de pitié
Pour les âmes simples et tristes.

Cette simplicité, cette tristesse, elles trouveront bientôt leurs épanchements, clairs ou voilés, par les douces ou graves mélodies

des *Mélancolies passionnées* et de *L'Inquiétude de Dieu*, qui seront les plus beaux chapitres du *Cœur solitaire*. Et l'âme la plus digne de les accueillir et de les comprendre sera celle du « rossignol d'Orthez ».

« Ce fut au moment de la première visite que me rendit Charles Guérin, a noté Jammes dans ses mémoires, que parut *De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir.* » J'ai rappelé que ce volume, qui consacra la renommée de Jammes (le plus original de tous, mais non le plus émouvant ni le plus lyrique), sortit des presses à la fin d'avril 1898. Mais, comme bien l'on pense, ce succès n'alla point sans réserves ni quolibets de la part d'une pincée de critiques, apôtres d'une certaine « tradition » qui ressemblait fort à la sclérose. Combien durent, dès lors, lui apporter de réconfort et de consolation ces lignes signées par un adepte authentique de la prosodie vivante : « Ce qui fait votre force, lui écrivait Guérin le 16 mai, votre charme, en un mot votre propre génie, c'est que toujours vous traduisez par le mot nécessaire, le seul exact, le seul vrai, ce que vous voyez par les yeux, ce que vous entendez dans votre âme... Et moi, cependant partisan d'une forme tendue, pleine et carrée, comme je vous approuve de faire les vers que vous faites ; la virtuosité vous eût gêné ; et pourtant des pièces comme *Dans le Verger* témoignent de l'excellent artiste ès rythmes réguliers que vous êtes ! »

C'est qu'il y a, en vérité, tradition et tradition : Jammes et Guérin, au milieu de l'excentricité comme du « pompiérisme » ambiants, le savaient bien, lorsqu'ils rénovaient, chacun selon son tempérament, les grands sujets jamais épuisés de la nature, de l'amour et de la foi. Et Jammes, de son côté, quelles que fussent ses conceptions esthétiques, rendait hommage à un classicisme qu'il s'était contenté d'assouplir et de développer et auquel il reviendrait un jour progressivement. Témoin ce passage d'une lettre écrite deux ans plus tard à Albert Samain :

« Que deviendrons-nous si les poètes comme vous ou Guérin, les plus admirables classiques de cette époque, ne se lèvent pas souvent et ne font pas retomber la massue de leur génie sur ces hordes tapageuses qui emplissent Béziers, Toulouse et Aix... ? (1) »

---

(1) Allusion aux « naturistes » et « néo-classiques » comme Camille Mauclair et Joachim Gasquet à leurs débuts.

Ce classicisme, auquel Jammes cédait de temps en temps, du moins dans la forme, son tempérament méridional et sa santé virgilienne ne pouvaient l'en distraire tout à fait. Il semble qu'il serve de pont entre les œuvres des deux amis durant cette période de leurs évolutions parallèles, si différentes et même, pour ainsi dire, parcourues au rebours l'une de l'autre. On trouve, en effet, dans l'*Angelus*, un sonnet presque régulier (le second volet d'un diptyque, *La gomme coule*...), non daté, mais probablement tiré d'un cahier de jeunesse, et qui s'apparente singulièrement, et pour le thème et pour la facture, aux vers que Guérin composait à la même époque :

Ton rêve est doux — si doux qu'il fait bouger tes lèvres
Tout doucement, tout doucement — comme un baiser...
Dis, rêves-tu que sur un roc vont se poser
Parmi des thyms chèvrefeuillés de blanches chèvres ?

Dis, rêves-tu que sur la mousse, en notes mièvres
La source pure au fond du bois vient à jaser,
— Ou qu'un oiseau tout rose et bleu s'en va briser
Les fils de Vierge et faire au loin s'enfuir les lièvres ?

Rêves-tu que la lune est un hortensia ?...
— Ou bien encor que sur le puits l'acacia
Jette des fleurs de neige d'or sentant la myrrhe ?

— Ou que ta bouche, au fond du seau, si bien se mire,
Que je la prends pour une fleur qu'un coup de vent
A fait tomber, du vieux rosier, dans l'eau d'argent ?

On jugera de cette affinité émouvante en lisant cet autre sonnet, choisi presque au hasard dans l'admirable suite des *Mélancolies passionnées*, où il est daté du 28 octobre 1897 :

Ma pauvre sœur, ma pauvre enfant, sois forte et calme.
Pense à Dieu, pense à notre amour éternel. Lève
Les yeux, souris, et vois, d'un battement si faible,
Mes cils mouillés répondre à ton sourire pâle.

Dis-moi : je t'aime, encor je t'aime, et puis ne parle
Plus ; les mots font mal à ceux qui vont mourir. Laisse
Ta gorge se gonfler sur mon cœur, à mes lèvres
Laisse ta main qui tremble en essuyant des larmes.

Tristement, âprement, nos bouches s'enveloppent
Dans un dernier baiser surhumain qui sanglote.
Et maintenant, adieu, tout est fini. Silence.

Une feuille en tombant fait ombre sur la lune.
Des pas. Un souffle d'air. Et le calme nocturne
Est si pur, si profond, que nos âmes s'entendent.

A y regarder de près, le plus audacieux des deux poètes n'était pas celui qu'on pense : malgré la forme rigoureuse de

chaque vers, la contexture de ce sonnet apparaît certainement très hardie, très « moderne », et même entièrement neuve : l'assonance féminine y est constamment pratiquée, les coupes et rejets y côtoient l'acrobatie, sans y tomber, il est vrai. Pourtant, que de pureté naturelle dans l'ensemble, que de spontanéité dans l'expression du sentiment ! On voit donc, par ce double exemple, que les arts des deux poètes avaient, au cours de la même période, du moins ceci de commun qu'ils évoluaient vers de nouvelles formes de style, cependant conciliables avec l'élan sincère qui faisait corps avec chacune de leurs natures.

Telles qu'elles sont, *Les Mélancolies passionnées* se rapprochent par leur ton de fraîcheur candide et de confidence alanguie, des *Elégies* insérées dans *Le Deuil des Primevères,* dont la composition est postérieure de plusieurs années, et aussi des *Tristesses,* encore plus tardives sans doute, qui ne parurent qu'en 1905 en un cahier sans titre, avant d'être incorporées aux *Clairières dans le Ciel.* Mais ce qui marque déjà le tempérament de Guérin, c'est un violent contraste entre l'exaltation de la volupté et ce qu'il appelle « l'inquiétude de Dieu » : et voici qui l'éloigne nettement de l'atmosphère en somme sereine de l'*Angelus.* Plus tard, alors que, succédant à une assez cruelle déception, le catholicisme plus accentué de Jammes se superposera sans effort à son doux paganisme, le divorce de la chair et de l'esprit s'aggravera davantage chez Guérin. Avant même les douloureuses pages du *Semeur de Cendres,* le chapitre en effet intitulé *L'Inquiétude de Dieu* prendra une ampleur nouvelle.

Un mois après la dernière lettre de Guérin que j'ai citée, c'est-à-dire en juin 1898, la collection du *Mercure* s'enrichissait d'un autre chef-d'œuvre : *Le Cœur Solitaire,* qui groupait une production de deux années. Si l'on excepte, en effet, un sonnet dédié à Samain en octobre 1895, tous les poèmes qui le constituent naquirent entre janvier 1896 et avril 1898. « Votre œuvre est sublime, écrivait Jammes le 25 juillet. J'emploie ce mot dans son sens spirituel, chimique presque. Je pense donc que puisqu'il n'est pas de poète qui aille au cœur davantage que vous, aujourd'hui, il doit en être de même de vous à moi. De plus, des plaies analogues doivent ronger nos âmes et l'esquisse de certaines douleurs, dans vos lettres, me plonge parfois dans de consolantes méditations. Il y a donc pour moi un

compagnon de souffrance ? Peut-être l'œuvre à laquelle je travaille, et qui est ma plus belle, je dis cela sans vanité, sera-t-elle pour vous un baume. Je crois que le sphinx de douleur que j'y dompte n'aura guère d'énigme pour vous. »

C'est cette douleur qui sanglote avec une suavité jusque-là inouïe dans les dix-sept *Elégies* du *Deuil des Primevères,* composées à la fin de 98 et au début de 99 :

> J'ai tant donné, j'ai trop donné de ma jeunesse,
> Mais j'en avais toujours, encore, pour souffrir.
> Je la crois toujours morte et je la sens revivre
> Ainsi qu'un bosquet nu où souffle un vent de mai.

Plusieurs d'entre elles parurent dans les revues et suscitèrent des reproches acerbes dont le poète semble avoir été très affecté. Guérin tenta de le réconforter de son mieux :

« J'ai lu en effet tous ces temps-ci des attaques (dont plusieurs sont odieuses comme toutes les manifestations de l'envie) contre votre œuvre et vous... Je dédaigne ce genre de choses habituellement, mais quand elles atteignent un ami dont l'œuvre ne fait qu'un avec mon cœur, elles me font souffrir cruellement. Elles sont d'ailleurs plutôt un brevet de gloire. »

Ici, l'unisson, ou le diapason commun aux deux timbres est vraiment perceptible et, qu'il soit ou non permis de soupçonner de mutuelles influences, et même de déceler un ascendant de l'aîné sur son cadet de cinq ans, n'est-il pas touchant d'entendre vibrer une corde identique à celle du Jammes seconde manière dans ces quelques mesures sourdes des *Fenêtres sur la Vie* (autre chapitre du *Cœur solitaire*) ?

> Nous nous sommes aimés un jour, et ce fut vain
> Comme un rosier sur un tombeau. Je me souviens,
> J'écoute bourdonner en moi l'amour ancien ;
> J'ai peur de cette guêpe impossible à chasser.

Est-ce là du néo-romantisme ? Et, si oui, qu'importe ? De part et d'autre, ce fut un rare moment de notre poésie, une de ces « caresses que fait la conscience au cœur » qui restent le véritable, le seul honneur des poètes, hors des modes et des âges.

YVES-GERARD LE DANTEC.

DÉODAT DE SÉVERAC ET SA MUSIQUE

I

J'ai entendu Déodat de Séverac, dans les derniers temps de sa vie, interpréter pour moi au piano certaines de ses compositions, dont on n'a jamais retrouvé la trace écrite. Jean-Louis Vaudoyer, qui passa par Céret à la même époque, a goûté aussi ce rare plaisir. Et toute cette belle musique est restée perdue. Quel intérêt, dira-t-on, à rappeler son existence éphémère, s'il n'est plus permis à l'oreille humaine d'en percevoir le son ? Celui, peut-être, de ramener l'attention sur ce qu'une notation imprimée nous a conservé de l'œuvre d'un grand musicien un peu trop négligé aujourd'hui ; celui, aussi, d'illustrer par l'exemple d'un cas singulier, le risque où s'expose un artiste du fait d'une retraite en province prématurée ou trop prolongée.

L'atmosphère provinciale, par elle-même, ne présente rien de spécifiquement nocif. Elle est même vivifiante pour qui sait la bien respirer, et l'on peut toujours puiser, comme à une source riche et neuve d'inspiration, parmi tout ce que le climat, le paysage, la vie des hommes proposent à l'observation, à la méditation ou au rêve. Mais il faut s'y garder de se laisser prendre à certain charme endormeur qui engendre facilité et paresse ; l'habitude s'y transforme volontiers en routine, et à y devenir insensiblement casanier, on finit par perdre contact avec la fleur même de l'esprit de son temps, qui, pour l'artiste comme pour l'écrivain, reste quand même l'essentiel. On s'y paye d'une satisfaction personnelle dans l'effort accompli, de l'approbation, au besoin, d'un petit cercle d'amis éclairés : on s'aperçoit un jour que partout ailleurs on est oublié, qu'on est devenu pour les

autres un inconnu, et l'on est tenté d'accuser une fois de plus l'incompréhension du public ou l'indifférence de la critique, alors qu'il faudrait s'en prendre d'abord à son propre comportement. Il n'est pas de réputation ou de gloire dont on ne soit plus ou moins soi-même l'artisan ; ce sont choses dont on est toujours responsable vis-à-vis de soi. On en a vu, certes, qui de gaîté de cœur s'y sont montrés indifférents. Mais on s'expose, en les imitant, à se trouver rangé au nombre de ces morts dont Rémy de Gourmont a écrit qu'il faut toujours les ressusciter. alors que tant de vivants nous encombrent qu'il conviendrait de tuer une fois pour toutes.

Tel n'est pas le cas, tout à fait, de Déodat de Séverac, car pour les maîtres de notre musique, au moins, sa haute valeur est toujours restée incontestable ; mais il n'est pas douteux que son œuvre est devenue à peu près étrangère au public des concerts, et plus encore à celui des théâtres lyriques. Je n'en vois la cause primordiale que dans sa retraite hâtive à Céret, où il alla se fixer en 1910 pour y mourir en 1921.

Il n'avait avec ce pays-là aucune attache, et j'ai toujours ignoré les raisons qui le déterminèrent à s'y installer. Il était originaire de Saint-Félix-en-Lauraguais, et y était né, je crois, en 1872. J'ai dit « je crois » parce qu'il n'aimait pas, semblait-il, à avouer son âge, et qu'à certaine personne de ma connaissance qui le lui avait demandé, il s'était borné à répondre : « J'ai l'âge de Pierre Pouvillon. » Cette coquetterie est d'autant plus surprenante qu'il était la simplicité même dans l'habillement et dans les manières, et qu'en parfait honnête homme, il possédait la franchise naturelle des gens qui n'ont rien à cacher. De liaison facile, ami fidèle, aimant la vie et la bonne table, égal dans son humeur qui était d'enjouement et de fantaisie, avec un sens aigu souvent de la drôlerie et du comique, il était par ailleurs profondément épris des choses de la nature, qu'il sentait en grand poète, proche, par l'âme et par le cœur, de l'âme et du cœur des paysans, passionné de tout ce qui est véritablement populaire ou pure sève de terroir ; avec cela beaucoup de race, et tout ce que peut représenter encore d'excellent certaine aristocratie terrienne de la province, y compris un royalisme, en politique, qui était plus de fidélité et de tradition que de raison. Cet ensemble de qualités faisait de lui un être aussi attachant qu'agréable à fréquenter, et l'avait rendu très populaire à

Céret, parmi les gens du commun surtout qu'il savait toujours mettre à l'aise avec lui. Ils l'appelaient *Monsieur Déodat.* On retrouve le reflet, dans sa musique, des aspects de ce caractère ; elle en a tiré son don principal, qui est de plaire et qu'elle est sûre de garder toujours.

Il importe peu qu'elle ne soit pas plus abondante. Son mérite est d'être accessible aux oreilles les moins averties, et de ne comporter, pour ainsi dire, aucun déchet, en ce qui concerne les compositions de clavier tout au moins, moins ignorées en fait que son œuvre d'opéra. C'est une suite pour le piano intitulée *En Languedoc* qui, dès la fin de 1905, consacra sa notoriété. Trois sur cinq des pièces qui la composent, *Sur l'Etang, le soir — A cheval dans la Prairie* — et *Coin de cimetière au printemps,* montrent sous ces titres évocateurs les aspects aussi riches que variés de son génie. C'est en ce temps-là que je fis sa connaissance chez Marc Lafargue, l'un de ses plus chers amis, avec les frères Castera. Il représentait alors le produit le plus brillant de la Schola Cantorum, élève chéri de Vincent d'Indy et de Charles Bordes, grand ami aussi d'Albeniz, et disposant, pour sa révélation au public, d'interprètes, de la qualité de Ricardo Vinès et de Blanche Selva. Il passait pour l'un des espoirs de la jeune musique française au même titre que Maurice Ravel, élève, lui, du Conservatoire et parvenu déjà à la plus prometteuse des notoriétés.

Époque charmante et lointaine où s'affrontaient *D'Indystes* et *Debussistes,* où l'on était pour la musique écrite en hauteur ou pour l'écriture en longueur, où l'on se détachait de Wagner, où Debussy publiait sa *Lettre au chevalier Gluck,* où certaine grande dame, racontait-on, déclarait la musique de Beethoven « *un peu coco* » ! Ces discussions graves ou passionnées, ces opinions injustes ou fondées étaient loin d'être inutiles. Elles témoignaient de la vitalité persistante de la musique française et d'une renaissance de l'art, dont nous voyons encore les heureux effets.

Plus ou moins indifférent à la querelle, Déodat de Séverac continuait à obéir aux inspirations de son génie. Il composait une œuvre dramatique, *Le Cœur du Moulin,* que l'Opéra-Comique représenta en 1909 ; il écrivait pour le piano ses exquises *Baigneuses au soleil,* où, dans un esprit voisin des clavecinistes, ses *Stances à Madame de Pompadour,* petite pièce

restée perdue dans un numéro de la revue *Musica* de la même année ; il s'amusait, dans un album publié par les élèves de la Schola, à l'histoire à quatre mains de son *Petit Soldat de Plomb*.

Un naturisme vrai, sain, profond, fortifié d'un sens de la couleur des choses que nul peut-être n'a jamais exprimée avec plus d'éclat, anime et fait la substance de cette musique. Tour à tour, et au gré de l'occasion, s'exercent là-dessus la fantaisie brillante de l'esprit, le charme des grâces, la noblesse du pathétique, et chaque fois avec ce que le don inné et le plus juste du rythme peut fournir de ressources abondantes ou variées. Car tout, chez cet être, était musique ; il en portait en lui le démon, ne voyait, ne percevait, ne concevait rien que sous l'angle musical. Il pouvait composer sur n'importe quoi, à propos de n'importe quoi, et je songe à une drôle de polka où il se divertit un jour à célébrer je ne sais quel bon vin de Collioure ; cela ressemble un peu à Dufy illustrant d'aquarelles un album pour la maison de vins Nicolas. Le séjour de Céret allait favoriser le développement de ces riches qualités.

II

Elles brillent de tout leur éclat dans les cinq pièces de piano qui forment la suite intitulée *Cerdagne* et qu'il me fit entendre, jouées par lui, dès 1913. J'étais à Céret, je le voyais chaque jour et notre amitié en fut définitivement scellée. On les retrouve en partie dans sa *Suite d'orgue pour la Messe,* écrite sur le thème d'un carillon languedocien, et d'une personnalité vraiment rare dans un genre de composition où l'on ne découvre que trop souvent un savant exercice d'école. Le prélude, ici, dans son développement lucide, la fugue terminale, par la façon brillante dont elle est conduite offrent la construction solide d'une œuvre de Bach ; la suavité de ton des trois pièces intercalaires est à la hauteur de celle de Franck. L'exemplaire qu'il m'en donna est orné d'une dédicace où il exprime l'espoir d'une rencontre prochaine de *nos deux muses*. On verra bientôt le peu qu'il en fut.

L'année précédente avait montré de lui deux grandes réalisations dramatiques : *Héliogabale,* vaste spectacle de plein air

spécialement conçu pour les arènes de Béziers, et *Hélène de Sparte* qui avait paru sur la scène du Châtelet. Tirant parti d'une découverte faite à Céret, il s'y était servi, à l'orchestre, d'une *cobla* catalane et de deux instruments à elle propres, la *prime* et le *ténor,* dont le timbre d'une originalité rare et la riche sonorité l'avaient séduit. Il en avait fait l'essai auparavant dans une *Cantate* exécutée en 1911 à Céret sur un poème en catalan de Jean Amade, mais qui, du fait précisément du dialecte et aussi de son caractère exclusivement régionaliste, ne pouvait déborder le cadre d'une audience locale assez restreinte. Il en était allé tout autrement à Béziers, et surtout à Paris.

Les *coblas* sont en Roussillon et en Catalogne des compagnies professionnelles de ménétriers qui ont pour métier agréable de faire danser les autres, et de leur procurer, à l'occasion, le régal d'une sérénade ou d'un petit concert. Composées d'habiles exécutants, elles font, en Roussillon, le principal attrait de toutes les fêtes villageoises. Celles de Catalogne sont plus savantes et d'un caractère plus orchestral, conduites par d'excellents chefs presque toujours compositeurs eux-mêmes, et comportant, de plus que leurs voisines françaises, un instrument de cuivre aux sonorités déchirantes, le *viscorne,* ainsi que l'accompagnement pour la *sardane ampourdanaise* d'un fifre aigu et d'un tambourin.

De cette *sardane,* Déodat de Séverac fit aussi la découverte à Céret. De nature essentiellement populaire, et répandue dans toute la Catalogne au point d'y revêtir un caractère national, accueillie avec faveur en Roussillon, où elle fait le divertissement ordinaire des gens venus d'outre-monts, c'est une danse très ancienne, originaire de la région d'Ampourdan, entre la frontière des Pyrénées et la baie de Rosas. D'aucuns, et Séverac étaient de ceux-là, pensent qu'elle y a été importée de Grèce, au temps peut-être de la vieille colonie d'Ampurias, aujourd'hui La Escala, sise sur cette même baie. Même plus tard, la chose n'a rien d'improbable, si l'on songe à ce que fut, jusqu'à la fin du Moyen âge, l'activité des populations de toute cette côte dans le commerce maritime de la Méditerranée ; le dernier témoignage en est fourni par ces beaux édifices dénommés *Loges de mer* qu'on peut admirer encore à Perpignan, à Valence et à Palma de Majorque. Dansée en ronde parfaitement harmonieuse, sur un rythme d'équilibre ordonné, coupé de sonorités

éclatantes, avec dans l'attitude des exécutants on ne sait quelle gravité ou noblesse héritées sans doute du caractère religieux qui fut, comme pour tant de danses, primitivement le sien, la *sardane,* effectivement, se présente aux yeux du spectateur avec toute la beauté d'une chose grecque. Rien qui rappelle le caractère ardent, passionné, parfois tragique de la musique et de la danse espagnoles ; rien qui ressemble à la simplicité bonhomme des vieilles danses populaires de nos provinces. C'est une création unique en son genre, et dont l'originalité appartient à ce pays de claire lumière et à son magnifique rivage.

Déodat de Séverac a été littéralement hanté par le rythme de la *sardane.* On en perçoit l'écho dans certains passages de *Cerdagne,* et plus encore dans la *Bacchanale* d'*Héliogabale.* On le retrouvera à la base d'une grande composition de piano, *Sous les lauriers-roses,* qui est des derniers temps de sa vie, et l'une des très rares œuvres qu'il ait pris alors le soin de noter et de livrer à l'impression.

Dès 1914, en effet, une étrange paresse à écrire ce qu'il composait semble s'être emparée de lui. Il avait en mains un livret excellent, tiré par Marc Lafargue d'un roman d'Emile Pouvillon, *Les Antibel.* Le sujet de ce drame paysan s'accordait à merveille avec le naturisme foncier de son tempérament de musicien, et, servi par un texte intelligemment conçu pour le théâtre, pouvait lui inspirer l'œuvre capitale qui détermine la consécration du génie. Il en écrivit l'ouverture et quelques pages fragmentaires : c'est tout ce qu'on en retrouva à sa mort.

On ne saurait attribuer cette carence à sa mobilisation, qui n'eut lieu que très à l'arrière du front, et, pour ainsi dire, sur place, ni à la maladie, non plus, qui l'emporta plus tard, et dont sa manière d'être et de vivre ne laissait alors rien apparaître, ni soupçonner. Le contact s'était plus ou moins relâché avec Paris, mais pas au point d'y être oublié, puisqu'il lui fut demandé à la fin de 1915 de participer, avec un ouvrage nouveau, aux spectacles de musique française qu'on avait décidé de monter à l'Opéra. Il accepta d'ailleurs et me demanda de lui fournir un petit livret. Son dessein était d'utiliser les thèmes de quelques mélodies populaires de Catalogne, dont je traduisis et adaptai pour lui les paroles, de faire de la *sardane* ampourdanaise un divertissement dansé, et même, mais c'était plus vague, de tenter l'essai, pour les récitatifs, d'un soutien de la voix au

clavecin. Je lui donnai satisfaction pour le texte, et comme le sujet choisi avait pour cadre la campagne de Banyuls-sur-mer, je proposai, d'accord avec lui, à Maillol d'en exécuter le décor. Ce beau projet resta sans suite. Je repartis pour Tananarive en 1916, et à mon retour, trois ans après, il m'assura que c'était chose faite, qu'il ne restait plus que la musique à noter sur le papier. Pour m'en donner une idée, il me fit entendre au piano une magnifique ouverture, et ce fut tout ; on n'en a jamais rien retrouvé.

C'est pendant cette période de 1919 et 1920 que me furent révélées ces œuvres de clavier, d'une musicalité exquise, qu'il négligea de confier à l'écriture et qui sont irrémédiablement perdues. Leurs titres parleront d'eux-mêmes ; les voici, aussi justes qu'évocateurs : *Le Tombeau de Gauguin, Le Moine laboureur et les Oiseaux, Méditation dans le cloître d'Elne, Frère Jean revient du marché,* et pour une pièce plus courte, conçue dans la grâce et l'esprit des clavecinistes français, *Les Nymphes de Nogarède.* Une mémoire trop vaste et trop sûre d'elle, une aisance trop grande à concevoir et à exprimer tout musicalement, un don prodigieux d'improvisation entretenu par l'habitude du grand orgue expliquent peut-être toute cette paresse, aggravée par surcroît de la paresse ordinaire du milieu. Il n'est resté de cette dernière époque de sa vie que deux ouvrages de piano, écrits ceux-là et livrés à l'édition : un recueil de pièces courtes, *En Vacances,* placé sous l'invocation de Schumann, et qui, dans une manière charmante et très personnelle, se propose un peu comme une réplique de *l'Album pour la jeunesse ;* une grande composition ensuite, la plus importante de cette espèce dans son œuvre, et sur laquelle il convient d'insister un peu.

Il lui avait donné d'abord un titre précis et parfaitement adapté, *Le Carnaval de Figuères.* Je n'ai jamais compris pourquoi Blanche Selva ne le trouva pas à son goût et lui en fournit un autre qui lui est resté et qui n'annonce rien : *Sous les Lauriers-roses.* C'est peut-être en son genre l'œuvre la plus neuve et la plus originale de ce grand musicien. La ligne mélodique est donnée par le thème au rythme éclatant d'une *sardane,* qui alterne et se combine avec celui d'une valse de piano mécanique comme on en entendait à l'époque dans les petits cafés de village en Ampourdan. Cela sert à créer une atmosphère de

carnaval, qui permet tour à tour d'évoquer le romantisme d'une valse de Chabrier, la sonorité colorée d'une cadence d'Albeniz, la saveur de quelques mesures de Charles Bordes, de réveiller même au passage, et sur un rythme de coucou, l'ombre du vieux claveciniste Daquin, le tout avec un éclat, une fantaisie, une richesse qui en font une œuvre inimitable. Elle est pourtant à peu près inconnue et n'a été jouée en public qu'une fois, je pense, par Blanche Selva, en 1920. A un an de là, son auteur n'était plus.

III

Il est une œuvre encore de ces dernières années de sa vie, dont on a la notation manuscrite. Il ne m'en avait jamais rien communiqué, j'ignore pourquoi. C'est un opéra-bouffe, *Le Roi Pinard,* que la médiocrité du livret, paraît-il, ne permet pas d'adapter à la représentation. Il y a là, sûrement, une musique de qualité. Aussi me fut-il demandé, en 1925, de composer un texte en remplacement de ce livret inutilisable. La proposition était inacceptable du seul fait de l'engagement réciproque qui avait lié son auteur et le musicien. Il eût fallu d'ailleurs ou exploiter le sujet lui-même qui ne m'appartenait pas, puisque je n'en étais pas l'inventeur, ou lui en substituer un autre qui eût cadré difficilement avec la musique, puisqu'elle n'avait pas été faite pour lui. Le livret d'*Hélène de Sparte* avait déjà montré les inconvénients d'une collaboration à distance entre Verhaeren et Séverac. C'eût été pis cette fois-ci. Il faut, pour réussir en pareille matière, qu'il y ait accord parfait entre le librettiste et le musicien, que la conception de l'œuvre soit une et simultanée, que la collaboration se poursuive étroite et constante. Or, Séverac n'était plus.

Il suffit amplement d'ailleurs de tout ce qu'il a laissé d'exécutable pour rendre son œuvre admirable au destin qui lui est dû. J'ai voulu m'enquérir des raisons de cette sorte d'oubli où elle est tombée. Une haute personnalité, que sa position met à même d'être bien informée, m'a répondu qu'il s'agit d'une question de recette. Celle-ci baisse, paraît-il, quand au programme d'un concert figurent certains musiciens modernes autres notamment que Ravel ou Debussy, objets de la faveur

entière du public. Il ne doit pas être impossible, avec le temps, d'y apporter remède ; un peu de hardiesse et de persévérance y aideraient.

Un de nos meilleurs compositeurs, qui a été l'ami de Séverac et qui l'admire sincèrement, m'a fait part de deux autres objections. Dans les pièces de clavier d'abord, et dans *Cerdagne* spécialement, l'écriture en hauteur dont use souvent notre musicien créerait une difficulté qui contrarie, dans l'exécution, l'aisance du jeu de la main. Je ne puis voir là, pour ma part, qu'une question d'application à l'étude, car cette manière d'écrire n'est pas exclusivement propre à Séverac. Il suffit de penser à Liszt ou à Albeniz qui, dans diverses pièces d'*Iberia* s'est vu forcé, pour la notation, d'utiliser une troisième portée. La main de Blanche Selva, admirable interprète de cette musique qu'elle adorait, n'était jamais qu'une main ordinaire de femme. Et Séverac, lui-même, avec son doigté défectueux aux annulaires mal déliés, parvenait à se faire entendre lumineusement. Les difficultés sont plus réelles dès qu'il s'agit de ses œuvres d'opéra, et je suis d'accord sur ce point avec mon interlocuteur. Leur auteur a été presque toujours mal servi par ses livrets. Celui du *Cœur du Moulin* est très peu scénique. Un ouvrage comme *Héliogabale,* destiné à un grand espace de plein air, est d'une adaptation presque impossible aux dimensions de nos scènes de théâtre, peut-être même de celle de l'Opéra. Il exigerait en plus, comme *Hélène de Sparte* aussi, la présence à l'orchestre d'une *cobla,* qu'il ne serait pas commode, à chaque reprise, d'aller recruter dans les Pyrénées-Orientales. Je pense toutefois qu'on pourrait trouver à extraire de ces ouvrages des fragments fort aptes à figurer dans un programme de concert.

La vérité, c'est que Déodat de Séverac et sa musique souffrent toujours du tort qu'on prête aux absents. Il s'est abandonné au charme facile de la province, il a trop aimé la belle campagne de Céret, ses bois ombreux, ses fontaines d'eau-vive, ses coteaux parés de cerisiers et de vignes, il s'est trop attaché à cette population villageoise qui l'avait gentiment accueilli, qui lui a donné le meilleur de son cœur et qui continue à vénérer son souvenir. Une admirable sculpture de Manolo éternise sa présence en ces lieux. Elle fait l'ornement d'une jolie place grande ouverte sur le plus harmonieux des paysages. C'est là qu'on danse au son de la *cobla* sous de hauts platanes,

qu'on entend résonner aux jours de fête l'éclatante musique des *sardanes*. La jeune femme catalane qui fait le sujet de ce monument est la véritable image de la muse terrienne de Séverac. Manolo, qui l'aimait comme il l'admirait, pleinement, et dont l'esprit de conversation tournait volontiers au burlesque, me disait plaisamment en parlant de lui : « C'est un marquis paré de dentelles qui s'ignore et s'amuse à courir après les bergères ; et moi, ajoutait-il, je n'ai droit de prétendre qu'au costume et aux manières d'un paysan de comédie. »

Les œuvres musicales, comme les livres, ont leur destin. Dans une chronique du *Mercure de France*, vieille de plus de trente ans, Jean Marnold, citant Lalo, Chabrier et Chausson, les appelait *les trois guignards*. Le goût et l'opinion ont singulièrement varié depuis. Il faut laisser faire au temps, et l'aider seulement d'un peu de bonne volonté et de courage. Déodat de Séverac et son œuvre obtiendront un jour, et définitivement, leur consécration. J'en appelle là-dessus à nos musiciens, à ceux qui les aiment ou qui ont pour mission de les interpréter.

PIERRE CAMO.

DE STRASBOURG À WASHINGTON

LA DÉVALUATION DE LA LIVRE

Au cours du long et parfois véhément débat que l'Assemblée consultative de Strasbourg a consacré au « rôle du Conseil de l'Europe dans le domaine économique », de nombreux orateurs firent état de la décrépitude de l'Europe, de la nécessité de la « repenser », et du caractère entièrement nouveau des graves problèmes qui la sollicitent. Sur quoi, on vit monter à la tribune une illustration du parti libéral anglais, lord Layton, vétéran des réunions internationales de l'entre-deux guerres, ancien directeur de l'*Economist*. « Le secret de l'avenir est dans le passé » : tel fut l'exorde de cet homme d'expérience, qui rappela ensuite comment certaines conférences économiques mondiales de 1927 avaient tenu les mêmes propos, marqué les mêmes préoccupations qui s'exprimaient vingt-deux ans plus tard dans l'aula de l'Université de Strasbourg. Si « le secret de l'avenir est dans le passé », c'est parce que le passé nous enseigne le coût du temps perdu, l'extrême péril des fausses solutions.

Les moins jeunes des témoins de notre époque doivent à coup sûr éviter d'agir et de penser en *laudatores temporis acti*, s'agissant d'un temps qui ne mérite d'ailleurs nulle louange. Cependant, même pour des observateurs de moindre qualité que lord Layton, certains rapprochements ont quelque chose d'hallucinant. Certes la création, puis le premier essai de fonctionnement du Conseil de l'Europe représentent une nouveauté, qui, comme toutes les nouveautés, apporte avec elle des chances inédites et on ne saurait dire à coup sûr que ces chances aient

été galvaudées dès le départ. Les circonstances sont toutefois telles qu'elles leur ménagent peu de temps pour s'épanouir. Peut-être cette réserve vaut-elle davantage encore pour les tâches économiques qui sont celles d'une éventuelle « autorité européenne » et sur lesquelles on voudra bien nous permettre de concentrer nos modestes observations.

***

L'Assemblée de Strasbourg, par la volonté du calendrier plus que par celle des hommes, s'est réunie à un moment important de l'évolution économique de l'après-guerre : en pleine crise du plan Marshall, et à la veille des conversations financières de Washington.

Quand nous parlons de crise du plan Marshall, nous ne l'entendons pas autrement que les hautes personnalités américaines et françaises les plus attachées au succès de cette entreprise. Quoi qu'il arrive, nul ne saurait oublier le service inégalable que les Etats-Unis ont rendu à l'Europe, en lui fournissant le moyen de ne pas choir dans la misère et le chaos et d'amorcer son relèvement : sous cet aspect, l'aide Marshall a été un succès total : mais on sait qu'elle ambitionnait davantage et d'abord de réaliser entre les nations occidentales une cohésion économique telle qu'elles puissent « se tenir toutes seules sur leurs pieds », quand cessera en 1952 — date *optima* — le concours américain.

Or, de ce point de vue, les résultats acquis sont extrêmement faibles, et, bien que cette faiblesse fût dès longtemps apparente, les circonstances ont fait qu'elle a été soudain proclamée de tous côtés. L'occasion en a été, en dehors des difficultés britanniques qui sont à l'origine des conversations de Washington, la pénurie de dollars qui reste générale en Europe. L'aide Marshall avait prévu à cet égard des allocations régressives dans la pensée que les besoins de l'Occident régresseraient pareillement en raison même du concours qu'il recevait. Or, voici peu de jours, à l'issue d'une réunion de l'O. E. C. E. (organisme de « coopération » qui groupe les dix-neuf clients de l'aide Marshall) où l'on avait laborieusement réparti les crédits constituant la prochaine tranche annuelle de cette aide, le secrétaire général de l'O. E. C. E. M. Marjolin, technicien

éminent et habituellement réservé, a tenu des propos d'autant plus remarqués que nul ne lui conteste ce double mérite. M. Marjolin a déclaré que les crédits qui venaient d'être répartis ne couvriraient pas les besoins des intéressés et qu'au train dont allaient ou plutôt n'allaient pas les choses, lorsque le plan Marshall prendrait fin, le déficit de l'Europe serait encore de l'ordre de 3 milliards de dollars. « On ne peut pas dire, a terminé M. Marjolin, que l'Occident soit sur le chemin du retour à l'indépendance financière. »

M. Hoffman, administrateur du plan Marshall, avait tenu peu auparavant un langage analogue en parcourant diverses capitales d'Europe. Il y célébrait, lui aussi, le succès politique du plan Marshall, mais déclarait avec insistance qu'il était temps que l'Europe montrât aux Américains ce qu'elle savait faire dans le domaine économique. Car M. Hoffman laissait entendre, et, dans le même temps, certaines manifestations du Congrès en témoignaient suffisamment, qu'on se lassait Outre-Atlantique des versements à fonds perdus. A vrai dire, rien n'avait été perdu, mais chacun des bénéficiaires avait utilisé à ses fins propres et selon ses vues propres ses allocations. Il ne s'agissait plus maintenant de « partager le gâteau », mais de faire une Europe viable, et si cette Europe a besoin de dollars, continuait M. Hoffman, il lui appartient de les « gagner » en exportant aux Etats-Unis. A l'objection inévitable que les tarifs douaniers américains étaient trop élevés pour permettre une large importation européenne, M. Hoffman répondait qu'il les jugeait fort raisonnables mais que des « ajustements » n'étaient pas exclus.

C'est encore vers ce temps, c'est-à-dire vers le début de l'été, qu'on se mit à parler abondamment — le barbarisme étant apparemment de rigueur dans le langage international — de « libéralisation » des échanges. Penser que le monde vivra mieux s'il commerce plus aisément n'est pas une grande découverte : la vraie découverte serait de parvenir à ce résultat sans employer les moyens qu'il requiert et c'est à quoi on s'efforce depuis trente ans, c'est-à-dire depuis que la première guerre mondiale a rompu un équilibre fondé sur une longue pratique de la liberté, non sur une « libéralisation ». Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis ont encore pensé que la prospérité renaîtrait par le seul effet d'une reprise

des échanges : il en est résulté la Conférence de La Havane et une charte internationale du Commerce, dont nous avons, à l'époque, entretenu nos lecteurs, et qui a recueilli encore peu de ratifications. C'est qu'en l'état du monde et singulièrement de l'Europe, on s'est assez vite aperçu que la reprise des échanges ne se décidait pas par la seule vertu d'un instrument diplomatique : elle suppose un certain niveau de production, des monnaies convertibles et... la volonté d'échanger ; elle suppose surtout que tous les moyens de paiement, à commencer par l'or, ne sont pas du même côté. C'est en partie pourquoi les Etats-Unis ont fait le plan Marshall et distribué des dollars. Aujourd'hui, ils pensent que l'Europe n'a pas retrouvé une aptitude au commerce international proportionnée à l'importance de la distribution. La cause en est qu'elle ne sait pas s'organiser : en « libéralisant » les échanges et, pour commencer, en supprimant les « restrictions quantitatives », c'est-à-dire les contingents, on facilitera cette organisation, un peu sans doute à la façon de l'apprenti-nageur qu'on jette à l'eau pour lui apprendre à nager, non bien entendu sans que le moniteur se tienne sur le bord prêt à intervenir en cas d'accident.



C'est en ce point qu'est intervenu l'épisode strasbourgeois, dont les observations qui précèdent ne nous ont éloignés qu'en apparence. Comme il est naturel à une assemblée politique, l'assemblée européenne a apporté en cette affaire l'élément politique.

Invitée, comme nous l'avons dit en commençant, à délibérer sur « le rôle économique du Conseil de l'Europe compte tenu des organisations internationales existantes », l'assemblée a tout d'abord proclamé, par la voix de nombreux orateurs, l'importance évidente de son rôle propre et la déficience des organisations existantes. Disons immédiatement qu'il y avait là beaucoup plus qu'un réflexe, si l'on ose dire, professionnel.

Tout le monde s'est trouvé d'accord pour constater que l'Europe était gravement en retard sur son horaire et que l'esprit de coopération s'y manifestait de façon totalement insuffisante. Cette insuffisance découle, de l'avis général, de celle des organismes responsables. Ils sont au nombre de deux : la Commission

économique pour l'Europe, émanation du Comité économique et social de l'organisation des Nations Unies, et l'organisation européenne de Coopération économique (O. E. C. E.), émanation du plan Marshall. La Commission économique pour l'Europe a accumulé des enquêtes, des rapports et des statistiques ; elle n'a nul pouvoir effectif, pas plus que le Comité dont elle est issue : il convient d'ajouter, si on ne l'a évidemment pas fait à Strasbourg, que l'U. R. S. S. et ses satellites siègent dans cette commission, sous la direction d'un Géorgien effervescent, et qu'on ne peut pas dès lors en attendre un grand zèle pour l'avenir de l'Europe occidentale.

Quant à l'O. E. C. E. son cas est plus complexe : nul doute que la cohésion occidentale, qui est sa raison d'exister, soit aussi son objectif de tous les instants. D'autre part, on a été unanime, à Strasbourg comme ailleurs, à reconnaître la haute « qualification » de ses membres. Seulement ces derniers sont des experts gouvernementaux qui font, comme il est naturel, la politique de leur gouvernement. Et même, s'il n'en était pas ainsi, ces experts, fort aptes à préciser les conditions de la coopération européenne, n'ont aucun moyen d'obliger les gouvernements à les observer : en faisant cette constatation, l'Assemblée de Strasbourg a de toute évidence atteint le centre du problème ; la technique européenne n'est pas mystérieuse : elle est fixée ou peu s'en faut ; la politique européenne n'existe pas, ou du moins l'abdication des préoccupations nationales devant les impératifs du bien commun.

Divers orateurs strasbourgeois ont clairement manifesté l'avis qu'il appartenait au Conseil de l'Europe de combler cette lacune. Représentant du « pouvoir » européen, il était normal qu'il assumât parmi d'autres le pouvoir économique, capable d'inciter à l'action ou à la discipline les gouvernements « mous » ou récalcitrants. Et de proposer sur le plan pratique l'annexion de l'O. E. C. E. à un organisme économique européen, ou, tout au moins, la présence dans cet organisme d'experts de l'O. E. C. E. indépendants de leur gouvernement.

Consciemment ou non, ces novateurs — outre qu'ils disposaient un peu allègrement de la chose d'autrui — c'est-à-dire de l'O. E. C. E., allaient soulever tout ensemble les susceptibilités des doctrinaires et celles beaucoup plus redoutables de la Grande-Bretagne travailliste. C'est probablement par cet endroit

que l'épisode est le plus intéressant et le plus instructif : alors que manifestement la politique économique, financière, monétaire de Sir Stafford Cripps va à contre-courant de la politique et des thèses de la plupart des Occidentaux, tout le monde, après un débat plus ou moins long, marqua un évident souci de ne causer nulle peine même légère aux tenants de l' « austérité » et de permettre la prolongation d'une expérience que beaucoup *in petto* jugent sans espoir. Tel est le bénéfice d'une froide obstination et d'une ignorance résolue des conceptions divergentes.

***

Suggérer que le Conseil de l'Europe exerçât un pouvoir économique, c'était supposer tranché le débat sur son aptitude à exercer un pouvoir quelconque. Or, dès le principe, on vit s'opposer à Strasbourg les « fédéralistes » disposés à admettre que l'entreprise européenne comportait un certain abandon des souverainetés nationales et les autres qui professaient que le Conseil, en raison de son origine même, manquait de qualité pour imposer une quelconque décision aux assemblées nationales élues par le suffrage universel. Cette dernière thèse fut défendue avec un certain éclat par M. Morrison, travailliste anglais, contre M. Philip, socialiste français. Pour sa part, M. Churchill déclarait qu'il n'avait pas encore d'opinion parfaitement nette sur la question, qu'il attendait les projets de constitution européenne que prépareraient les techniciens, et qu' « il épouserait alors la jeune fille dont le visage lui plairait le mieux ».

Les conditions mêmes dans lesquelles était né le Conseil de l'Europe rendaient ces difficultés prévisibles : en définitive cette création avait été le résultat d'un compromis, auquel le gouvernement britannique s'était rallié *in extremis* et avec l'intention évidente de contenir dans des limites étroites l'activité du nouvel organisme. C'est un lieu commun de constater que la politique anglaise est constamment sollicitée en sens rarement convergent par ses intérêts européens et par ses intérêts proprement vitaux dans le Commonwealth : à ce titre elle marque toujours une grande hésitation avant de s'engager dans une entreprise européenne. Actuellement, si le gouvernement travailliste suivait son instinct, l'hésitation ne serait pas loin de se transformer en refus. Il est à cela des motifs divers.

L'un d'eux, petit en soi, est que le mouvement européen compte parmi ses leaders M. Winston Churchill : c'est, semble-t-il, une raison suffisante pour que les travaillistes soient « contre » et de fait, à certains moments, les débats de l'Assemblée strasbourgeoise prirent figure d'épisodes de la campagne électorale anglaise, avec l'Europe pour garnir la salle du meeting. On assista à ce spectacle, paradoxal en apparence, que les conservateurs se montrèrent, sur le plan européen beaucoup plus « progressistes » que les travaillistes et qu'au départ au moins — car par la suite la discipline de la IIe Internationale se manifesta clairement — les socialistes continentaux étaient plus près des « churchilliens » que des travaillistes. Il convient de noter le fait sans l'exagérer, car, sur les points essentiels l'unité britannique se refaisait instantanément, et lorsqu'un travailliste eût déclaré que, s'il lui fallait choisir entre le Commonwealth et l'Europe, il n'hésiterait pas à choisir le Commonwealth, il se trouva peu après un conservateur pour assurer qu'il ne pensait pas autrement : il se borna à assurer qu'il ne concevait pas l'éventualité d'un pareil choix. Mieux, ce même conservateur opina que l'Europe aurait intérêt à entrer dans le système de la « préférence impériale » et que pour paraître comme un partenaire et non comme tributaire des Etats-Unis elle pourrait avec un égal profit s'intégrer dans « l'aire sterling », en choisissant au moins provisoirement la livre (« Laquelle ? » demanda un indiscret qui n'obtint point de réponse) comme étalon européen.

L'affirmation de l'isolationnisme travailliste n'en fut pas moins constante et parfois brutale. M. Dalton, leader de la tendance, refit le tableau, dès maintenant classique, du redressement anglais, déclara que l'Europe serait planifiée ou ne serait pas, mais que beaucoup de pays n'étaient pas eux-mêmes planifiés, qu'il n'y avait pas lieu de s'immiscer quant à présent dans le travail de l'O. E. C. E. et que l'augmentation de la production et la « libéralisation » des échanges représentaient pour l'instant un programme utile et suffisant. M. Crawley, autre travailliste, déclara que ses mandants n'étaient pas convaincus quant à présent de l'utilité des institutions européennes, qu'il leur faudrait quelque temps pour s'y habituer et qu'en attendant l'Europe devait faire effort pour affirmer son unité et son indépendance sous le signe de l'austérité. « Quand on

est au régime, dit M. Crawley, on ne mange pas de viande. Nous sommes tous au régime en ce qui concerne les dollars. »



La réticence travailliste s'accrut encore et sans doute au principal du fait que la session de Strasbourg précédait de peu les entretiens financiers de Washington où Sir Stafford Cripps entendait jouer un jeu strictement national, que l'on croyait alors, et ses amis les premiers, axé sur la défense obstinée de la livre. Il sembla, dès lors, comme il a déjà été dit, que l'objectif essentiel des travaillistes fût d'empêcher qu'il sortît de Strasbourg quoique ce fût qui pût gêner la manœuvre de leurs ministres à Washington.

M. Dalton, déjà nommé, fit preuve sur ce point d'une vigilance constante et quelque peu agressive. Quelqu'un s'étant avisé de proposer qu'une mission européenne se rendît à Washington pour y discuter de la convertibilité des monnaies, le leader travailliste souligna en termes violents le « caractère ridicule » d'une telle motion et la fit écarter. Le même sort fut réservé à une motion de M. Edouard Bonnefous, délégué français, visant le rajustement du taux des changes, et à un amendement de M. Buron, autre délégué français, visant à faire de l'O. E. C. E. un organisme permanent placé sous le contrôle du Conseil de l'Europe. Toutefois, M. Dalton devait réserver le meilleur de son énergie pour combattre une résolution présentée par une quarantaine de délégués, membres du « Mouvement européen », qui est la principale des organisations privées attachées à la réalisation de l'unité européenne ; la motion était nettement fédéraliste et on a dit que le « Mouvement » était présidé par M. Churchill : c'en fut assez pour que M. Dalton demandât par un rappel au règlement « s'il était réglementaire que les membres de l'Assemblée fussent des pantins dont les fils sont tirés par des personnes qui ne siègent pas sur ces bancs ».

Il est toutefois apparent que le souci de ne point heurter les travaillistes anglais se mêla, à l'heure des résolutions finales, au désir plus général de ne pas offrir à l'opinion européenne le spectacle d'un conflit sans issue entre libéraux et interventionnistes. Peu de jours avant l'ouverture de l'Assemblée, M. André Philip dans un article très caractéristique du *Populaire* avait

représenté cette opposition comme inévitable. « Sur tous les problèmes de l'Europe, écrivait-il, on discernera rapidement deux grands courants de pensée : les libéraux capitalistes qui chercheront avant tout à supprimer les barrières entre les Etats et à constituer un cadre de libre-échange dans lequel puisse fonctionner le laissez-faire et le laissez-passer, et les interventionnistes, qui cherchent à créer pour l'ensemble de l'Europe des institutions économiques et politiques communes. » Selon M. Philip, le rôle des socialistes devait être de rallier autour d'eux ces « interventionnalistes » : il ne dissimulait pas que cette opération ne serait point aisée, « les partis socialistes des divers pays venant à Strasbourg avec des traditions différentes, héritiers d'expériences nationales particulières ». On a vu que la réalité avait amplement justifié ce pronostic : les éléments du rassemblement « interventionnaliste », M. André Philip les eût trouvés sur sa droite et non sur sa gauche ou même à son niveau : on lui doit d'ailleurs cette justice que le programme très étudié et très concret qu'il présenta pour sa part à l'Assemblée tentait avec succès de concilier les tendances libérales et les autres. Soit dit en passant d'ailleurs il faut constater que les interventions des délégués français — et l'on donnera ici une mention spéciale à celle de M. Bonnefous sur le « pool » européen du charbon — se distinguèrent heureusement par une technicité solide et objective.

Cela dit, il faut bien convenir qu'en dépit des efforts de M. Paul Reynaud, président de la Commission économique de l'Assemblée et de son rapporteur M. Eccles, député conservateur britannique (cette éclatante conjonction l'était peut-être un peu trop) il passa peu de chose de tant de suggestions utiles dans les conclusions du débat.

Le rapport économique de Strasbourg lance évidemment dans son préambule un avertissement solennel touchant la menace que constitue pour l'Europe et pour le monde le déséquilibre existant entre l'Europe et l'Amérique : il est nécessaire que des deux côtés de l'Atlantique un grand effort soit fait pour y mettre fin. De ce côté-ci l'union économique du continent doit être la première manifestation de cet effort, la libre circulation des marchandises et des capitaux et la convertibilité des monnaies étant le fondement de cette union.

Sur ces principes généraux, il était difficile de ne pas faire

l'unanimité : sur les moyens de passer à l'application, l'unanimité est malheureusement résultée du vague où ceux-ci ont été laissés, et c'est en quoi les motions « nègre-blanc » de Strasbourg évoquent d'une manière aussi éclatante celles que tant de réunions semblables ont accumulées depuis trente ans.

L'Assemblée a demandé en effet en premier lieu la convocation d'une conférence économique et de conférences industrielles spécialisées ainsi que l'élaboration d'une convention sur le contrôle des cartels internationaux. Elle a suggéré en second lieu, qu'une délégation du Conseil de l'Europe entre en négociation avec les Etats-Unis afin de rechercher avec ces derniers les moyens d'encourager les importations en provenance d'Europe. Elle a enfin demandé qu'entre ses sessions sa Commission économique fût autorisée à siéger et à se diviser en sous-commissions spécialisées.

C'est tout et c'est peu. C'est tout ce qu'a permis la nécessité de ne pas faire éclater dans cette première expérience des oppositions trop voyantes, et il est possible que cette considération ait légitimement primé toutes les autres. Il reste que les problèmes essentiels ont été omis ou réservés, qu'il s'agisse des moyens de libérer les échanges, de la monnaie européenne et de la banque de réserve européenne, du pouvoir économique « fédérateur » etc... etc... A quoi d'aucuns ont trouvé une compensation dans le fait qu'une unanimité s'est dégagée en toute occasion pour demander un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée. On en déduit que l'Assemblée croit en elle-même : convenons que c'est là un réflexe assez habituel.



Les assises de Strasbourg terminées, les regards se sont tournés, plus nombreux et plus attentifs, vers Washington. Nous avons exposé ici même les origines et les thèmes de ces nouvelles assises (1). Ce rapprochement à lui seul est significatif : la plupart des problèmes européens, évoqués à Strasbourg, les solutions proposées et celles qui avaient été finalement omises, tout cela était en réalité justiciable des négociations de Washington, lesquelles devaient comporter et ont comporté en effet des négociations particulières entre Anglais

(1) Vers la paix monétaire. *La Revue* du 1er août 1949.

et Américains en la présence conciliatrice des Canadiens, puis l'Assemblée du Fonds Monétaire international, émanation de l'organisation des Nations Unies, à la réserve que l'U. R. S. S. n'y est pas participante.

Le moins que l'on puisse dire est que le tête-à-tête anglo-américain n'était point conforme à l'éthique européenne et que le Conseil de l'Europe est né lui-même de l'incapacité évidente de l'O. N. U. à garantir la paix de l'Occident. Cela seul suffirait pour qu'aucun lien ne s'établît entre Strasbourg et Washington autre que celui qui découle naturellement, qu'on le veuille ou non, de la nature des questions traitées.

Or, il advint que la principale des questions traitées fut la dévaluation de la livre, laquelle fut préparée et exécutée dans un style proprement anglo-saxon. Nul ne doutait — et nous avons nous-mêmes à diverses reprises exprimé cette assurance — que la monnaie britannique fût condamnée en dépit des efforts du « chancelier de Fer », parce qu'elle occupait une position totalement artificielle que la politique travailliste tendait continuellement à aggraver. Lorsqu'à l'issue du tête-à-tête anglo-américain, dont il vient d'être parlé, un communiqué énuméra les « facilités » que les États-Unis donnaient à la Grande-Bretagne pour atténuer son déficit en dollars, il fut apparent que ce dernier ne serait pas comblé par cet appel à divers fonds de tiroirs. Beaucoup pensaient qu'il était destiné à procurer à Sir Stafford Cripps une étroite possibilité de manœuvre et le choix du moment le plus favorable pour une opération monétaire inéluctable.

Cette opération, le gouvernement travailliste la réalisa, comme on sait, avant que la semaine s'achevât et le Chancelier de l'Échiquier déclara en cette occasion qu'elle était décidée depuis le mois de juillet.

Dans la mesure où ce propos n'est point destiné à persuader le peuple britannique que la livre n'a pas été dévaluée sous la pression des financiers de Washington, il confirme assez péniblement l' « isolationnisme » manifesté à Strasbourg par les amis de Sir Stafford. Car enfin, il n'était question depuis des mois que de la nécessité d'un alignement concerté des monnaies et on admettait généralement que la session de septembre du Fonds monétaire serait l'occasion d'y procéder. C'était ignorer certaines difficultés, de procédure notamment, que nous avions

pour notre part signalées. Il semblait toutefois possible d'utiliser ces circonstances pour rétablir, en Europe du moins, une certaine uniformité monétaire, et éviter en tous cas d'ajouter au désordre : la coopération économique est en effet cela ou elle n'est rien et c'est ce que l'Assemblée de Strasbourg avait affirmé contre M. Dalton et ses amis.

Or, les membres de l'O. E. C. E. ont été instruits le samedi 17 septembre, certains peut-être le vendredi 16, de la dévaluation de la livre opérée le 18 et décidée, selon Sir Stafford Cripps, deux mois plus tôt. La conséquence est que les pays intéressés ont dû précipitamment s' « aligner » sur la décision britannique en ordre non seulement dispersé mais différent. La grande opération politique envisagée par les « Européens » se résout en une combinaison empirique et incertaine d'improvisations nationales.

Non que l'occasion soit perdue d'en tirer encore quelque bien. Le gouvernement britannique a toujours justifié son dirigisme autarcique par la nécessité de défendre sa monnaie par ses moyens propres : maintenant qu'il y renonce, on pourrait en inférer que son opposition à certaines solutions européennes en deviendra moindre et que la possibilité d'une convertibilité des monnaies occidentales se trouve rapprochée par les derniers événements. Cependant Sir Stafford Cripps n'a pas perdu un instant pour annoncer que la dévaluation de la livre ne modifierait point sa politique ancienne, en sorte qu'il n'est même pas assuré, les mêmes causes continuant à produire les mêmes effets, que cette dévaluation soit salvatrice.

En attendant, le franc, comme bien d'autres monnaies, a dû, lui aussi, s' « aligner » avec quelque précipitation. La solution adoptée est d'ailleurs logique, puisqu'elle a établi notre monnaie à la moyenne du cours libre officiel et du cours « parallèle », c'est-à-dire, semble-t-il, à un cours réel et défendable dans les conditions économiques présentes. Il y aurait néanmoins beaucoup à dire sur les conséquences multiples de l'événement et sur les obligations qu'il nous impose, mais ce n'est point aujourd'hui notre propos.

Une pénible constatation prime jusqu'à nouvel ordre toutes les autres : ce n'est pas seulement une évidence géographique que la très longue distance qui sépare Strasbourg de Washington.

C. J. GIGNOUX.

A TRAVERS LA PRESSE

LA DÉVALUATION DE LA LIVRE
ET LE NOUVEAU TAUX DU FRANC

Les nouvelles mesures monétaires étaient prévues depuis longtemps. Mais on ne supposait pas, en France, qu'elles seraient prises avec une telle brusquerie. Dans *l'Epoque*, M. C.-J. Gignoux, dont on a pu lire plus haut les commentaires sur cette grave décision — fait quelques réserves quant aux suites d'une opération aussi précipitée :

« La semaine dernière encore, nous notions que les avantages — du moins les avantages ostensibles — concédés par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne pour atténuer sa pénurie de dollars pouvaient reculer l'échéance mais ne la supprimaient pas. Cela dit, nous ne la pensions pas aussi prochaine, au vu des plus récentes nouvelles de Washington. On nous excusera de n'avoir pas supposé, alors que chaque jour nous sont vantées les vertus de la coopération européenne, que l' « ajustement » de la livre procéderait d'une décision préméditée, sur laquelle les « Européens » n'auraient plus qu'à s' « aligner » avec précipitation. Ainsi cet « alignement » qui, concerté et préparé, pouvait conduire à la paix monétaire, prend un caractère empirique, aventuré, et dont les conséquences ne peuvent être encore mesurées.

« Elles peuvent l'être d'autant moins que sir Stafford Cripps déclare son intention de persévérer dans la politique dont la dévaluation de la livre consacre l'échec : car, s'il n'est pas question d'attribuer exclusivement les difficultés anglaises à l'application du programme travailliste, il n'est pas douteux que les charges qu'elle impose à l'économie et le dirigisme autarcique qui la caractérise ont fortement accru ces difficultés. Et les mêmes causes continuant à produire les mêmes effets, il n'est aucunement démontré que l'opération chirurgicale d'avant-hier soit salvatrice. »

M. Paul Reynaud, interrogé par le *Figaro*, rappelle qu'il avait souhaité, en avril dernier, que le problème de la valeur des monnaies européennes par rapport au dollar et celui de ces monnaies entre elles fussent traités séparément au moyen d'échanges de vues entre les gouvernements français et britannique afin de s'entendre sur une politique commune de mise en ordre des monnaies :

« Je ne sais si ces échanges de vues ont eu lieu, mais le fait est que le gouvernement français n'a appris qu'avant-hier, en même temps que les autres gouvernements, la décision du gouvernement britannique de dévaluer la livre, et qu'il attendait, hier encore, des informations. La décision du gouvernement britannique était pourtant déjà ancienne

puisqu'elle était antérieure au voyage aux Etats-Unis de sir Stafford Cripps et de M. Bevin. Je considère donc l'attitude de nos amis britanniques, non seulement comme peu amicale à l'égard du gouvernement français, mais comme négligeant un élément important de la solidarité européenne que les Anglais ont récemment affirmée par leur présence au Conseil de l'Europe. »

C'est également sur cette attitude de l'Angleterre que M. Marcel Fourrier met l'accent dans *Libération* :

« Quelle que soit la capacité de dissimulation et de duplicité d'un ministre des Finances — noblesse oblige ! — on ne nous fera pas croire que sir Stafford Cripps, qui était un adversaire obstiné, irréductible de toute dévaluation de la livre, ait pu en si peu de temps retourner aussi complètement sa veste. Il faut donc admettre que, pour emporter l'adhésion du cabinet britannique et arracher le sterling du cœur de sir Stafford, les hommes d'Etat américains ont employé des moyens de pression auxquels même l'orgueilleuse Albion n'avait aucun moyen de résister.

« L'Angleterre n'avait pas le choix. Il lui fallait ou bien affronter une nouvelle guerre des monnaies comme en 1931 lorsqu'elle abandonna le « gold standard », ou bien soumettre la livre au dollar et reconnaître la suzeraineté financière des Etats-Unis. C'est à cette dernière solution, affreusement humiliante pour le prestige britannique, que sir Stafford Cripps s'est rallié. Réaliste ou non, c'est en vaincu qu'il a repassé l'Atlantique. Et les avantages, sans doute substantiels, que vaut à l'Angleterre sa docilité ne compenseront jamais pour elle l'abandon de son indépendance financière. »

M. Léon Blum, dans le *Populaire*, souligne, lui aussi, une volte-face dont il se demande les raisons. Il reconnaît que la dévaluation française, par rapport au dollar, devait suivre celle de la livre sous peine de livrer notre marché à toutes les formes de la spéculation. Mais, ajoute-t-il, de graves problèmes en résultent :

« Que fera le gouvernement français pour rétablir dans la condition monétaire des différents Etats de l'Europe occidentale un minimum de cohérence et de solidarité ? Que fera-t-il pour interdire la hausse des prix quand cette hausse sera purement spéculative, pour la comprimer dans toute la mesure du possible quand elle sera l'effet direct et inévitable de la dévaluation monétaire ? Que fera-t-il pour que soit prêt à jouer, le cas échéant, le mécanisme qui permettrait l'adaptation rapide du taux des salaires à une aggravation du coût de la vie ? »

« Il dépend de nous, conclut-t-il, il dépend de la clairvoyance et de la décision du gouvernement que cette crise périlleuse tourne finalement à notre avantage. »

Dans *l'Aube*, M. Maurice Schumann fait entendre une note optimiste et recommande le calme. Tout ce qui vient d'arriver était en germe depuis janvier 1948. Le seul fait nouveau est l'abandon, par l'Angleterre, de la solidarité européenne. Ce n'est pas seulement une faute, c'est une illusion :

« Car il ne suffit pas que l'égoïsme soit prétendu « sacré » pour qu'il devienne un bon calcul. On ne voit nullement ce que l'Angleterre a gagné en essayant de faire cavalier seul. On aperçoit, au contraire, très clairement quel succès de prestige la France s'est acquis en adoptant l'attitude contraire. Sa seule règle de conduite doit être, et demeurera, la recherche et la défense du bien collectif de l'Europe. »

Notre redressement économique est en bonne voie. Le problème, pour le gouvernement français, était de déterminer un taux de revalorisation du franc par rapport à la livre. La chose est faite et elle sera bénéficiaire pour nous puisque les trois quarts des marchandises ache-

tées par la France à l'étranger viennent de la zone sterling et des pays à monnaie faible. Quant aux effets intérieurs de la dévaluation de la livre par rapport au dollar, ils sont dominés par trois faits :

« 1. Nous avons de moins en moins besoin d'acheter outre-Atlantique les deux produits essentiels pour lesquels nous fûmes longtemps tributaires de l'Amérique : le blé et le charbon.

« 2. Grâce au plan Marshall — dont le caractère non seulement bienfaisant mais vital apparaît en chaque occasion — la plupart des marchandises en provenance d'Amérique ne coûtent pas un cent au gouvernement français.

« 3. Les échanges entre la zone franc et la zone dollar étaient déjà régis par le cours de 280, et non point par celui de 214. »

L'opération sera donc constructive à condition que le Fonds monétaire international soutienne les parités nouvelles et que l'Europe démocratique fasse « en quelque sorte, la paix économique avec elle-même », ce qui est peut-être plus difficile. En attendant, le concours du M. R. P. semble acquis au gouvernement.

Dans *Combat*, M. Jacques Armel s'en tient au langage des chiffres et définit, pour la France, les changements apportés au régime des changes par le Conseil des ministres :

« 1° Toutes les opérations commerciales en devises libres (dollar, escudo, franc suisse), dont la majeure partie se faisait précédemment au taux moyen de 272 francs pour un dollar, se feront désormais à 100 % au nouveau cours du marché libre, c'est-à-dire aux environs de 350 francs pour un dollar. Ce qui implique une hausse d'environ 30 % sur celles des importations de produits de la zone dollar, non couvertes par les crédits Marshall.

« 2° Toutes les opérations non commerciales et notamment l'échange des devises pour les touristes, qui jusqu'à ce jour s'opérait au cours de 330, cours pratiqué sur le marché libre, se feront à partir d'aujourd'hui au cours de 350 environ, nouveau cours du « marché libre ».

« 3° Le cours de base de 214 francs pour un dollar ne disparaissant pas, il semble que le gouvernement ait l'intention de continuer à comptabiliser la contre-partie de certaines denrées livrées au titre du plan Marshall à ces cours de 214 francs, voulant sans doute éviter par là, tout au moins provisoirement, une hausse sensible des prix des matières de base (charbon, pétrole, coton, métaux non ferreux).

« 4° La parité du franc C. F. A. (franc africain) par rapport au franc métropolitain n'est pas modifiée, ce qui signifie que le franc C. F. A. est entraîné dans la dévaluation du franc métropolitain. Des mesures spéciales sont prises pour les Antilles et la Guyane.

« Par ces mesures, le gouvernement a sans doute voulu faire face à des dangers de différentes espèces. En premier lieu, le taux de 30 % de la dévaluation du sterling, « taux de combat », auquel il semble bien, d'après les dépêches qui parviennent de Londres, que Washington et l'Europe continentale ne s'attendaient pas, a obligé à une dévaluation dépassant largement les 17 % envisagés par le gouvernement français. En effet, un taux de dévaluation trop faible du franc, — et le problème se pose de la même manière pour les autres monnaies européennes, y compris le franc belge qui commence à perdre de son assurance du début, — aurait rendu impossible toute concurrence avec les produits anglais déjà nettement moins chers que les produits français sur les marchés internationaux.

« En second lieu, le souci d'éviter toute hausse sensible du coût de la vie a amené à conserver provisoirement ce taux de 214 francs pour un dollar; on en déduisait officiellement hier soir à la sortie du Conseil des ministres que l'on devait s'attendre à une augmentation qui ne dépasserait pas 1 %. »

MENUS-PROPOS

A TRAVERS PARIS

En ce moment et pour de multiples raisons, Paris médite.

Devant l'addition, chaque année plus élevée, des livres scolaires, la mère de famille médite. Le contribuable devant la cote de la Bourse, médite. Le banquier et l'homme d'affaires devant le cours des changes font de même. Mais tous sont armés contre les temps difficiles, car en revenant de vacances ils ont rapporté optimisme et courage.

***

Le concours Lépine a eu cette année une importance exceptionnelle. On sait qu'il a été fondé en 1901 par le préfet de police Lépine afin de protéger les inventeurs de la contrefaçon déloyale. L'exposition vient d'avoir lieu dans un vaste bâtiment du parc de la porte de Versailles. Elle était partagée en dix sections différentes : mécanique et travaux publics, moyens de transport, électricité, hygiène, arts du foyer, jeux, équipement commercial, matériel industriel, ameublement et arts décoratifs, maquettes et dessins.

Ce qui frappe dans toutes les sections c'est une merveilleuse ingéniosité qui atteste la vitalité d'esprit de nos inventeurs. De son temps déjà La Bruyère disait : « Il y a des artisans ou des habiles, dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent ; ils lui rendent avec avantage, par le génie et par l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle et de ses principes. » Combien cette remarque est-elle plus juste aujourd'hui où la cadence des événements et des inventions est beaucoup plus rapide qu'autrefois. En voici quelques exemples :

Un fer à repasser qui semble magique, le *Cabrifer* des établissements Falconet, se redresse tout seul dès que la main qui le conduit l'abandonne ; de cette manière il ne risque plus de brûler le linge sur lequel il est appliqué ; une manette permet de lui donner la chaleur appropriée selon qu'il s'agit de fil, de laine, de soie, de coton.

Ici l'on voit un chauffe-eau électrique, le *Vitocho* de la société Exelco. Un peu plus gros qu'un œuf ordinaire l'appareil est surmonté d'un tuyau de caoutchouc. Il s'adapte aussi facilement qu'un brise-jet ordinaire à un robinet d'eau froide ; il ne reste qu'à brancher sur une prise électrique pour que, par son orifice inférieur, immédiatement l'eau coule bien chaude.

Là on présente la *Sorbetière nouvelle* : c'est une boîte étamée de forme allongée pesant environ 1 kilo 500, d'une hauteur de 30 centimètres et de 16 centimètres de diamètre ; on met dans cette boîte : crème et sucre, glace et sel, on agite par un simple roulement et dix minutes après, on sort de la boîte une superbe bombe glacée.

Grâce au *porte-paquet F. F.* en matière plastique la ficelle de vos colis ou paquets ne risquera plus de vous faire mal aux mains.

Pour vous, Messieurs, à qui la couture est peu familière, pour qui recoudre un bouton est un drame, la maison du *Métier à tisser Alice Raba* vous offre un moyen facile, amusant et peu onéreux de poser vos boutons de façon durable, nous allions dire éternelle, grâce à un ingénieux et très simple dispositif au Nylon.

La société *Turmix* a imaginé mille nouvelles possibilités pour préparer des mets et des boissons délicieuses en des temps records. L'appareil ressemble à une bouilloire électrique dont le haut serait en verre Pyrex et détachable : il hache, brasse, bat, mélange, pétrit, il liquéfie les fruits et légumes crus en leur laissant leur arôme naturel et il se nettoie lui-même. Avec lui une mayonnaise se fait entre 20 secondes et 2 minutes sans aucune peine, sauf celle de débrancher l'appareil lorsqu'on voit que la mayonnaise est arrivée à consistance normale ; une julienne est faite en dix secondes sans que l'on ait eu le mal d'éplucher les légumes. Et si Dame Tartine daignait descendre de son royaume, elle verrait qu'au Concours Lépine, avec *Turmix,* on lui confectionnerait un pot de confiture en une minute et demie.

Nombreux sont les amateurs de jardinage mais peu nombreux jusqu'à maintenant étaient ceux qui pouvaient en supporter la fatigue. Aujourd'hui avec l'appareil breveté *Réro* des établissements Louis Mory, bêcher devient un plaisir car il réduit l'effort à zéro. *Réro* se monte sur une bêche par le serrage de deux vis. Il est réglable, de sorte que vous gardez toujours la position verticale ; il transforme le bêchage manuel, harassant, en une gymnastique agréable. Sa légèreté et sa souplesse permettent aux adolescents et aux femmes de bêcher sans fatigue.

Ce n'est pas sans appréhension que l'on voit arriver l'hiver et avec lui le froid. Dorénavant les établissements Lemercier-Aviation avec les vêtements *Elavia* nous permettent de braver les frimas. Toutes les personnes qui ont l'obligation d'être dehors par les grands froids pourront avoir une vie confortable grâce aux gilets, aux vestes, aux vêtements chauffants de cette maison et cela sans aucun danger.

La société Toutex présente des fils conducteurs assemblés *Electro-Décor* qui ont pour originalité d'être utilisés comme un galon d'ameublement qui peut se clouer, se coller, ou se coudre. On en fait de jolis entredeux de passementerie qui ornent agréablement stores et rideaux. Une fenêtre sans bourrelet n'est plus redoutable si les rideaux de vitrage en sont garnis ; car l'air du dehors se heurte à la douce chaleur d'*Electro-Décor.* De même les rhumatisants seront vivement intéressés par *Filécho,* couverture conçue et fabriquée spécialement pour le chauffage des lits. Cette couverture ressemble à du filet fait au crochet genre point de chaînettes ; elle est extrêmement légère : 200 gr. pour un lit d'enfant, 700 grammes pour un lit de deux personnes, n'occasionne qu'une très faible consommation de courant ; elle est en outre d'une sécurité absolue, et son isolement électrique étanche permet de laisser branché *Filéco* des nuits entières.

Ce court compte rendu donne un aperçu de tout ce que promet les merveilleuses nouveautés du Concours Lépine.

Honorons les inventeurs et disons avec André Chénier : « L'esclave imitateur naît et s'évanouit, ce n'est qu'aux inventeurs que la vie est promise. »

IL Y A CENT ANS

L'Assemblée qui était en vacances reprend ses travaux le 1er octobre. Les premières séances seront occupées selon la coutume par l'élection du président et la constitution des bureaux. Viendront ensuite un certain nombre de discussions importantes. La question budgétaire est au premier plan. Bien que les partis révolutionnaires aient fait beaucoup de bruit à propos de la gestion financière du régime précédent, toutes les études analysées par nombre de journaux montrent que la situation de 1847 était saine, et que l'Etat avait fait face à toutes les dépenses nécessitées par les grands travaux qui ont amélioré

le sort de la nation. Il n'est que trop visible que la révolution de 1848 a eu des conséquences financières déplorables et qu'il faut beaucoup de sagesse, de discipline, et beaucoup d'économie pour rétablir la situation.

En ce qui concerne les affaires extérieures, c'est l'expédition des troupes françaises à Rome et le prochain retour du Pape dans ses Etats qui fourniront le principal sujet du débat parlementaire. En France on a cru qu'il existait à Rome une chance de constituer un tiers parti qui ferait l'union : on s'aperçoit qu'il n'y a en présence que deux partis extrêmes, ce qui n'annonce pas l'apaisement. Le collège des cardinaux paraît peu soucieux de faire beaucoup de réformes et d'accorder une large amnistie. Sur cette question, il y a dans l'Assemblée des opinions divergentes qui sans doute se manifesteront quand se réunira la commission chargée de faire un rapport sur l'expédition romaine et quand s'ouvrira le débat sur ce rapport. On croit que M. Thiers est d'avis de prendre acte des dispositions manifestées publiquement par le Pape et de s'en contenter. M. Victor Hugo serait d'un avis différent et imagine qu'il est possible d'encourager les démocrates romains.

***

Les journaux signalent l'importance du projet qui a pour but de compléter le chemin de fer de Paris-Lyon et d'établir une longue ligne ferrée jusqu'à la Méditerranée. Malgré l'intérêt général évident qu'il offre pour le commerce, pour les voyageurs, et pour la prospérité nationale, ce projet est encore combattu par les partis avancés qui sont hostiles à l'idée d'en confier l'exécution à une compagnie.

A ce propos, les journaux rappellent l'œuvre accomplie de 1841 à 1847 : plus de 3.000 kilomètres de voies ferrées ont été mis en état de fonctionnement, et les travaux ont coûté 300 millions. Si on ajoute ce qui avait été construit avant 1841, c'est plus de 4.000 kilomètres de chemin de fer que possède la France.

***

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris vient de recevoir plusieurs reptiles curieux : trois caméléons, un grand lézard jaune, appelé *varan*, deux serpents à sonnettes et deux crotales, deux stellions et des couleuvres d'espèce rare. Tous ces animaux, venus d'Afrique, montrent une certaine vivacité. Les stellions sont de grands lézards se nourrissant d'herbage ; leur queue a des écailles comme une pomme de pin aplatie. Les serpents à sonnettes encore jeunes font entendre, surtout le soir, un léger bruit qui rappelle le claquement des castagnettes.

***

L'Opéra-Comique annonce qu'il va rouvrir sa campagne d'hiver et qu'il donnera une nouvelle pièce de MM. Halévy, Scribe et Saint-Georges, dont le titre annoncé est la *Reine des Fleurs*.

***

Le jubilé séculaire de Gœthe a été célébré à Weimar. M. Liszt rend compte des cérémonies qui ont eu lieu dans un article inséré aux *Débats*.

***

Le *Globe* communique en date du 17 septembre : 70 tonnes de poudre d'or de la Californie et de dollars de Valparaiso, viennent d'arriver à la Banque d'Angleterre. Elles ont été apportées par le bâtiment de S. M. le *Calypso*. Les espèces sont venues par le train spécial de Portsmouth. On les a transportées sur vingt voitures attelées de quatre-vingts chevaux, sous l'escorte de la police. Il y avait quatorze cents caisses évaluées à 5 millions sterling (125 millions de francs).

***

L'Etat de Chihuahua au Mexique a passé, dit le *Courrier des Etats-Unis*, contrat avec diverses personnes pour la guerre aux Apaches, peuplade indigène, moyennant un prix convenu pour chaque Indien tué ou fait prisonnier. Un adjudicataire de ces tristes marchés a demandé 200 dollars par chevelure et 250 par prisonnier.

Imprimé en France. — Imprimerie E. PIGELET, 189-191, boulevard Voltaire, PARIS (XIe)
Dépôt légal n° 345 — 4e trimestre 1949. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon.

On peut s'abonner à

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DÉPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix** : de Bacquencourt, Goulard ; **Alger** : La Maison des Livres ; **Amiens** : Brandicourt, Léveillard ; **Angers** : Mira ; **Auxerre** : Bonnet ; **Avignon** : Chabal ; **Béziers** : Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux** : Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer** : Chiraux, Deligny ; **Bourges** : Auxenfans, Desquand ; **Brest** : Derrien, Gaborit ; **Caen** : Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors** : Francès ; **Calais** : Denquin et Cie ; **Cannes** : Delannoy, Perrier ; **Carcassonne** : Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca** : Farairre ; **Chalon-sur-Saône** : Vve Rigollot ; **Chambéry** : Dardel ; **Chartres** : Lester, Rigal ; **Cherbourg** : Lanièce ; **Clermont-Ferrand** : Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances** : Lecerf ; **Dakar** : Moreau ; **Dieppe** : Dumortier et Vial ; **Dijon** : Damidot, L. Venot ; **Epinal** : Homeyer ; **Grenoble** : Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle** : Pijollet, Samson ; **Laval** : Béhier, Gautron ; **Le Havre** : Dombre ; **Le Mans** : Graffin, Vadé ; **Lille** : Douriez, Giard, Tallandier ; **Limoges** : Ducourtieux, Duverger ; **Lyon** : Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille** : Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz** : Even, Hocquard ; **Montpellier** : Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse** : Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy** : Berger, Didier, Dory ; **Nantes** : Beaufreton, Coiffard ; **Nice** : Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes** : Bertrand et Bourdy, Boniol-Béchard ; **Oran** : Manhès, Touboul ; **Orléans** : Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau** : Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan** : Brun, Morat ; **Poitiers** : Bégnard, Labouygue ; **Rabat** : Céré ; **Reims** : Michaud ; **Rennes** : Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne** : Lauxerois ; **Roubaix** : Bonnéhon ; **Rouen** : Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon** : Portail ; **Saint-Denis (Réunion)** : Librairie de la Réunion ; **Saint-Etienne** : Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin** : Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg** : Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive** : Librairie de Madagascar ; **Toulon** : Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse** : Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours** : Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis** : Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône** : Rey ; **Versailles** : Mercier, Némitz ; **Vichy** : Les Beaux Livres.

ÉTRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara** : Librairie Hachette ; **Athènes** : Kauffmann ; **Bruxelles** : Dechenne, Editions universelles, Massardo, Office de Publicité ; **Bologne** : Zanichelli ; **Cap Haïtien** : L. Ed. Magny, Agent général pour Haïti ; **Genève** : Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul** : Librairie Hachette ; **Lausanne** : Payot, Rouge ; **Le Caire** : James Cattan, Agent général pour l'Egypte, Librairie du Papyrus ; **Liège** : Henry ; **Lima** : Brignoni-Picasso ; **Montréal** : Pony, Agence littéraire Atlantique ; **Oxford** : B. H. Blackewell ; **Padoue** : Gianotti ; **Rio-de-Janeiro** : R. F. Besnard ; **Rome** : Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo** : R. F. Besnard ; **Turin** : Lattès ; **Utrecht** : Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 4e trimestre 1949 Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon